



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753073 3

352 (2)

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Mercurio

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753073 3

352 (2)

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

NOUVEAU

MERCURE

AVRIL 1721.

Le prix est de vingt-cinq sols.

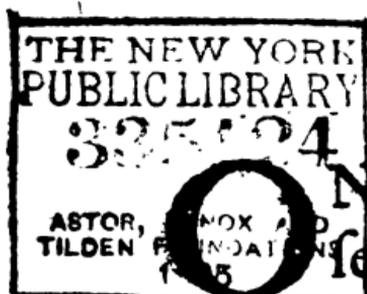


A PARIS.

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais;
La Veuve de PIERRE RIBOU, Quay des
Augustins, à l'Image S. Louis.
Et GUILLAUME CAVELIER, Fils., rue
S. Jacques, à la Fleur-de-Lys d'Or.

M DCC. XXI.

Avec Approbation & Privilège du Roy.



AVIS.

On prie ceux qui adresseront des Paquets ou Lettres à l'Auteur du *Mercur*, d'en affranchir le port, sans quoy ils resteront au rebut.

L'Adresse de l'Auteur, est.

A Monsieur BUCHET, Cloître S. Germain l'Auxerrois.

On trouve chez A. D. Rogissart, Libraire à la Haye, tous les *Mercures* de Paris. On prie les personnes qui voudront lui adresser des Paquets de France à la Haye, de les envoyer auparavant, affranchis de ports, à M. Buchet Auteur du *Mercur*, qui les fera tenir au Sieur Rogissart.

De l'Imprimerie de C. L. THIBOUST,
Place de Cambrai.



LE

NOUVEAU

MERCURE.

Nous avons fait tous nos efforts pour recouvrer la suite de songe d'Alcibiade ; mais après bien des recherches, nous avons découvert que la description du chemin de la vertu s'est égarée par quelque hazard ; mais nous ne desespérons point que le même hazard ne nous fasse tomber ce petit chef-d'œuvre entre les mains.



NOUS arrivâmes insensiblement au lieu où accouroient tous ceux qui étoient sortis du spectacle : nous traversâmes, en suivant la foule, des cours spacieuses & magnifiques : nous passâmes sous des portiques superbes, appuyez sur une infinité de colonnes de marbre de *Paros* ; enfin, nous entrâmes dans des jardins délicieux : je me crus transporté dans ceux d'*Alcinous*. La

A ij

LE MERCURE

nature y produit en tout tems des fleurs nouvelles ; les arbres qui en forment les allées , y conservent toujours leurs ornemens ; le gazon naissant & la rose vermeille , y annoncent sans cesse la presence du Printems ; Flore y brille toujours d'un même éclat ; le zephyre y regne tranquillement avec elle , & la diligente Aurore ne précède le Soleil tous les matins , que pour répandre ses pleurs sur l'émail des parterres , & pour entretenir la fraîcheur des gazons & des feuillages.

Nous découvrons à chaque pas de nouvelles merveilles. Au bout d'un parterre où l'art & la nature arrêtoient également nos yeux , une mer de crystal s'offrit à nous ; les myrrhes & les orangers qui la bordoient , & qui s'élevoient sur des lits de gazon , sembloient ne se mirer dans les eaux que pour se disputer l'avantage.

L'empressement que j'avois de gagner une grande allée qui n'étoit pas loin , m'empêcha de m'arrêter : la foule du peuple qui la remplissoit , redoubloit ma curiosité ; elle étoit superbe par la beauté des arbres qui la formoient : Mais le principal sujet de mon admiration , étoit , que des feuilles toutes seules fissent la beauté de ces jardins... Cessez de vous étonner , me dit Socrate ; c'est le goût de ce pais-cy que de faire éclater le luxe dans les choses qui ne sont d'aucun

usage, la parfaite inutilité en fait le mérite; c'est avec soin qu'on y cultive la stérilité, & les rosiers de *Pæst* y seroient méprisés, si les pommiers de *Phæace* n'en étoient bannis. Vous ne voyez point ici la vigne mariée à l'ormeau, ni le figuier protéger la vigne de son ombre contre les ardeurs du Lion. La terre ne donne son sue que pour ce qui est agreable, & l'on desavoueroit la fécondité, si elle l'employoit à quelque chose d'utile. Ce ne sont de tous côrez que *Platanes* chargez de feuilles, que *Buis*, dont l'ombre est mortelle à ceux qui s'y arrêtent, que myrthes consacrés aux amours: *Pomone* est chassée de l'Empire de Flore, & *Priape* n'a dans ces lieux que le soin de se garder lui-même.

Mais *Alcibiade*, tournez vos yeux, considérez cette affluence de peuple dans cette grande allée. Quel pompeux assemblage de l'un & de l'autre sexe! Quel éclat dans ces femmes! Quel goût dans leur ajustement! Quel air aisé dans leur action! Il semble que c'est *Venus* elle-même qui leur apprend à plaire, & que tous leurs mouvemens sont ménagés par les *Graces*. Voyez quelle foule couvre les bancs des petites allées, & remarquez tout ce tumulte. On appelle se promener, que de se heurter en passant, que de s'opposer à ceux qui arrivent, que d'être poussé par ceux qui

suivent, & de se sentir pressés de tous côtés.

Quel bonheur, Alcibiade, si la vertu formoit cette nombreuse assemblée, & si elle unissoit les esprits & les cœurs de tout ce grand peuple ! Mais l'ambition, la haine & l'envie les agitent & les divisent sans cesse ; il semble qu'ils ne se donnent rendez-vous dans ces jardins, que pour se critiquer & pour se déchirer tour à tour. Vous voyez-là peu d'hommes & de femmes qui n'ayent des ressentimens secrets les uns contre les autres, & ceux qui semblent se plaire davantage ensemble, sont bien souvent ceux qui se haïssent le plus.

Cette mauvaise disposition où ils sont les uns contre les autres, est cause qu'ils ne se pardonnent rien, & qu'ils se rendent ridicules quand ils ne peuvent se rendre coupables. On parcourt avec une maligne attention tous les défauts du corps, comme si l'on devoit être blâmé des fautes de la nature. Des défauts de la personne, on passe à ceux de l'esprit, & l'on a une affectation de se nuire, qui ne s'exerce pas moins à dissimuler le bien, qu'à exagérer le mal.

Celle qui se plaint en secret d'être mal faite, découvre des défauts dans celle dont la taille est avantageuse. On déprime

l'esprit de celle dont on n'ose déprimer la beauté : on dit que celle-ci seroit aimable si elle étoit moins affectée ; & que celle-là ne pouvant briller par ses agrémens naturels, cherche à briller par l'artifice qui paroît sur son visage. On attaque les mœurs & les manières, quand on ne peut critiquer la figure. Remarquez, dit-on, celle qui marche si fierement sous des étoffes d'or, & la tête couverte d'ornemens, elle ne brilleroit pas tant aujourd'hui, si elle n'avoit disparu dans la dernière fête avec le vieux *Cynear*. Une Dignée tourne Andromaque en ridicule, & celle qui pour n'avoir pu se faire des Amans, se donne pour une *Penelope*, assure que toutes les femmes sont des *Helènes*.

Les hommes ne sont pas plus à couvert de la critique que les femmes. . . Qu'il faut, dit-on, peu de tems-en ce siècle-ci pour amasser des grands biens ! Voyez-vous cet homme qui se promène à pas lents, avec tant de diamans à ses doigts, qui rejette negligemment son manteau derrière ses épaules ; c'est *Mopsus*, un homme de rien. Sans la fameuse *Phrygné* qui l'a annobli par ses faveurs, il seroit encore confondu dans la lie du peuple. Qui ! ce visage affreux plein de coutures. Ouy, cette horrible figure, c'est un *Achille* !

LE MERCURE

Voyez-vous cet autre à qui l'on fait place, devant qui tout le monde s'arrête, & qui se fait suivre par tant d'Esclaves ? Silence, doucement ! c'est Arpocrate, rangeons-nous ; il lui faut plus d'espace qu'à un autre ; l'air & le terrain qu'on lui laisse libres, ne suffisent pas encore à son orgueil, il n'étoit autrefois lui-même qu'un Esclave, maintenant il dispose du sort des humains. O fortune, fortune, tes jeux sont des miracles !

C'est par tous ces endroits, Alcibiadé, que les hommes attaquent leurs propres mœurs ; ce n'est point pour se corriger, c'est pour se détruire qu'ils se reprennent ; cette maxime n'est point une digue à opposer au débordement des vices : celui qui ne desapprouve la conduite d'autrui que par un fond de malignité, ne songe point à régler la sienne ; car ce seroit par là qu'il commenceroit à devenir meilleur : il n'a les yeux ouverts que sur ce qui se passe hors de lui, & il ne voit pas que dans le tems qu'il répand son fiel sur le genre humain, il meritoit lui-même d'en être séparé par des mœurs plus mauvaises que celles qu'il desapprouve. Quand est-ce que les hommes se reprendront sans s'offenser, & qu'ils ne seront reciproquement occupez de leurs défauts, que pour se conduire à la perfection !

J'interrompis Socrate, pour lui demander le nom d'un jeune homme qui venoit à nous. Il marchoit des bras & des épaules; son habillement, quoi que magnifique, avoit un air de desordre: tout étoit dérangé dans sa personne jusqu'à son action. Il interrogeoit tous ceux qui se trouvoient à son passage sans les regarder; il tournoit la tête de tous côtez, il ne saluoit que legerement; il parloit d'un ton élevé, & n'écoutoit qu'à moitié ceux qui lui parloient.

Que je louë votre remarque, me dit Socrate: ce jeune homme est de ces sortes de gens que vous ne sçauriez éviter avec trop de précaution. Votre jeunesse, votre naissance, & peut-être même votre penchant naturel, vous font presque toucher à leurs mœurs; & peut-être n'y a-t'il point d'autre obstacle que moy qui vous en separe. Vous verrez ici beaucoup de personnes de leur caractere; ils n'ont pour tout titre des libertez qu'ils se donnent, que leur naissance élevée, les vertus de leurs ancêtres, & l'impetuosité de leur jeunesse. Ils s'imaginent être au dessus des regles de la bienséance, & se dispensent fort souvent de celles de l'honneur. Leurs débauches ne leur seroient point agréables, si elles n'étoient publiques; ils ne s'y abandonnent pas tant par le plaisir qu'ils y trouvent,

LE MERCURE

que pour en faire vanité. Comme ils y mettent toute leur gloire, ils ne se vantent pas seulement des vices qu'ils ont, mais encore de ceux qu'ils n'ont pas. L'ambition des honnêtes gens est de parvenir toujours à quelque nouveau degré de mérite ; la leur est de se signaler par quelque nouveau degré de dérèglement. Ceux qui rencherissent en cela sur les autres, sont les plus recommandables : l'émulation parmi eux n'est que pour le vice ; la honte consiste dans le médiocre ; il n'y a que l'exoès qui les honore, & qui leur donne du relief. . . C'est le bon air de paroître dans le même jour à tous les spectacles & à toutes les promenades, d'être inquiet & impatient par tout où l'on est, & de vouloir toujours être où l'on n'est pas ; de se tirer à l'écart avec un air de mystère ; d'affecter des rendez-vous avec des femmes auxquelles ils n'ont jamais parlé, & de souper tous les jours dans des lieux où les honnêtes gens ne sçauroient aller sans se croire deshonorés. La piété envers les parens, la Religion envers les Dieux, sont un frein qui retient quelquefois les hommes ; pour eux rien ne les arrête ; la défense est une raison de faillir, & leurs crimes sont insipides, s'ils ne choquent la Religion ou la nature. Les plus grands ennemis qu'ils ayent, sont ceux qui leur

ont donné la naissance, parce qu'ils combattent leur indépendance. Leur desordre ne leur plaît que par le danger qu'ils y trouvent; & l'idée de leur perte est ce qui relève davantage le prix de leurs plaisirs. A voir leurs dépenses prodigieuses, on diroit qu'ils disposent d'une mine d'or, & ils trouvent le secret de se ruiner, avant que de jouir du bien qu'ils doivent avoir.

Il regne pourtant une sorte de discipline au milieu de leur desordre; leur chef n'est point élu au hazard; il faut pour mériter de l'être, qu'il ait donné des preuves de débauche, soit par l'excès, soit par le raffinement des plaisirs. Alors, les autres se rangent sous sa loy; & ils n'ont de l'émulation que pour l'imiter; c'est de là que ces chefs sont nommez dans le monde, les Maîtres & les Princes de la jeunesse; mais ils meritoient bien mieux les noms de vils & honteux esclaves de la Volupté. Gardez-vous de tels Précepteurs, si vous voulez être heureux: leurs maximes sont opposées à celles que l'honneur & la probité vous prescrivent: ils ne sont touchés ni de l'amitié ni de l'approbation des hommes; ils sont infociables avec les gens sages & moderez; & comme ils ne se conduisent que par l'impression des sens, ils perdent insensiblement le goût de l'esprit, & leurs corps sont usez par la débauche avant

que d'être vieilliss. . . A mesure que nous parlions, nous nous séparâmes de la foule, & nous nous trouvâmes par hazard dans un espace où venoient se rendre plusieurs allées. La statuë de Mercure, couronnée de fleurs nouvelles, étoit placée au milieu : elle nous monroit du doigt le chemin pour arriver dans un petit bois encore plus reculé. Le soleil étoit déjà descendu dans le sein des ondes, & le silence & l'obscurité regnoient dans le bois. Nous entrâmes dans ces petites allées si célébrées par les Poëtes Liriques, & par les aventures qui s'y passent. Des ombres paroissoient y errer devant nous ; il me sembloit d'un côté voir *Apollon* poursuivre *Daphné*, *Jupiter Calisto*, des Satires tourmenter des Nymphes, & *Pan* suivre *Syrinx* dans les plus épais bocages ; de l'autre, des femmes enlever des hommes, & les conduire dans les lieux les plus sombres. . . C'est, me dit Socrate, pour leur vendre des plaisirs qu'ils mépriseroient en plein jour, & qu'ils achètent souvent plus cher qu'ils ne s'imaginent d'abord. Mais comme ces plaisirs qui leur sont offerts dans l'obscurité, ont un air de mystere & de débauche particuliere, parce que ce sont les femmes qui prient les hommes, elles en trouvent plusieurs qui se laissent entraîner.

Le fleuve *Cayster* ne fait point tant de tours

de detours, que l'on en voit dans ce lieu
 al, dont l'issuë est si difficile à trouver.
 icy pour vous, Alcibiade, une vive ima-
 ge des difficultés que l'Amour oppose à la li-
 berté des hommes, quand il les tient dans
 dans ses fers, & des tenebres qu'il répand
 dans leur esprit. Le Monstre qui devoit
 sous ceux que l'on enfermoit dans le Labi-
 rinthe de Crete, n'étoit pas si redoutable
 que les Ombres qui errent dans celui-cy,
 & que vous devés regarder comme autant
 de *Pasiphaës*. C'est donc à moy maintenant
 à vous servir de *Dédale* : suivés - moy &
 quittons ces lieux.

Après mille circuits & mille detours,
 nous nous trouvâmes enfin auprès de cette
 grande pièce d'eau, qui avoit fait en en-
 trant le sujet de mon admiration. Nous
 nous assimes sur l'herbe tendre qui la cou-
 ronnoit, & le hazard nous plaça au milieu
 d'une infinité de jeunes garçons & de jeunes
 filles qui s'entretenoient de leurs amours.
 Socrate interrompit adroitement l'attention
 que je commençois à leur donner, pour me
 faire remarquer des pelotons d'hommes qui
 se parloient avec la même chaleur, que
 s'ils s'étoient querellés entr'eux. Ces pelo-
 tons se grossissoient tout à coup, & tout à
 coup se separoient pour s'aller former ail-
 leurs, ou pour en aller grossir d'autres... Ne
 craignés rien, me dit Socrate, ils n'en

viendront point aux mains : ce sont-là ces politiques qui veulent pénétrer dans les secrets des Républiques ; qui se piquent de connaître à fond les intérêts des Princes, & qui décident sans autorité du sort des peuples & des Royaumes ; chacun a sa faction différente. Ils marquent toujours les nouvelles qu'ils débitent, de quelque vérité apparente, ou de quelque grave autorité ; ils assurent aujourd'hui que les *Lesbiens* ont rompu leur Traité avec nous, pour prendre le parti des *Mitiliens* ; demain ils diront tout le contraire. Rien n'est plus sûr, selon leurs nouvelles, que la mort de notre *Cleon*, qui a été tué dans le même combat, où *Brazidas* General des Ennemis a perdu la vie. Il faut les entendre discourir sur l'alliance nouvelle des Athéniens avec les Lacédémoniens, & sur ce que ces deux Puissances unies vont exécuter.... Fassent les Dieux, Alcibiade, que ces deux superbes Rivaux, qui jusqu'à présent ont tout fait pour se détruire, demeurent à jamais unies : il n'y a que trop longtems que l'amour de la gloire les sépare, & que leur propre grandeur leur fait ombrage. Si nous rapellons dans notre souvenir les noms de tous les grands hommes qui ont péri de part & d'autre dans les combats, nous avouerons que les vainqueurs n'ont été gueres moins à plaindre que les vain-

que l'Asie vers laquelle nous marchons maintenant, soit désormais le theatre de nos victoires ! que le même interest qui nous unit & qui nous anime, la soumette à jamais au Nom Grec ! Que jamais aucune Puissance de la terre ne s'arme contre l'une de ces deux Nations, que l'autre ne prenne sa défense ; que leurs conquêtes & leurs triomphes soient l'ouvrage de leurs Troupes reconciliées ; & que leur gloire & leur valeur toujours inseparable, rendent leurs noms redoutables par tout où le soleil répand sa lumière, & fasse durer l'Empire autant que le monde !

Revenons, Alcibiade, à cette multitude de femmes qui nous environne, & laissons cette oisive troupe de mauvais Politiques. Je veux vous entretenir sur le plus puissant & sur le plus dangereux Ministre de la volupté, qui est l'Amour. On lui donne à lui-même le nom de *Volupté*, parce qu'en quelque façon il comprend toutes les voluptez, & conduit à toutes. Mais afin que vous entendiez plus aisément tout ce que j'ai à vous developer au sujet de l'amour, je vais commencer par son origine.

Nous, avons dès notre naissance, je ne sçai quel pouvoir invisible, je ne sçai quel penchant inevitable, qui nous porte & qui nous entraîne malgré nous à l'amour. Non seulement l'homme est soumis à ce pou-

voir, que nous pouvons appeler une forte nécessité; mais les animaux & les plantes les ressentent; & ce qui est un prodige continuel, c'est que les pierres même le connoissent: c'est cet amour qui a concilié entr'eux les élémens opposez, en les associant par un sage temperament dans tous les estres dont ils forment la composition; c'est lui qui leur a donné des rapports mutuels, malgré leurs qualitez ennemies; qui a fait dans tous les corps un rare assemblage des choses même que la nature sembloit avoir éternellement séparées..... Qui voudroit bannir l'amour de l'Univers, ne le pourroit sans détruire l'Univers même. L'homme n'est qu'un estre destiné pour la société; & cette société n'est autre chose qu'aimer & être aimé: ainsi le même amour qui lie & qui assortit dans nous-mêmes toutes les parties qui nous composent, nous lie & nous assortit entré nous: ainsi le même amour, qui est comme l'esprit & l'harmonie qui reconcilie dans tous les êtres les qualitez qui les font suivre & qui les font mouvoir, est aussi comme l'esprit & l'harmonie qui les associe entr'eux, & qui les fait tendre les uns aux autres.... Nous sommes donc le chef-d'œuvre de l'amour; notre naissance, notre vie & notre conservation sont ses ouvrages. C'est par lui que le Monde est éternel; c'est le principe de
toutes

ces choses ; c'est l'ame de l'Univers, & seroit un sacrilege d'en douter... Je respecte autant cet amour, que j'abhorte celui dont je vais vous faire le portrait.

Il marche tout nud, sans pudeur ; il est aveugle, parce qu'il n'a égard ni au vice ni à la vertu ; il les employe indifferemment pour se satisfaire ; rien ne le rassure contre ses craintes ; rien ne le persuade contre ses doutes ; il ne sauroit aimer sans offenser ce qu'il aime, parce qu'il n'aime jamais sans soupçon & sans défiance. Soumis, tendre, respectueux ; avant que d'être heureux : méprisant, ingrat, insolent, dès qu'il n'a plus rien à desirer ; sincère, constant, empressé, quand il veut attendrir un cœur fourbe : parjure, infidèle, fût qu'il est assuré d'être aimé. De quels dangers ne sont point menacez, quels précipices ne doivent pas craindre, ceux qui suivent un tel guide ? Chaque pas avec lui doit être une chute. Laissons ses défauts apparens ; examinons quelle est sa nature. Qui pourroit soutenir qu'une chose dépourvue de raison, soit un bien ? Et qui peut attribuer de la raison à l'amour ? Nulle borne ne l'enferme, nulle loy ne le retient, nul principe ne le conduit ; il n'a pour toute loy que ses desirs : cependant sans raison, sans prudence, il gouverne tout le monde ; & tout le monde quitte la raison & la prudence,

B.

pour n'être gouverné que par lui.

Voyez, Alcibiade, combien vous avez de monstres à surmonter, pour résister à ce Tyran. Hercules en avoit moins à combattre, & ils n'étoient pas si redoutables..... Ajoutez à la puissance de l'Amour, celle des femmes, dont on ne peut être que les misérables esclaves, dès qu'elles sont elles-mêmes sous son Empire. Que ne faut-il point tenter pour leur obéir? Il faut monter aux astres, & voler le feu du Soleil; il faut aller forcer les enfers, & en ramener Cerbere. Ce n'est point les aimer, que de ne pas s'exposer aux perils les plus évidens: ce n'est point leur prouver sa fidélité, que de ne pas servir leurs haines aux dépens de son innocence.

Comme l'ambition & le luxe sont les Compagnes de l'amour, il ne suffit pas d'aimer pour être heureux; il faut sacrifier son bien à celle qu'on aime; les Harpies ne sont point si attentives à leur proie: Scilla ne fut jamais si insatiable, ni les Sireennes plus séduisantes. Quelles ruses ne mettent-elles pas en usage, pour attirer & pour égorger leur proie? Ulyssé est presque le seul capable de la fermeté qu'il faut avoir; aussi a-t-elle fait toute sa gloire.

Est-ce un médiocre tourment que de craindre & de désirer sans cesse, que d'essayer l'indifférence, le mépris, les re-

fus, tous les caprices affectez d'une femme qui ne se défend que pour irriter votre passion, & pour vous traiter en esclave, après vous avoir enflammé. Il se trouve néanmoins des Amans qui méprisent les victoires aisées, & qui ne s'estimeroient point heureux, s'ils n'avoient été près du desespoir. Ils aiment les mépris, les querelles, les excuses, les ruptures, les raccommodemens & jusqu'aux perfidies de leurs Maîtresses. Celles qui trouvent des Amans de ce caractère, se plaignent, pleurent, gémissent avec eux, quand il le faut; puis se consolent avec d'autres, quand elles le peuvent, & ces premiers font la fable du Public.

Mais je suppose, Alcibiade, que vous soyez assez heureux pour arriver sans obstacle au bien que vous desirez: quel sera votre sort? Vous aurez cessé d'être homme, en devenant voluptueux; la volupté en general nous égale, sans nous faire tort, à la nature des brutes; mais ce dernier genre de volupté nous rabaisse audessous d'elles, en nous fermant le chemin de la vertu, & étouffant en nous toutes les lumières que nous tenons du premier Être.

Comment se peut-il après cela, que l'on mette la volupté au rang du souverain bien? Un bien ne peut être bien, qu'en tant qu'il est utile & honnête. Est-ce une chose utile

que de ruiner sa santé par la débauché? Est-ce une chose honneste d'être forcé de se repentir d'une action? Un honneste homme peut-il s'exposer aux remords d'avoir obtenu ce qu'il ne devoit pas desirer, & peut-il desirer de nouveau ce qui lui a coûté un repentir? Le souverain bien, Alcibiade, est immortel, il est & subsistera toujours sans alteration. La volupté perit, & l'instant du plaisir touche celui de la douleur: la vertu seule subsiste dans nous; elle est exemte des vicissitudes de la fortune. Dans nos vóyages, c'est notre compagne; dans nos maux, c'est notre remede; & dans notre prosperité, elle acheve notre bonheur: elle est presente à toutes nos actions; elle les regle avec sûreté, & il ne dépend que de nous, de nous-la rendre immuable. Mais pour la volupté, ce qui la fait naître, la détruit; son commencement est presque confondu avec sa fin; elle est toute entiere dans le plaisir & dans le degóit; toute entiere dans la joye & dans le repentir; & le même instant la voit naître, & la voit expirer: c'est sa nature que de hâter sa fin, & de tendre avidement à ce qui la doit anéantir. Mais ne croyez-vous pas, Alcibiade, que les peines qu'elle a causées, périssent avec elle? elles lui survivent toujours; elle tourmente encore ses victimes, ou par le souvenir de ses douceurs, ou pour

la honte de ce qu'on a fait pour les obtenir.

Toutes les voluptez, les passées & les futures, sont également cruelles. Qui peut assurer un Amant que celle qui a été perfide en sa faveur, ne le fera pas en faveur d'un autre ? Dans l'Empire de Venus, il est encore plus difficile de garder ses conquêtes, que de les faire. Les femmes ont cela de commun avec la fortune, qu'elles aiment sans choix, qu'elles haïssent sans raison, & qu'elles quittent sans regret ce qu'elles ont recherché avec fureur. Que reste-t'il à celui qui vient d'éprouver tous ces mouvemens ? le dégoût & la douleur. Rien n'est si naturel que l'image de cette vérité dans le Tableau qu'un Peintre vient de dédier à Minerve. C'est Venus sur son char, que des moineaux enlèvent dans les airs ; elle fuit, elle se perd dans les nuës, & laisse sur la terre les Remords & la Tristesse, qui crient après elle, qui déchirent leurs vetemens, qui s'arrachent les cheveux, & qui se frappent la poitrine. Quelle image est plus vive & plus sensible ? La Volupté s'évanouit, & laisse en proie à ces deux Vautours ceux qui se sont abandonnez à elle. Ce n'est point parce que la rose est teinte du sang de Venus, qu'elle lui a été consacrée ; mais parce que cette fleur est tendre & de peu de durée, de même que la Volupté, & qu'elle ne laisse après sa

chute que des épines cruelles.

La vertu & la volupté sont irréconciliables ; il ne peut y avoir de commerce entr'elles ; l'une est douce, heureuse, égale, tranquille ; l'autre toujours inquiète & inégale, passe sans cesse de l'agitation au dégoût, & du dégoût au repentir : l'une est ferme, élevée, invincible & infatigable ; l'autre foible, rempante, & toujours esclave. La vertu habite dans les Temples, préside dans le Barreau, & marche en plein jour. La Volupté n'ose approcher des lieux où l'on révere son Ennemie ; elle se masque toujours en public, & ne se dévoile que dans les tenebres. Enfin, Alcibiade, de tous les poisons, c'est le plus dangereux pour l'homme. Cependant le peuple aveugle appelle heureux ceux qu'elle tient sous son empire. Peut-être êtes-vous prevenu comme le peuple. Suspendez votre jugement. Visitez ensemble le Temple doré de l'éternelle Verité. Je m'assure que loin d'envier la félicité de ce séjour, vous aurez pitié de ces insensés que la Volupté y tient enchantés.

Je vous avoue, grand Periclès, que sans Socrate je me serois égaré comme eux. Eh ! qui n'auroit pas été charmé de ce que je voyois, & quel cœur est capable de résister à tout ce qui m'étoit offert ! Je trouvois de la douceur à me rendre, & ja-

mais il ne m'a tant coûté que de renoncer aux apparences d'une si grande félicité.

Nous nous retirions, quand nous trouvâmes une troupe de jeunes filles qui me faisoient signe de les aller joindre: elles me montroient un lieu écarté. Un penchant secret, & presque invincible m'entraînoit de leur côté; mais je le surmontai encore, & pour mon excuse je leur montrai du bout du doigt Socrate, qui me forçoit de le suivre: elles comprirent ma contrainte par mes gestes, & je connus par le mouvement de leurs levres, qu'elles vomissoient des injures contre Socrate.

Après avoir marché assez longtems, nous nous trouvâmes enfin à cet endroit dont la pente m'avoit paru si douce en entrant: elle me sembla aussi rude à monter, qu'elle avoit été facile à descendre. Je rampois pour surmonter la difficulté, & à tout moment Socrate me relevoit de mes chutes. Je vois bien, me disoit-il, que ce n'est qu'avec regret que vous abandonnez ce lieu: votre ame se laisse séduire; mais courage, Alcibiade! que les peines ne vous étonnent point. Suivez-moi, rappelez votre constance, & la sagesse vous récompensera bien-tôt de tous vos travaux.

Je ramassai toute ma vertu, & j'arrivai enfin à la porte où étoit cette belle femme qui m'avoit offert à boire en entrant.

24 LE MERCURE

Son visage changea à notre vûë, elle releva ses sourcils, & me menaçant de la main, elle me fit cè terrible adieu :

Il faut que tu te fuyes toi-même, Alcibiade, si tu veux m'éviter. Ces tendres amours que tu méprises, & qui auroient employé tous leurs charmes pour te plaire, te feront un jour éprouver toute leur rigueur. Ton insensibilité ne m'allarme point ; je te verrai bientôt revenir à moi ; ta fuite n'est qu'un effet de ta jeunesse encore timide & peu sensible. Je te laisse, sans crainte que tu m'échappes. Va, tous tes efforts seront inutiles : je te ferai, malgré toi, passer dans mes fers.



MEMOIRE



M E M O I R E

Où il est question de la Peinture des Turcs & des Persans, de la façon dont les Turcs meublent leurs appartemens ; & principalement de la richesse des appartemens du Sérail du grand-Seigneur : Par Monsieur Bourgtignon d'Anville, Geographe du Roi.

Les Turcs n'ont peint ni Mahomet ni leurs Empereurs. Le profond respect qu'ils leur portent, ne les a pas dispensés de l'exacte observance d'un de leurs préceptes, qui défend la représentation des choses animées. Je ne suis pas en état de citer ici à ce sujet, ni l'Alcoran, ni quelques-uns de ses Commentaires. Il me suffira de remarquer, que cête Loy est une de celles que l'Alcoran a emprunté du Judaïsme. Moïse l'a écrite en plusieurs endroits : au vingtième chapitre de l'Exode, verset quatrième ; *Non facies tibi sculptile, neque omnem similitudinem, quæ est in celo desuper, & quæ in terrâ deorsum, nec eorum quæ sunt in aquis,*

C

sunt terrâ : au vingt-sixième chapitre du Levitique, premier verset; *Non facietis vobis idolum & sculptile, nec titulos erigatis, nec insignem lapidem ponetis in terrâ vestrâ, ut adoretis eum* : & au cinquième chapitre du Deutéronome, verset huitième; *Non facies tibi sculptile, nec similitudinem omnium, quæ sunt in cælo desuper, & quæ in terrâ deorsum, & quæ versantur in aquis sub terrâ.*

En conséquence de ce commandement, les Turcs disent, qu'il n'appartient qu'à Dieu de faire des figures, puisqu'il leur donne l'ame, & qu'il y a de l'impiété à vouloir l'imiter dans la composition des figures. Theyenot ajoute, (a) qu'ils pensent, que ces figures viendront au jour du Jugement demander leur ame à celui qui les aura faites. J'ai lû ailleurs, (b) qu'ils trouvent quelque chose de fatal dans les images, & qu'ils estiment que figurer l'image d'un homme pendant sa vie, c'est vouloir avancer sa mort. Ils nous croient même Idolâtres, parce qu'ils en rencontrent dans nos Eglises & dans nos maisons,

Il ne faut pas s'étonner après cela, s'ils ont mutilé les statues, s'ils ont gâté les peintures en tous les lieux de leur domi-

(a) Voyage au Levant; chap. 39, p. 98.

(b) Etat présent de la Turquie, par Michel Febvre; chap. 1, art. 15, p. 198.

nation. J'auray occasion d'en rapporter ici plusieurs exemples. De là vient, qu'ils n'ont ni Peintres ni Sculpteurs; ils ne savent (a) que dessigner sur les murailles d'une chambre quelque fleurs ou quelque feuil- lages, & tracer sur les portes & sur les fenêtres certains linéamens grossiers, & quelque morelques. La plûpart même des femmes qui brodent, (b) ne font les fleurs que d'une seule couleur, sans y observer ni les ombres ni les nuances. Il est vrai, (c) que quelques Chrétiens se mêlent de copier des images: mais, ils réussissent mal dans leurs tableaux, & la plûpart de ceux de leurs Eglises sont venus de notre Europe.

Les Persans, sectateurs d'Ali, & moins scrupuleux en tout que les Turcs, peignent des visages & des figures. Chardin (d) a parlé avec circonstance de leur peinture. Elle n'est pas assés parfaite, pour qu'on puisse les excuser d'avoir enfreint la Loi, qui leur en interdit l'usage. Leurs figures, même celles des animaux, sont mal dessinées, parce-qu'ils ne savent pas le faire d'après nature; & leurs représentations sont aussi fales, que défectueuses du côté

(a) page 197.

(b) page 205.

(c) page 198.

(d) Voyage en Perse; tom. II, p. 204, & 205.

de l'art. Leurs portraits ne sont que de profil ou de trois quarts, n'entendant point la distribution des ombres, pour former un visage en plein. Mais en échange, ils excellent dans les moresques, & à la fleur, qu'ils ne peignent presque point à l'huile, mais en miniature. Ils travaillent sur du vélin qui est admirable; c'est un carton plus mince qu'aucun des nôtres, dur, ferme, sec & licé: leur pinceau est délicat, leurs couleurs vives & long-tems éclatantes, ce qui est un effet de la secheresse de l'air du pays. La Perspective y seroit moins ignorée, s'ils étudioient ceux d'entr'eux qui en ont écrit. Chardin dit en avoir lû un Traité en Persan, extrait d'un Auteur Arabe, nommé *Ebn-Husseïn*. Quant à la Sculpture, ils n'ont plus ni Statuaires ni Fondeurs, quoi qu'on puisse présumer, à la vûe des anciens monumens qu'on retrouve en Perse, qu'ils ont été excellens Sculpteurs, & peut-être les premiers habiles.

Au reste, la Religion n'est pas la seule chose, qui s'oppose au progrès de la Peinture dans l'Orient. La molesse Asiatique est contraire à l'étude & à l'application, qu'exige la perfection des Sciences & des Arts: elle ne permet à ces Peuples, qu'autant de soin qu'il en faut, pour aquerir les choses communes, & dont l'home ne peut se passer,

Suivant ce principe, ils n'ont presque point égard à l'ornement dans la construction de leurs maisons, & dans les meubles de leurs appartemens. Thevenot (*) nous représente les Sérails ou Hôtels des Grands à Constantinople, environnez de hautes murailles, come des Monasteres. Les Turcs premièrement veulent en cacher l'intérieur, & secondement ils craignent que la magnificence au dehors ne donât de la jalousie au grand-Seigneur. Leurs chambres ne sont pas fort éclairées : ils n'y pratiquent que peu de fenêtres, encore n'ouvrent-ils que sur le derrière de leurs maisons, dans l'envie que chacun a de dérober ses femmes à la vûe des autres homes. Les plus riches plafonds sont peints en or & en azur : les planchers couverts de tapis. Les murailles ne sont le plus souvent que bien blanches, & sans ornemens : elles sont quelque fois revêtuës de careaux de porcelaine ; ils y peignent aussi des fleurs, & y écrivent en or avec les caracteres Arabes, des Sentences, titées de l'Alcoran, ou de leurs plus-fameux Docteurs. Toutes les sales & toutes les chambres ont une façon d'estradé, élevée d'un pied au plus, revêtuë d'un tapis plus riche que celui du plancher. contre le mur, il y a des coussins ou careaux de belles étoffes.

(*) chap. 19, p. 48.

brodées, qui regnent en toute la longueur de l'estrade, & qui vont jusqu'à hauteur de ceinture. On ne trouvera en outre chez eux, ni chaises, ni table, ni guéridons, ni tapisseries, ni miroirs; en un mot, rien de ce que nous employons à la commodité & à la décoration de nos appartemens. Il y entre encore moins d'art, s'il est possible, dans la façon de leurs jardins: (a) les arbres fruitiers & autres y sont plantés sans ordre, & comme dans une forêt.

Je vais maintenant parler de la magnificence des appartemens du Sérail du grand-Seigneur.

L'enclos du Sérail forme un triangle, dont l'un des côtés est apuié de la tête & touche la Ville; les deux autres sont batus de la mer, & du canal profond d'une riviere qui s'y jette. Ce triangle est inégal, & si on le divise en huit parties, le côté de la tête en emporte trois, les cinq autres sont pour ce qui est maritime. Son circuit est d'environ trois mille d'Italie, ou d'une de nos grandes lieues. Ce terrain est celui de l'ancienne Bizance, & d'*Acropolis* ou Ville-dé-la-pointe. Il est encore habité d'assés de monde, pour composer une Ville; & pour la rendre ensuite nombreuse & peuplée.

(a) Etat présent de la Turquie, par Michel Febyre; chap. 1, art. 16., p. 206.

Le Sérail est fermé de hautes & fortes murailles, flanquées le long de la mer de tours carées, dans une assez grande distance les unes des autres, & vers la Ville, de tours rondes, qui sont plus voisines. Il s'en faut beaucoup que les Bâtimens contenus dans cette enceinte, soient comparables aux Maisons Royales de nos Souverains. On n'a consulté en les élevant aucun ordre d'architecture régulière; on n'a observé ni simétrie, ni proposition: ce sont quantité de corps de logis inégaux, isolés en forme de pavillons, & élevés la plupart sur de grandes arcades. La plus belle façade de ce Palais, c'est-à-dire ce qui se voit de Galata, a été dessinée, & parfaitement bien gravée: cette figure est une de celles, qui sont insérées dans le Voyage de Constantinople de Grelot. On y trouve aussi un dessein de la grande Porte du Sérail: (*) cète porte est un gros pavillon caré, percé de quelques fenêtres, & qui ne ressemble pas mal à l'entrée de quelque vieux Monastere éloigné des Villes.

Mais, si les bâtimens du Sérail ne sont pas fort recommandables par eux-mêmes, il faut avoier que leur situation est peut-être la plus belle de l'Univers. Ils regardent le Soleil levant, & ils occupent un

(*) p. 94.

lieu élevé, nommé autrefois le Tertre de Saint Démitre, dont la pente, qui va jusqu'à la mer, est plantée de jardins. On y découvre, à main droite, la mer de Marmara & ses Isles, & à main gauche, tout Galata & Pera, bâtis sur des colines. On a devant soi le Port de Constantinople, qui est un des plus beaux du monde, le Bosphore, & le païsage de l'Asie au-tour de Scutaret & de Calcédoine.

Ce que je viens de dire est emprunté d'un grand nombre de Voyages, parce que l'exterieur du Sérail est exposé à la vûe de tout le monde. Il s'agit présentement de ce qu'il peut y avoir de magnifique dans l'interieur, que personne ne penetre. C'est pour cela, que ce qui suit ne sera pas composé de faits dispersés : je les tiens presque tous du même lieu. La raison est, qu'entre les Voyageurs de notre Europe, qui ont parlé du Sérail, un seul nous en a dit plus qu'il n'en a vû.

Tavernier dédia au feu Roi, & publia l'an 1675. une Relation de l'interieur du Sérail. Il y déclare d'abord tenir la meilleure partie de ce qui y est écrit, de deux homes intelligens, qui avoient occupé long-tems de beaux emplois dans le Sérail. L'un étoit Sicilien, élevé à la charge de *Chasnadar-Bachi*, ou Chef-du-Tré-

for, qui après cinquante-cinq ans de service dans le Sérail, fut pour une légère faute, relegué auprès de Burse, d'où il se sauva dans les Indes. L'autre, né à Paris, nommé de Viéne, & l'un des Pages du Trésor, fut aussi chassé, pour avoir entretenu une correspondance avec le Sicilien disgracié, après avoir demeuré quinze ans dans le Sérail. Tavernier dit les avoir tenu long-tems auprès de lui, l'un à Ispham, & l'autre aux Indes, & que leurs mémoires se sont trouvés conformes.

La description de ce Voyageur est suivie: il n'y a rien omis de ce qui étoit parvenu à sa conoissance. Je n'admétrai ici que ce qu'il a écrit de la richesse des appartemens du Sérail.

Il conoissoit par lui-même tout ce qu'un étranger peut conoître du Sérail, c'est à dire, qu'il étoit arrivé jusqu'à la troisième Cour, ayant suivi M. de Marcheville Ambassadeur de France, à l'Audience du grand-Seigneur. (a) Il dit que ce qu'il en a vû n'a rien de fort magnifique: qu'on a employé à la verité le marbre & le porphyre; mais, que ces appartemens sont confus, que tout y est irrégulier, que la plupart ne reçoivent que peu de jour: que tout leur ornement consiste en tapis assés riches, en careaux de brocard d'or & d'azur.

(a) chap. 1, p. 60.

gent, dont quelques-uns sont relevés d'une broderie de perles. Ainsi, on peut présumer, qu'ils n'ont, ni la richesse, ni l'air riant des Palais de France & d'Italie, & qu'ils n'offrent point de quoi amuser longtemps la vûe d'un curieux.

(b) La seconde Cour du Sérail ressemble à un Cloître, parce-que des quatre côtés regnent des portiques, soutenus par des colonnes de marbre. Les Janissaires sont rangés le long de ces portiques, lors-que pour l'Audiance de quelque Ambassadeur, ils doivent paroître lestes & bien armez.

(c) La Sale du *Divan* appartient à cete Cour, sur la gauche. Elle est basse, couverte de plomb, & lambrissée au dedans avec quelques dorures, dont elle reçoit peu d'ornement. Le bas est couvert d'un grand tapis, & il y a des bancs pour les Officiers; qui composent le Conseil.

(d) Je passe à la troisième Cour. Elle n'a pas la regularité de la seconde, & les bâtimens qu'elle enferme font voir, qu'on a négligé l'ordre dans leur disposition. (e) A la porte de cete Cour, on a en face un petit appartement isolé. C'est là qu'est la Sale d'Audiance, & c'est ici que je dois témoigner mon regret de n'avoir pas vû le

(b) chap. 3, p. 74.

(c) chap. 4, p. 84.

(d) chap. 6, p. 108. (e) p. 109.

Tableau, que M. Desaleurs a fait voir au ROI. Voici ce que j'ai trouvé pour décrire cette Sale.

A l'entrée de l'apartement, & de chaque côté, sort de la muraille une fontaine, dont l'eau est reçue dans un bassin. La Sale est ouverte de toutes parts : c'est une assés belle voûte sur des piliers de marbre. Le milieu est occupé par un bassin, qui reçoit un jet-d'eau ; & dans le fond est posé le Trône du grand-Seigneur. Ricaut, Anglois, Secrétaire du Comte de Winchel-sei, Ambassadeur d'Angleterre à la Porte, dit : (e) que vers l'entrée, il pend au plafond une boule d'or, ornée de pierres précieuses, & environée de chaînes de perles : que le plancher est couvert de riches tapis de veloux eramoisi, brodé d'or & de semences de perles : que le Trône, peu élevé de tête, est ombragé d'un dais richement doré, d'où pendent des boules, qui paroissent d'or, & soutenu de quatre colonnes revêtues de lames d'or. Selon Tavernier (f), ce Trône est une maniere d'autel, & n'est dans la Sale que les jours d'Audiance, & lorsqu'un Kam de la petite Tartarie nouvellement élu, vient prendre l'investiture de son Royaume, & prêter le serment acoutumé. Le derrière du Trône

(e) Liv. 1, chap. 19.

(f) p. 109.

touche un mur d'appui, qui ne le surpasse que d'un demi pied, & qui retient les coussins posés derrière le grand-Seigneur. (g) La couverture de ce Trône touche la tête par-devant, à droite & à gauche. Elle est plus ou moins riche suivant la considération que le grand-Seigneur a pour le Souverain dont il reçoit l'Ambassade, & il mesure alors sa magnificence à celle du Prince qu'il veut honorer. Il y a huit couvertures réservées pour cet usage dans le Trésor du Sérail. La plus riche est d'un veloux noir, en broderie de grosses perles longues ou en boutons : une autre, de veloux blanc, est relevée de broderie de rubis & d'émeraudes, la plupart dans des charbons : la troisième est un veloux violet-foncé, brodé de turquoises & de perles : les trois qui suivent, sont pareillement en veloux de diverses couleurs, mais brodées seulement en or ; & les deux dernières sont de brocard d'or.

Ce qui suit du Sérail, n'est plus de ce qui peut être connu de nos Européens, & je n'aurai plus égard à la situation réciproque des appartemens.

(b) Dans le quartier des Bains, il y a deux Sales, dont l'ornement est remarquable. Le pavé de l'une est de marbre blanc

(g) p. 110.

(b) chap. 7, p. 123.

& noir : les murailles sont incrustées de careaux blancs & bleus ; dans chacun est une fleur en relief, peinte au naturel, & semblable à un ouvrage d'émail ; de petites lames d'or cachent les jointures des careaux : la voûte est percée, pour éclairer le lieu, de plusieurs trous ronds, qui ont leurs vitres de glaces de Venise faites en cloche, afin de cacher ce qui se passe dans le Bain, à ceux, que la curiosité pourroit conduire sur la voûte. (i) Le bas de l'autre Sale est une marqueterie de petites pierres, posées de façon, que le pied, qui est mouillé au sortir du Bain, n'y peut glisser : elle est revêtue de careaux, chargés de fleurs en-relief, couvertes d'or & d'azur.

Je n'ométerai point une autre Sale (1), qui joint la porte du *Hax-oda* ou de la Chambre des quarante *Ich-oglans* ou Pages du grand-Seigneur, Elle est carelée de marbre blanc & noir : le haut est un dôme, ouvert de quelques fenêtres, pour y recevoir le jour : une peinture assez simple fait tout l'ornement de ses murailles. Dans le milieu, sort d'un bassin de marbre de diverses couleurs, un jet d'eau, qui s'élève à la hauteur de quatre ou cinq pieds, & qui est reçue dans un second bassin fait en coquille, d'où elle retombe enfin dans un troisième plus grand que les autres.

(i) p. 126. (1) chap. 15, p. 209.

Le Sérail contient plusieurs Galeries. (m) Celle, que l'on passe pour aller au Trésor, a trente pas de longueur sur neuf à dix de largeur. On peut juger qu'elle a été ouverte des deux côtés, l'étant encore sur la cour. Elle est soutenue par six gros piliers de quinze pieds de hauteur. Ils sont tous de marbres de diverses couleurs; l'un est d'un beau verd, & les Turcs en font grand cas. On marche dans cete Galerie sur de grands careaux de marbre; & le plat-fond, décoré de peintures à la Mosaique, & qui representent divers personages, est un monument des Empereurs Grecs. Mais, les Turcs, par principe de Religion, n'ont pû s'empêcher d'effacer les têtes de ces figures.

(n) L'appartement des Pages de la Fauconerie est suivi d'une longue Galerie, qui n'est ouverte que d'un côté, & qui va en montant. Elle est portée sur dix piliers de marbre de diverses couleurs, & carelée de même: le plat-fond est peint de quelque fleurs assés simplement.

Mais, la Galerie vis-à-vis du *Hax-oda* est d'une structure singuliere. (o) Ceux qui y passent ne se voyent pas à six pas l'un de l'autre, parce qu'elle serpente. On l'a ou-

(m) chap. 3, p. 129.

(n) chap. 14, p. 201.

(o) chap. 15, p. 206.

verte de toutes parts, & soutenue dans une assés grande longueur de colonés de marbre blanc. (p) On n'y marche que sur de riches tapis. Il ne s'y voit aucune peinture, & les murailles n'ont d'autre ornement que la blancheur du marbre, dont elles sont revétues: (q) on a seulement suspendu en plusieurs endroits, des Inscriptions en caracteres Arabes, tirées des livres qui contiennent la Loi, & que l'on a enchassées dans des bordures dorées.

Je passe à la description de quelque apartemens qu'occupent plusieurs Officiers qui aprochent de fort près la personne du grand-Seigneur.

(a) Les deux chambres que tient le *Dogangi-Batbi* ou grand-Fauconier, ont quelque chose d'assés magnifique, & sont aussi richement meublées qu'aucune autre du Sérail. La première est la plus petite, & sert d'anti-chambre: son plancher est de marbre blanc & noir; son plafond est semé de fleurs peintes & dorées. Mais, celui de la seconde chambre le sur-passe: ce sont de grandes fleurs de relief, chacune dans son caré, & toutes couvertes d'or. La muraille est revétue d'un bel ouvrage de menuiserie, où l'or

(p) p. 207.

(q) p. 208.

(a) chap. 14, p. 198.

n'a point aussi été épargné. Des croisées ouvertes de part & d'autre rendent ce lieu parfaitement éclairé. Les careaux de marbre blanc & noir, dont est le plancher, sont cachés par un tapis de soye, sur lequel au-tour de la chambre sont rangés plusieurs matelas, larges de deux à trois pieds, & de quatre pouces d'épaisseur. Les uns sont couverts de veloux ou de satin de diverses couleurs, les autres de brocard d'or, & chacun est accompagné de son coussin de même étoffe, long de trois à quatre pieds, & de deux ou environ de hauteur.

(a) Une partie de la chambre du *Seligdar-Aga* ou Porte-épée, est couverte de tapis : l'autre est une estrade, relevée de trois pieds, où l'on monte par autant de degrés de marbre blanc, en la longueur de quatre pieds, le reste étant fermé d'une balustrade : sur l'estrade sont (b) de riches tapis de soye, & tout-autour, tant du côté du mur, que de la balustrade, il y a de riches coussins en brocard d'or & d'argent : les murailles sont dorées, & dans de justes espaces on y a peint plusieurs pots de fleurs. Le *Seligdar-Aga* s'assied au coin de l'estrade, qui est à la droite, & au-dessus de sa

(a) p. 201.

(b) p. 202.

restent pendent les Epées, qui servent au grand-Seigneur, & qu'il porte après sa Hautesse, quand Elle sort du Sérail.

(a) Le logement du *Chokadar-Aga* ou Porte-manteau, & celui du *Riquabdar-Aga* ou Officier-de-l'Etrier, sont fort obscurs, parce-qu'on n'a pû pratiquer qu'une fenêtre dans chacun. Mais d'ailleurs, ils sont assés bien meublés, à la mode du Pays : (b) on n'y marche que sur des tapis de soye, les careaux de brocard d'or & en broderie n'y manquent pas, & les murailles incrustées de marbre blanc, ofrent de plus à la vûe des pots de fleurs en plate-peinture, où l'or & l'azur ont été apliqués.

Me voici parvenu à ce que je dois dire de l'Apartment du grand-Seigneur.

(c) Une assés-belle façade de trois portes de porphire y donne entrée par celle du milieu. (d) Ce quartier comence par une Sale assés-grande, & la beauté du de-dans répond à celle du de-hors. C'est une incrustation de marbre de diverses couleurs, & le bas est couvert de grands tapis de laine, venus de Perse, plus riches & plus estimés que les tapis de soye.

(a) chap. 15, page 217.

(b) p. 218.

(c) p. 217.

(d) p. 218.

Au-tour de la sale, en la largeur de cinq pieds, sont étendus des couvertures de soye à fond blanc, piquées & en broderie, & sur les couvertures de riches coussins, de quatre pieds de longueur, & de deux à trois de largeur.

(a) La Chambre que le grand-Seigneur habite quelque-fois en hyver; est une des plus belles du Sérail. Sa voute est une confusion de petites voutes en triangle, distinguées par deux filers d'or, qu'une raye verte partage dans le milieu, & de chaque angle il sort un cul de lampe doré. Quoique les murailles soient revêtues de marbre blanc, un bel ouvrage de menuiserie regne tout-au-tour, jusqu'à hauteur de ceinture. De riches tapis couvrent sur le plancher de grands careaux de marbre de diverses couleurs; & de plusieurs coussins, qui bordent les murailles, les uns sont en broderie de perlés & de piérieres, & pour la parade seulement, les autres pour le service, sont de brocard d'or & d'argent ou autres riches étofes. À un des coins de la chambre, il y a un petit lit de camp, haut de deux pieds, tout en broderie, couverture, coussins & matelas; & cête broderie est toute de perles, de rubis & d'émeraudes. (b) Il est vrai que

(a) p. 210.

(b) p. 211.

quand le grand-Seigneur veut reposer sur ce lit, on le garnit d'une couverture & de coussins de veloux ou de satin piqué. (a) Vers le pied du lit, on a pratiqué dans le mur une espece de niche, où est placé un petit coffre d'ébene d'un demi-pied en caré, le-quel contient le Cachet de Mahomet, en chassé dans un crystal, avec une bordure d'ivoire, le tout ensemble ayant quatre pouces de longueur & trois de largeur. (b) Auprès, il y a un autre coffre de moyenne grandeur, couvert d'un tapis de veloux verd, orné d'une frange d'or & d'argent, où se conserve la *Hirka* de Mahomet. C'est une robe à grandes manches de camelou blanc de poil de chevre, que les Turcs respectent aussi come une grande relique.

(c) L'appartement le plus ordinaire au grand-Seigneur, est précédé d'une espece de Galerie, d'environ cinquante pas de longueur, sur douze pieds de largeur. Le pavé est de marbre blanc & noir. Elle va aboutir à un grand bâtiment, où le marbre seul est employé; & l'on a en vûe une porte de moyenne grandeur, dont le dessein est une maniere de voûte plate. Et la voûte & la porte ont pour ornement des fleurs.

(a) p. 211.

(b) p. 213.

(c) p. 221.

en relief, & entre ces fleurs des dévisees taillées dans le marbre, le tour curieusement doré. (a) De cete porte, après avoir fait cinq ou six pas, on vient à une autre, qui ne lui cède point en beauté, & qui est celle de la Chambre du grand-Seigneur. Sa vouëte est semblable à celle de la Chambre d'hyver, à cela près, que les culs de lampe sont dans celle-ci autant de grosses boules de cristal de roche, taillé à facètes, avec quelque piéres de diverses couleurs, dont le mélange doit produire un bel effet. Cete Chambre est grande, & come on a voulu en faire un sejour d'été, elle est percée de trois côtés, & de grandes fenêtrés y fournissent un fort-grand jour. Les tapis y sont les plus riches, & il en est de même des matelas, des couvertures & des coussins, ce meuble étant rehaussé d'une broderie de perles. Pour ce qui est du coucher, le grand-Seigneur suit en cela la coutume du pays, ou plutôt celle de tout l'Orient. On ne dresse point de bois de lit; mais, sur le soir, les Pages étendent trois matelas l'un sur l'autre, (b) & attachent au-dessus un riche pavillon de toile d'or, brodée de perles. A main droite en entrant, une armoire pratiquée dans le mur, enferme le *Bajarak* ou Eten-

(a) p. 222.

(b) p. 223.

dart de Mahomet, qui a pour devise, *Nasrum min Allah*, l'aide est de Dieu.

(a) Le *Revan-Kouchki* est un Bel-védér, que Sultan Amurath fit construire à son retour de la guêre de Perse. Ce cabinet est posé sur une roche escarpée. C'est une voûte portée par des piliers, & les murailles, qui ne monterent que jusqu'à hauteur d'appui, sont de marbre blanc, sur le-quel on a gravé en or des vers Arabes. Les jalousies qui regnent au-tour, empêchent que l'on ne soit vû de de-hors, & laissent libre à ceux du de-dans le plus bel aspect du monde, qui est celui dont le Sérail jouit.

C'est ici qu'il faut parler du *Kiosc*, que Sultan Soliman fit bâtir sur le bord de la mer, & hors de l'enclos du Sérail, vis-à-vis Galata. Grelot (b) a écrit du Salon de ce petit bâtiment détaché, come d'un lieu, que le marbre, les colones, les jets-d'eau, les tapis précieux, les galeries & la vue rendent charmant.

On n'attend pas, qu'il puisse être ici question de la partie du Sérail, qui est habitée que par les dames & par les Eunuques noirs. Ainsi, il est tems que je raporte, ce que Tavernier nous a appris des Jardins, que tous les Voyageurs mêtent fort au-dessous de nos Jardins de France & d'Italie.

(a). p. 219. (b). p. 87

Si j'avois suivi la situation des appartemens, j'aurois rencontré dans le quartier du grand-Seigneur (a) plusieurs petits Jardins à fleurs, qui n'ont rien de remarquable. Le grand Jardin environne le Sérail presque entierement. C'est pour son entretien que le *Bostangi-Bashi* comande à deux mille Jardiniers. Cependant il n'est composé que de grandes allées, plantées de cyprès, de lauriers, & d'autres arbres toujours verts, qui peuvent dérober à la vue les Sultanes, qui s'y promènent. Ces allées sont négligées: on y laisse croître les broçailles par tout, si ce n'est dans les endroits, où le grand-Seigneur doit se promener. Les espaces entre ces allées sont autant de potagers, qui rendent d'assez bons fruits, des fraises & des framboises en abondance, des melons, (b) & principalement des concombres, dont les Lévantiens font leurs délices.

(c) Ces Jardins sont ornés de quelque Fontaines, dont les bassins sont de marbre de diverses couleurs. Leurs eaux ne jouent que pour le grand-Seigneur, qui en donne le divertissement aux Sultanes de sa compagnie, & pour qu'il y soit comodément, chaque fontaine a un petit échafaut, que l'on couvre de tapis & de careaux.

(a) chap. 19, p. 263.

(b) p. 264. (c) p. 267.

(a) Au milieu de la grande Alée, qui va du Sérail à la Porte de la mer, vis-à-vis Scutaret, s'éleve sur un pied d'estal caré, & que quatre homes ne pouroient embrasser, une colone assés semblable à celle de Trajan, qui est à Rome; car, elle est chargée de figures: mais, les Turcs en ont brisé les têtes; on peut même juger à quelque vestiges, qu'ils ont brisé une statue élevée autre fois sur cête colone.

Je finis cête Description par celle du Trésor du grand-Seigneur. Les richesses de ce Trésor fournissent à la pompe des actions publiques & solennelles, au payement des Soldats, & généralement à tous les besoins de l'Empire & du Sérail. Il est naturel que Tavernier en ait été instruit avec détail, par deux homes, dont l'un avoit été Intendant, & l'autre Page du Trésor.

Ce Trésor (b) ocupe quatre chambres, & même cinq. La première contient une grande quantité de flèches, d'arbalètes, de mousquets, (c) de fusils, de sabres, & d'autres pareilles armes, qui sont tout autant de chef-d'œuvres, dont on a fait présent aux Sultans. Ces armes sont ou pendues au plancher, ou attachées contre la muraille, mais en très-mauvais état,

(a) p. 266.

(b) chap. 8, p. 140. (c) p. 131.

48 LE MERCURE

parce-qu'on présente tous les jours au grand-Seigneur de nouvelles armes, qui lui font oublier les vieilles ; outre que les-Turs ne font guères état des curiosités, que dans le moment qu'elles leur viennent.

La seconde chambre est mieux entretenue que la première. Elle est remplie de grands cofres. Dans les six cofres només *Ambar*, qui ont chacun douze pieds de longueur, sur six de largeur & de hauteur, sont renfermés toutes sortes d'habits servant au grand-Seigneur, des vestes, de riches fourures, des turbans magnifiques, & des coussins en broderie de perles. (*) Dans huit autres cofres, longs de huit pieds, & larges de quatre, on tient les pièces d'écarlate, les draps fins, les veloux, les brocards d'or & d'argent, les couvertures de lit en broderie, & autres richesses de cete nature. Plus, les brides & les selles de cheval, couvertes de piérieres, reposent sur des bias, qui sortent de la muraille.

La troisième chambre est fort grande. Elle contient d'abord un grand cofre, divisé en trois parties : celle du fond est destinée à térer les huit couvertures du Trône : celle du milieu renferme les houffes entières de broderies, & quelques-unes ornées de perles & de piérieres. Celle de

(*) p. 132.

dessus

dessus est occupée par les brides, poitrails, croupières & étriers; le tout enrichi de diamans, (a) de rubis, d'émeraudes, de perles, & principalement de turquoises bien appliquées. Il y a dans ce lieu un grand nombre d'autres cofres, les uns pour des épées & des sabres garnis de piérieres, les autres pour contenir (b) des horloges & montres, ouvrage d'Allemagne, des coûteaux & écritaires à la Turquie, ornés de piéres précieuses. D'autres cofres (c) sont remplis d'aromates & de drogues, d'ambre gris, de musc, de sandal, de bois d'aloés, valant jusqu'à mille écus la livre, de piéres de bezoard, (d) & d'un certain mastic, qui rend l'haleine bone & les dents nêtes. On y garde aussi des bougies, (e) longues de deux pieds & plus; chacune revient à près de cent écus; elles sont d'une composition grisâtre, semblable à la cire, & venue d'Ethiopie. C'est aussi dans cete chambre (f) qu'est renfermée une grande quantité de vaisselle d'or & d'argent, qui ne sert jamais: car, la vaisselle d'usage ordinaire est dans le *Kilar* ou

(a) Page 133.

(b) Page 137.

(c) Page 137.

(d) Page 135.

(e) Page 137.

(f) Page 136.

E

LE MERCURE

Fechanfonerie. Mais ce qui se trouve ici de plus curieux est tenu dans un coffre, (a) d'un pied & demi ou environ en caré: revêtu d'un premier coffre qui est de fer, c'est une espece d'écrain ou baguier d'orfèvre, où sont rangées des bagues de grand prix, des diamans, des rubis, des émeraudes, grand nombre de belles topases, & quatre yeux-de-chat, dont on ne peut assez estimer la beauté. Ce premier fond levé découvre de petites layères, remplies de divers joyaux, de roses de diamans, de roses de rubis & d'émeraudes, de pendans d'oreilles, de tours & de chaînes, de perles & de brasselets. Il y a séparément une casséte, où sont les *Sergonges* ou porte-aigrettes du grand-Seigneur, faits come de petits manches, & en façon de tulipes, couverts des plus belles piéres, les uns plus grands, & les autres plus petits, pour servir à la Ville ou à la Campagne, jusqu'au nombre de plus de cent cinquante. (b) Contre le mur, couvert d'une étoffe écarlate, sont plusieurs armes à la Turquie, belles & bien entretenüs, des arcs, des flêches, des rondaches, & des marteaux d'armes. (c) Le milieu de la même chambre est occupé par un échafaut de neuf à dix pieds

(a) Page 138.

(b) Page 137.

(c) Page 142.

La carcé, couvert entièrement d'une tapisserie d'or & de soye, sur laquelle est représenté en relief l'Empereur Charles quint, assis sur un Trône, tenant d'une main un monde, & de l'autre une épée, environné des Grands de l'Empire, qui lui font hommage : au bas est une inscription de quelque vers en caractères Gothiques. (a) Sur l'échafaut sont quantité de livres Latins, François, Italiens, Allemands, Anglois, & en d'autres langues de notre Europe : il y en a pour la navigation, qui sont accompagnés de deux Globes, celeste & téréstre, & de quelque Cartes-Geographiques, dessignées sur des vélins ; ce qui donne lieu de croire, que le tout a été pris sur mer par un Corsaire Turc, qui en a fait présent au grand-Seigneur. Mais, la poussiere à tout gâté.

La quatrième chambre ne reçoit de jour que par une petite lucarne, garnie de trois fortes grilles. Elle est pleine de coffres de deux (b) pieds de longueur, larges & hauts à proportion, renforcés de bandes de fer, & fermés chacun de deux cadenas. Le nombre de ces coffres n'est pas toujours le même, par ce que l'argent va & vient dans cete chambre.

(a) Page 143.

(b) Page 145.

LE. MERCURE
& qu'on les en tire selon le besoin , pour
le paiement des Janissaires & autres dé-
penses.

(c) C'est dans ce lieu reculé qu'est une
porte , garnie de lames & de bacs de
fer , qui ouvre le premier passage au ré-
duit , qui cache depuis long-tems le Tré-
sor-secret (d) ou l'épargne des Monarques
Otomans. Il n'y entre que de l'or , que
le grand-Seigneur lui-même y porte.

Le premier jour d' Avril , 1721.

(c) Chap. 9 , p. 148.

(d) Page 149.



DIALOGUE.

Mercuré , un Amour Volontaire.

L'AMOUR VOLONTAIRE.

 Eigneur Mercuré , j'ay des repro-
ches à vous faire au nom de no-
tre Republique ; vous avez mis
dans un de vos Journaux certaine *

Elegie où l'on nous peint avec de fort vi-
vaines couleurs.

* L'Elegie qui se trouve dans le Dialogue du
Mercuré de Février , & qui est contre les Amours
du tems.

Pardon, je n'ay pû m'en dispenser, & c'est un inconvénient du métier. J'aime à faire plaisir à tout le monde, & je ne prens parti pour personne, mais je suis Historien par état, je dois rapporter exactement ce qui se passe, soit au Parnasse, soit à Cithere, & je suis obligé de faire part au Public de tous les ouvrages qui peuvent l'interessier ou le réjouir : ainsi prenez vous-en à Apollon de qui je tiens la piece, & justifiez-vous par une Apologie, j'en instruirai ce même Public, & il vous jugera.

L'AMOUR VOLONTAIRE.

C'est à quoi nous avons déjà travaillé. Voilà une Lettre adressée au Dieu des Vers, elle nous servira de justification, & nous prétendons la faire afficher dans tous les Carrefours de Paphos. Vous pouvez la lire, & en grossir votre Recueil.

Mercuré lit.

LA REPUBLIQUE DE CITHERE,

à Apollon souverain du Parnasse.

Nous venons d'apprendre que notre ennemi s'étoit réfugié sur vos terres, où il a reçu tous les honneurs qu'il croit mériter. Nous n'en sommes point jaloux; il ne pouvoit choisir un azile plus convenable, & il est digne de votre amitié. Le Parnasse a été de tout tems le séjour des

54 LE MERCURE

mâlheureux, & la conformité qui se trouve entre vous doit naturellement vous unir. Il est le tyran des cœurs, & vous êtes le tyran des esprits : il a les roulements, & vous avez vos gênes. La tristesse vous fait l'un & l'autre, & vos états comme les siens, pour parodier un de vos favoris.

*Ne sont que de belles prisons
Pleines d'illustres misérables.*

A leur air sombre & rêveur on confond vos Sujets & les Esclaves, jusques-là que l'on prend souvent un Poète pour un Amant transi, & un Amant transi pour un Poète : l'Amour est ennemi des socierez, & vous êtes le fléau des Compagnies : Vous recherchez tous deux la solitude, & vous faites profession de Misantropie.

*L'insupportable Echo répand à vos accents,
Et vous apostrophés les vachers innocens ;*

*Les oiseaux sont témoins de votre extravagance,
Et vous mettez les bois dans votre confiance.*

• Nous n'avons garde de vous ressembler, & c'est assez pour notre apologie. On va voir que le contraste est parfait : Nous ne pouvons souffrir l'esprit de tyrannie, & Cithere est maintenant un país de liberté : on n'y parle plus de fers ni de chaînes dont notre rival chargeoit ses adorateurs :

• Mainard,

nous ne songeons qu'à rendre les hommes indépendans, & qu'à leur procurer des jours heureux.

*Ici notre Senat fait regner les plaisirs,
Les pleurs qu'on y répand sont des larmes de joye,
Ses Arrêts ont proscriit l'usage des soupirs,
Et banni de Paphos l'ennui qu'il vous renvoye.*

Nous n'avons retenu de la suite de l'Amour que les Jeux & les Ris qui languissoient dans sa Cour, & qui murmuroient contre lui : On n'entend plus personne se plaindre, & dire d'un ton pleureur :

*Troisasse, ennui, chagrin, langueur, mélancolie,
Troublerez-vous toujours le repos de ma vie ?*

C'est un cortège que nous lui avons laissé :
nos partisans chantent au contraire,

*Jeux badins, Volages Amours,
Amusez-nous toujours.*

Comme ils sont gais & contents, ils ont le tein vermeil, l'œil riant, & le visage épanouï.

Nous aimons le grand monde, & nous sommes liants & sociables.

*De converser nous cherchons le plaisir,
Et cherissons le libre dialogue ;
Nous savons peu seuls nous entretenir,
Et vous laissons l'ennuyeux monologue.*

En un mot nous ignorons l'art d'extravaguer sérieusement & de dessein prémé-

dité; on ne voit plus à Cithere de fous mélancoliques, nous nous livrons joyeusement à la folie, & nous nous écartons de la raison sans la perdre de vûë.

Après cela il n'est pas surprenant que vous ayés pris les interêts de notre ennemi; vous soutenés vos droits en deffendant les siens: vous êtes décredité comme lui, & nous sommes à la mode. La préférence que nous avons donnée aux bruns sur les blonds, peut aussi vous avoir déterminé à vous declarer contre nous. Nous avons vû la tendre Elegie où vous nous faites doucement notre procès; mais tous vos efforts sont inutiles, notre empire est trop bien établi, vous ne sçauriés le détruire. Nous avons pour nous tous les honnêtes gens, & il n'y a plus que des Misantropes qui osent suivre vos miserables drapéaux. Vos satires ne nous font point de peur, nous sommes en état d'y répondre, & nous avons nos Poètes aussi bien que vous. Comme le plaisir les anime, leurs productions seront peut-être plus agréables que celles de la plûpart de vos Eleves que le chagrin fait écrire, & ils pourront mettre les rieurs de notre côté.

*Vous donnés pour boisson à tous vos favoris
La froide liqueur d'Hipocrène,
Dont se ressentent leurs Ecrits;*

Et Comus rarement daigne échauffer leur vin ;

Mais un rimeur de nous chéri

De l'eau n'affronte point la glace,

Et n'a jamais d'autre Parnasse

Que les côtes de Silbéri.

Ses vers dont il accuche à table

A l'esprit du lecteur communiquent toujours

La chaleur agréable

De nectar secourable

Que lui versent les Amours.

Nous mêlons exprès notre Prose de Vers, pour vous montrer que nous sçaurons nous servir de votre art contre vous-même, & vous battre de vos propres armes. Nous citerons même quelquefois les Vers de vos propres disciples pour vous mieux confondre. Puisque vous nous avez attaqués, nous sommes résolus de nous deffendre, & nous allons nous justifier du mal que vous & l'Amour avez dit de nous, & le faire retomber sur l'un & sur l'autre.

Vous nous accusez d'abord d'inconstance & de libertinage, loin de nous deffendre de la première, nous prétendons nous en faire honneur ; elle peut seule rendre les Amans heureux. Leur cœur est né pour le changement ; on le gêne, on l'arrache à lui-même, en voulant le fixer. Il est de la nature du papillon, & ne doit, pour ainsi dire, que voltiger autour des objets

38 LE MERCURE

qui l'environnent. Dès qu'il s'attache trop fortement à quelqu'un en particulier, il tombe dans la langueur, & de la langueur dans la mélancolie.

*Jaloux de notre indépendance,
Imitons les zéphirs;
Laissons à l'inconstance
Promener nos desirs;
Craignons la longue jouissance,
Et n'effleurons que les plaisirs.*

Les Poètes eux-mêmes sont naturellement légers, & ne sont constans que par caprice, témoin l'Auteur de ces Vers que vous avés rapportés contre nous.

*Les pigeons & les tourterelles
Sçavent se plaire & se charmer,
Vit on un Ovide pour elle,
Qui fit jamais un art d'aimer &c?*

Le même a été long-tems de nos amis, aussi bien que du vin d'Ahi, & il a composé une Ode à l'honneur de l'Inconstance. En voici quatre vers qu'on peut opposer aux premiers avec d'autant plus de justesse, qu'il y entre aussi de la tourterelle.

*La plus tendre tourterelle
Change vingt fois en un an,
Et le coq le plus fidelle
De cent poules est l'amant.*

Vous me dirés sans doute que ce ne sont

pas là les meilleurs Vers qu'il ait faits, que la rime n'est pas riche, que l'épithète de fidelle ne convient pas au coq qui est le plus galant de tous les animaux, & que les poules ne sont pas supportables dans une Ode; mais vous êtes pointilleux, & nous revenons à notre sujet. C'est pour tourmenter les humains que l'amour leur a fait une loy inviolable d'être constants; il a trouvé jusqu'ici des dévots superstitieux qui se sont roidis contre les rigueurs, ou qui n'ont osé croire leurs dégoûts, & qui se sont fait un devoir impertinent de souffrir & de languir, mais à la fin nous leur avons decillé les yeux, la raison elle-même nous a prêté son flambeau dont nous les avons éclairés, & nous avons brisé le joug ridicule qu'ils adoroient. Notre Antagoniste a eu beau crier à la nouveauté, à l'herésie; on a reconnu qu'il étoit lui-même un Fanatique, dont la doctrine n'étoit pas moins pernicieuse qu'extravagante. Chacun s'est empressé d'abjurer la constance pour embrasser la galanterie. L'Amour aussi bien que la Poésie doit être un amusement agréable plutôt qu'un attachement sérieux; & s'il faut se picquer d'être fidèle, ce n'est qu'en amitié: c'est une passion douce & tranquille qui forme le lien de la société; on peut s'y livrer avec confiance. Loin de la mépriser, com-

LE MERCURE

me vous faites vous & notre frere, nous sommes ses partisans, & nous donnons ce quatrain pour maxime.

Qui veut sans esclavage

Estre heureusement lié,

En amour est volage,

Et constants en amitié.

Vous lui preferés un bon mot, & il la sacrifie à une folle ardeur, tandis que nous la mettons de toutes nos parties, & qu'elle preside à nos fêtes.

Pour le prétendu libertinage dont vous nous faites un crime, il est aisé de nous en justifier; il est vrai que nous aimons la joye à l'excès, & que nos sectateurs ne sont occupés que du soin de se réjouir; mais n'est-ce pas là la vraie sagesse, & la raison ne semble-t'elle pas leur dire,

Obéissez à vos desirs,

Et sur les traces d'Epicure

Suivez doucement la nature

Qui vous porte aux plaisirs.

Messieurs les beaux esprits passent pour libertins à plus juste titre, puisqu'ils le sont par reflexions & par principes, qu'ils se font un art malheureux de corrompre les autres, & qu'ils sont les Orateurs du vice, Notre frere ne vaut pas mieux, c'est un franc hypocrite, c'est-à-dire un scelerat

accompli. Malgré nos airs bruyants, nous nous contentons souvent des plus legeres faveurs, mais il n'en est pas ainsi de lui, il veut être Possesseur à quelque prix que ce soit, & son faux respect n'est qu'un panneau qu'il tend à l'innocence. Quand tous ses artifices n'ont pû réussir, il passe de la douceur à la cruauté, & quand il trouve des obstacles, poison, assassinat, rien ne lui coûte, & Melpomene lui a obligation de bien des Tragedies.

Vous nous reprochez enfin d'être malins & fourbes, mais nous le sommes sans consequence. Premièrement, nous n'avons pas de malice noire, nous aimons seulement à rire, & presque toujours aux dépens des sots; nous leur faisons ouvertement la guerre, & nos armes ordinaires sont la raillerie; nous ne décochons point de traits en tapinois, nous n'avons pas le talent de médire de sang froid, ni de composer des satires; nous n'étudions pas le mal que nous avons à faire, & nous savons encore moins apprêter la calomnie, & défigurer le merite par de faux portraits, c'est un art qui vous appartient.

Si du manteau de la vertu

Par vous souvent le vice est revêtu;

Souvent aussi votre malin caprice

Habile la vertu de la couleur du vice.

63 LE MERCURE

Quoique notre ennemi prenne un air d'ingenuité, c'est un fournois qui n'en est que plus dangereux, & quoi qu'il se pique de guinder les héros aux grands sentimens, il ne se fait pas moins un jeu cruel de les deshonorer.

*C'est lui qui des grands Rois avilie la mémoire,
Qui détourne leurs pas du sentier de la gloire ;
Il égara jadis les plus fameux guerriers,
Et ses mirches toujours ont flétri leurs lauriers.
De l'Univers entier il les rend la risée,
Dans d'obscures prisons il fit languir Thésée,
Et sur les yeux d'Alcide attachant son bandeau
Arma ses fortes mains d'un indigne fusseau ;
Cessez de nous vanter son empire servile,
Pour un Horos qu'il fait, il en dégrada mille.*

Nous avons plus d'égard pour les grands hommes, nous nous contentons de les délasser de leurs travaux par des fêtes galantes, sans vouloir les retenir par des liens honteux, quand la gloire les rappelle, & si nous ne respectons pas toujours les lauriers qui leur couvrent le front, c'est plutôt pour nous vanger de l'himen qui trouble nos plaisirs, que pour les rendre ridicules.

Notre fourberie est encore plus innocente que notre malice, l'artifice est permis en galanterie, on doit la regarder comme un badinage où l'on se promet tout

pour ne se rien tenir ; & c'est là le beau
 du jeu : la bonne foi y seroit déplacée , &
 tant pis pour qui s'y laisse tromper ; c'est
 prendre des jettons pour du bon argent.
 Un homme du monde n'en est pas la dupe,
 il se souvient de ces Vers dans l'oc-
 casion :

Dieux ! qu'Iris ce soir est belle !

Soit cœur est , dit elle , à moy ;

Passons la nuit avec elle ,

Et comptions peu sur sa foy.

Ce quatrain est encore de l'Auteur ami
 de la tourterelle , ce qui montre qu'un
 Poète est sujet à se contredire , qu'il a
 plus d'un langage , & qu'on ne doit pas
 plus croire à ce qu'il écrit qu'aux discours
 d'une coquette ; cela ne doit pas surpren-
 dre : vous l'instruisés dès sa plus tendre
 jeunesse dans la science de mentir & de
 tromper adroitement , que vous possédés si
 bien :

De vos sursens un Poète agité ,

Sur les couleurs du vrai à son vens passe l'éponge ,

Et donne un air de vérité

Au plus, grossier mensonge.

Vous avez si fort déguisé l'un & l'au-
 tre , qu'on risque à tout moment de s'y
 méprendre ; vos jeunes nourrissons y sont
 pris les premiers , ils sont éblouis de tou-

64 LE MERCURE

tes les brillantes fables dont vous repaissez leurs esprits, & courant après la gloire chimerique dont ils sont flattés, ils s'écartent du chemin de la fortune, & tombent dans la disgrâce, comme ils s'en plaignent eux mêmes, quand l'âge a rompu le charme qui les abusoit : l'un qui a bonne opinion de soy dit franchement,

*Pegase est un cheval qui porte
Les grands hommes à l'Hôpital.*

L'autre s'écrie plus modestement,

O ! triste employ que celui de la rime.

L'Amour n'est pas moins trompeur, il nourrit d'abord un cœur qu'il veut séduire de l'espoir des biens les plus doux, & dès qu'il est à lui, il lui fait souffrir les plus cruelles peines : on connoît sa noirceur, & nous voulons bien encore avoir recours à un de vos Eleves pour la mettre dans tout son jour, & finir par là notre Apologie : Voici comme il en parle :

*D'un foible enfant il a le front timide ;
Dans ses yeux brille une douceur perfide :
Nouveau Prothée , à toute heure , en tous lieux
Sous un faux masque il abuse nos yeux ;
D'abord voilé d'une crainte ingénue ,
Humble captif , il rampe , il s'insinue ,
Puis tout à coup , imperieux vainqueur
Porte le trouble & l'effroy dans le cœur ;*

Les

*Les trahisons, la noire tyrannie,
Le desespoir, la peur, l'ignominie,
Et le tumulte au regard égaré
Suivent son char de soupçons entouré.*

Le voilà bien caractérisé. C'est lui, on ne sçauroit le méconnoître. Nous attendons votre réponse, & nous sommes disposés au combat. Comme Mercure est resté neutre, & qu'il est d'ailleurs un Dieu obligeant & commode dont nous avons à faire, nous voulons bien l'épargner, & ne point l'envelopper dans nôtre démêlé,

MERCURE *après avoir lû.*

Je vous suis obligé, & vous me faites honneur; elle aura sa place dans mon Journal. Au reste, si vous m'aviés compris dans la querelle, j'avois la vangeance dans ma poche, & je vous aurois lû malgré vous une Ode * à la mélancolie, qui vous auroit imprimé la tristesse jusqués au fond de l'ame. Cependant, si vous m'en croyés, vous ne pousserez pas la chose plus loin, & je vous reconcilierai avec mon frere.

L'AMOUR VOLONTAIRE.

Non, non, il nous a offensés trop sensiblement pour en demeurer-là, nous aurions pû lui pardonner les mauvais vers qu'il a répandus contre nous. Mais il a

* On verra cette Ode à la fin du Dialogue.

F.

66. LE MERCURE

reçu , pour nous mieux braver , notre ennemi dans sa Cour. Nous l'en ferons repentir , & nous le tournerons si bien en ridicule que... Je n'en dis pas davantage.

MERCURE.

Vous ne devés pas lui en vouloir de mal. Il ne l'a fait que par un sentiment de pitié , il se souvient d'avoir été autrefois proscrit & banni comme lui , & s'il a écrit contre vous , c'est un jeu d'esprit où le cœur n'a point de part. Il a fait votre satire , vous verrés qu'il fera au premier jour votre éloge , cela ne lui coute rien.

L'AMOUR VOLONTAIRE.

Il est vrai qu'il écrit pour & contre selon les occasions , comme nous le lui avons reproché dans nôtre Lettre ; mais il n'en est pas moins blamable , & nous nous brouillerons plutôt avec vous , que de nous racommoder avec lui.

MERCURE.

Quand votre grand feu sera passé , vous serés plus traitable. Parlons d'autre chose , n'auriés vous rien à m'apprendre dont je puisse égayer mon Livre ?

L'AMOUR VOLONTAIRE.

Quoique vous ne le meritiés point , je vais vous faire part d'une petite aventure dont vous connoissés déjà les Acteurs.

C'est Eraste, Damon & Dorimene dont est encore question.

Eraste perdit ces jours passés au trictrac cent pistoles que Dorimene lui avoit prêtées pour se donner un habit, & Damon les lui gagna, qui pis est. En sortant du jeu, il entra chez la veuve, de l'air dont le joueur de Renard entre sur le scene, débraillé, pâle, défait, la perruque de travers, l'œil hagard & le né barbouillé de tabac. Elle vit bien de quoi il s'agissoit, & le lui témoigna. Oiii, Madame, dit-il, j'ai perdu mon argent ou plutôt le vôtre, & ce qu'il y a de plus piquant pour moi, mon rival me l'a gagné. Je ne le regrette pas tant, parce que j'en avois besoin, qu'à cause que je le tenois de vous. Voilà des sentimens bien tendres, repliqua la veuve en riant, & je suis fâchée de n'en avoir pas d'autre à vous offrir. Il ne répondit à ce compliment que par un profond soupir, & un Que je suis un grand chien ! Consolez-vous, mon cher, reprit nôtre veuve, que j'inspirai dans ce moment. J'imagine un moyen qui nous réussira, ou je seray bien trompée : le tour est un peu filou, mais la suite me justifiera. Si cela est, interrompit Eraste, j'auray pour vous, ma charmante veuve, un redoublement de tendresse qui sera continué tout le reste de ma vie.

Damon, continua-t'elle, ne manquera pas de venir demain ici l'après-midi, & vous sçavez que j'ai une affaire au Parlement. Il faut que vous écriviez une Lettre que vous m'enverrez comme venant de la part de mon Procureur, justement dans le tems qu'il y sera, & que vous me marquiez que faute d'argent, je risque de perdre mon procès. Je la lirai devant lui, & je me plaindrai de la rareté de l'argent, il m'en offrira sans doute, & je lui ferai mon billet.

Eraсте la crut, & la chose tourna comme elle l'avoit prévûë. Damon alla voir Dorimene le lendemain, & la Lettre arriva demi heure après qu'il fut entré. Elle la prit & la lut. C'est apparemment quelque billet doux, dit Damon en rougissant. Oüi, répondit-elle, c'est un billet doux de la façon de mon Procureur, le stile en est tout-à-fait galant, & afin que vous n'en doutiez point, le voilà, lisés. Il lut tout haut la Lettre qui étoit exprimée en ces termes :

Madame, je n'ai plus de quoi nourrir votre procès, & faute d'aliment, c'est-à-dire, si vous n'avez la bonté d'envoyer cent pistoles, pour le conduire à sa maturité, & lui donner le tour qu'il lui faut, pour être jugé en votre faveur, vous le perdrez infailliblement, c'est l'avis que

vous donne le plus désintéressé des Procureurs.

PLUMEAU.

Eh bien, Monsieur, reprit-elle, ce billet n'est-il pas bien tendre ? & Monsieur Plumeau n'est-il pas bien obligé ? Ce qui m'embâsse le plus, c'est que je n'ai pas le sou. Voilà cent pistoles, dit alors Damon en lui présentant sa bourse, je vous prie de les accepter, c'est la première faveur que vous m'aurez faite. Elle fit quelques façons, il la pressa avec plus d'instance, & elle les prit, en lui répondant qu'il offroit si obligeamment qu'on ne pouvoit lui refuser, & qu'elle sentoit pour lui en ce moment ce qu'elle n'avoit jamais senti. Puis elle lui fit son billet, mais il s'en offensa : & n'en voulut point.

A peine fut-il sorti, qu'Erasme arriva, du plus loin qu'elle le vit, elle fit sonner l'or qui étoit dans la bourse, en criant, vous le voyez, je suis femme de parole. A cette douce nouvelle Erasme l'embrassa tendrement. Il voulut s'emparer de l'argent, mais elle s'y opposa, & lui fit entendre qu'il seroit plus sûrement entre ses mains, & qu'elle se chargeoit du soin de faire faire son habit.

La première fois qu'il le mit, je repris

la figure de mon frere, & je choisîs le tems qu'il étoit chez Dorimene pour y conduire Damon. Comme il alloit entrer, il s'entendit nommer, ce qui l'obligea d'écouter à la porte. Je n'ai pas regret aux cent pistoles que Damon m'a prêtées, disoit Dorimene à nôtre brun, elles ne pouvoient être mieux employées, je suis enchantée de vôtre habit, & vous devez le porter avec plaisir, c'est un trophée pour vous, qui doit flatter vôtre vanité. A ces mots je pouffai la porte, Damon entra, & s'adressant à la veuve lui parla de la sorte : Ingrate ! c'est donc ainsi que vous me jouez ? mais Erasme m'en fera raison, & je ne l'aurai pas habillé impunément, j'étois à la porte & j'ai tout entendu. Erasme revenant de sa surprise, repartit en souriant, que Dorimene n'avoit fait que reprendre pour quelques jours l'argent qu'il lui avoit gagné. Ensuite prenant un air plus serieux, il ajouta qu'il étoit prêt de lui en faire son billet, s'il n'aimoit mieux le rejouer. Non, interrompit brusquement Damon, je ne veux point faire d'autre partie avec vous que celle de nous couper la gorge ensemble, & je ne veux point de vôtre billet, s'il n'est signé de vôtre sang. Cela est un peu fort, repliqua Erasme sans s'émouvoir, & se couper la gorge n'est

plus du bel usage. Adieu, je vous laisse demain vous entendre mieux raison. Damon voulut le suivre, mais nous l'arrêta mes Dorimene & moi : Après que ses premiers transports furent calmés, elle ouvrit la porte, & lui dit qu'il étoit libre, qu'il pouvoit sortir quand il voudroit. Perfide ! s'écria-t'il, continuez à m'insulter. C'est peu d'avoir fait un sacrifice de mon argent à l'indigne rival que vous me préférez ; dépêchez vous de lui en faire un autre de ma vie. Percez ce cœur qui vous adore, & punissez-le de sa foiblesse. Voilà bien du bruit, répondit-elle, pour cent misérables pistoles. Allez, vous êtes un fat & un vilain ; on vous rendra votre argent, ne nous ébrouillez pas davantage de votre verbiage ridicule. Je le vois bien, reprit-il, il vous faut un amant brutal qui vous prouve son amour par des injures ; un amant respectueux & plein de tendres sentimens attire vos mépris. Adieu, je sçai le moyen de vous punir, & je serai vengé dans peu.

Il n'eut pas menti, il rencontra le lendemain Eraste dans la rue, & l'abordant avec colere, lui dit, vous êtes bien hardi de porter un habit que j'ai payé : & vous êtes fort plaisant de me le dire, repartit Eraste, voyons, l'épée à la main

à qui il demeurera. J'avois prévu cette scène, & comme je ne suis pas sanguinaire de mon naturel, j'amenai là deux honnêtes gens de leur connoissance dans le tems qu'ils alloient en venir aux mains. On les sépara, & on obligea Damon de vider le différent par les cartes, qui furent plus favorables à mon ami, que n'avoient été les dez.

Ainsi finit la Comedie.

M E R C U R E.

L'aventure est un peu friponne, & vous avez eu l'honneur de la conduite; prenez-garde que vôtre ennemi ne l'exagere dans le monde à vôtre désavantage, & qu'il ne vous fasse passer pour un petit filou.

L'AMOUR VOLONTAIRE.

Si je raeroche des bourses, je suis du moins de bonne foi, je ne prens que dans le dessein de rendre, & je n'égorge personne; en tout cas je me recommande à vous, il est de vôtre intérêt de prendre mon parti, on sçait que vous protégez les filoux.

M E R C U R E.

Je suis pressé de partir. Adieu, sans rancune.

Ode

O D E

A LA MELANCOLIE

Parle , jusques à quand , sombre Melancolie,
 Du poison des ennuis veux-tu nourrir mon cœur ?
 Faudra-t-il voir ma triste vie
 Se consumer dans la langueur ?

Je sçai bien que la joye ici-bas passagere
 Nous annonce toujours le chagrin qui la suit ;
 Comme , d'une fuite legere ,
 Le jour nous annonce la nuit.

Ne pense pas aussi que , mortel indocile ,
 Je vienne murmurer contre les Dieux jaloux ,
 Qui d'un bonheur pur & tranquile
 Ont voulu nous exclure tous.

Je me plains justement que le Sort implacable
 Ait condamné mes jours à d'éternels soucis :
 Jamais par l'espoir agreable
 Mes maux ne furent adoucis.

Qu'ai-je fait , juste Ciel ! vainement je t'implore,
 Ai-je ravi ton feu , nouveau fils de Japet ?
 Non , le vantour qui me devore
 N'est pas le fruit de mon forfait.

Cesse de m'affliger , & deviens moins severe ;
Je t'ai beni toujours , & je t'ai respecté.

Ne crains-tu pas que ta colere
Ne fasse tort à ta bonté ?

Comment puniras-tu le crime qui t'offense ?
Et quels seront les traits dont tu l'accableras ?

Si l'on voit souffrir l'innocence ,
Que ta rigueur n'épargne pas.

Rien ne peut écarter l'ennui qui m'accompagne ;
Tous les états pour moy se font que des bivers.

Je vois la plus belle campagne ,
Comme je vois d'afrans deserts.

Si je mets ma main sur des roses naissantes ,
Mon œil n'est point touché de leur vive couleur.

Je sens leurs épines piquantes ,
Sensible à la seule douleur.

Mais que dis-je , des fleurs ? un objet adorable
Est pour moy sans attraits , au printemps de mes jours ,

Et par un destin déplorable
Je hais les Ris & les Amours.

Bacchus même , Bacchus , pere de l'allegresse ,
Si j'ai recours à lui , redouble mon chagrin.

Qui pourra vaincre ma tristesse ,
Quand elle triomphe du vin ?

D'A V R I L.

71

*J'espère que la nuit soulagera ma peine,
Dans les bras du sommeil je cherche le repos.
Mais des soins la troupe inhumaine
Me suit au milieu des pavots.*

*A l'envi contre moi la fortune conspire;
La cruelle qui m'a toujours persécuté,
Semble, trop constante à me nuire,
Démentir sa légèreté.*

*Je t'invoque aujourd'hui, puissant Dieu du
Parnasse :*

*Tes accords peuvent seuls charmer mon desespoir.
Quelle est ta force & ta grace !
Qui peut ignorer ton pouvoir ?*

*Tes élèves ont vu dans un siècle sauvage
Les tigres attendris se ranger à leurs pieds,
Et tout leur rendre un juste hommage,
Jusqu'aux lions humiliés.*

*Ils ont vu par ton art les arbres en cadence
Autrefois dans la Thrace applaudir à leurs chants:
Et les enfers sans résistance
S'ouvrir à leurs premiers accens.*

*La nature attentive écouloit leurs merveilles,
Des fleuves enchantez ils suspendoient le cours,
Et sembloient donner des oreilles
Aux autres mêmes les plus sourds.*

G ij

*Echauffe mon esprit, je verrai disparaître
Tous les soins dévorans qui viennent m'assaillir ;
Les seules fleurs que tu fais naître,
Sont celles que j'aime à cueillir.*



§. III.

AVIS AUX GEOGRAPHES
*& instructions pour faire des Cartes
correctes.*

LN Geographe doit entendre parfaitement la science dont il fait profession, & connoître à fond tous ceux qui ont voyagé dans toutes les parties du monde ; car n'est-ce pas un grand ridicule de se donner pour Geographe, sans posséder la Géographie ?

Celui qui fait des Cartes ne doit pas premierement adopter toutes celles qui paroissent au jour, ou conclure que les plus nouvelles sont toujours les meilleures, mais il doit se donner la peine de les examiner sur les observations des meilleurs Voyageurs, d'une maniere à en connoître la bonté ou les defauts, & il doit corriger les defauts, s'il y en trouve, sur les

Cartes qu'il se propose de faire : sur tout en exposant dans quelque coin de la Carte les raisons qu'il a eues de faire de telles corrections ; autrement il paroîtroit en vouloir imposer , parce que tous les Copistes sont sujets à ces sortes d'altérations , pour persuader qu'ils ont corrigé ou amélioré les originaux.

On peut soupçonner nos faiseurs de Cartes d'avoir leur intérêt en vûë , plutôt que celui du Public , ce qui est peut-être une des raisons pour lesquelles leurs Cartes ne sont que des copies des anciennes & faites sans soin ; cependant s'ils considéroient bien l'état de la chose , l'avantage du Public seroit le leur , & au lieu de vendre quelques Cartes par ci par là , ils en vendroient une grande quantité , si elles étoient correctes ; car ceux qui les recherchent tant pour l'usage que pour l'ornement , ne manqueroient pas de les acheter.

L'usage de se servir de differens Meridiens est une singularité fort vaine qu'affectent les Faiseurs de Cartes , l'un comptant la longitude du Meridien de l'Isle de *Corvo* , un autre de l'Isle *Teneriffe* , un autre de l'Isle de *Fer* , d'autres de *Londres* & autres lieux. Bien plus , il y en a qui ne pouvant se contenter d'un seul Meridien , en employent deux ou trois , & il arrive souvent que celui qui se sert de telles

78 LE MERCURE

Cartes, ne sçait comment connoître d'où l'on compte la longitude, faute d'être marquée. N'est-ce pas une chose facile à nos Geographes de fixer entre eux un certain Meridien, d'où l'on commenceroit toujours à compter la longitude? Que le Meridien de *Paris*, par exemple, soit le premier Meridien, parce qu'il convient mieux à la *France* de savoir les distances de tous les lieux de son propre pays, que d'un autre: & il s'agit plus volontiers de savoir combien telle place est éloignée de *Paris*, que de l'Isle de *Teneriffe* ou de l'Isle de *Fer*, dont on ne peut pas avoir une idée si nette, ou même point du tout. Si l'on étoit une fois d'accord là-dessus, on découvreroit plus facilement la difference d'une Carte à l'autre, & leurs erreurs.

Un Geographe doit avoir soin, lorsqu'il dessine une Carte d'un même pays, en grand ou en petit, en entier ou en partie, de ne changer jamais la situation des lieux par rapport à la longitude & à la latitude, & que les frontieres des pays qui se trouvent dans la même feuille, ayent la même situation que dans les Cartes qui leur sont particulieres. Les limites, par exemple, de l'*Allemagne* & de la *France* doivent couper les mêmes degrez de longitude & de latitude dans la Carte particuliere de chacun de ces pays; & tout ce qui entrera de la

France dans la Carte d'*Allemagne*, doit avoir à tous égards la même situation, que dans celle qui lui est particulière. Cela seroit facile à faire, si le Geographe se donnoit la peine d'ajuster l'étendue & les limites des pays à leurs véritables longitudes & latitudes, en formant de grandes Cartes de chaque pays, qui contiendroient jusqu'aux moindres remarques des Voyageurs; & de celles-là ils en formeroient d'autres de toutes sortes de grandeurs, en disposant les places dans la copie selon la longitude & la latitude que l'on trouveroit dans l'original; pour cet effet il seroit très-nécessaire d'avoir des tables de tous les lieux, dont on a trouvé la longitude & la latitude par observation, parce qu'il est plus facile de les y trouver très-exactement, que dans les Cartes de l'Echelle la plus grande.

C'est une chose indispensable que de marquer les grands chemins dans les Cartes, sans quoi un Geographe ne peut jamais les rendre fort utiles aux Voyageurs ou à ceux qui étudient la Geographie; tout y paroît en confusion, & l'œil va ça & là, comme dans l'obscurité, sans savoir où s'arrêter; au lieu que c'est un plaisir, autant qu'une instruction, de suivre la route d'une place à une autre, & de connoître les différens grands chemins qui mencent d'une ville

d'importance à une autre, & les endroits que l'on rencontre entre les deux. Outre cela ils sont du plus grand usage que l'on puisse imaginer pour corriger les Cartes, & empêcher qu'elles ne soient altérées par les Copistes ; car les grands chemins y étant marquez, cela fait voir le soin que l'on a eu de bien placer les lieux, & tient le Copiste en bride, qui se trouve contraint par ce moyen de suivre ce qui lui sert d'exemple de bien plus près, que si les lieux eussent été disposez sans méthode. Il y en a même quelques-uns qui dans leurs copies ont omis les grands chemins, de peur que l'on ne s'aperçût facilement de l'erreur des corrections qu'ils avoient faites.

Les grands chemins sont absolument nécessaires dans les Cartes pour faire voir la communication d'un lieu à un autre ; & une Carte sans cela ne peut être appelée la véritable représentation d'un pays, parce qu'elle suppose qu'il n'y en a point. Par le moyen des grands chemins, on place régulièrement les lieux, & le Geographe ayant la latitude de deux Villes considérables, peut, en y apportant ses soins, placer l'une des deux plus bas proche de sa vraie longitude, par rapport à l'autre ; mais au cas que leurs latitudes ne soient point connues, leur position cependant & celle des lieux qui se trouvent entre les deux,

sera passablement exacte par rapport à la distance.

Mais on perdra beaucoup de l'usage des grands chemins, si l'on n'exprime pas les distances des Places par des chiffres, comme on l'a dit ci-devant; parce qu'on ne peut autrement savoir si les lieux sont posés exactement ou non: si la Carte est bien faite, c'est un credit pour l'Auteur, que d'y mettre les distances, parce que l'on connoît par là l'exactitude de son ouvrage; & il doit donner cette satisfaction au Public, qui n'est pas obligé de s'arrêter à la détermination pour la situation des Places. Les Cartes sont susceptibles d'une quantité d'améliorations, & chaque nouvelle découverte fait appercevoir quelque faute dans ce que l'on croioit en être exempt auparavant.

Les grands chemins avec les distances marquées sont d'une si grande importance dans les Cartes, que s'il arrivoit que l'on perdît les Journaux qui les ont fournis, on en conserveroit quelque chose par ce moyen-là, & ils se oient de quelque usage dans un autre siècle. Si *Ptolémée* avoit observé cette methode, ses Cartes auroient été d'un bien plus grand usage, & nous aurions été en état non-seulement de les rectifier, mais d'améliorer les modernes par leur moyen; par-

82 LE MERCURE

ce que cela nous auroit conduits avec quelque certitude à la découverte des anciens noms des lieux, & auroit prévenu beaucoup de confusion & de doute, que l'on trouve à cet égard dans la Géographie.

Dans les Cartes des Pays éloignés, & qui nous sont peu connus, il est nécessaire de citer avec les distances, l'Auteur duquel on les a tirées, pour une plus grande confirmation d'exactitude; & la citation d'une telle Carte a autant de validité que le livre même. On en verra un exemple dans le chap. 14 de la Construction des Cartes.

J'ajouterais de plus, par rapport aux grands chemins & aux distances, qu'une Carte, quelque exacte qu'elle puisse être, paroît avec peu d'avantage & d'autorité au-dessus d'une mauvaise, sans cette qualité nécessaire, parce qu'un chacun n'est pas capable de faire une telle distinction, ou n'a pas les Livres nécessaires pour l'examiner.

Les Plans & les Vûes de Villes, que l'on met quelquefois autour des Cartes, sont fort utiles & ornent beaucoup. *Fal-*ler en parlant de l'utilité des Cartes observe fort bien, que l'œil en apprendra plus en une heure qu'il observera, que l'oreille à entendre un discours d'une

ournée. Est-il possible de donner avec tous les mots du monde une idée de la Cathédrale de *saint Paul*, pareille à celle que donne le Dessin ? L'on peut représenter une Place par la Vûë, mais il est impossible d'en dessiner la Vûë par la Description. Enfin un Dessin fait voir tout à la fois ce que plusieurs paroles ne peuvent pas exprimer, & qui ne fourniroient au plus habile qu'une idée confuse.

S'il y a aussi quelque Vûë particulière d'un Havre ou d'une Côte, il est à propos de l'y faire entrer ; mais sur-tout la latitude & la longitude de tous les lieux que l'on a prise par les Observations célestes, afin que le Lecteur, en connoissant ces Places, dont les situations sont déterminées, puisse mieux juger de l'exactitude du reste, & que le Copiste ne s'avise pas de corriger ce qui n'a pas besoin de correction. Ceci seroit un bon moyen pour prévenir la corruption des Cartes.

Le Faiseur de Cartes peut rendre ses Cartes agréables aux Curieux & amusantes, en y dessinant les divertissemens ou les actes Religieux des gens du País, & la pompe de leurs Rois ; les fruits, les animaux, les oiseaux & choses pareilles ; ce qui donneroit tout à la fois, &

comme dans un Tableau, la Geographie & l'Histoire d'un País.

Un Geographe ne doit jamais admettre aucune Place dont la situation soit incertaine, ou dont la distance de quelque Ville remarquable n'ait point été observée par quelque Auteur; il vaut mieux que la Carte soit avec peu de noms, que d'en être remplie sans raison. Celui qui voudra faire des Cartes d'*Asie* & d'*Afrique* ne le pourra jamais bien sans consulter les Anciens, car il trouvera souvent qu'ils sont d'un grand secours dans les endroits où les Modernes errent. Nous n'avons pas la même commodité d'être informez de la plus grande partie des País Orientaux, que les Romains, qui avoient sous leur domination les contrées, dont les Barbares sont aujourd'huy en possession, & chez qui il est très-dangereux de voyager; & c'est ce qui fait que les Geographies & les Cartes anciennes, par rapport à certaines parties de l'*Asie* & de l'*Afrique*, donnent une liste d'un plus grand nombre de Places que les modernes.

Un Geographe doit avoir un soin particulier, que sa Projection soit faite exactement, car bien que les lieux soient posez parfaitement selon leur longitude & latitude, si les Meridiens & les Pa-

ralleles ne sont pas deslinez justement, tout est de travers, & ne conviendra ni dans les veritables dimensions, ni dans l'aire de vent & la distance. Quant à la Projection, il est indifferent de quelle methode on se serve pour les Cartes generales, de qui on ne peut gueres attendre d'avantage, que de voir de quelle maniere plusieurs Royaumes sont situez l'un par rapport à l'autre, leur figure, leurs frontieres & choses pareilles. On doit prendre garde seulement de ne se point servir de la Projection Polaire, s'il se trouve une partie qui s'étende au-delà de l'Equateur. Mais pour les Cartes particulieres, sur-tout si elles ne contiennent que dix ou vingt degrez de latitude, la meilleure methode dont on puisse se servir, est celle qui est décrite dans le chap. dix-huit de la *Construction des Cartes*, & qui n'est point sujette aux inconveniens qu'on rencontre dans les autres.

Je sçai qu'une Collection de Voyages, telle qu'un Geographe en a besoin, coûte extrêmement, & que plusieurs ne se trouvent que dans les Bibliothèques des Particuliers; c'est ce qui fait que quelques-uns de ceux qui se donneroient volontiers les peines necessaires, manquent de moyens, & que d'autres, qui ont fait tout ce qu'ils ont pû, ont erré: C'est

pourquoi j'ai dessein dans quelque tems, pour la commodité des Geographes, & des Voyageurs, de publier un Livre de toutes les routes connues dans diverses parties de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, avec les Cartes nécessaires, selon la methode que j'ai déjà recommandée; ce sera une Collection des Journaux de plusieurs centaines de Voyageurs, écrits en différentes Langues.

§. IV.

Remarques sur nos Livres modernes, qui traitent de la Geographie, où l'on fait voir en quoi ils errent principalement.

Si nous devons juger de l'ancienne Geographie par la moderne, certainement il en est bien peu passé jusqu'à nous, ou même rien, en comparaison de ce qui étoit connu aux Anciens. Nos Livres de Geographie, ainsi que les Cartes, sont en general très défectueux; & dans ceux qui sont les plus complets, on n'y traite pas du fait de la Geographie comme cela se doit, ce sont plutôt des Descriptions Historiques que Geographiques. Outre cela le peu de Remarques Geographiques que l'on y trouve est rarement pris des Voyageurs, mais emprunté l'un de l'autre, ou pris des Cartes. C'est une chose

fort étrange, que de s'affujettir plutôt aux Cartes, qu'aux observations sur lesquelles elles ont été faites, ou bien ont dû être faites. Si les Voyages étoient perdus, comment conserveroit-on la Geographie & la transmettroit-on à la Postérité ? Les Cartes sont généralement fausses, & nos Livres de Geographie contiennent uniquement quelques observations qui en sont tirées.

Nous trouvons souvent de nouveaux Geographes qui citent les vieux pour la dimension d'un País; ils nous disent, je ne sçai pour quelle raison, de quelle étendue *Cluvier* & *Heylin* l'ont donnée; l'avoient-ils mesuré, pour qu'on doive embrasser si religieusement leur autorité ? Non, ils n'avoient pas de meilleurs secours que les Cartes de leurs tems, qui étoient pleines d'erreurs : Et quel profit retire-t'on de sçavoir les fausses dimensions d'un endroit ?

On donne aussi les divisions d'un País, selon differens Auteurs, comme *Sanson*, *Luits* & autres ; mais que cela signifie-t'il au Lecteur, s'ils n'en font pas voir les autoritez ? Ce sont les Voyageurs qu'il faut consulter sur cela, & suivre celui qui paroît le plus exact. *Boban* dans son Dictionnaire Geographique écrit que la *Suede* a vingt journées à cheval de lar-

geur, que peut-on entendre par cela ? Le Lecteur est aussi sçavant qu'auparavant, puisqu'on n'a pas encore fixé la journée d'un voyage à cheval.

C'est aussi une chose ordinaire dans la Description d'une Ville, d'en donner la longitude & la latitude, selon deux, trois ou quatre differens Geographes ; comme *Sanson*, *Blaeu*, de *Wit*, *Moll*, sans faire connoître lequel semble le plus exact. Comment le Lecteur en peut-il juger, à moins qu'il ne prenne la peine, que le Geographe devoit prendre, qui est de consulter les Voyageurs, pour se satisfaire lui-même ?

Il y a encore une chose plus ridicule, c'est que dans les endroits où la latitude & la longitude ont été déterminées par Observation, on trouve differens calculs d'autres Auteurs, qui n'ont pû être tirés que de quelques Cartes ou Tables ; comme si les Faiseurs de Cartes étoient eux-mêmes dans l'incertitude des quels calculs on doit dépendre, ou qu'ils pussent s'imaginer que tous ceux qui ont fait des Cartes ou des Tables Geographiques, ont eux mêmes observé la longitude & la latitude de tous les endroits qu'ils ont posés, & qu'ils doivent être d'une autorité égale, laissant toujours la liberté au Lecteur de chercher celui qui a droit.

C'est

C'est ainsi que les Geographies s'accordent rarement, ou même point du tout, avec toutes les différentes Collections de Cartes, pas même avec celles qui leur appartiennent, excepté celle de *Morden*, qui est, à ce que je croi, le seul Geographe Anglois qui ait fait des Cartes pour son Livre & les y a adaptées particulièrement : Car il paroît aujourd'hui que l'affaire d'un Faiseur de Cartes & celle d'un Geographe sont deux différentes choses.

La Geographie Moderne étant si mal traitée, que devons nous attendre de l'Ancienne ? qui faute d'art & de soin, ou faute de tous les deux, dans celui qui en a fait la Collection, est généralement très confuse & imparfaite : il est bien vrai qu'ils se donnent rarement la peine de consulter les Auteurs mêmes, & l'empruntent des extraits des autres. Il faut avouer qu'il n'y a pas moins de difficulté à concilier les Anciens Geographes avec eux-mêmes, qu'avec les Modernes ; ils different souvent autant les uns que les autres dans les noms & les situations des lieux. De plusieurs milliers d'endroits dont *Ptolemée* fait mention, on en trouve très-peu dans *Strabon* & les autres Auteurs, qui aient les mêmes noms ; la raison en est peut-être, que toutes les fois que le gouvernement changeoit, on changeoit aussi

les noms des Villes, & les noms & les limites des Provinces, & qu'alors les Géographes prenoient seulement le soin de faire mention de l'usage de leur tems.

Il faut remarquer qu'on ne doit point compter sur la latitude & la longitude des lieux que les anciens Géographes ont données. Par exemple, on ne doit pas faire fond sur *Ptolemée* pour la latitude d'une Place, (excepté d'*Alexandrie*, où il vivoit, & que *M. Greaves* a trouvé être assez exacte) comme il le paroît lors qu'il met *Byzance* (ou *Constantinople*) deux degrez plus au Nord que cette Ville ne doit être, & par consequent la conformité de situation d'une Ville ancienne avec une moderne, par rapport à la latitude, ou souvent la distance de quelqu'autre Place connuë, n'est pas une regle pour conclure que c'est la même Ville; on ne doit pas non plus faire fonds sur les anciennes Relations de la source & du cours des Rivieres, elles different un peu plus que celles des Modernes, comme on le voit dans *Strabon* & dans *Plin*e touchant l'*Esphrate*.

Quant à la partie historique de nos Géographies, les derniers ont coutume de la tirer de ceux qui les ont précédés, ou bien ce sera une traduction de quelque Géographie étrangere, si bien que l'on nous regale avec des relations usées depuis

un ou deux siècles. *Morden* & *Gorden* sont les seuls, à ce que je croy, qui ayent pris la peine de tirer leurs observations des Voyageurs modernes, avant la dernière Edition de *Moll* & de *Heylin*; & il faut avouer qu'il y a quelques Relations modernes qui l'emportent sur les anciennes, par rapport à l'Histoire, peut-être même à la Géographie.

Il se trouve toujours quelques défauts dans nos Livres de ce genre là. Quelques-uns, qui sont assez étendus, manquent de méthode, & ceux qui ont de la méthode sont trop abrégés; il y en a d'autres encore qui n'ont ni méthode ni proportion, & sont ou trop étendus ou trop abrégés.

La Géographie d'*Eachard* est fort judicieuse, c'est une pièce méthodique pour un *Abregé*, & s'accorde fort bien avec les Cartes de *De Witt*, auxquelles elle est adaptée. Je souhaiterois en pouvoir dire autant à la louange d'un Livre intitulé, *Le court chemin pour connoître le Monde*; la moitié de la Géographie de l'*Asie*, de l'*Afrique* & de l'*Amerique* est toute remplie de questions, & le reste est sec & froid.

Celle de *Morden* peut servir à donner une assez bonne notion de la Géographie moderne, & de l'histoire des Pais.

Celle de *Gorden* seroit une pièce ache-

vée, si on y avoit joint la Topographie.

L'*Atlas Géographique* est un vrai chaos ; il y a de fort bons matériaux, mais ils ont besoin de forme, & l'on y a mis mal à propos par voye de supplément des descriptions de choses & de lieux, qui sont beaucoup plus grandes, que celles que l'on a données d'abord ; & je croi que cela ne vient que de ce que l'Auteur a été contraint d'en hâter la publication, pour pouvoir fournir tous les mois ce qu'il en avoit promis.

Heylin a été corrigé dans la dernière Edition, tant dans la méthode que dans la Géographie ou l'Histoire, excepté la Chronologie, & c'est cependant un Livre estimable.

Mais celle qui paroît sous le nom de *Moll*, est le morceau le plus parfait qui ait paru jusqu'ici en quelque langue que ce soit, & que l'on peut encore rendre meilleur ; ainsi quoique tout le monde soit rempli de Livres de Géographie, il n'y en a pas encore un de parfait.

Je ne dois pas passer sous silence une grande faute que l'on trouve dans les Géographies, c'est que la Topographie & l'Histoire de l'*Asie*, l'*Afrique* & l'*Amerique* est rarement proportionnée à celle de l'*Europe*, & que les Géographes prennent le moins de soin de nous instruire de ce que

nous avons plus besoin de sçavoir. Je sçai bien que l'on objectera que ces endroits ne sont pas si parfaitement connus, mais ce n'est pas une raison qui doit obliger les Géographes à les particulariser davantage : Au lieu de cela ils ont grand soin de donner une Topographie complète de l'Europe, pendant qu'ils omettent plusieurs endroits remarquables dans les trois autres parties de la Terre, qu'ils donnent des descriptions fort minces de quelques autres, qu'ils en trouveroient d'exactes dans les Voyageurs, s'ils se donnoient la peine de les consulter.

§. V.

Avis aux Géographes & instructions nécessaires pour rectifier leurs Systemes, & leurs Dictionnaires Géographiques.

C'est une folie à un homme de prétendre écrire la Géographie d'un pais avec exactitude, sans avoir premierement pris la peine d'en dresser une Carte sur les observations des meilleurs Voyageurs, à moins qu'il n'en trouve une toute faite pour lui, & qui soit conforme à ces observations, puisque c'est une chose absolument nécessaire pour la Géographie que de s'accorder avec les Cartes qui y appartiennent. Car quoi de plus absurde que

de les voir se contredire l'une l'autre, ou pour la Géographie de ne s'accorder avec aucune des Collections que l'on a faites ? ce qui est le cas où sont tombez la plupart des Géographes.

C'est de ces Cartes ainsi faites qu'on doit prendre les dimensions des païs, la latitude & la longitude des lieux qui n'ont point été déterminée par les observations, & non d'aucune autre Carte ou Géographie : Le Lecteur n'a nullement affaire des fausses dimensions de *Clavier*, ou de quelque situation que ce soit, si elle n'est conforme à la vérité, cela ne sert qu'à embarrasser l'Histoire & la rendre confuse.

Quand on trouve une latitude observée par *Olearius*, *Della Valle*, ou autres Auteurs, sur le calcul desquels on peut compter (car il y en a beaucoup qui donnent la latitude & la longitude des Places, mais il y en a peu qui l'ayent observée;) on n'y en doit point mettre d'autre, à moins qu'elle ne paroisse être aussi une observation.

Un Géographe doit être très-exact en donnant la description de sa Carte, puisque comme une Carte est, ou doit être la véritable représentation d'un Païs dans un dessein ou figure Géographique; ainsi la Géographie, prise précisément, est uniquement pour décrire cette Carte d'une

maniere exacte & méthodique.

Un Géographe ne peut jamais rendre son Livre, non plus que sa Carte, utile à un Voyageur sans une description des grands chemins autant qu'ils sont connus; & il n'y a point d'autre maniere pour transmettre la Géographie d'un siecle entier à un autre, & de pouvoir être d'un usage considerable à la posterité. Si *Ptolemée* avoit pris cette methode, au lieu de celle qu'il a choisie, il n'auroit pas laissé la Géographie de son tems si obscure. Et comment ferions-nous s'il ne nous étoit rien resté de la Géographie de l'*Afrique*, de l'*Asie*, & particulièrement de la *Tartarie*, que les Tables de longitude & de latitude tirées de quelques anciennes Cartes de *Mercator* ou de *Sanfon*? nous serions contraints de prendre la situation des Places de la maniere dont ils les avoient disposées, sans pouvoir être en état de les redresser faute de Journaux.

En composant un tel ouvrage, on ne doit point inserer de remarques, sans citer son Auteur, afin que le Lecteur puisse mieux juger des peines que le Géographe s'est données, & quel crédit on doit donner à tout ce qui est rapporté.

Mais ce n'est pas tout, car il est aisé, ayant les Livres devant soy, d'en extraire ce qui a rapport à la chose; mais c'est

peine perdue, si on ne le fait avec jugement & methodiquement; car c'est l'ame d'un ouvrage de cette nature, qui doit être uniforme & regulier, comme le Monde qu'il décrit.

Il est impossible de bien traiter un tel sujet, sans réduire la matiere sous certains chefs, comme M. *Eachard* a fait dans son exact *Abregé*, & sous chacun desquels il faut mettre ce que chaque Auteur, tant ancien que moderne, a écrit au sujet proposé: Par exemple,

Dans la description des limites & divisions d'un pais, on fera premierement voir quelles elles étoient dans les anciens tems; comment les ont données *Strabon*, *Ptolemée* & autres; ensuite on donnera celles qui ont été causées par les diverses revolutions qui arrivent dans les Etats, jusqu'au tems present, autant que l'on pourra les recueillir de plusieurs Voyageurs qui ont écrit en differens tems.

Dans ce qui regarde les grands chemins, il faut y introduire uniquement les distances d'une Place à l'autre, tirées des Auteurs, sans en omettre aucun qui ait fait quelque observation de ce genre, ou dans lequel on trouve la moindre remarque qui puisse servir en quelque maniere que ce soit à confirmer ou illustrer leur situation.

Dans la description de chaque Ville & Place,

Place, on doit aussi recueillir des Auteurs anciens & modernes tout ce qu'il y a de plus important. On doit observer la même chose par rapport aux Rivieres, Lacs, Montagnes, Coutumes des Habitans, &c. sous leurs propres Chefs, selon la methode que l'on donnera cy-après pour faire une collection de voyages.

Quoique le Geographe puisse se partager avec l'Histoire, il ne doit pas négliger de mettre, dans la Description de chaque partie, les observations mathematiques que l'on trouve çà & là dans differens livres de Voyages, & qui y ont relation, afin de présenter tout d'un coup au Lecteur une vûe des découvertes & des corrections qui ont été faites dans chaque tems. En un mot, une Geographie complete doit contenir toutes ces observations qui sont necessaires pour corriger les Cartes, & en faire; sans quoy on ne peut lui donner le nom de Systeme de Geographie, quelque complete qu'elle puisse être, par rapport à l'Histoire.

Il paroît bien par ceci, que je ne suis pas du sentiment de nos Geographes, qui sont plus attachez à composer la partie Historique, que la Geographique. Mais ils different des Anciens, qui, comme il le paroît par leurs Ecrits, se sont beaucoup plus attachez à la Geographie, s'appercevant

bien qu'elle seroit d'un plus grand usage à la posterité.

Ptolemée, quoiqu'il n'ait pas recueilli la Geographie de son tems selon la methode moderne, s'est servi d'un expedient qui fait bien voir le desir qu'il avoit de la transmettre à la posterité, en réduisant toutes les villes, places, sources de rivières, bayes, caps, montagnes &c. de chaque pays en Tables de longitude & de latitude, se contentant lui-même de nommer les lieux & le peuple, & y ajoutant très peu de leur histoire ou de description,

Les petits Geographes Grecs, l'*Itineraire d'Antonin* & les Tables de *Pentinger*, quoiqu'imparfaits, rendent témoignage de l'estime superieure que les Anciens faisoient de la Geographie, & combien ils concevoient qu'elle seroit utile à la posterité, en lui laissant les Journaux des Voyages qui ont été faits dans leur tems; & si l'on considere seulement les Geographes *Persans* & *Arabes*, on trouvera qu'ils se sont plus attachez à décrire la Terre, que ses Habitans, particulièrement celui de *Nubie*, qui contient très-peu de chose outre les divisions des pays, & leurs grands chemins; ouvrage très-estimable, & d'un grand usage pour ceux qui voudroient faire des Cartes ou des Descriptions du Monde ancien, sur-tout de l'*Asie* & de l'*Afrique*.

Mais, pour se rapprocher de notre tems, quels soins ne se sont pas donnez les premiers Voyageurs pour découvrir les Indes Orientales & Occidentales, le dedans du pays, aussi bien que les côtes, afin de pouvoir à leur retour communiquer au Public les Journaux exacts de leurs Voyages ? Quand ils ont manqué de le faire, ils en ont été censurez par les curieux du Pays. C'est ainsi que *Ramusio* blâme les Espagnols d'avoir compilé un grand nombre de volumes pleins de leurs conquêtes & de l'histoire naturelle des Indes, & d'avoir négligé ce qui regardoit la Géographie.

Pour prouver ceci, je n'ai qu'à faire voir les peines que se donnent les Savans pour accorder la Géographie moderne avec l'ancienne, & combien ils sont entêtez de faire des découvertes de ce côté-là. *Minnadoi*, Auteur Italien, a fait un Traité particulier pour prouver que *Tauris* en Perse étoit l'ancienne *Ecbatane*; & *M. Cassini*, fameux Astronome François, en a fait un autre pour prouver que les Isles *Maldives* étoient la *Taprobana* de *Ptolemée*; & quantité d'autres.

Voilà tout ce qu'il est nécessaire que je dise sur ce sujet, parce que *M. Eachard* a donné dans le Supplément de son *Abregé des regles & des instructions* pour faire

un corps complet de la Geographie ancienne & moderne ; mais ayant de finir cet article , il faut que je dise quelque chose touchant les Dictionnaires Geographiques.

1. Les Dictionnaires Geographiques perdent la moitié de leur usage par leur mauvaise connexion : je crois qu'il est necessaire qu'il y en ait une entre chaque Pays & ses parties , & que pour trouver une Place dans un Royaume , il ne soit pas necessaire d'en savoir le nom auparavant , comme cela se trouve dans tous les livres de ce genre que l'on a publiés jusqu'ici. Pour executer cela , voici la methode qu'il faut suivre. Premièrement , l'histoire de chaque Royaume , Pays ou Isle , étant placée sous son nom propre , ne mettez simplement que le nom des Provinces , ou de ses parties , comme aussi les principales Rivieres , Lacs , Montagnes , &c.

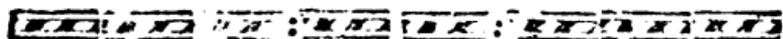
2. Sous le nom de chaque Province , après avoir marqué à quel Royaume elle appartient , faites une description de ses frontieres , & faites voir , s'il y a occasion , la difference du terroir & des habitans de ceux d'une autre Province ; faites-en ensuite une subdivision , & un rapport des principales Places (ou d'autant que vous avez envie d'en mettre dans votre Dictionnaire) de chaque subdivision , comme aussi des Rivieres , Lacs , Montagnes , & Curiositez

naturelles ou artificielles, qui lui sont particulières.

3. Sous le nom de chaque Ville, Bourg, ou Village, mettez dans quel Royaume, quelle Province, & quel Territoire elle est; dans la description donnez la latitude & la longitude, ayant soin de distinguer si elle est tirée d'une observation actuelle, ou des Cartes. Que la distance de quelques Places remarquables, soit tirée des meilleurs Voyageurs; & ayez soin de citer votre Auteur à chaque remarque que vous inserez.

4. Sous le nom d'une Riviere, spécifiez dans quel Royaume, Province, District, Montagne (si elle est connue), elle prend sa source, quelles Rivieres plus petites y augmentent, & quelles Places elle baigne dans son cours à la mer; il faut décrire quel Havre elle y forme, ses avantages ou ses desavantages pour le Commerce. Observez la même chose dans la description des Montagnes, des Lacs & de toutes les autres choses. De cette maniere il y aura une communication inseparable entre chaque partie d'un Pays, de sorte qu'en suivant seulement les Places, celui qui ne sçait pas le nom d'une Ville, peut promptement avoir une vûe de tout ce qui est contenu dans le Dictionnaire par rapport à chaque Royaume, aussi parfaite que dans un livre de Geographie; ce qui est une qualité que

n'ont point les Dictionnaires qui ont paru jusqu'à présent, dans lesquels on ne peut tout au plus suivre que les Provinces avec leurs Capitales, & encore pas toujours.



L'AUTHEUR DES REFLEXIONS sur la maniere de Prêcher.

A l'Autheur de la Réponse.

IL seroit trop long de refuter toutes les propositions contenuës dans la Réponse aux Réflexions sur la maniere de Prêcher, cela dégènereroit en dispute, où il arrive souvent que plus on parle, moins on s'entend, ce que doivent éviter ceux qui n'écrivent que pour l'intérêt de la vérité; c'est pourquoi pour ne pas multiplier les questions, & ne pas perdre la question principale de vûë, on ne s'arrêtera qu'à la conclusion qui est conçûë en ces termes.

» Les enfans profitent au Catechisme,
 » & les hommes ne profitent pas au Sermon, ce n'est pas que la méthode du
 » Catechisme soit plus propre que celle du
 » Sermon, mais cela vient de ce que les
 » hommes sont passionnés, & par conséquent moins propres à recevoir les instru-
 » ctions & à en profiter.

Voilà donc la question bien établie, puisque les deux parties conviennent que les hommes profitent moins au Sermon que les enfans ne profitent au Catechisme; point important, puisqu'il s'agit de l'instruction, & par conséquent du salut des hommes: il est donc d'une extrême conséquence d'en découvrir la cause sur laquelle les sentimens sont differens.

L'Authent des Reflexions croit que la cause est toute naturelle, & physique dans la maniere de prêcher; l'Authent de la Réponse prétend au contraire qu'il n'y a rien de physique, que c'est une cause morale qui procede de la corruption du cœur de l'homme. Si le defaut est dans la maniere de prêcher, il sera facile d'y remédier: si le defaut est dans le cœur, le mal est sans ressource de la part des hommes, l'Auditeur & le Predicateur n'y peuvent rien. Il n'appartient qu'à Dieu seul, qui tient les cœurs dans sa main, de les disposer comme il lui plaît: il seroit donc à souhaiter que la cause d'un si grand mal ne fût que dans la maniere de prêcher, puis qu'outre les secours de la grace, il y auroit des moyens humains pour y remédier, au lieu que s'il n'y a d'autre cause que la corruption du cœur, tous les hommes qui ne profitent point au Sermon, vont tomber dans le découragement, pour

ne pas dire dans le desespoir. Ils regarderont comme un signe de réprobation, ce qui n'est peut-être que le défaut d'intelligence, ou plutôt de la composition du Sermon.

L'Auteur de la Réponse prétend que les hommes sont plus passionnés & ont le cœur plus corrompu que les enfans.

De quels enfans entend-il parler ? si c'est des enfans du premier âge jusques à dix ans, il a raison, ils ont certainement le cœur moins corrompu, quoi qu'ils ne soient pas moins agités de passions, & peut-être plus que les hommes ; car l'expérience fait voir qu'il n'y a rien de plus passionné que les enfans du premier âge, tous leurs mouvemens sont impétueux, ils sont ardens dans leurs desirs, outrés dans leur colere, vains, envieux, jaloux, inquiets, impatiens plus que dans aucun âge. Avec beaucoup plus de défauts, on convient pourtant qu'ils sont moins vicieux que les hommes, parce que c'est la machine qui fait presque tout, la raison qui est embarrassée de tenebres ne s'est point fait encore entendre, aussi ne croit-on pas que ce soit de ces petits enfans dont l'Auteur veuille proposer l'exemple aux hommes, puisque leurs organes mal développés n'ont pas encore donné d'entrée à l'éducation.

Ce sont donc les enfans du second âge depuis dix ans jusques à vingt dont il se sert pour faire leçon aux hommes : or les enfans de cet âge ne sont-ils pas déjà semblables aux hommes ; ne sont-ce pas les mêmes principes qui les font agir , les mêmes passions qui les remuent , les mêmes sentimens qui les déterminent ; les plaisirs, les amusemens , la parure , les distinctions, les honneurs , ont-ils moins d'empire sur les jeunes gens que sur les hommes : ne sont-ils pas , n'en déplaît à la jeunesse, menteurs , fourbes , querelleurs & vindicatifs autant & plus que dans aucun âge ? Après cela quelle différence mettra-t'on entre leurs passions & les nôtres ? s'il y a quelque différence , ce n'est que dans l'objet & dans les moyens de l'acquérir qui sont différens suivant les différens âges. Au reste c'est le même fond de cupidité & la même malice ; car quoi qu'ils ayent la raison moins formée que les hommes , ils en ont assez pour sçavoir qu'ils font mal , il ne faut donc pas croire qu'ils soient dans le premier & dans le second âge plus parfaits qu'ils ne le seront dans les âges suivans.

Il est vrai qu'il semble avoir pour eux le témoignage de l'Evangile , * qui déclare

* Matth. chap. 18. n. 3. chap. 19. n. 14.

Marc. chap. 10. n. 14.

Luc. chap. 18. n. 16.

que les hommes n'entreront point dans le Royaume des Cieux, s'ils ne deviennent comme de petits enfans ; mais la ressemblance que l'Évangile demande aux hommes n'est point une ressemblance entière qui comprenne aussi les défauts des enfans, ce n'est qu'une ressemblance d'amour, de foy & d'humiliation, c'est-à-dire que les hommes doivent aimer Dieu, & croire en Dieu, comme les petits enfans aiment leur pere, & croient en leur pere ; qu'ils doivent s'humilier & s'aneantir devant Dieu, comme les enfans sont humbles & petits devant leur pere. Voilà ce que l'Écriture demande aux hommes, ce qui ne sauve aucun les défauts des enfans.

Quand nonobstant l'expérience contraire, on supposeroit le cœur des hommes plus corrompu que celui des enfans, & que cette corruption est l'unique cause qui fait que les enfans profitent au Catechisme, & que les hommes ne profitent point au Sermon, il s'en suivroit deux choses :

La première, que les enfans devroient profiter, à cause de la pureté de leur cœur, autant au Sermon, qu'ils profitent au Catechisme.

La seconde, que les hommes à cause de la corruption du cœur ne profiteront pas plus au Catechisme qu'au Sermon.

C'est une épreuve bien facile à faire,

In'y a qu'à mener les enfans au Sermon, & on verra que tel enfant qui a parfaitement entendu le Catechisme, n'entendra rien au Sermon même du plus habile Predicateur.

D'un autre côté, tel homme qui va inutilement au Sermon, qu'il se donne la peine d'aller au Catechisme, & il verra qu'il ne perdra pas un mot du Catechisme, pendant qu'il n'a rien retenu du Sermon.

Vanité à part, il n'y a personne de quelque âge, de quelque sexe, de quelque condition qu'elle soit, qui ne convienne qu'elle est plus à portée du Catechisme que du Sermon; car ôtez quelques gens de Lettres qui se sont rendus attentifs par une longue habitude, il y en a peu qui soient en état de suivre le Predicateur depuis le texte jusqu'à la bénédiction, peut-être n'y en a-t'il pas tant qu'il y a de pilliers autour de la Chaire; ce n'est pas non plus pour les Auditeurs choisis que les Sermons sont fondez, ils sont en état de puiser eux mêmes dans les trésors des Livres Saints, & la meditation sur les choses de la Religion doit leur en apprendre plus que les Prédicateurs n'en peuvent dire: Aussi ne vont-ils au Sermon, que comme on va au Spectacle pour juger du Prédicateur, & non pour s'instruire & se juger eux-mêmes. Or ce n'est pas de ces sortes d'Auditeurs, ou plutôt

de ces sortes de Juges que le Prédicateur doit s'embarrasser ; dans la place qu'il tient , il ne doit envisager que Dieu seul pour son Juge , & le commun de ses Auditeurs pour l'objet de son zele dans les instructions qu'il leur donne.

Tout auditoire en quelque endroit qu'on le place , soit à la Cour , soit à la Ville , soit à la Campagne , est une assemblée de personnes qui aux manieres près sont tous semblables pour le fond du cœur & de l'esprit , c'est-à-dire. attachez à leurs intérêts & dissipés dans leur pensée : Peu d'hommes sont capables de raisonner de suite , encore moins de suivre le raisonnement d'un autre , s'il est long. L'attention prend congé du Prédicateur presque aussitôt qu'il commence ; on a beau avoir recours à la tabatiere , au flacón , on s'endort ; d'autres qui ne dorment pas , écoutent le Prédicateur , comme les enfans le son des cloches ; avec des yeux ouverts , des oreilles ouvertes , ils ont l'esprit bouché & comme en extase : d'autres battent la campagne & s'occupent de leurs soins ordinaires ; le Courtisan songe à ses intrigues ; la femme de Cour aux grandeurs & vanités ; l'homme de robe à ses affaires ; le Marchand à son commerce ; la Bourgeoise à son ménage ; le Laboureur à payer la taille ; chacun songe pro-

fondement à ses affaires, pendant que le Prédicateur s'échauffe & s'évertue pour debiter un Sermon que personne n'entend. On dit d'un Prédicateur à qui la mémoire manqua en chaire un jour celebre dans une grande assemblée, qu'il demanda à son auditoire le dernier mot qu'il avoit prononcé pour reprendre la suite du discours, & qu'il ne se trouva pas une seule personne dans toute l'assemblée qui l'eut entendu; ce qui fit que le Prédicateur fut obligé de sortir de chaire sans achever.

Dira-t'on que c'est la corruption du cœur qui fait cela? point du tout; ce n'est pas le dégoût des choses saintes: Demandez-le à la plûpart, cela arrive malgré soy, & à de très honnêtes gens qui aiment la parole de Dieu, qui font de leur mieux pour en profiter, & qui n'y vont que pour cela: ce n'est pas même faute d'esprit; il y en a qui raisonnent fort bien, qui entendent parfaitement ce qu'ils lisent, capables même d'écrire & de méditer, & qui ne peuvent pas entendre un Sermon; c'est que pour le Sermon il faut une contention d'esprit plus grande que pour la conversation, la lecture, la méditation & la composition; il faudroit pour bien entendre un Sermon, avoir un talent qui est bien rare, c'est de suspendre l'impression des sens, fixer l'imagination, imposer silence

à toutes les facultez de l'ame pendant l'espace d'une heure, pour n'exercer que celles de l'entendement; avec ce secret les Sermons pourront faire leur fruit, comme toute parole de Dieu, mais sans ce secret c'est du temps & de la peine perduë que de monter en chaire pour les réciter, les meilleurs Sermons ne sont bons qu'à lire.

Il n'en est pas de même du Catechisme, c'est une instruction plus familiere, c'est une espee de conversation sur les choses saintes entre le Maître & le Disciple; le Sermon est un tour trop gros qui ne scauroit entrer tout ensemble dans la tête de l'Auditeur, au lieu que le Catechisme qui est coupé par petites parties, se comprend plus aisément: d'où il s'ensuit que la méthode du Catechisme est plus utile que celle du Sermon pour toutes sortes de sujets & toute sorte de personnes.





ELOGE DU R. P. FRANCOIS
Pagi , de l'Ordre de FF. Mineurs
Conventuel.

Par M. Jean Frederic Guib Docteur
és Droits.

C'Est un usage établi dans la Re-
publique des Lettres, que lorsqu'il
meurt quelque Sçavant, qui s'est distin-
gué par son mérite & par son érudition,
on en fait part au Public, pour suivre
cet usage qui a été, ce me semble, éta-
bli avec tant de justice & d'équité; j'au-
rai l'honneur de vous dire, Monsieur,
que le 21 du mois de Janvier dernier,
nous eumes le malheur de perdre le Pere
François Pagi de l'Ordre des Freres Mi-
neurs Conventuel. Il s'est rendu si cele-
bre dans l'Europe sçavante par les excel-
lens ouvrages qu'il a mis au jour, que je
étoirois manquer à ce que je vous dois,
& à la bienveillance dont il m'honoroit,
si je ne vous faisois un petit détail des ra-
res qualitez dont il étoit doüé.

Ce sçavant Religieux naquit à Lam-
besc le septième jour du mois de Sep-
tembre de l'année mil six cent cinquanz

te-quatre, & comme il fit paroître dès sa plus tendre enfance un grand penchant pour les belles Lettres, ses parens jugerent à propos de l'envoyer à Toulon chez les Peres de l'Oratoire. Il y fit en peu de tems de très-grands progrès, ce qui engagea son Oncle le Pere Antoine Pagi à le faire venir auprès de lui en la Ville d'Aix, où il faisoit ordinairement sa résidence, afin qu'il pût avec plus de facilité le perfectionner dans l'étude des Sciences. Le seul nom d'Antoine Pagi porte avec lui son Eloge; car dès qu'on nomme cet Illustre Religieux, on se ressouvient d'abord que c'est le même qui a publié *la Critique des Annales de Baronius*; & par consequent, on ne sera point surpris si étant sous la conduite d'un si grand homme il acquit avec une rapidité surprenante des lumieres qui le rendirent capable à l'âge de vingt & un an d'exercer avec un applaudissement universel la Charge de Professeur en Philosophie dans diverses Couvens des Freres Mineurs, parmi lesquels il avoit été reçu Religieux quelque-temps auparavant. Cependant le tendre attachement qu'il avoit toujours conservé pour ce cher Oncle, lui fit souhaiter avec passion de pouvoir retourner à Aix, & en ayant obtenu la permission de ses Superieurs, il ne cessa point

point pendant plusieurs années d'être très assidu auprès de lui. Ce fut alors que le Père Antoine Pagi acheva de lui découvrir toutes les beautés les plus cachées de l'Histoire Sacrée & Profane, & qu'il lui fit connoître en quoy consistoit la belle Critique qui a brillé avec tant d'éclat dans tous les ouvrages qu'il a depuis donnés au Public.

Ces connoissances mirent le Père François Pagi en état de le soulager très-utilement dans *la Critique des Annales de Baronius*, à laquelle il travailloit en ce tems-là, & dont même il avoit fait imprimer le premier Tome en l'année mil six cent quatre-vingt cinq; mais comme il n'eut pas le tems d'achever ce grand ouvrage, étant mort au mois de Juin de l'année mil six cent quatre-vingt dix-neuf; son Neveu s'y attacha, & le finit heureusement quelques années après; cette Critique fut imprimée en mil sept cent cinq, & contient quatre Volumes in-folio.

Comme il possédoit parfaitement l'Histoire Ecclesiastique, il forma après cela le dessein de donner au Public un *abregé Historique, Chronologique & Critique de l'histoire des Papes*, dont le premier & second Volumes parurent en mil sept cent dix-sept, & le troisième en mil sept cent dix-huit.

Je ne doute pas, Monsieur, que cette Histoire ne fut aujourd'hui entièrement achevée sans une chute qu'il fit au mois de Mars de l'année mil sept cent douze, & qui lui a fait souffrir le reste de ses jours de grandes douleurs : En effet, il est fort difficile qu'un homme qui est estropié, & qui d'ailleurs n'a pas une santé ferme & vigoureuse, puisse s'occuper long-tems à un travail aussi pénible que celui-là, sur tout lorsqu'il faut qu'il écrive lui-même tout ce qu'il compose, & qu'il ne s'est point accoutumé à se servir de Copiste. Il a laissé plusieurs Manuscrits à son Neveu le Pere Antoine Pagi du même Ordre, qui donnera bientôt au Public le quatrième Tome de cet ouvrage : On y verra à la tête une Dissertation sur saint Denis Evêque de Paris, qui fera, à mon avis, fort goûtée de tous les Sçavans ; il y démontre par un grand nombre de preuves que ce n'étoit point l'Arcopagite.

Enfin le Pere François Pagi ne s'est pas seulement rendu recommandable, en travaillant si utilement pour l'avancement des Sciences, il s'est encore rendu célèbre dans tout son Ordre par son mérite & par sa vertu, on avoit une estime si particuliere pour sa personne, qu'on l'a honoré en divers tems de plusieurs Em-

plais & Charges importantes, qu'il seroit inutile de marquer, il me suffira de vous dire, Monsieur, qu'il a été trois fois Provincial, & que pendant tout le tems qu'il a eu soin de la Province, on a toujours vû dans toute sa conduite une droiture de cœur, & un désintéressement digne d'un véritable Religieux. Il avoit un genie & une pénétration si judicieuse, qu'il faisoit toujours remplir les Emplois de son Ordre par les personnes qui en étoient les plus capables. Ses mœurs étoient pures, sa piété sincère, sans aucune de ses ostentations qui en ôtent souvent le prix. Vous dirai-je encore ? Monsieur, que j'ai eu l'avantage de le voir assez souvent depuis le mois d'Avril dernier qu'il arriva dans cette Ville, & que j'ai souvent admiré sa mémoire prodigieuse qui lui fournissoit dans l'occasion des passages entiers, soit des Peres de l'Eglise, soit des Historiens Profanes ; mais cela si à propos, qu'on avoit de la peine à décider lequel méritoit plus de louanges ou de lui, ou de l'Auteur qu'il alleguoit ? Sa conversation étoit sçavante & instructive, lorsqu'il étoit avec des personnes d'érudition, autrement elle étoit aisée & enjouée, mais pourtant digne de son caractère : En un mot, il possédoit un talent qui est assez rare parmi les gens de Lettres, qui

étoit d'accommoder toujours sa conversation à la portée de ceux avec lesquels il parloit.

PRATIQUE UNIVERSELLE

Des Sciences les plus nécessaires dans le Commerce, à la Vie civile, & aux Personnes qui aspirent aux premières Places dans les Bureaux; enrichie de plus de cent soixante Pièces de Gravure. Par NICOLAS DUVAL, l'un des Secretaires de S. A. S. Monseigneur LE DUC DU MAINE, & Expert-Juré Ecrivain Arithmétique. *Trois Volumes in-folio.*

Tous les différens avantages que le public peut retirer de la Pratique Universelle des Sciences, sont suffisamment détaillés dans l'Avis préliminaire que nous en donnons, pour nous contenter de dire que cet Ouvrage doit être aussi curieux que nécessaire. L'Auteur, qui ne pense qu'à le varier & à le perfectionner, a cru devoir encore avertir le Public, que l'on trouvera dans le troisième Volume un Traité particulier sur le Toisé, l'Arpentage, & les Fortifications, avec des notions générales sur les Parties-Doublees.


PROJET DE SOUSCRIPTION

Et des Matieres contenues dans ce Livre.

 **ET** Ouvrage fera imprimé une partie en Planches gravées en cuivre; il y en a déjà cent Planches gravées & tirées à mille chacune: les Caractères de lettres seront de fonte neuve.

L'impression des trois Volumes *in folio* complets, sera en état au commencement d'Aouſt 1722: & pour répondre à l'emprefſement du Public, l'on a reſolu de le donner par Souſcription, Volume à Volume; ce qui ſe peut d'autant mieux, que chaque Volume contient des matieres ſeparées, & aura par ce moyen ſa perfection.

Le premier Volume ſera en état au mois d'Octobre 1721: le ſecond au mois de Fevrier 1722; & le troiſième au mois d'Aouſt de la même année. On doit compter ſur l'exactitude de l'Auteur.

Ce premier Volume contiendra l'Art de toutes les Eſcritures uſitées dans le Royaume, démontré par leurs principes.

Modeles gravez ſur les Originaux de l'Auteur de tous les grands & differens morceaux d'Eſcritures Ronde & Bâtarde,

118 LE MERCURE

usitées dans les Emplois, comme Etats, Bordereaux, Comptes, Recepissés sur la Finance, avec des Instructions sur chaque chose, qui enseignent la maniere de s'y conduire, dans l'ordre & l'arrangement qui en font l'unique perfection; un Dictionnaire de Finance & Banque, pour l'étimologie des mots.

Modeles d'Arrests du Conseil, de Procez verbaux sur plusieurs matieres, de Lettres Missives sur les Negociations & le Commerce, & des Actes sous signature privée. Il y aura plusieurs Modeles gravez en Ecriture d'Expeditions sur ces Articles.

Le second Volume contiendra Comptes, Etats, Bordereaux, Ordre, Recepissés, Tables sur la Marine, Inventaire d'Artillerie, ordre de Bataille, disposition d'Armée, Etat ma'or; le tout gravé, avec plusieurs Modeles sur l'Extraordinaire des Guerres, & des Instructions sur chaque chose; & un Dictionnaire de Marine, Artillerie & Guerre.

Le troisiéme Volume contiendra un Traité d'Arithmetique d'une nouvelle maniere, très-abregée, par Demandes & Réponses, en forme de Leçons, en trois Chapitres. Le premier sera Addition, Soustraction, Multiplication & Division; Regle de trois, & Regle de Compagnie. Le second, les mêmes Regles par fractions. Le troisiéme

les Racines Carrées & Cubes, Alliage, Règle de Change, d'Escompte & Tarre, & les Alcages d'or & d'argent.

La Geometrie en dix Chapitres : le premier contiendra les Définitions ; le second les principes appelléz Notions, qui sont des veritez évidemment connues par elles-mêmes, ou par démonstrations incontestables : le troisiéme, la pratique des Lignes & des Angles, & fait décrire les figures des Plans : le quatriéme, la transfiguration de ces mêmes Plans, c'est-à-dire le moyen de leur donner de nouvelles figures, sans en diminuer ni augmenter le contenu : le cinquiéme, les Divisions des Plans : le sixiéme, comment il faut les assembler, & comment on peut les augmenter ou diminuer de grandeur selon quelque quantité proposée : le septiéme enseigne à les mesurer : le huitiéme, la Trigonometrie, ou la Doctrine des Triangles par le Calcul : le neuviéme, les Solides, particulièrement leur Toisé : le dixiéme, la Pratique pour le Terrain, où l'on découvre l'art de lever les Plans, & de les tracer, & où l'on montre les dimensions inaccessibles, avec un Dictionnaire.

La Geographie Astronomique, Naturelle & Historique, où l'on trouvera le rapport que toutes les Parties des Continents &

des Mers ont avec les Cieux, entr'elles, & avec l'Histoire.

La premiere Partie indiquera les Sciences dont la Geographie tire ses principes ; fera voir les differentes manieres dont cette Science est représentée ; expliquera la Sphere de la Geographie Naturelle, de la Geographie Historique ; donnera une Explication de l'usage des Cartes.

La seconde Partie distribuera dans son Titre la surface du Globe Terrestre en neuf differentes manieres : la premiere, par les Regions ou Plages ; 2. en plusieurs sortes d'Hemispheres ; 3. en Zones ; 4. par les Ombres ; 5. par les Positions des Antipodes, des Ant-Æciens & des Peri-Æciens ; 6. par les Climats & la durée des jours ; 7. selon la Longitude & la Latitude ; 8. par les Mesures ; 9. par la figure & la couleur des hommes.

Le second Titre de la seconde Partie donnera les Divisions de la Terre en Continents & Isles ; les Continents en leurs grandes parties sous-divisez en presqu'Isles attachées à la Terre ferme par des Isthmes ; en Terres Mediterranées & Costes ; l'Eau en Mer, dite Ocean autour de notre Continent ; Mers près le nouveau Continent sous-divisées en grande partie ; les Mers particulieres distinguées en la haute Mer, le rivage où sont les Golfes, & les Détroits.

Détroits, les Lacs & les Rivieres.

Le troisieme Titre montrera l'étendue des Etats souverains, soit Empires, Royaumes, Républiques ou Peuples, & celles des Religions reparties en Sectes & Branches, & celles des principales Langues generales & particulieres : les Tables & Cartes gravées, avec le Dictionnaire.

La maniere de dessiner & écrire les Cartes proprement.

Le tout tiré des Memoires fournis à l'Auteur par les plus celebres en chaque Science, & gravez par les plus habiles de l'Art.

Ce Livre est d'une grande utilité pour le Public, qui s'y trouve interessé par l'importance & l'étendue des matieres qu'il renferme, & par la beauté de la Gravûre & de l'Impression, qui rendra l'ouvrage magnifique. L'Auteur n'a épargné ni soins, ni travaux, ni dépenses pour y parvenir.

On commencera à recevoir les Souscriptions à la fin de Mars present mois 1721, jusqu'au dernier Aoust de la presente année, si l'Auteur ne s'en trouve pas trop chargé.

Les Souscripteurs payeront quatre-vingts livres pour les trois Volumes en feuilles, sçavoir trente livres à present, vingt livres quand ils prendront le premier Volume, & en prenant le second Volume vingt autres livres, & en retirant le troisieme Volume ils payeront dix livres. Ceux qui

L

n'auront point souscrit pendant ledit tems prescrit par l'Avis, payeront cent trente livres pour les trois Volumes complets sans être reliez, & sans diminution.

Les Libraires donneront une Reconnoissance numerotée, gravée, imprimée, signée & paraphée de l'Auteur, portant promesse de fournir lesdits Volumes dans le tems ci-dessus marqué.

On souscrira chez l'Auteur en sa Maison à lui appartenante, où son Magazin fera, rue de Grenelle, au coin de celle des deux Eous, quartier S. Eustache; & chez les Libraires ci-après nommez.

CAVELIER, rue S. Jacques, à la Fleur-de Lys.

MONTALANT, Quay des Augustins près le Pont S. Michel.

HUET, au Palais, vis-à-vis la Sainte-Chapelle.

PRAULT, à l'entrée du Quay de Gesvres

GEFFART, rue Saint-Jacques, à Sainte Theresc.





JOURNAL

*De ce qui s'est passé à la mort, &
depuis la mort de N. T. S. P.
le Pape Clement XI. &c.*

LUndi matin 17 Mars, le Pape dit la Messe dans sa Chapelle particulière, & donna ensuite quelques audiences; mais sur le midi il fut obligé de se mettre au lit, à cause d'un frisson extraordinaire, suivi d'un violent accès de fièvre qui lui causa pendant la nuit le transport.

Le Mardi matin 18, la fièvre & la toux augmentèrent si fort, que le Medecin declara aux Cardinaux Paulucci & Albani, le danger où se trouvoit S. S. Ils firent appeller le Pere Selleri, Maître du sacré Palais, & Confesseur du Pape, qui après s'être confessé, se fit mettre le Rochet, la Mozette & l'Etolle, & reçut ainsi le saint Viatique sur les deux heures après midi.

Le Saint Pere fit venir ensuite ses neveux, le Cardinal Albani, & Don Carlo, & leur dit que s'il avoit été si peu liberal

à leur égard, c'étoit uniquement par principe de conscience : qu'ils pensassent à devenir Saints ; que c'étoit là la grande affaire & à laquelle toutes les autres devoient se rapporter. Il leur donna sa bénédiction, après quoi il les congédia.

Le Cardinal Paulucci reçut incontinent après les derniers adieux du Pape, qui lui témoigna d'une manière très tendre l'estime qu'il avoit toujours faite de lui. Pour ménager les derniers momens de sa vie, qu'il vouloit tous employer à se disposer à la mort, il chargea le Pere Selleri son Confesseur, de voir tous ceux qu'il avoit particulièrement aimez & estimez, & de les assurer de la continuation de ses sentimens à leur égard. Il ordonna au même Pere Selleri de l'assister à l'agonie, conjointement avec le sieur Olivieri son cousin (il étoit son Sacristain) & ce fut lui qui administra au Pape l'Extrême-Onction sur les neuf heures du soir, en présence du Curé, de quelques Generaux d'Ordres & des Penitenciers de Saint Pierre.

Les Cardinaux se rendirent au Palais le Mardi, & resterent tous dans l'antichambre de S. S. afin d'être prêts à recevoir ses ordres ; mais Elle n'en fit appeller aucun.

Le Pape passa la nuit & le Mercredi matin suivant, assez tranquillement, &

dans les sentimens d'une grande pieté ; mais sur le midi il lui prit un redoublement de fièvre qui le fit entrer en agonie. A midi trois quarts il mourut, âgé de 71 ans, 7 mois, 27 jours, le 19 Mars, jour & fête de Saint Joseph, Patron des Agonisans, en l'honneur duquel Clement XI. avoit composé l'Office propre de cè S. Patriarche.

Le même jour 19 Mars, sur les cinq heures du soir, le Cardinal Albani, en qualité de Camerlingue, accompagné des Clercs de Chambre, assista à la reconnaissance qui se fit du corps du feu Pape par le Notaire Secretaire de la Chambre ; ensuite de quoi le sieur Rasponi, faisant les fonctions de Maître de Chambre, consigna au Cardinal Albani l'anneau du Pêcheur, pour être par lui remis aux Cardinaux assemblés dans la premiere Congregation qui se devoit tenir. Lecture faite du Procès verbal, S. Eminence se retira, descendit par l'escalier Royal, & monta dans son carosse, accompagnée desdits Prélats, & précédée de la Garde Suisse, qui l'escorta jusqu'à son Palais.

Cette ceremonie finie, on annonça à toute la Ville la mort du Saint Pere par le son de la cloche du Capitole : Les Prisons furent ouvertes, & les Prisonniers qui n'étoient point coupables de grands crimes,

126. LE MERCURE

relâchez ; les autres avoient été transferez la nuit précédente au Château S. Ange.

Le Jeudi 20, sur les trois heures après midi, ou environ, on fit l'ouverture du corps. Le même jour sur le soir on l'exposa dans la Salle où l'on a coutume de tenir le Consistoire au Palais de Montecavallo. Le corps n'étoit revêtu que d'une Soutanne & d'un Camail, qui est l'habit ordinaire de la Chambre, dit habit Domestique. Autour du corps étoient les Penitenciers de Saint Pierre, récitant des prieres. A huit heures du soir on mit le corps, tel qu'il étoit revêtu, sans étole & sans croix, dans une litiere, ayant seulement de plus un chapeau sur la tête, & en cet état on le porta à la Chapelle du Vatican : Un des Maîtres de Cérémonies à cheval, avec deux Chevaux-Legers, deux Tambours en sourdine, & le Capitaine des Gardes Suisses au milieu de la Garde, précédoit la marche : tous les Domestiques de livrée du feu Pape accompagnoient la litiere, autour de laquelle étoient les Pénitenciers de Saint Pierre, portant en main une torche ardente. Immédiatement après la litiere, suivoient sept canons, ayant la bouche à rebours, traînés par des chevaux. Le sieur Del - Giudice, Major-Domme, dans son carrosse, la Compagnie des Chevaux-Legers & celle des Cuirassiers, avec

leurs Tambours & Tymballes en sourdine, fermoient la marche.

Dès que le corps du feu Pape fut déposé dans la Chapelle du Vatican, les Penitenciers lui ôterent les habits de chambre, & le revêtirent des habits Pontificaux, ayant une mitre de toille d'or en tête, & aux pieds les deux chapeaux Pontificaux de velours rouge (ce sont les mêmes que portent deux Cameriers secrets dans les fonctions publiques.)

Le corps ainsi revêtu, fut mis sur un brancard portatif, en forme de lit de parade, entouré de torches ardentes, & ensuite placé au milieu de ladite Chapelle, les Penitenciers restant toujours autour du corps, & récitant des Prieres.

Les Cardinaux assemblez au Vatican dans la Salle des ornemens, y tenoient leur premiere Congregation, où l'on commença par rompre l'Anneau du Pêcheur & le Sceau de plomb de la Chancellerie.

Dans cette même Congregation, le sieur Falconieri fut d'une commune voix confirmé Gouverneur de Rome : on declara ensuite le sieur Ruspoli Gouverneur du Conclave ou du Bourg. On élut aussi pour Sur-intendans de la construction du Conclave, les Cardinaux Barberini, Corsini, Altieri & Albani ; enfin l'on chargea le sieur Lucchesini de faire l'Oraison funebre

118. LE MERCURE

du feu Pape , & le sieur Mari, du discours pour l'élection d'un nouveau Pontife.

La Congregation finie, les Cardinaux qui avoient reçu le chapeau du feu Pape, & qu'on appelle pour cela *ses Creatures*, se rendirent à la Chapelle où étoit tout le Clergé de Saint Pierre, ayant en main des torches ardentes : Et après qu'on eut chanté le *Libera*, le sieur Ricci Chanoine de Saint Pierre, revêtu d'une chape, fit l'Absoute. Le corps du feu Pape fut ensuite porté par les Beneficiers de Saint Pierre dans cette Basilique, dont la croix étoit portée à la tête du Clergé qui marchoit processionnellement, & qui précédoit le corps entouré des Pénitenciers, & suivi de la Garde Suisse, au milieu de laquelle les Cardinaux marchaient suivant leur rang. Le Brancard sur lequel le corps étoit porté, fut placé au milieu de l'Eglise, environné de torches ardentes, & entouré d'un rang de bancs pour asseoir les Cardinaux. Après qu'on eut chanté le *Libera*, le sieur Nicolai, Archevêque de Mira, & Vicaire de Saint Pierre, habillé Pontificalement, fit l'Absoute.

Le même jour du décès du Pape, le Cardinal Paracciani Vicaire de Rome, fit publier une Ordonnance par laquelle il enjoit, 1^o, Que le Lundi suivant, à dix heures du matin, pendant une demi-

heure toutes les cloches des Eglises de Rome sonnassent pour mort. 2°. Qu'en chaque Eglise on celebrât à commodité les obléques du feu Pape, exhortant tous les Prêtres à dire une Messe, & les Fideles à faire des prieres. 3°. De dire à la Messe la Collecte *Pro Pontifice eligendo*, pendant toute la vacance du Siege.

Le même soir, chez le Cardinal Camerlingue les Clercs de la Chambre Apostolique s'assemblerent, pour pourvoir aux Charges & Offices qui les concernent; ce qui se fait en cette maniere. A mesure que le Cardinal Camerlingue tire un nom des Clercs de la Chambre, le Doyen d'iceux tire le nom de l'un desdits Offices, afin que par ce moyen ils soyent distribuez au sort.

Le Vendredy matin 21 les Cardinaux s'assemblerent dans la sale des ornemens, où l'on fit lecture des Constitutions de Jule II, de Pie IV, de Gregoire XV & d'Urbain VIII. concernant l'élection du Pape. Les Cardinaux firent serment de les observer, & se rendirent ensuite à S. Pierre, pour accompagner le Corps du Pape, qui fut porté sur le même Brancard dans la Chapelle du S. Sacrement, & placé de maniere, que l'extrémité des pieds passoit au travers de la grille de fer qui ferme la Chapelle; ce

qui se pratique pour satisfaire la dévotion du peuple. Le Corps reste ainsi exposé pendant trois jours.

Le même jour 21, les Cardinaux Tamarra, Sacripante & Pamphili, comme Chefs des trois Ordres du Sacré Collège, avec le Cardinal Albani en qualité de Camerlingue, tintent leur première Congregation particuliere pour le bon ordre de la Ville, & autres affaires d'Etat; ce qu'ils font tous les jours jusqu'à l'entrée du Conclave.

Le Samedi matin 22, les Cardinaux se rendirent à S. Pierre dans leurs Carrosses avec tout leur Cortège. Il est à remarquer que pendant cet Inter-regne, on porte devant eux les Masses renversées; qu'ils sont seuls dans le fond de leur Carrosse, sans pouvoir placer à leur gauche quelque personne que ce soit; qu'ils sont toujours, & chez eux & dehors, en habit violet, garni de boutons & boutonnières rouges, avec la Mofette sur le Rochet. Les Cardinaux, creatures du feu Pape, pour marque de plus grand deuil, ont le Rochet uni & sans dentelle, & ne portent à leurs habits que des boutons & boutonnières violettes. Ce fut ce jour-là qu'on celebra le premier Service pour le Pape défunt. La Messe fut chantée dans la Chapelle du Chœur des Chanoines par

le Cardinal Pauhucci grand Penitencier. Tous les Prélats y assisterent avec les marques de deuil, qui sont la Soutanne & la Mantelette noire, le Rochet uni & sans dentelle ; mais les Auditeurs de Rote ne laissent pas de porter sur le Rochet le Mantillon violet ; les Avocats Consistoriaux sont aussi dans l'usage de garder leurs Cappes violettes.

Pendant les 9 jours que dure la cérémonie des obsèques, l'on voit au milieu du Chœur de la Chapelle des Chanoines, où se chante la Messe, une représentation entourée de torches ardentes, autour de laquelle sont les Chevaux Legers avec leurs Casques rouges ordinaires ; mais pour marque de deuil, ils ont encore un manteau noir, & un cierge allumé à la main ; les Massiers y sont pareillement avec des Casques violettes, portant leurs Masses d'argent renversées. Après le *Libera*, le Cardinal celebrant fait l'Absoute à l'Autel ; les Cardinaux occupent les places des Chanoines, leur Caudataire tenant en main une torche allumée : Les Prélats occupent celles des Beneficiers, & tiennent à la main une torche de deux livres. Toute la cire qu'on brûle en cette fonction, est jaune.

Le Dimanche 23, le Cardinal Corsini, comme première Creature du feu Pape,

chanta la Messe, où l'on observa les mêmes ceremonies. Après la Messe les Cardinaux s'assemblerent pour la troisième fois, & élurent dans cette troisième Congregation le Pere Allegri de l'Ordre des Servites, pour Confesseur du Conclave. L'Evêque de Sisteron, Ministre de France, fut admis à l'Audience de leurs Eminences, & fit au nom du Roi, & de S. A. R. Monseigneur le Regent, le compliment suivant.

Discours prononcé par M. l'Evêque de Sisteron, en presence du Sacré College, le 23 Mars 1721.

MESSEIGNEURS,

C'est dans les sentimens de la plus vive douleur que je suis obligé de déplorer ici la perte d'un Pape qui m'honoroit de sa confiance ; & l'unique consolation que je puisse donner au Roy mon Maître, & à S. A. R. Monseigneur le Regent, c'est de leur apprendre, que vous concertez déjà les moyens de remettre sur le Thrône de S. Pierre les mêmes vertus que nous regrettons, & de vous fixer au choix d'un suier qui les fasse revivre dans sa propre personne.

En attendant qu'il plaise à Dieu d'ac-

corder cette grace signalée à son Eglise, je viens en qualité de Ministre du Roi très Chretien, pour rappeler à l'esprit de Vos Eminences, que les sentimens d'estime, de respect & de veneration que S. M. fait éclater en faveur de ce S. Siege, sont veritablement dignes d'un fils aîné de l'Eglise; & pour leur déclarer en même-tems qu'elle consacrerá toute l'autorité de sa Couronne au soin de protéger les loix fondamentales de l'Eglise, d'assurer le repos du Conclave, & de garantir la liberté des suffrages dans une Election qui doit être l'ouvrage du Saint Esprit.

Mais il est à présumer que la profonde sagesse de Vos Eminences n'aura besoin que du secours de Dieu seul pour couronner nos vœux. De mon côté, je leur promets d'y concourir dans un esprit de paix en tout ce qui dépendra de mon ministère; & je les supplie de vouloir bien m'accorder un libre accès, toutes les fois que je me présenteray pour en remplir les devoirs; de se ressouvenir pour lors que mes représentations auront été formées dans toute la majesté du Trône; d'y donner par conséquent toute leur attention, & d'agréer ici les nouvelles assurances de mon profond respect.

Le même jour 23 sur les six heures

du soir, les Cardinaux, au nombre de 16, se rendirent dans la Sacristie de saint Pierre, tous en Rochet, pour assister à la sepulture du corps du feu Pape. Il fut apporté par les Confreres du S. Sacrement, de la Chapelle où il avoit été exposé pendant trois jours, dans celle du Chœur des Chanoines : Les Clercs & Beneficiers de S. Pierre marchaient devant avec la Croix, ayant chacun une torche ardente en main. Le Corps fut reçu dans la Chapelle du Chœur par les Chanoines de S. Pierre, qui avoient pareillement une torche ardente à la main. Aussi tôt on avertit les Cardinaux qui vinrent de file, & selon leur rang dans ladite Chapelle. Après qu'on eut chanté ces paroles : *In Paradisum deducant te Angeli, & in tuo adventu suscipiant te Martyres, & perducant te in Civitatem sanctam Jerusalem*, le sieur Nicolai, Archevêque de Mira, & Vicaire de S. Pierre, en habits Pontificaux, benit la caisse de cèdre, fit les aspersions & encensemens ; après quoi on chanta ces autres paroles : *Ingrédieris locum tabernaculi admirabilis usque ad montem Dei*, avec le Pseaume, *Quemadmodum desiderat cervus.*

Cela fait, des Prêtres en surplis prirent le corps du feu Pape, & le mirent dans la caisse de cèdre, couvert & vêtu

des mêmes ornemens avec lesquels il avoit été exposé en public pendant trois jours. Au fond de cette caisse étoit un tapis rouge semé de larmes d'or, doublé de satin cramoisi, & bordé d'une frange d'or qui débordoit de toute part : ensuite le Cardinal Albani, comme Neveu du feu Pape, après lui avoir baisé les pieds & la main, mit sur le visage du défunt un mouchoir blanc de lin, le sieur Del-Giudice, en qualité de Major Domme, lui en mit un autre de lin sur le corps, & deux de satin blanc, & aux pieds trois bourfes de velours cramoisi, brodées d'or, dans l'une desquelles étoient vingt Médailles d'or, dans l'autre vingt Médailles d'argent ; dans la troisième vingt Médailles de métal ; chacune représentant d'un côté l'empreinte du feu Pape, & de l'autre, ce qu'il a fait de plus remarquable pendant chaque année des vingt années de son Pontificat : enfin, après qu'on eut encore mis à ses pieds les deux Chapeaux Pontificaux de velours rouge, le tout fut couvert d'un grand drap de soye rouge, & tout ce qui débordoit du dessus & du dessous, remis en dedans, ensuite on cloua la caisse.

Trois Notaires, celui du Capitole, celui du Palais Apostolique & celui de la Chambre, presens à cette fonction, dres-

ferent le procès verbal en presence des Cardinaux, qui conſignerent le corps aux Chanoines de S. Pierre, pour être mis au même endroit où reſoſoit celui d'Alexandre VIII, & à la charge de le repreſenter, quand ils en ſeroient requis. Cette caſſe de cédre fut miſe dans une autre de plomb, ſur laquelle eſt gravée l'Inſcription ſuivante.

D. O. M.

Clemens Undecimus

Pontifex Maximus

antea

Joannes Franciſcus Albanus

Urbinas

obiit die XIX. Martii

Feria quarta

anno Domini M D CC XXI.

Vixit annos LXXI. Meſes VII.

dies XXVII.

Sedit in Pontificatu

annos XX.

Meſes III. dies XXVI.

Lundi 24, le Cardinal Acquaviva celebra la Meſſe avec les Ceremonies ordinaires, après laquelle les Cardinaux s'étant assemblez, ils élurent pour Medecins du Conclave les ſieurs Pauli & Nuccarini,

&c

& pour Chirurgien le sieur Masini.

Le Cardinal Paracciani, Vicaire de Rome, ordonna dès le 22 des prieres de quarante heures dans plusieurs Eglises de Rome, pour implorer l'assistance du saint Esprit en l'élection d'un nouveau Pape. Le même jour 22 le sieur Ruspoli Legat, député du Sacré College, fit publier un Ban, portant défense, sous de très grosses peines, de jouer à aucun jeu, soit en public, soit en particulier.

Autre Ban du même Prélat & de même datte pour le Gouvernement du Bourg, faisant défenses à toutes personnes de s'assembler, de porter des armes & de se quereller, & aux Marchands d'alterer le prix & le poids des choses comestibles.

Le 24 les Cardinaux Chefs d'Ordres, firent publier un Ban aux fins d'empêcher que pendant le Siege vacant, on ne fit aucune grâce, & qu'on n'accommodât aucunes affaires & autres choses semblables, enjoignant aux Medecins & Chirurgiens, & autres gens pansant les blesez, d'en donner sur le champ avis au Gouverneur de Rome.

Le même jour 24 le sieur Falconieri Gouverneur & Vice Camerlingue de Rome, fit publier & afficher un Ban contre tous méditans, soit par discours ou par écrit, sous peine de galere; même peine

M

contre les joïeurs ; & à l'égard des femmes débauchées, il leur défend d'aller en carosse dans la Ville & hors la Ville, si ce n'est par delà deux milles, soit de jour ou de nuit, sous peine de galere pour ceux qui les conduiroient, & pour elles, sous peine du fouët & du bannissement.

Autre Ban du même jour dudit sieur Gouverneur, portant défenses à toutes personnes, de quelque état & condition qu'elles puissent être, qui se trouveront à Rome, & dans les Fauxbourgs à la distance de 5000, sans exercice actuel de service ou de métier, ou de toute autre profession à gagner sa vie, de rester dans ladite Ville ou aux environs, leur enjoignant d'en sortir dans deux jours, sous peine de cinq ans de galeres, & pour ceux qui prouveront n'avoir point vingt ans, sous peine du fouët & du bannissement.

Autre Ban du même Prélat & de même date, faisant défenses de porter des armes à feu, & revoquant toutes permissions données à cet effet par le Cardinal Camerlingue, par les Conservateurs de Rome, par lui-même Gouverneur & autres; défendant en outre aux Curez & autres Religieux de donner sepulture à ceux qui auront été tuez ou trouvez morts, sans en donner préalablement avis au Gouverneur.

verneur ; mêmes ordres aux Medecins, Chirurgiens, & autres Officiers des Hôpitaux pour tous les blesez.

Les Cardinaux Acquaviva chargé des affaires d'Espagne, Gualteri, de celles du Prétendant, Conti Protecteur de Portugal, à Albani Protecteur de Pologne, firent à differens jours leurs complimens de condoléance au Sacré College assemblé dans la Sacristie de S. Pierre pendant le tems des obsèques.

Le Mardi 25 le Cardinal Paracciani, aussi creature du feu Pape, celebra la Messe avec les Ceremonies accoutumées ; après laquelle les Cardinaux tinrent Congregation (c'étoit la cinquième depuis la mort du Pape) on y nomma un Apotiquaire pour le Conclave, avec deux Barbiers & deux Garçons pour les aider.

Le Mercredi 26, la Messe fut chantée par le Cardinal Fabroni. Le Cardinal Bussi Evêque d'Ancone, qui étoit arrivé à Rome le jour précédent, y assista avec les autres Cardinaux ; & dans la sixième Congregation qui se tint ensuite, le sieur de Mello-de-Castro, Ambassadeur du Roy de Portugal, complimenta en Italien le sacré College. Dans la même Congregation on se pourvut de troisièmes Conclavistes pour le service des Cardinaux qui se trouveroient indisposés ou très-avancés en âge. On don-

na en même tems commission aux Cardinaux Paulucci & Imperiali, de faire choix de 24 hommes de service pour les gros ouvrages du Conclave. Dans la même Congregation, le Cardinal Olivieri dernier Diacre, tira au sort les Cellules du Conclave, qui sont toutes marquées par chiffres, depuis 1 jusqu'à 68, nombre des Cardinaux vivans, dont voici la Liste. Le chiffre qui est à côté marque la Cellule que chaque Cardinal doit occuper.

LISTE DES CARDINAUX

Qui vivent au commencement de l'année 1721. avec leur Titre, & le tems de leur Creation.

1672, 22 Fev. Vincent-Marie Ursini de Gravina, Jacobin, Napolitain, *Sous-Doyen du Sacré College*, Cellule 2

1675, 27 May. Nicolas Marescotti, Romain, *premier Prêtre*, 57

1681, 1 Septembre. Benoît Pamfili, Romain, *premier Diacre*. 19

1689, 7 Nov. Pierre Ottoboni, Vénitien, *Cardinal Diacre du Titre de S. Laurent in Damaso*; il fut nommé à l'Abbaye de S. Paul de Verdun en Fevrier 1716. 65

1690, 13 Fev. François Giudice, Napolitain, ci-devant *Cardinal Evêque de Palestrine*, opta le 3 Mars 1721, le Titre de

Frascati, abandonné par le Cardinal Tanara, Doyen. 53

— Joseph-René Imperiali, Genoïis, *Cardinal Diacre du Titre de Saint George in velabro.* 28

— 12 Nov. François Barberini, Romain, ci-devant *Cardinal Prêtre du Titre de Sainte Praxede*, eut le 3 Mars 1721, le Titre de Palestrine sur la demission du Cardinal Del-Giudice. 49

1690, 12 Nov. Launai Altieri, Romain, *Cardinal Diacre du Titre de Sainte Agate.* 64

1695, 12 Dec. Sebastien-Antoine Tanara, Bolonois, ci-devant *Cardinal Evêque de Frascati*, élu Doyen le 28 Fev. 1721; à present Evêque d'Ostie, auquel celui de Volettri est uni, comme Doyen. 63

— Jacques Boncompagni, Bolonois, *Cardinal Prestre du Titre de Sainte Marie in via.* 33

— Joseph Sacripanti de Narni dans les Etats du Pape, ci-devant *Cardinal Prêtre du Titre de Sainte-Marie Transpontine*; le 8 Mars 1721, il a pris le Titre de Sainte Praxede sur la demission du Cardinal Barberini. 34

1697, 22 Juillet. Jacques Cornaro, Venitien, Evêque de Padoue, *Cardinal Prêtre du Titre des douze Apostres.* 43

— Fabricio Paulucci, de Forli dans

142 LE MERCURE

les Etats du Pape, *Evêque d'Albano.* 48

1698, 19 Decembre. Louis-Antoine de Noailles, François, *Cardinal Prêtre du Titre de Sainte Marie de la Minerve, Archevêque de Paris.* 18

1703, 17 Dec. François Pignatelli, Napolitain, *Evêque de Sabine, & Archevêque de Naples.* 1

1706, 17 May. Corsini, Florentin, *Cardinal Prêtre du Titre de Saint Pierre aux liens.* 37

———— Fieschi, Genoïis, *Cardinal Prêtre du Titre de Sainte Marie de la Paix.* 27

———— Acquaviva, Napolitain, *Cardinal Prêtre du Titre de Sainte Cecile.* 5

1706, 17 May. Ruffo, Napolitain, *Cardinal Prêtre du Titre de Sainte Marie in Trastevere.* 60

———— Spada, Luquois, *Cardinal Prêtre du titre de Saint Onufre.* 54

———— Gualtieri, d'Orviette dans les Etats du Pape, *Cardinal Prêtre du titre de Saint-Crisogone*; il a l'Abbaye de Saint Victor de Paris par la nomination aux Benefices du mois de Fevrier 1716. 40

———— Christian Saffonia, Prince Alleman, *Cardinal Prêtre*, premier des Cardinaux de l'Empire, & premier Commissaire à Ratisbonne. 50

———— Paracciani, Romain, *Cardinal Prêtre du titre de Sainte Anastasie.* 23

— Fabroni de Pistoie en Toscane, *Cardinal Prêtre du titre de S. Augustin.* 29

— Colonna, Romain, *Cardinal Prêtre du titre de* 5

— Priuli, Venitien, *Cardinal Prêtre du titre de S. Marc.* 44

— Vallemani, de Fabriano dans les Etats du Pape, *Cardinal Prêtre du titre de Sainte Marie des Anges.* 21

1707, 7 Juin. Conti, Romain, *Cardinal Prêtre du titre de S. Quirico & de sainte Julite.* 26

1709, 15 Avril. Gozzadini, Bolonois, *Cardinal Prêtre du titre de Sainte Croix en Jerusalem.* 4

1711, 23 Octobre. Albani, d'Urbain, né en 1687. *Cardinal Diacre du titre de Sainte Marie in Cosmedin*; Camerlingue de la Sainte Eglise, & Préfet de la Fabrique de S. Pierre. 61

1712, 18 May. Davia, Bolonois, *Cardinal Prêtre du titre de S. Calixte.* 8

— Cusani, Milanois, *Cardinal Prêtre du titre de Sainte Marie del Popolo*; Evêque de Pavie; il a cédé cet Evêché en Mars 1721, au Pere Pertusati, Abbé Régulier d'un Monastere de Benedictins de la Congregation du Mont Olivet. 66

— Piazza, de Forli dans les Etats du Pape, *Cardinal Prêtre du titre de saint Laurent in pane & perna.* 14

—— Zondadari, Siennois, *Cardinal Prestre du titre de sainte Balbine.* 56

—— De Rohan, François, *Cardinal Prestre, Evêque de Strasbourg, & Prince de l'Empire.* 59

—— D'Acunha, Portugais, *Cardinal.* 7

—— De Scrotembac, Alleman, *Cardinal Prestre du titre de saint Marcel, Vice-roi de Naples.* 12

—— Tolomei, de Pistoie en Toscane, *Cardinal Prestre du titre de saint Estienne le Rond.* 47

—— Pico, de la Mirandolle, *Cardinal Prêtre du titre de S. Silvestre in capite.* 67

1712, 18 May. Buffi, de Viterbe dans les Etats du Pape, *Cardinal Prestre, du titre de sainte Marie d'Araceli.* 62

—— Corradini, de Sezza dans les Etats du Pape, *Cardinal Prestre du titre de saint Jean Porte-Latine.* 32

—— Origho, Romain, *Cardinal Diacre du titre de saint Eustache.* 46

—— De Polignac, François, *Cardinal Diacre.* 51

1713, 30 Janv. Odeschalcho, Milanois, *Cardinal Prestre du titre de saint Merée & saint Achillée.* 22

1715, 6 May. De Schonborn, Alleman, *Cardinal Diacre, Archevêque de Colocza en Hongrie.* 41

—— Olivieri, de Pesaro dans les Etats du

du Pape, *Cardinal Diacre du titre de saint Vit & saint Modeste.* 11

— Innico Carraccioli, Napolitain, *Cardinal Prestre du titre de saint Thomas in Parione.* 55

— Scotti, Milanois, *Cardinal Prestre du titre de saint Pierre in Montorio*; il étoit Vicegerent. 24

— Marini, Genoï, *Cardinal Diacre du titre de sainte Marié in Aquiro*; il étoit Maître de la Chambre de Sa Sainteté.

1715, 29 May. De Biffi, François, *Cardinal Prestre, Evêque de Meaux, & Abbé de Saint Germain des Prez.* 13

1715, 16 Dec. Nicolo Carracioli, Napolitain, *Cardinal Prestre du titre de saint Martin du Mont*; il est Evêque d'Aversa. 58.

— Patrizi, Siennois, *Cardinal Prestre du titre des SS. Quatre*; il étoit Trésorier de la Chambre Apostolique. 31

— Nicolo Spinola, Genoï, *Cardinal Prestre du titre de saint Sixte.* 10

1717, 15 Mars. Boromeo, Milanois, *Cardinal Prestre du titre de S. Alexis.* 35

— Czaki, Hongrois, *Cardinal Prestre.* 50.

— Alberoni, de Plaisance, *Cardinal Diacre*, nommé à l'Archevêché de Seville, mais il n'en a point obtenu les Bulles. 36

1719, 29 Nov. De Potier, François, *Cardinal Prestre, Archevêque de Bourges.* 16

———— De Mailli, François, *Cardinal Prestre, Archevêque de Reims.* 25

———— Giorgio Spinola, Génois, *Cardinal Prestre du titre de sainte Agnès hors les murs.* 68

———— Bentivoglio, Ferrarois, *Cardinal Prestre du titre de saint Jerome des Esclavons.* 38

———— D'Alfazia, Flaman, *Cardinal Prestre, Archevêque de Malines.* 52

1719, 19 Nov. De Belluga, Espagnol, *Cardinal Prêtre.* 20

———— De Pereira, Portugais, *Cardinal Prestre.* 39

———— D'Akhan, Alleman, *Cardinal Prestre du titre de sainte Sabine*; il est Grand-Croix de Malthe. 6

———— Salerno, de Cosenza au Royaume de Naples, *Cardinal Prestre du titre de sainte Prisque.* 30

———— Barbarigo, Venitien, *Cardinal Prestre du titre de saint Pierre & de saint Marcellin*; il est aussi Evêque de Bréscia. 17

———— De Borgia, Espagnol, *Cardinal Prestre.* 9

———— De Cinfuegos, Espagnol, *Cardinal Prestre*; il est Evêque de Catane en Sicile. 15

Le soin de construire les Cellules, a été confié aux sieurs Barigioni & Specchi Architectes.

Le Jeudi 27, la Messe fut chantée par le Cardinal Priuli.

Le Vendredi 28. le Cardinal Zondari officia. La Messe finie, les Maîtres des Ceremonies conduisirent à l'Autel les Cardinaux Tanara, Del Giudice, Paulucci & Barberini, tous quatre de l'Ordre des Evêques : & étant revêtus de chappes de brocard violettes, avec la Mitre de damas blanc, ensemble avec le Celebrant, precedez de la Croix, sortirent de la Chapelle du Chœur, pour se rendre au Catafalque dressé au milieu de l'Eglise de S. Pierre, & vis-à-vis la Chapelle du saint Sacrement. Pendant que le Celebrant faisoit les cinq Absoutes, ces quatre Cardinaux étoient assis aux quatre coins du Catafalque, conformément au Pontifical Romain.

Ce Catafalque étoit de figure octogoné avec quatre gradins. Aux quatre coins étoient quatre pieds d'estaux ornez de figures, avec les éloges & les Armes du feu Pape. Les Inscriptions Latines sont des sieurs Bontanini, Camerier d'honneur, & Bortoni, Chapellain secret. Au milieu du Catafalque étoit une Urne quarrée, dont le couvercle servoit de pied à une Piramide qui s'élevoit, & qui terminoit cette pom-

pe funebre. Deux Renommées soutenoient
le Portrait de Clement XI. d'où pendoit
une banderolle de brocard d'or avec ses
Armes & son nom.

On sera exact à donner les suites.



EPISTRE A MONSIEUR ***.

Par Monsieur de V***

*Amable Abbé, dans Paris autrefois
La volupté daigna suivre tes loix,
Les Ris badins, les Graces enjoiées,
A te servir dès long-temps dévouées
Te prodiguoient leurs faveurs liberales,
Et de leurs mains marquoient dans leurs annales
En lettres d'or mots & Contes joyeux;
De ton esprit enfans capricieux.
O doux plaisirs, amis de l'innocence!
Plaisirs goûtez au sein de l'indolence,
Et cependant des Devoirs inconnus;
O! jours heureux qu'êtes vous devenus!
Helas! j'ay vu les Graces éplorées,
Le sein meurtri, pâles, desesperées,
J'ay vu les Ris tristes & consterner,
Jeter les fleurs dont ils étoient ornés:
Les yeux en pleurs, & soupirant leurs peines,
Ils suivoient tous le chemin de Vincennes;*

Et regardant ce Château malheureux,
 Aux beaux esprits, hélas ! si dangereux,
 Reddemandoient aux destins en colere,
 Dessunt l'Abbé qui leur servoit de pere.
 N'imite point leur sombre desespoir ;
 Et puisqu'enfin tu ne peux plus revoir
 Le Prince aimable, à qui tu plais, qui t'aime,
 Ose aujourd'huy te suffire à toy-même :
 On ne vit point au donjon comme ici ;
 Le destin change, il faut changer aussi :
 Au sel attique, au riant badinage,
 Il faut mêler la force & le courage ;
 A son état mesurant ses desirs,
 Selon les tems se faire des plaisirs,
 Et suivre enfin conduit par la nature,
 Tantôt Socrate, & tantôt Epicure,
 Tel dant son art un Pilote assuré ;
 Maître des flots dont il est entouré,
 Sous un ciel pur où brille les étoiles,
 Au vent propice abandonne ses voiles :
 Mais quand la mer a soulevé ses flots,
 Dans la tempête il trouve le repos.
 D'une ancre sûre il fend la molle arene,
 Trompe des vents l'impetueuse haleine,
 Et du Trident bravant les rudés coups,
 Tranquille & fier rit des Dieux en courroux.
 Tu peux, Abbé, du sort jadis propice,
 Par la vertu corriger l'injustice :
 Tu peux changer ce donjon detesté,

110 LE MERCURE

En un Palais par Minerve habité.
 Le froid ennui, la sombre inquietude,
 Monstres affreux nez dans la solitude,
 De ta prison vont bientôt s'exiler.
 Vois dans tes bras de toutes parts voler
 L'oubly des maux, le sommeil desirable,
 L'indifference au cœur inalterable,
 Qui dédaignant les outrages du sort,
 Voit d'un même œil & la vie & la mort.
 La paix tranquille & la constance altiere,
 Au front d'airain, à la démarche fiere,
 A qui jamais ni les Rois ni les Dieux,
 La fouire en main, n'ont fait baisser les yeux.
 Divinité des sages adorée,
 Que chez les Grands vous êtes ignorée !
 Le fol amour, l'orgueil présomptueux,
 Des vains plaisirs l'essain tumultueux,
 Troupe volage à l'erreur consacrée,
 De leurs Palais vous despendent l'entré.
 Mais la retraite a pour vous des appas,
 Dans nos malheurs vous nous tendez les bras.
 Des passions la troupe confondue,
 A votre aspect disa oit éperdue ;
 Par vous heureux au milieu des revers,
 Le Philosophe est libre dans les fers.
 Ainsi Fouquet, dont Tbémis fut le guide,
 Du vray merite apuy ferme & solide,
 Tant regretté, tant pleuré des neuf Sœurs,
 Le grand Fouquet au comble des malheurs,

Frappé des coups d'une main rigoureuse,
 Fut plus content dans sa demeure affreuse,
 Accompagné de sa seule vertu,
 Que quand jadis de splendeur revêtu
 D'adulateurs une Cour impertune
 Venoit en foule adorer sa fortune.
 Suis donc, Abbé, ce Heros malheureux,
 Mais ne vas point tristement vertueux,
 Sous le beau nom de ta Philosophie,
 Sacrifier à la mélancolie,
 Et par chagrin plus que par fermeté
 T'abandonner à la calamité.
 Ne passons point les bornes raisonnables,
 Dans tes beaux jours, quand les Dieux favorables
 Prenoient plaisir à combler tes souhaits,
 Nous n'avons vu mérisant leurs bienfaits,
 Voluptueux avec délicatesse,
 Dans les plaisirs respecter la sagesse :
 Par le destin aujourd'hui maltraité
 Dans sa sagesse aime la volupté.
 D'un esprit sain, d'un cœur toujours tranquille,
 Attends qu'un jour de ton noir domicile
 On te rappelle au séjour bienheureux,
 Que les Plaisirs, les Graces, & les Jeux,
 Quand dans Paris ils te verront paroître,
 Puissent sans peine encor te reconnoître.
 Sois tel alors que tu fas autrefois,
 Et cependant que Sully quelquefois
 Dans ton Château vienne par sa présence.

152 LE MERCURE

Contre le sort, affermir ta constance.

Rien n'est plus doux après la liberté

Qu'un tel ami dans la captivité.

Il est connu chez le Dieu du Permesse,

Grand sans fierté, simple & doux sans bassesse.

Peu Courtisan, partant homme de foy,

Et digne enſia d'un Oncle tel que toy.

Eloge de Cocotte.

ERato petite Marmotte,

Sors au plus vîte de ta grotte,

Vien t'en me servir de Pilotte,

Amasse force rime en otte,

Et sur ce ton qu'on me rabote

Des vers pour l'aimable Cocotte.

— L'Amour qui contre nous complotte,

— Dans ses beaux yeux se dorlotte,

— Et de-là nous pousse la botte,

Le Guerrier y devient paignotte.

Et devant ses appas tremblotte:

— Nos cœurs en sont à la compotte;

— Elle les tourne & les ballotte,

— Comme on feroit une pelotte,

D'un seul regard les escamotte,

Elle les lie & les garotte,

— Et quand un pauvre Amant sanglotte,

- Elle s'en rit & s'en fagotte,
 Dit qu'il lui faut une marotte ;
 D'Amants on lui voit une flotte,
 Et depuis l'âge où l'on sabotte,
 Jusqu'à celui de la calotte,
 Tout vient rendre hommage à Cocotte.
 Près d'elle le bon sens radotte,
 Contre l'ennui c'est l'antidote,
 Quel plaisir quand elle jaborote !
 Qu'elle raconte Dom Quixotte,
 Qu'elle dispute, qu'elle ergotte
 Comme un Disciple d'Aristote,
 Qu'elle nous danse la gavotte,
 Sur un clavier qu'elle tricotte,
 Ou qu'elle chante sur la notte,
 Le Rossignol ni la Linotte:
 Chantent moins juste que Cocotte.
 ★ Mais voyés la plaisante hotte
 Qu'a pardevant cette belotte,
 C'est là-dedans qu'elle emmaillotte:
 Deux Poires non de bergamotte ;
 Que d'attraits quand elle riotte,
 Trop heureuse la Gelinotte
 Que sa belle & blanche quenotte
 Dans un repas croque & grignotte ;
 Mais sur tout sa belle menotte
 Certaines beautés nous denotte...
 Ah ! tout beau donc, petite sottte.

254 LE MERCURE

Garre qu'elle ne vous expose ,
 Que sa belle main ne vous froisse ,
 Soyés sage auprès de Cocotte .

Qu'elle lise ou qu'elle tricotte ,
 Jamais la belle ne s'accotte ,
 Quand par le chemin elle-trotte
 Proprement de peur de la crotte ,
 Elle tient à deux mains sa cotte :
 Quoiqu'elle ait plus d'une Favotte
 Qui la nettoye & la décroette X
 Tous les soirs la main de Murotte
 Met son chignon en papillotte :
 Elle n'est point du tout bigotte ,
 Tracassiere ni cogotte ,
 Et n'attend point la Pentecote
 Afin de paroître devote .

C'en est assés , car je grelotte ,
 Et je m'y pers & je ragotte ;
 Je rentre au plus vite en ma grotte
 Il faut n'être point tant manchotte
 Pour faire un portrait de Cocotte .

Le mot de la premiere Enigme du mois
 passé , étoit la Bougie ; & celui de la se-
 conde , l'ombre du Cadran .

ENIGME.

N'En déplaise à qui dit que cela ne peut être,
 Je donne ce que je n'ay pas;
 Quand le Destin m'a fait un Maître,
 Je quitte rarement ses pas.
 L'on me recherche aux Champs encor plus qu'à la
 Ville,
 Aux uns très-necessaire, aux autres inutile,
 Selon le Maître que je sers.
 Mes ajustemens sont divers.
 L'un m'accorde toujours quelque faveur nouvelle,
 L'autre moins attentif n'est pas si genereux;
 N'importe, je les sers également tous deux,
 Jusqu'à souvent épouser leur querelle.
 Qui mieux que moy fit jamais son devoir?
 Pour finir, j'ai des yeux, & je ne scaurois voir.

AUTRE.

J'Ay part à ces exploits qui ravagent la Terre,
 Comme aux amusemens, images de la Guerre.
 Par fois, & même assés souvent,
 Le Solitaire, le Sçavant
 Me veulent auprès d'eux, m'approchent de leur cou-
 che;
 Mais qu'on ne craigne rien pour moy,

156 LE MERCURE
Seule avec eux la nuit, j'y suis comme une sou

Et n'en ay pas le moindre effroy.

A leur empressement je sçay ne pas répondre,

Ils ont tous beau me tourmenter,

Je trompe leurs desirs jusqu'à les dépitier

Plus je les voi: après moy se morfondre.

L'avare dans son coffre fort

Ne serre pas si bien écus, s'ls & pistole,

Que je cache, & deffens le bien que l'on me vol

Mais à la fin je cede à leur effort.

Ce qu'on m'enleve est un bien secourable

Quoique commun, il est pourtant si précieux,

Que si l'on veut croire la Fable,

La Terre le ravit aux Cieux.



CHANSON.

L'Air est de M. Mourette.

C.E fut dans un repas où le Dieu de la Treille

Répandoit à grands flots sa charmante liqueur,

Que Lucas enyvré jura sur sa bouteille

De brûler pour Iris d'une immortelle ardeur;

Mais malgré des attrait si dignes de lui plaire,

Il en perdit bien-tôt le souvenir:

Un Buveur fut toujours dispensé de tenir

Les sermens amoureux que Bachus lui fit faire.



repandoit.



so enivrés ju.....



is d'une immor....



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

30

S. A

P

E

NYR

J



MONUMENT DECOUVERT.

UNE Lettre de *Nancy* du 12 de ce mois, porte que l'on a trouvé depuis peu, une lieue au dessus la Ville de Pont à Mousson en Lorraine, un monument d'antiquité qui paroît digne de quelque considération. On voit ce monument dans une carrière abondante, & où l'on trouve des terres fort belles à bâtir. Il est composé d'une seule pierre que l'on croit avoir servi un Autel à sacrifice dans un Camp où quelques Legions Romaines étoient assemblées. Sur l'une des faces de cette pierre, qui est ornée haut & bas de quelques moulures & ornemens de Sculpture rustique, on y a l'inscription suivante en lettres Romaines fort lisibles :

I. O. M. ET. HERCVLI.
 SAXA-SACRVM
 TALPIDIVS CLEMENS,
 G. VIII. AVG. CVM. MIL
 LEG. EIVS. V. S. L. L. M.

ne croit pas se tromper en l'interprétant ainsi :

Jovi Optimo, Maximo, &
 Herculi, saxa-sacrum

Publius Talpidius Clemens

Legionis octavar Augusti

Cum militibus legionis ejus

Votum solvit libentes merito.

Sur une autre face l'on voit sculptée la massue d'Hercule, qui est attachée à deux anneaux aussi sculptez en pierre. Sur les deux autres faces il n'y a rien de tout. Sur la surface du dessus de ce monument, où il y a une concavité de figure ronde; les uns croient qu'on a voulu figurer une coupe destinée aux libations des anciens sacrifices; les autres estiment que ce n'étoit que le foyer où l'on allumoit le feu du sacrifice.

BENEFICES DONNEZ.

DU 22 Mars, la Coadjutorerie de l'Abbaye de Saint Pierre des Chastes, Ordre de Cluny, Diocèse de Saint Flour, a été donnée à Madame Elisabeth Henriette de Beauvergier-Montgon, Religieuse de ladite Abbaye.

Du 23 Mars, le Prieuré Commandataire de Bonvaux, Diocèse de Langres, a été donné, sur la démission de M. Zacharie Espiard de Vernot, à M. François Bernard Espiard de Vernot, Clerc Tonsuré.

Du même jour le Doyenné de l'Eglise Royale & Collegiale de Saint Furry de Peronne, qui a vacqué par le décès de M. Vestier, à M. Poreelet de Maulny, Docteur de Sorbonne.

Du même jour le Prieuré Commandataire du Château-l'Hermitage, Diocèse du Mans, qui a vaqué par le décès de M. l'Abbé de Boufflers, à M. l'Abbé de Crecy.

Du 19 Avril, le Prieuré simple & Commandataire de Saint Denis Lestree, Ordre de Saint Benoît, a été donné sur la démission de M. l'Abbé de Mesmes, à M. le Bailly de Mesmes.

Le même jour le Roy a nommé à l'Abbaye de Chateaux, Ordre de S. Benoît, dans la Ville de Lyon, vacante par la mort de Madame de Rostaing, Dame Marguerite de Silvecane, dite de Saint Constans, Prieure de ce Monastere. Elle est fille de feu M. Constans de Silvecane, Conseiller du Roy en ses Conseils, President en la Cour des Monnoyes, Commissaire General en icelle au Département de Lyon & autres Provinces, ancien Prevôt des Marchands de la Ville de Lyon. Elle avoit un frere M. Constans de Silvecane, aussi President en la Cour des Monnoyes de Paris, mort en 1719 à la Martinique, où il étoit Intendant.

Du même jour le Prieuré Regulier &

160 : LE MERCURE
Conventuel du Val-Croissant, de l'Ordre
du Val des Choux, Diocèse d'Autun,
qui a vaqué par la mort de Dom de Bre-
tagne, a été donné à M. Henry Beaudet
de Beaumont, Clerc Tonsuré, à la charge
d'une pension de 1500 livres pour M. de
la Chauffe, Chevalier de Saint-Lazare.

Madame Victoire de Beringhen, fille de
M. le Premier, Religieuse en l'Abbaye de
Fare-Montier, a été nommée à la Coad-
jutorerie de cette Abbaye, pour succéder
à Madame de Beringhen sa Tante.



C H A P I T R E

*Tenu chés les R R. P P. Carmes-
Billettes.*

LE 31 Mars Monseigneur le Duc de
Chartres, Premier Prince du Sang,
Grand Maître des Ordres Royaux Mili-
taires & Hospitaliers de Notre-Dame du
Mont-Carmel & de Saint Lazare de Je-
rusalem, vint recevoir l'obédience des
Chevaliers, & tenit Chapitre chez les
Reverends Peres Carmes-Billettes.

Le Prince revêtu de l'habit de ceremo-
nie de l'Ordre, qui est de Damas noir,
avec une grande Croix brodée d'or sur
le

le juste-au-corps & le manteau aux émaux de l'Ordre, & ayant le grand cordon de soye rannée amaranthe pendant au col, arriva au son des Tambours & des Trompettes à la porte du Cloître : les Chevaliers qui l'y attendoient, le conduisirent dans la grand' Salle du Chapitre, où il fut complimenté par Monsieur Bose Chancelier de l'Ordre, Secrétaire de la Chambre & du Cabinet du Roy, & Procureur General de la Cour des Aydes, dans la manière qui suit.

MONSIEUR,

Dispensez-nous dans un jour de gloire & de triomphe pour l'Ordre, de recourir aux termes de l'Art pour vous exprimer notre joye, & vous marquer combien nous ressentons notre bonheur.

L'Eloquence doit céder aujourd'huy à l'empressement que nous avons de jouir d'un bien si ardemment désiré. Venez donc, MONSIEUR, recevoir les sermens d'obéissance & de fidelité que vous doivent tant de Chevaliers dont vous avez déjà les cœurs.

Quelle satisfaction n'aurai-je pas, MONSIEUR, si étant le dépositaire de leurs sentimens, je puis vous faire connoître les miens particuliers pour votre Auguste Personne ?

De là les Chevaliers marchant en ordre se rendirent à l'Eglise, où Monsieur le Due de Chartres fut reçu & complimenté par le Prieur de la Maison, à la tête de la Communauté, en ces termes :

MONSEIGNEUR,

Voici le plus beau jour qu'ayent jamais vû les Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare : je passe leur grandeur, je publie leurs avantages ; ils ont l'honneur d'avoir pour Grand Maître le Premier Prince du Sang ; bonheur accompli, gloire consommée.

Heureux fruit du discernement & de la justice d'un Prince dépositaire naturel de l'autorité Royale ; Prince que la valeur anime, que la sagesse éclaire, que la prudence regle ; que la magnificence accompagne, & qui a plus voulu donner à ces deux Ordres un gage de bonté, qu'à votre Altesse une marque de distinction. Privilegié par la naissance, plus encore par le mérite ; élevé sans effort, solide sans orgueil, populaire sans dégradation ; grave avec douceur ; insinuant avec majesté, sous quelle face éclatante dans quel appareil de gloire paraissez-vous à la tête de ces deux Ordres illustres ? Vous faites les délices de la Cour qui vous aime, comment

ne feriez vous pas la felicité de ces Nobles Chevaliers qui vous obéissent ? Votre Grandeur relevera leur Noblesse ; votre pieté animera leur Religion ; votre generosité excitera leur reconnoissance. Mille traits interessants que l'on saisit dans votre Altesse , & dont on est mutuellement saisi ; cet heureux assortissement de qualitez respectables & brillantes qui vous rendent également aimable , sans qu'on sçache laquelle admirer le plus ; cette delicateffe d'honneur dont vous puisez les vives impressions dans votre sang ; ce fond intarissable de bonté qui sert de relief à la grandeur , & qui fait votre caractere de distinction ; cette vivacité d'esprit qui s'unit en vous à la droiture du cœur , tout annonce dans votre Altesse l'honneur & la prosperité , tout présage une moisson precieuse de felicité & de gloire ; gloire , felicité , MONSIEUR , qui se jaillissent jusques sur nous , & qui forment le plus profond respect dans nos esprits , le plus solide attachement dans nos cœurs : Nous nous flattons dans ce jour de l'honneur de votre protection , & assurons très constamment votre Altesse de la continuation de nos prieres.

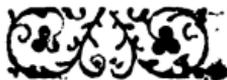
Ensuite le Prince se plaça sur un prie-Dieu qui lui avoit été préparé au milieu

O ij

de l'Eglise, ayant à ses côtez les grands Officiers & les Chevaliers de l'Ordre.

L'Office commença par le *Veni Creator*, à l'Evangile les Chevaliers comme défenseurs de la Religion, & suivant leur usage ordinaire, tinrent en main leurs épées nuës : après l'Evangile le Prince assis dans un fauteuil proche l'Autel, reçut l'obédience & la soumission des Chevaliers, qui se mettant à genoux, lui baisèrent la main ; Monsieur le Grand-Maître & tous les Chevaliers allerent à l'Offrande : La grande Messe finie, Monsieur le Grand-Maître retourna se placer dans le Sanctuaire, où il fit la reception de sept Chevaliers. La ceremonie se termina par le *Te Deum*, après lequel les Chevaliers conduisirent le Prince dans la Salle, où il tint Chapitre.

Cette cérémonie fut magnifique, son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orleans, l'honora de sa presence, & plusieurs personnes de grande distinction y assisterent.





JOURNAL DE PARIS.

LE 28 de l'autre mois, M. Coypellere presenta au Regent l'Esquisse du Tableau qu'il doit peindre, & sur lequel on fera aux Gobelins, une Tapissierie qui representera l'Audiance de l'Ambassadeur du Grand Seigneur.

Le 30 du passé, le sieur Philidor donna au Roy sur la Terrasse un Concert composé de violons, de haut-bois, d'une timbale, & sur-tout d'un petit tambour, qui étoit frappé avec-tant de justesse par un Suisse, que pendant tout le Concert il ne perdit pas une mesure ni une note; ce qui attira l'admiration de S. M. & de tous les Courtisans.

Le premier de ce mois, M. le Cardinal de Biffi, après avoir pris congé du Roy, & du Regent, partit en poste pour Rome, où il doit assister au Conclave. Cette Eminence étoit suivie de M. l'Abbé Tancin son Conclaviste. L'un & l'autre ont pris la route d'Allemagne pour s'y rendre.

M. Parteville, Garde du Corps du Roy dans la Compagnie de Noailles, a été fait Garde de la Manche.

Le sieur Justinar a obtenu la permission de l'Ambassadeur Turc de tirer son portrait.

M. l'Abbé Bignon se rendit ces jours passés chez l'Ambassadeur Turc pour lui faire visite. Comme l'Ambassadeur en rendoit une alors par amitié à M. le Chevalier Sutton Ambassadeur d'Angleterre en cette Cour, le fils de Son Excellence reçut fort civilement M. l'Abbé Bignon. L'Ambassadeur étant rentré, la conversation d'entre lui & M. l'Abbé Bignon, roula sur les Sciences & les Arts qui sont les plus à remarquer en France, & finit par bien des raisonnemens sur la difference de la Musique Orientale, & de celle de France & d'Italie. L'Ambassadeur fort instruit de la sienne, avoüa que notre maniere de noter, lui paroïsoit plus commode, & témoigna assez d'envie de la sçavoir accommoder à leurs airs. M. l'Abbé Bignon promit à l'Ambassadeur de lui faire noter en sa ptesence tel air Turc qu'il voudroit, pourvû qu'on le chantât deux fois seulement, après quoy il le feroit sur le champ executer par telles voix ou tels instrumens que S. Excellence souhaiteroit, & s'offrit même de n'employer à cette épreuve que quelqu'un de ses Musiciens. A la fin de la visite, l'Ambassadeur remit à M. l'Abbé Bignon une Liturgie Grecque & deux au-

tres Armeniennes, dont M. le Marquis de Bonnac l'avoit chargé pour la Bibliothèque du Roy, avec un Manuscrit qui est une Traduction Grecque de Boëce, faite par Planude.

Le 5. M. Boivin, Garde de la Bibliothèque du Roy, Professeur Royal, & de l'Academie des Inscriptions & belles Lettres, fut reçu dans l'Academie Françoise, à la place vacante par le decez de M. Huet ancien Evêque d'Avranches. Il fit un très-beau discours, auquel M. l'Abbé Dubos, Chancelier de l'Academie, répondit avec éloquence.

Le Roy a accordé à M. le Marquis de Beringhen Chevalier des Ordres, Premier Ecuyer de S. M. & Gouverneur de la Citadelle & des Forts de Marseille, la survivance de sa Charge & de son Gouvernement en faveur de M. le Marquis de Beringhen son fils aîné, Maréchal des Camps & Armées du Roy.

Le 7. le Roy alla pour la première fois dans les plaines de Vincennes tirer à la volée. La chasse finie, S. M. remplit la bourse qu'on lui presenta, pour tous les gens du Vol.

Le Roy a donné une pension de 1000 liv. à M. le Chevalier de Boissieu sur l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, dont M. l'Abbé des Halles s'est démis en faveur de M. son neveu.

Le 8, l'entablement en saillie du Portail des Enfans. Trouvez tomba en plein jour, & écfasa un homme & une femme.

La Cour toujours attentive aux besoins pressans de l'Etat, a donné des ordres à Messieurs Paris d'envoyer deux millions en Provence, pour soulager les Villes qui sont affligées de la Peste.

M. le Duc d'Orleans, qui faisoit une pension de 6000 liv. à feu M. de Longepierre, en a gratifié de 3000 M. de Fontenelles.

Le Roy a nommé M. de Nion, Chevalier de Saint-Louis, premier Exemt François de la Compagnie des Cent-Suisses-Gardes du Corps ordinaires du Roy, ci-devant Ingenieur & Commandant en chef à Portrichery; Colonie Françoisise sur la côte du Mogol, où il a resté dix-huit années; Gouverneur & Commandant en chef dans l'Isle de France, ci-devant appelée l'Isle de Saint Maurice, appartenante à la France, ~~par~~
~~ceste colonie de France & cetera~~
~~le roy de France & cetera~~
~~de~~ Cette Isle est dans la mer des grandes Indes Orientales, au nord-est de l'Isle de Madagascar; au sud des Isles Maldives. Sa Majesté a accordé à M. de Nion un Brevet de Lieutenant Colonel, 18000 livres d'appointement, & 2000 livres de pension, qui en cas de mort passeront sur la tête

de

de son fils , qui est encore au berceau. De plus, Sa Majesté l'ayant dispensé du service actuel de la Charge d'Exemt des Cent-Suisses, lui a fait expedier un brevet par lequel il est maintenu dans la perception & jouissance des gages, solde & autres droits de charge, comme s'il étoit present. Il partit le 12 Avril pour le Port-Louis, où il doit s'embarquer avec 200 soldats, manouvriers Suisses, & un Ingenieur, & faire voile par le Cap de bonne Esperance, à la dite Isle de France.

On a établi depuis peu quatre Corps de Gardes dans quatre Quartiers differens Ils sont placés aux Echopes que l'on nomme Barrieres des Sergens. Chacun de ces Corps-de-Gardes est composé d'un Sergeant, d'un Caporal & de huit Archers. Chaque Brigade reste tout le jour dans son Corps-de-Garde, pour être à portée de mettre ordre aux émotions populaires.

Le 9, le Roy accompagné de M. le Maréchal Duc de Villeroy, & de l'ancien Evêque de Frejus, alla à la nouvelle Eglise des Theatins, où il assista à l'Office des Ténèbres, qui furent chantées par la Musique.

Le 10, Jeudy Saint, S. M. entendit le Sermon de la Cene, de M. l'Abbé de Lamothe-Lamyre, après quoy M. l'Archevêque d'Alby fit l'Absoute. Ensuite le Roy

P

lava les pieds à douze Pauvres & les servit à table. M. le Duc de Bourbon, Grand-Maitre de la Maison de S. M. à la tête des Maitres d'Hôtel, precedoit le service. Les plats furent portés par M. le Duc d'Orleans, M. le Duc de Chartres, M. le Comte de Charolois, M. le Comte de Clermont, M. le Prince de Conti, & par les principaux Officiers de S. M. Après cette ceremonie, le Roy, accompagné de M. le Maréchal de Villeroy son Gouverneur, alla à l'Eglise des Capucins de la Rue S. Honoré, où S. M. entendit la Grande-Messe chantée par la Musique, & Elle assista ensuite à la Procession.

Le sieur Poisson pere, & le sieur la Torilliere, Comediens, ayant eu le bonheur de divertir le Roy, & de lui plaire dans différentes representations faites pendant les années 1720 & 1721, ont obtenu de S. M. une pension de 400 écus chacun.

Le mariage qui avoit été fait depuis long-temps entre M. le Duc de Sully, & Madame la Comtesse de Vaux, vient d'être déclaré.

M. le Comte de Gergy, qui a residé sept, ou huit ans à la Diette de Ratisbonne, en qualité d'Envoyé Extraordinaire de France, a été nommé par le Roi Ambassadeur à Venise.

M. l'Abbé de Beringhen vient d'obte-

nix l'Archidiaconé de l'Eglise Collegiale de Melun Diocese de Sens.

Le 13 jour de Pâques, le Roi se confessa à M. l'Abbé Fleury son Confesseur, S. M. entendit ensuite la grande Messe célébrée Pontificalement par M. l'Archevêque d'Alby, & chantée par sa Musique. L'après-midi, le Roi assista à tous le Service divin.

Le même jour, le Roi fit rendre les Pains bénis à S. Germain l'Auxerrois, Paroisse du Louvre, avec les cérémonies accoutumées.

Le 14 le Roi alla au Monastere des Religieuses de l'Assomption, où il assista au Salut & à la benediction du S. Sacrement ; ensuite S. M. alla à la grille, où Elle se recommanda aux prieres des Religieuses, & les assura de sa protection.

Le Roi a conservé de la pension de 60 mille livres qu'il faisoit à feu M. Charmillart, celle de 20000 livres à sa veuve, une autre de 6000 liv. à Madame la Marquise de Dreux sa fille, & celle de 4000 liv. à M. le Marquis de la Surze-Cany son petit-fils.

M. le Duc d'Antin, a obtenu la survivance du Gouvernement de l'Orleannois, ainsi que la Surintendance des Bâtimens, pour M. le Marquis de Gonz

drin son petit-fils. Le Roi a accordé une pension de 10000 liv. à Madame la Marquise de Gondrin, mere de M. de Gondrin, sur la Sur-intendance des Bâtimens.

M. Fontaine Evêque de Nevers, a obtenu la réunion à son Evêché de l'Abbaye de S. Cyran, qui est dans son Diocèse. Cette Abbaye vaut 8000 liv. de rente; elle est très bien bâtie, & est ornée d'une fort belle Bibliothèque.

On a eu avis que trois Vaisseaux de la Compagnie des Indes de 50 pieces de Canons, & richement chargez, étoient entrez dans un Port de sureté, après avoir soutenu un combat fort opiniâtre contre des Forbans. L'un de ces Vaisseaux rapporte quinze cens mille Piastrs.

Le 16 on nomma cinq Economes de la nouvelle Compagnie, pour entendre les comptes des anciens Directeurs; sçavoit M. Moreau Deputé du Commerce de Saint-Malo, M. Blanpignon gros Negotiant de cette même Ville, M. du Moulin fameux Banquier de Paris, M. Begon, & M. Duché, ci-devant Directeur de la Compagnie des Indes.

Le 21, l'Ambassadeur Turc visita M. le Maréchal de Villeroy, à qui cette Excellence remit une Lettre du Grand-Visir, qui étoit enveloppée dans un sac, suivant l'usage ordinaire. Le 22, M. le Maréchal de Ville-

roy, accompagné de toute sa famille, rendit cette visite à l'Ambassadeur.

Le 23, le Roy entendit la Messe chantée par sa Musique, après laquelle M. le Comte de la Marche, Prince du Sang, fils de Louis-Armand Prince de Conti, reçut les ceremonies du Batême, ayant le Roy pour Parain, & Madame pour Maraine, & il fut nommé Louis. M. le Duc d'Orleans & toute la Cour assisterent à cette ceremony, qui fut faite par M. l'Evêque de Metz, premier Aumonier, en présence du Curé de saint Germain l'Auxerrois.

Le 21 & le 22, tous les équipages de M. le Duc se mirent en chemin pour la Bourgogne. Le 23, quatre Gentilshommes, au nombre desquels est M. Millin, Secrétaire de M. le Duc pour les Etats, les suivirent. Le 26, M. le Duc revint de Chantilly, pour se disposer à prendre la route de Dijon le 2 ou le 3 du mois de May prochain.

Tous les Vaisseaux venants du Levant ont ordre de faire la quarantaine au Port du Havre, de Saint-Malo & de Nantes.

Le Roy a donné la Grand' Croix de l'Ordre de Saint Louis de feu M. de Maupertuis, à M. le Comte de Muret, & M. Descluzelles, Cornette de la Compagnie des Mousquetaires gris, a obtenu le Cordon-rouge de M. le Comte de Muret.

Le 24 Madame vint prendre congé du

Roy sur les onze heures, & partit pour Saint-Cloud, où elle restera tout l'Esté.

Le Gouvernement d'Amiens étant vacant par la mort de M. le Marquis de Mezieres, le Roy en a gratifié M. de Cannillac Capitaine Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & le Gouvernement de Prescow, qui est une Tour au dessus d'Agde, dont M. de Cannillac étoit pourvu, a été conféré par S. M. à M. de Legal Lieutenant General des Armées du Roy.

L'Ambassadeur Turc alla le 19 rendre visite à M. le Maréchal de Villeroy, qui le reçut avec toutes les marques de distinction imaginables. Ce Seigneur lui fit servir une collation magnifique, pendant laquelle le Roy entra chez M. le Maréchal sans se faire annoncer, pour ne point contraindre l'Ambassadeur. Cette Excellence alla ensuite au Fauxbourg Saint Martin visiter le Jardin d'un curieux Floriste; après quoy Elle revint à l'Hôtel des Ambassadeurs, où M. de la Lande, Sur Intendant de la Musique du Roy, lui donna un Concert de morceaux choisis dans les Symphonies de M. de Lully. Le sieur Alarius, Musicien de chez le Roy, & Viole de la Chambre, joua ensuite des Pièces tendres de sa composition, qui charmerent l'Ambassadeur.

L'Ambassadeur Turc a presentement dans son Hôtel deux attelages de six chevaux,

avec deux Carosses, l'un aux Armes de France en plein, & l'autre à chiffre. Cette Excellence s'en sert quand elle veut sortir. Outre un Officier Commandant, il y a six Cavaliers de la Maréchaussée qui viennent deux fois par jour demander l'ordre à l'Ambassadeur, pour l'escorter où il a dessein d'aller.

M. Fribert d'Andresy, ci-devant Officier des Suisses de feu M. le Duc de Berry, a acheté la Charge d'Exemt Suisse du Quartier de Janvier des Cent-Suisses du Roy, vacante au casuel de M. de Courtenvaux Capitaine de ladite Compagnie; par la mort de M. Moran, qui fut assassiné l'hiver dernier dans la Place du Palais Royal, à la sortie de la Comedie Françoisse.

M. Suger a aussi acheté de Monsieur Duchêne, la Charge d'Exemt François des Cent-Suisses du Roy du quartier d'Avril.

M. Bidaud, Valet de Chambre Barbier du Roy; étant mort au commencement de ce mois, M. Bidaud son fils, frere cadet de celui qui mourut l'année passée, a obtenu la Charge de son pere.

La contestation entre les Gentilshommes ordinaires du Roy, & les Introduceurs des Ambassadeurs, au sujet de la conduite de l'Ambassadeur Turc, dans les lieux publics, hors les Audiances du Roy, a été réglée à l'avantage de ces premiers.

Le Dimanche 27 Avril les Députés des Etats d'Artois eurent Audience du Roy, l'Abbé Regulier de Clairmatis en Artois portant la parole, presenta au Roy le Cahier; ils furent presentez par M. le Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la Province, conduits par M. de Maurepas, Secretaire d'Etat, & M. des Granges, Maître des Ceremonies.

M. le Comte de Beringhen, prêta le même jour serment de fidelité entre les mains de Sa. Majesté, pour la survivance de la Charge de premier Ecuyer du Roy, que possède M. le Marquis de Beringhen son pere.

Le même jour le Roy fit quarante-sept Chevaliers de Saint-Louis, tous Officiers d'Infanterie.



NOUVELLES ETRANGERES.

A Vvarsovie, le 10 Avril 1721.

LE Grand General de l'Armée de la Couronne s'est rendu à Gnesne, pour y travailler avec l'Archevêque Primat à preparer toutes les affaires qui doivent être portées devant la Diette Generale: la Diette particuliere du Palatinat de Mazovie tenuë

en cette Ville s'est terminée affés tranquillement , & on y a pris entre autres résolutions celle de prier le Roy de donner des contre-ordres aux Commissaires qu'il a chargés de s'emparer en son nom de l'administration de la Forteresse de Dubno , afin de faire finir leurs poursuites , & d'éviter les suites , la Noblesse des environs étant prête à monter à cheval pour la défense des intérêts du Prince Zangursko ; on espere que Sa Majesté sera icy dans peu , & on a eu nouvelle de son départ de Dresde ; le bruit court aussi que le Roy ne restera en cette Ville que jusqu'à la separation de la prochaine Diette generale , & qu'il ira ensuite aux bains de Carlsbadt en Boheme. Il y a apparence que les résolutions de la prochaine Diette seront favorables aux intérêts du Czar , car outre les Deputez qui sont affectionnez à ce Prince , il a encore un Corps considerable de troupes sur les frontieres de la Pologne , qui n'ont fait jusqu'à cette heure aucun mouvement pour en sortir. Les Turcs continuent leurs preparatifs de guerre , & font venir continuellement des troupes du côté de la forteresse de Choczim , on croit même qu'ils ont dessein d'y faire bâtir un Pont sur le Niester , puisqu'il leur est arrivé depuis peu une grande quantité de bois de charpente ; & un nombre considerable d'ouvriers.

A Stockholm le 12 Avril 1721.

Les preparatifs de guerre & les differens mouvemens que le Czar fait faire à ses troupes , obligent le Roy à donner les ordres necessaires & à faire les armemens qui conviennent pour s'opposer aux entreprises des Moscovites ; on doit faire passer une Escadre du côté de la Pomeranie pour mettre cette Province & la Ville de Stralsfund en état de défense. On doit aussi faire dans l'Isle de Rugen un Camp de nouvelles troupes qu'on leve avec succès dans la Pomeranie , & par ordre de Sa Majesté le Sieur Lagerस्पारे premier Commissaire de l'Amirauté de ce Royaume , partit il y a quelque tems pour Nort-Koping, Colmar, Westerwich & autres Places Maritimes , afin d'y presser la construction des Galeres & autres Bâtimens plats qu'on y construit , & dont on doit former au Printems prochain une Escadre , soutenue des Vaisseaux de guerre qui servirent l'année dernière ; le Ministre d'Angleterre assura aussi Sa Majesté il y a trois semaines que le Roy de la Grande Bretagne avoit réitéré ses ordres , pour que la Flote Angloise destinée pour la Mer Baltique y put arriver au commencement du mois de May prochain. Toutes ces dispositions pour la Campagne

prochaine n'empêchent pas qu'on ne penſe auſſi à la ſuſpenſion d'armes propoſée avec le Czar ; le Comte de Lelienſtedt , & le Baron de Stromfeld que Sa Maieſté a nommés ſes Plenipotentiaires à la Conférence de Nyſtaad en Finlande , partirent le 23 du mois dernier pour s'y rendre , & ils y ſeroient déjà arrivés , ſi le Navire qui les transporte n'avoit été arrêté par les glaces à Griſelhau. On doit tenir inceſſamment en cette Ville une aſſemblée des Etats du Royaume , dans laquelle le Roy doit expoſer les beſoins preſſants de l'Etat , & demander les ſubſides néceſſaires pour y ſubvenir. Le Roy qui étoit allé à Swarabrok au-devant du Prince Georges de Heſſe-Caſſel ſon frere , revint avec lui le 20 de ce mois , & il ſe prépare à partir dans quelques jours pour Gevalie , afin de viſiter les Poſtes des environs , & de donner les ordres néceſſaires pour la ſûreté des Côtes.

A Copenhague le 20 Avril 1721.

LA Reine , après une maladie de plus de quatre mois , mourut enfin le 15 du mois dernier dans la cinquante-quatrième année de ſon âge , étant née le 28 Aouſt 1667 , elle ſe nommoit Louiſe de Mekelbourg - Guſtraw : elle étoit fille de Guſtave Adolphe Duc de Meckelbourg-

Gustraw & de Madelaine-Sibille Duchesse de Holstein-Gottorp fille du Duc Frederic de ce Nom : elle avoit été mariée le 5 Decembre 1695 à Frederic IV. Roy de Dannemarck & de Norwege à present regnant , auquel elle a donné cinq enfans , dont il ne reste que Christian - Frederick Prince Royal de Dannemarc , né le 9 Decembre 1699 ; & la Princesse Charlotte-Emilie née le 6 Octobre 1706. Le corps de cette Reine après avoir été exposé pendant trois jours sur un lit de parade dans son appartement , fut mis en dépôt dans la Chapelle du Palais jusqu'au 2 de ce mois qu'il fut transporté sur les onze heures du soir à Rotheild , sepulture ordinaire de la famille Royale : deux jours après ces funeraillles le Roy declara pour son épouse la Comtesse de Reventlau fille du Grand Chancelier de ce Royaume , à laquelle il donna en 1712 le titre de Duchesse de Sleswich, & dont il a eu une fille naturelle nommée Fredericque-Sophie née à Gottorp en 1709. Mylord Polwart Ambassadeur du Roy d'Angleterre en cette Cour , & nommé par Sa Majesté Britanique son Ambassadeur Plenipotentiaire au futur Congrez de Cambray , partit d'icy le 6 de ce mois pour s'y rendre.

A Vienne le 16 Avril 1721.

Les levées de troupes qu'on avoit ordonnées, se sont faites avec tant de succès, que les Etats de la Basse Autriche ont été de bonne heure en état de fournir les dix mille hommes de contingent que l'Empereur leur avoit demandez dans leur dernière assemblée. Les préparatifs que les Turcs font encore à Nizza & à Nicopolis, causent beaucoup d'inquiétude, on craint qu'ils n'ayent dessein de faire quelques irruptions à l'ouverture de la Campagne prochaine, & quoiqu'ils ayent fait assurer que leur armement ne devoit point causer d'ombrage à l'Empereur, Sa Majesté Imperiale a envoyé de nouveaux ordres aux Commandans des frontières de visiter les Places, d'en reparer les Fortifications, & de faire la revue des troupes qui y sont en quartier ou en garnison. Le Conseil de l'Empereur travaille aussi fort sérieusement à trouver des moyens efficaces pour pacifier tous les differens des Princes de l'Empire au sujet des affaires de Religion, pour ne pas donner par la mesintelligence qui regne entre eux, une occasion favorable aux Turcs de recommencer la guerre avec avantage; c'est aussi pour parvenir à un accommodement plus prompt que

l'Empereur a formé le dessein de se transporter en personne à Ratisbone , après qu'il aura accompagné l'Imperatrice aux bains de Carelsbadt en Bohême , où elle doit aller incessamment. Sur la nouvelle de la mort du Pape , qui fut apportée icy par deux Couriers consecutifs du Cardinal d'Althan , l'Empereur a envoyé ses instructions aux Cardinaux de Saxe - Zeitz , Schomborn , Schrottembach , Czaki & Cinfuegos , dont les quatre derniers doivent s'être déjà rendus à Rome ; à l'égard du Cardinal de Saxe Zeitz on a jugé depuis que sa presence étoit plus nécessaire à Ratisbone , où il est premier Commissaire de l'Empereur à la Diète qui s'y tient.

A Hambourg le 14 Avril 1721.

LE Duc d'Holstein partit de Breslau le 2 du mois dernier , & arriva le 12 à Dantzic , où il resta quelques jours , il prit ensuite la route de Mittau Capitale de la Curlande ; il y fut reçu en arrivant avec toutes les marques de distinction dues à sa naissance , & enfin le 26 du même mois ce Prince se rendit à Riga , où il attend le Czar qui y doit arriver dans peu. Les lettres de Potsdam portent que le Roy de Prusse y étoit ences , & qu'il n'en

partiroit pas aussi-tôt qu'on l'avoit cru. Sa Majesté continuë à faire lever des trou- pes, mais les Officiers chargez de ce soin, ne trouvent des soldats qu'avec peine, & quoique le Roy leur ait deffendu d'en enroller de force, il leur sera difficile d'ex- ecuter ses ordres à la lettre. On écrit d'Hanover que les deux freres Behrens Banquiers Juifs, qui avoient entre leurs mains des fonds très considerables appar- tenans aux personnes les plus considera- bles de la Cour, y avoient fait banque- route, & qu'ils avoient été arrêtez à Nett- lingen dans le pays de Hildesheim en Basse Saxe, d'où on les a ramenez depuis à Hanover, où ils ont été mis aux arrêts sous une garde de quatorze soldats. Suivant les derniers avis de Dresde, le Roy de Pologne après avoir accommodé quelques differens survenus entre les principaux du Conseil de son Electorat de Saxe, en étoit parti le 25 du mois dernier, pour se rendre à Warsovie, après avoir passé à Poldam, où Sa Majesté doit s'aboucher avec le Roy de Prusse.

De Londres le 18 Avril 1721.

LE Roy se rendit le 3 de ce mois dans la Chambre des Seigneurs, & Sa Ma- jesté donna son consentement Royal à plu-

Leurs Actes du Parlement, & entre autres à celui qui incorpore dans les fonds de la Banque & de la Compagnie des Indes Orientales les dix-huit millions sterlings des dettes publiques dont la Compagnie de la Mer du Sud étoit chargée; à celui qui a été passé dans les deux Chambres pour la défense de l'usage des toilles peintes, & à celui qui a été dressé pour punir les mutins & les deserteurs. Il est arrivé aux Dunes trois Vaisseaux richement chargez, appartenans à la Compagnie des Indes Orientales, qui en ont laissé deux autres à l'entrée de la Manche; aussi-tôt que ces deux derniers seront entrez dans la Riviere, on annoncera la vente publique des marchandises que ces cinq Vaisseaux ont apportées. L'Escadre destinée pour la Mer Baltique est en état de mettre à la voile; elle est composée de vingt-un Vaisseaux de Guerre; scavoir, un du second rang, huit du troisiéme, onze du quatriéme, & un du cinquiéme, outre deux Brulots, cinq Galiottes à bombes & deux Aleges. Cette Escadre porte en tout huit mille deux cens cinquante-six hommes d'Equipage & treize cens trente-six pieces de canons. On attend à chaque instant la nouvelle de l'heureuse délivrance de la Princesse de Galles; les canons de la Touz sont tout prêts pour l'annoncer au Peuple

Par

par une décharge generale. On assure qu'aussi-tôt que cette Princesse sera relevée de ses couches, le Roy partira avec le Prince de Galles pour Hamptoncourt, où la Majesté passera tout l'Été prochain, ayant déclaré qu'Elle n'iroit point cette année dans ses Etats d'Allemagne.

~~TABLEAU DES MORTS DE PARIS~~

MORTS DE PARIS.

Monsieur de Malartie, Lieutenant de Roy de la Ville de Perpignan, Brigadier d'Infanterie depuis le 30 Octobre 1706, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, qui avoit été longtems Major du Regiment de la Marine, mourut à Perpignan le 25 Mars.

M. de la Combe, Brigadier & Lieutenant Colonel du Regiment de Pons Infanterie, a été nommé Lieutenant de Roy de Perpignan, & M. de Beauvais de Laurieres, Lieutenant de Roy de la Ville de Cambrai, a eu le Cordon Rouge de M. de Malartie.

M. Soubeiran Darifat, Maréchal de Camp depuis le 1 Fevrier 1719, ci-devant Enseigne de la premiere Compagnie des Mousquetaires, mourut chez lui en Gevaudan le Mars.

M. Courtade, Maréchal de Camp depuis le 8 Mars 1718, ci-devant Lieutenant Co-

Q

Colonel du Regiment de Melun Cavalerie, mourut à Paris le Mars.

M. de Selve, Maréchal de Camp & Gouverneur de Saint-Venant, mourut le Mars. Il descendoit de Jean de Selve, Premier President au Parlement de Paris en 1521. Il avoit servi 55 ans dans le Regiment de Picardie, en ayant été Lieutenant Colonel durant plus de 25 ans. Le feu Roy l'avoit créé Brigadier en 1704, & il lui confia la défense de Saint-Venant en 1710, dont il s'acquitta avec beaucoup de valeur; le chemin couvert de cette Place ayant été pris, & les remparts ouverts de tous côtez, il fit faire une sortie par deux endroits; ses troupes se glissèrent jusqu'à la queue de la tranchée, qu'ils attaquèrent, pendant que d'un autre côté il attaquoit le front: les ennemis pris des deux côtez perdirent bien du monde, le chemin couvert fut recouvré, & le lendemain manquant de poudres, il battit la chamade, & sortit avec tous les honneurs de la guerre, au lieu que la garnison s'attendoit à être prisonniere de guer-

No

ante

am;

cier

m-

i-

a

~~Sesve ne voutut jamais signer la Capitulation~~
~~pas en le fort des autres.~~ Lorsque
 Saint-Venant eût été rendu par la Paix, le
 Roy lui en donna le Gouvernement. Il est
 mort à 82 ans, & il laisse un fils & deux
 filles tout jeunes, puisqu'il n'y a que cinq
 ans qu'il s'est marié à une jeune Demoiselle
 de 18 ans. Son Gouvernement a été donné
 à M. Damas Comte de Ruffey, Lieutenant
 General des Armées du Roy, Sous Gouver-
 neur de la Personne de Sa Majesté, & Sous-
 Lieutenant de la premiere Compagnie des
 Mousquetaires.

Messire Jacques Mallet, Seigneur de Dro-
 sy, Godonvilliers, Chanteloup, &c. Con-
 seiller honoraire de la Grand'Chambre du
 Parlement, mourut le 30 Mars.

M. Hilaire Bernard de Requeleine, Ba-
 ron de Longepierre, Secretaire des Com-
 mandemens de Monseigneur le Duc de
 Berry, mourut le 31 Mars.

Dame Marie Marguerite Boucher, épou-
 se de Messire François le Maistre, Seigneur
 de Persac, Conseiller honoraire au Parle-
 ment, mourut le 2 Avril.

Messire Henri Dejean, President, Tresor-
 zier de France au Bureau des Finances de la
 Generalité de Paris, mourut Honoraire
 le 4 Avril.

Dame Charlotte de Matignon, épouse
 de Messire Jacques de Matignon, Comte

Q ij

de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General au Gouvernement de la Basse Normandie, &c. mourut le 4 Avril, en sa 64^e année.

Messire Jean-Baptiste Pierre de la Martelliere, Chevalier, Comte de Fay, Seigneur d'Amilly, d'Agny, &c. Maistre des Requetes, mourut le 9 Avril.

Messire Jacques Prevost, Maistre des Comptes, mourut le 11 Avril.

Dame Marie-Anne Quantin de Richebourg, épouse de Messire André d'Harouïs, Seigneur de la Seilleraye, Maistre des Requetes honoraire, mourut le 12 Avril.

Messire Michel Chamillart, Ministre d'Etat, Commandeur des Ordres du Roy, ci-devant Secrétaire d'Etat, & Contrôleur General des Finances, mourut le 14 Avril.

Damoiselle N. Pot de Rhodes, mourut le 17 Avril.

Messire Louis de Melun, Chevalier, Seigneur de Maupertuis, des Fournelles, Hautefeuille, &c. Lieutenant General des Armées du Roy, Grand' Croix de l'Ordre Militaire de Saint Louis, ci-devant Capitaine Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy, & Gouverneur du Toulqis, mourut le 18 Avril.

On remet au mois prochain la suite des Morts avec l'Article des Charges & Dignitez étrangères.

MARIAGE.

LE 16 M. le Marquis de Romé de Fre-
quienne, Conseiller au Parlement de
Rouen, - fils de M. le Marquis de Fre-
quienne, Président à Mortier au même
Parlement, épousa Mademoiselle Bignon,
seconde fille de M. Bignon Conseiller d'É-
tat ordinaire, Intendant de la Generalité
de Paris : La cérémonie s'en fit chés M.
l'Abbé Bignon, dans la Chapelle de son
Château sous Meulan. La famille de Ro-
mé est distinguée depuis long-tems par des
Charges considerables de Judicature, &
a toujours été comptée parmi l'ancienne
Noblesse de Normandie.

AVIS.

LE Sieur Dominique-Antoine du Lis,
Medecin de la Societé Royale & des
Hôpitaux du Saint Esprit, qui s'est atta-
ché depuis quarante ans à la découverte
des faits constans de Mathématique, donne
avis qu'il a enfin trouvé les Longitudes
secretes si recherchées de toutes les Nations
depuis plusieurs siecles, & qu'il espere in-
cessamment en faire la démonstration en
presence de M. l'Abbé Bignon, & devant

AUTRE AVIS.

Nous nous sommes déterminés, sur les instances de plusieurs personnes, à transposer l'article des Arrêts, & cela pour deux raisons: La premiere est, que le Lecteur peut, s'il le juge à propos, les retrancher du Mercure, & en faire une collection: La seconde est sensible pour ceux que les Arrêts n'interessent point. Quoique l'on n'ait pas fourni dans le Mercure de Mars les Edits &c. qui peuvent avoir été publiés pendant le mois, & que les matieres interessantes qui sont survenues à l'Auteur pendant celui-ci, l'aient empêché de donner l'extrait des Arrêts d'Avril; on promet de les donner tous exactement dans le Mercure de May prochain

ERRATA.

ON s'est trompé page 138 du Mercure de Mars, lorsqu'on a dit que M. l'Evêque de Frejus, Precepteur du Roy étoit sur l'Estrade lors de l'Audience de l'Ambassadeur du Grand Seigneur, puisque M. de Frejus étoit à côté du Roy.

Il est pareillement faux page 145 du Mercure de Mars, que M. le Marquis de Nangis ait été nommé par Sa Majesté Inspecteur General de l'Infanterie, à la place de M. le Marquis de Biron; on sçait au contraire que M. le Marquis de Biron. est toujours chargé en chef du détail de l'Infanterie, & que M. le Marquis de Nangis n'a été nommé que Directeur Inspecteur d'Infanterie.

Ce n'est point M. de Gisart, Gouverneur de la Citadelle de Cambrai, qui a eu le Cordon Rouge de M. de Malartie; mais bien M. de Laurieres Lieutenant de Roy de la Citadelle de Cambrai.

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier *Le Mercure pour le mois d'Avril 1721.* & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris ce 30 Avril 1721.

HARDION.

T A B L E.

<i>Suite & fin du Songe d'Alcibiade.</i>	3
<i>Memoire où il est question de la Peinture des Turcs & des Persans, &c.</i>	
Par M. Bourguignon d'Anville, Géographe du Roy.	23

Dialogue entre Mercure & un Amour vo- lontaire.	52
Ode à la mélancolie.	73
Avis aux Géographes, & instructions pour faire des Cartes corvettes.	76
Eloge du R. P. François Pagi, de l'Ordre des FF. Mineurs Conventuel.	101
Pratique universelle des sciences, &c.	116
Journal de ce qui s'est passé à la mort, & depuis la mort de N. T. S. P. le Pape Clement XI, &c.	123
Épître à M * * * Par M. V * * *	148
Eloge de Cocotte.	152
Enigmes.	155
Chanson.	156
Morument découvert.	157
Bénéfices donnez.	158
Chapitre tenu chés les RR. PP. Carmes Billetes.	160
Journal de Paris.	165
Nouvelles Etrangères.	176
Mois.	185
Mariage.	189
Avis.	ibid.
Autre Avis.	190

faite , &

on en tr

uelles P

in autre

de l'ut

lanchit,

Marais.

nstructio

la rue

SUR

AUD

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS

LE
NOUVEAU
MERCURE.

MAY 1721.

Le prix est de vingt-cinq sols.

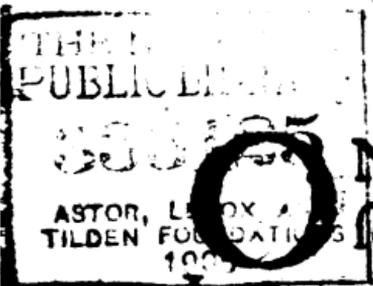


A PARIS.

Chez **GUILLAUME CAVELIER**, au Palais.
La Veuve de **PIERRE RIBOU**, Quay des
Augustins, à l'Image S. Louis.
Et **GUILLAUME CAVELIER**, Fils, rue
S. Jacques, à la Fleur de Lys d'Or.

M D C C XXI.

Avec Approbation & Privilège du Roy.



AVIS.

ON prie ceux qui adresseront des Paquets ou Lettres à l'Auteur du Mercure, d'en affranchir le port, sans quoy ils resteront au rebut.

L'Adresse de l'Auteur, est.

*A Monsieur BUCHET, Cloître
S. Germain l'Auxerrois.*

On trouve chez A. D. Rogissart, Libraire à la Haye, tous les Mercures de Paris. On prie les personnes qui voudront lui adresser des Paquets de France à la Haye, de les envoyer auparavant, affranchis de ports, à M. Buchet Auteur du Mercure, qui les fera tenir au Sieur Rogissart.

De l'Imprimerie de C. L. THIBOUST,
Place de Cambrai.



LE
NOUVEAU
MERCURE.

§. VI.

*Quelques Remarques sur les Voyageurs,
où l'on fait voir leur négligence &
leurs défauts dans les Relations
qu'ils nous donnent, avec un Cata-
logue des meilleurs qui ont traité
des parties de l'Asie, de l'Afrique,
& de l'Amerique.*



Es Voyages sont utiles ou préju-
diciales selon la disposition ou
la capacité de celui qui les en-
treprend; on devrait laisser cet
emploi uniquement à des gens bien élevez
& curieux, qui réussissent dans la con-
noissance des choses pour lesquelles ils
voyagent. De telles personnes ressentent

A ij

4 LE MERCURE.

cènt fois plus de plaisir à la vûe des nouveaux objets , que celles qui les apperçoivent sans y faire de reflexions ; elles trouvent dans chaque chose des agrémens assez grands pour adoucir les fatigues du voyage.

Il nous reste très peu de chose des anciens voyages , si ce n'est ce que l'on trouve répandu çà & là dans les Historiens : pendant plusieurs siècles les peuples se contentoient de demeurer chez eux , & de visiter leur propre terrain , sans que la curiosité les excitât d'aller voir celui de leurs voisins ; ce grand genie de voyager reparut enfin il y a environ deux cens ans , & vint pour ainsi dire ranimer toutes les Nations maritimes de l'Europe. Avant cela la moitié du monde nous étoit inconnu , & tout le commerce que les anciens avoient eu dans les pais Orientaux étoit rompu : mais *Colomb* , par un exemple sans pareil , ayant montré la maniere de chercher de nouveaux mondes , & découvert l'*Amerique* , la découverte entiere de ce continent fut continuée par *Americ Vespine* , *Pizarro* , & d'autres , au profit de l'Espagne. Les Portugais après avoir doublé le Cap de *Bonne Esperance* , porterent leurs armes jusques dans les Indes . & firent la conquête de plusieurs Royaumes , Côtes & Isles , sous la conduite de leurs fameux Generaux *Vasco de Gama* & *Albuquerque* ;

les Anglois & les Hollandois suivirent peu après, & firent diverses découvertes au Nord & au Nord-Est, &c. Toutes ces expéditions se faisoient par mer, mais ces mêmes principes genereux de curiosité les engagerent à visiter les pais étrangers par terre, & les firent pénétrer dans les régions les plus obscures de l'*Afrique*, de la *Perse*, de l'*Inde*, de la *Chine*, & de la *Tartarie*, qui étoient entierement inconnues aux Modernes; & c'est à ces premières découvertes que nous devons la plus grande partie de ce que nous connoissons aujourd'hui de ces quartiers-là. Enfin il y avoit alors fort peu de gens de condition qui n'eussent fait leur voyage des Indes Orientales ou Occidentales, ou de quelques autres pais éloignez, sans parler de ces pèlerinages qui se faisoient tous les jours à la Terre Sainte. Mais presentement ce noble esprit est presque entierement perdu, & l'on peut appliquer à notre tems ce que Pline disoit du sien; que presentement les hommes sont devenus paresseux & énervez, que le but de la Navigation est negligé, & que le desir de chercher de nouveaux mondes & de nouveaux pais est entierement éteint.

La négligence des Géographes en général ne reçoit point d'excuse de ce que le Voyageur n'a point fait les observations

6. LE MERCURE.

requises, parce que ceux qui ne consultent point du tout ce Voyageur, peuvent mettre sur lui la faute de leur peu d'exactitude, & les Curieux sont dans un grand embarras par rapport à leur négligence, & à tant de differens defauts.

La plupart des Voyageurs sont remplis de quantité de particularitez dans la partie historique, mais dans ce qui regarde la Géographique & leurs Itinéraires, ils sont généralement très defectueux. Quelques uns croient qu'il suffit de faire mention des relais de chaque journée, & peut être de donner les distances en milles ou heures de l'un à l'autre. D'autres ont voyagé pendant vingt jours tout de suite, & n'ont fait que quelques pitoyables remarques sur la bonne ou mauvaise qualité de la route, y ajoutant cependant quelque historiette pour remplir le vuide; & c'est une chose ordinaire de sauter tout d'un coup d'un Pais ou d'une Ville capitale à une autre, sans donner connoissance à personne de la maniere dont ils y ont été.

Les Journaux de certains sont rompus & imparfaits, ne faisant point mention de toutes les Places où ils ont passé, & n'observant pas toujours les distances d'entre elles; en sorte qu'il est impossible d'en marquer avec quelque certitude la situation dans une Carte. Je me suis souvent

étonné que le Chevalier *Wheeler* n'ait pas été plus exact à décrire la route d'entre *Bourse & Smyrne* en *Natolie*.

Cela ne peut que faire de la peine aux Curieux, en lisant les voyages, de trouver les situations de quantité de Places d'une grande importance à la Géographie indéterminées, lors qu'il étoit facile à l'Auteur de l'avoir fait. C'est ainsi que *Gemelli* nous dit qu'étant à *Erzerum* en *Arménie*, il n'étoit qu'à six heures de la source de l'*Enphrate*. Nous n'en sommes pas plus sçavans, au contraire il nous est très fâcheux d'apprendre qu'il ait négligé l'occasion d'y aller, puis qu'il faudra faire un voyage de si longue haleine, pour sçavoir certainement ce qu'il pouvoit si aisément déterminer. C'est avec aussi peu d'utilité que le P. *Avril* nous dit qu'il a été à *Gangea* en *Perse*, lors qu'il ne nous dit rien de sa situation; mais en vérité les Voyageurs en général considèrent si peu ce qui doit rendre leurs Remarques acceptables ou utiles au Public, qu'ils ne portent pas avec eux d'instrument pour faire une observation, ni même une bouffolle pour prendre l'aire de vent. Ces sortes de négligences auxquelles les Voyageurs sont sujets, obligent souvent les Curieux à écrire de grands Commentaires, quelquefois des Livres entiers pour déterminer la

8. LE MERCURE

situation d'un lieu, ce que les premiers pouvoient facilement faire, sans que l'on en eût douté.

D'un autre côté ceux qui sont le plus chargez de particularitez, discordent si étrangement entr'eux, que l'on ne peut point compter sur eux. Que l'on compare, par exemple, la route entre *Ardebil* ou *Tauris* & *Ispahan*, ou entre *Ispahan* & *Schizas* & *Gamron* en *Perse*, tirée de *Tavernier*, *Olearius*, *Fryer*, *Gemelli*, &c.

Il y a eu peu de Voyageurs jusqu'ici qui aient été assez curieux pour observer la Latitude * des Places; ils les empruntent generalement les uns des autres, ou des Cartes, car il ne faut nullement douter qu'ils ne nous donnent beaucoup de choses qui sont uniquement des extraits des autres, quoiqu'ils ne le veulent pas avoüer. Qui ne voit pas que le voyage de *Struys*, est un extrait d'*Olearius*, & d'autres? Et quoi qu'il ne soit pas toujours si facile de suivre les vols des Auteurs en fait d'Histoire, où l'on tombe souvent dans la necessité de rapporter les mêmes choses qui ont été dites auparavant, & que l'on peut deguïser à la faveur du style; cependant leur abondance de ce côté-là, & leur se-

* On ne doit nullement compter sur les Tables de Latitude & de Longitude qui se trouvent dans *Tavernier*.

cheresse du côté des observations Géographiques, les rend fort sujets à caution.

Le Chevalier *Chardin* traite mal ces derniers Voyageurs, pour n'avoir pas fait mention du Lac *Deria Shirin* ou *Kiagar Connison* au Nord d'*Erivan*: » C'est une » chose étrange, dit-il, que parmi tous » nos Voyageurs en *Perse*, personne n'ait » fait mention de ce Lac, « (quoi qu'avec la permission *Tavernier* l'eut fait avant » lui,) d'où l'on peut juger du peu de curiosité qu'ont les Auteurs pour les raretez des pays au travers desquels ils passent ; témoin lui-même, qui un peu devant qu'il fasse cette observation, nous apprend qu'il a passé par plusieurs Villes & Villages, & ne nous en dit pas seulement le nom. Remarquez encore la curiosité de ce Voyageur, quand un Seigneur Persan, homme d'esprit, lui montra plusieurs Cartes d'une Province de *Perse*, & lui en promit des copies, & de s'en revenir sans cela. Je me ressouviens que le *Blanc* nous dit en quelque endroit dans ses voyages, qu'il rencontra dans les Indes un Peintre, qui lui fit présent de Cartes curieuses, & des vûes de Villes ; mais voilà tout ce que l'on en trouve.

Je ne trouve rien de plus nécessaire dans les voyages, après des Cartes exactes, que des plans ou vûes de Villes, & les figu-

res des Habitans, oiseaux, quadrupedes, poissons, plantes, & choses pareilles, parce qu'elles forment d'elles-mêmes une espece d'Histoire, & il s'en trouve peu qui se donnent la peine d'en embellir leurs Relations, de la façon dont cela doit être fait; car cet embellissement ne consiste pas dans le nombre des planches, mais bien dans le choix. Quant aux Cartes, il est bien vrai qu'il y a quelques Livres qui ont cet avantage; comme *Wheelewen*, qui en a donné une fort curieuse d'une partie de la *Grece*, de la *Louberie*, de *Siam*, & son voyage sur le *Menan*; *Paul Lucas*, son voyage sur le *Nil*, jusqu'aux *Cataractes*; *Olearius* sur la *Volga*; mais on ne doit compter sur la Carte de *Perse*, & sur celle de la *Tartarie* d'*Isbrand Ides*, que dans les endroits où ils ont voyagé. La Carte de *Perse* par *Herbert*, qu'on a jugé à propos de mettre dans la *Navigantium atque Itinerantium Bibliotheca*, est très fautive aussi. Pour les Cartes qui sont dans les voyages du Docteur *Fryer*, elles ne sont point d'accord avec les Journaux.

Un autre obstacle à une connoissance plus étendue des lieux inconnus, est que les Voyageurs prennent rarement d'autres routes pour ces païs, que celles qui ont été fréquentées souvent auparavant. Il est bien vrai qu'il s'en trouve quelques-uns qui ont

voyagé, ou le prétendent au moins, dans les pais étrangers, par des chemins qui n'avoient pas été fréquentez par des Voyageurs précédens; mais cela nous est inutile quand ils ne nous en donnent point de Relation, & l'on doit observer que ces routes qu'ils ont le plus particularisées, ont été très bien décrites auparavant, au lieu que quand il leur arrive de prendre quelque nouveau chemin, & qu'ils y auroient pû faire des découvertes utiles, ils gardent le silence. Nous trouvons que *Tavernier*, quoi qu'assez généralement curieux dans les autres endroits de son Journal, ne nous donne point la Relation de son voyage d'*Ispahan* au *Kerman*, ni celle de *Goa* à *Galconda*, non plus que *Beritus* ou *Navarette*, qui y a été depuis lui; peut-être étoit-ce par la même raison, qui pouvoit avoir excité *Tavernier* à en agir ainsi, c'est à-dire parce que ceux qui avoient fait le même chemin auparavant eux, n'en avoient point donné de Relation. C'est ainsi que le P. *Avril* décrit son voyage d'*Alexandrette* à *Alep*, & ensuite de *Bir* à *Diarbekir*; mais quand il vient à la route entre *Betlis* & *Erzerum*, & delà à *Gangea* & à *Schamachy*, dont nous n'avons point de description; il n'en dit pas plus que ce que l'on en pourroit extraire de *Chardin*, *Tavernier* & *Rubriquis*; les deux premiers

décrivent l'étendue du Lac près duquel il a passé, & les deux derniers font mention en passant de *Gangea*, comme d'une belle Ville située dans un pais agréable; cela donne sujet aux Critiques de mettre en question si c'étoit un sujet propre à faire des découvertes de routes inconnues, puis qu'il en fait la description si mal, & concluent que le Public n'a pas fait une grande perte, en ce qu'il n'a pû executer son voyage de *Tartarie*.

On doit fort soupçonner un Voyageur qui ne donne la description que de ce qui a été décrit auparavant; mais les Missionnaires ont eu l'adresse depuis peu de forger des voyages (comme *Hennepin*) & peut-être aussi des observations astronomiques. Il n'y a qu'à se retirer dans un Royaume voisin, & vous pouvez dire que vous êtes où vous voudrez être, & écrire ce qu'il vous plaira à votre retour. Il est très facile de faire un Livre de Voyages, tiré de plusieurs Auteurs, & si le Compilateur a seulement l'adresse de rapporter quelques histoires incroyables pour amuser le peuple, cela levera certainement le soupçon, & le fera passer pour véritable. *Struys* est un de ces Auteurs r'habillez, aussi bien que *Du Mont*, selon le jugement de plusieurs, sans parler de ces anciens conteurs d'histoires, *le Blanc*, *Mendez Pinto*, *Lithgouu*, &c.

Quelques-uns prétendent excuser leur négligence, en disant qu'il n'y avoit rien à remarquer dans les endroits où ils ont voyagé; mais un Curieux ne manquera point l'occasion de faire des observations, & il n'y a point de desert, si sterile qu'il soit, où il n'employe sa curiosité, témoin *Texeira*, dans son voyage au travers des Deserts d'*Arabie*.

En parlant de *Texeira*, cela me remet en la pensée une chose que j'ai observée, par rapport aux Voyageurs, sçavoir, que les plus anciens sont généralement les plus exacts, sur-tout dans leurs Journaux, & que les plus nouveaux manquent beaucoup de ce côté-là. Je ne trouve aucun Moderne qui ait fait la description de ses voyages avec une plus grande exactitude que *Ranvolf* & *Gasper Balbi*, sur tout le dernier, qui fut aux Indes par l'*Euphrate* & le *Tigre* en 1580, & en a donné le détail le plus particularisé, que qui que ce soit n'a fait à beaucoup près de lui.

Le voyage de *Don Juan de Castro* dans la Mer Rouge jusqu'à *Suez* en 1540, & par conséquent plus ancien que ceux dont nous venons de parler, est un Journal des plus complets & des plus curieux, & la meilleure, je dois même dire l'unique bonne Relation que nous ayons de cette Mer, en quelque Langue que ce soit; car

il observe la Latitude, la Distance & l'Aire de vent (qui sont les principales choses qu'un Voyageur doit observer) de tous les Ports & Villes où il toucha le long de la Côte, sur-tout celle d'Afrique : Ce qu'il y a encore de plus surprenant, c'est qu'il n'est cité par aucun Géographe que je puisse trouver, ni consulté par eux dans leurs Cartes (si ce n'est par Monsieur de l'Isle depuis peu) quoiqu'il n'y ait rien de plus fautif que la représentation qu'ils donnent de ces quartiers là, sur-tout vers *Suez*, que les Cartes font finir en une large Baye de 40 à 50 milles de large au moins, ce qui a embarrassé quelques Théologiens, qui comptant sur de telles Cartes, s'égaroient dans leurs conjectures touchant le passage des Israélites au travers de la Mer Rouge, concluant qu'il étoit impossible qu'une telle multitude pût traverser à pié en une nuit de tems, une si grande largeur, au lieu que si on eut dressé des Cartes selon le Journal de *Don Juan*, qui n'en fait la traversée que de neuf milles au plus, & de trois milles en un endroit à vingt-huit lieues de distance de *Suez*, cela auroit ôté la difficulté.

Les voyages de *Biddulph* dans la *Syrie* & la *Terre-Sainte*, & de *Finch* dans les *Indes Orientales*, sont autant particularisez qu'il s'en trouve, sans parler de *Sandys*,

Herbert, Della Valle, & Olearius, qui sont des premiers & des meilleurs du siècle passé ; sur-tout les deux derniers, qui méritent la préférence, parce qu'ils ont observé la Latitude des principales Places où ils ont été, & se sont attachez particulièrement à marquer la distance des Places.

Thevenot, Tavernier, Fryer & Chardin, dans le milieu du siècle, sont les plus remarquables, sur tout le premier, qui étoit un Voyageur fidele & judicieux, avec beaucoup de modestie & de sçavoir ; on a beaucoup perdu de ce qu'il est mort en revenant chez lui ; ce qui est cause que les voyages des *Indes & de Perse* ne sont pas aussi complets qu'ils l'auroient été, s'il les avoit publiés lui-même. *Tavernier* écrit en galant homme, il divertit en instruisant, & demande une place dans le premier rang des Voyageurs.

Il faut néanmoins rendre justice à *Gemelli*, & avouer que ses voyages au tour du Monde, qui sont les plus nouveaux, sont aussi curieux & aussi complets qu'aucuns qui ayent été publiez ; & ce qui augmente leur valeur, c'est la route de *Sibiras à Bender-Congo en Perse*, & celle de *Goa à Galgala dans l'Inde*, ce qu'aucun Voyageur que je sçache n'avoit décrit avant lui, & qui sont autant exactes qu'aucunes des routes des plus fréquentées de la Perse, &c.

Ce seroit un ouvrage sans fin de particulariser tous ceux qui ont publié des Relations de leurs voyages ; mais afin que les Curieux puissent apprendre ceux dont il peuvent faire choix ; je vais parler des meilleurs qui existent & traitent de quelque partie d'*Asie*, d'*Afrique* & d'*Amerique*, ceux de l'*Europe* étant trop connus pour en parler.

Pour commencer par la *Turquie en Asie*, pour la *Natolie*, *Wheeler*, *Thevenot*, le *Bruyn* & *Gemelli*, où est décrite la route de *Bourse* à *Smirne* ; pour les routes de ces deux dernières Villes à *Erzerum* en *Arménie*, & de là en *Perse*, consultez *Busbeck*, *Neuvbery*, de la *Boulaye*, de la *Gonz* & *Tavernier*. Le Docteur *Thomas Smith* & le Chevalier *Ricaut* ont donné deux Relations exactes de l'état des sept Eglises de l'*Asie Mineure*.

Pour la *Syrie*, la *Terre Sainte*, le *Mont Sinai* & l'*Egypte*, il y en a beaucoup, les meilleures sont *Breidenbach*, *Baumgarten*, *Christophe Furer*, *Belloni*, (tous les quatre sont fort mal abregez dans *Purchas*,) de *Vitry*, *Brotard Cotovius*, *Weisseberg*, *Huen*, *Bastavus*, *Ben-Jonas*, *Medina*, *Meggen*, *Rauvvolf*, *Reisner*, *Villamont* &c. qui ont écrit avant l'année 1600, après lesquels sont venus *Saundorson*, *Neuvbery*, *Biddulph*, *Timberly*, *Morisson*, *Sandys*, *Baglioni*, *Frameynsperg*, *Hese*, *Mantegazza*,
Quaresmius,

Quaresmius, *Radzevill*, *Zuallart* & autres. Ensuite ont paru *Berdini*, *Philippus*, *Surrinus*, *Monconys*, *Leo*, *Dapper*, *Castillo*, *Andriez*, *Justinien*, *Rochetta*, *Bremond*, *Thevenot*, le *Bruyn*, *Gemelli*, *Maundrel*, *Dandini*, qui a été au *Mont Liban*, & *Vansleb* en *Egypte* seulement.

Pour les *Deserts* de l'*Arabie* & de la *Mésopotamie*, il y a *della Valle*, *Texeira* & *Thevenot*. On n'a point de *Relations* de l'*interieur* de l'*Arabie Heureuse*, que ce qu'en donne le *Géographe* de *Nubie*, & les routes des *Pelerins* du *Caire* & de *Bassora* à la *Mecque*, que l'on trouve dans *Thevenot*, & le voyage qu'à fait le *Chevalier Middleton* de *Mocca* à *Zenan*, sans parler des voyages de *Vertoman* ou *Barthema*, comme l'appelle *Ramusius*.

Les *Relations* de *Rauwolf*, de *Gasper Balbi* & de *Neubery* ne seroient pas les seules que l'on eut de la descente de l'*Euphrate* jusqu'à *Bagdat*, si *Purchas* avoit fait plus de justice à *Cusar Frederic*, *Eldrel*, *Fitch*, *Cartwright*, & au *Chevalier Sherly* qu'à *Balbi*, qui paroissent tous avoir fait leur voyage, mais dont il ne rapporte aucunes particularitez : ils donnent de bonnes *Relations* des ruines de *Babylone*, sur-tout les deux premiers ; mais *della Valle* dans son voyage de *Bagdat* à *Hella*, semble tres curieux. Il y a le *Géographe* de *Nubie*, *The-*

18 LE MERCURE

venot & Tavernier pour la route au travers de la Mésopotamie & de Mosul sur le Tigre à Bagdat, d'où le voyage à Bassora & aux Indes par eau est particularisé par Tavernier, Eldred, de la Bondaye, de la Goux, mais sur tout par Balbi, & de Bassora par Thevenot.

Les Voyageurs qui donnent les meilleures Relations de la Perse sont *Juanes de Persia*, *Barbarus*, *Contarini*, *Figuera*, *Herbert*, *della Valle*, *Heens*, *Olearius*, *Mandesto*, *Philippus*, *Suvaert*, *Tavernier*, *Thevenot*, *Chardin*, *Sauzon*, *Fryer*, *Gemelli*, & autres. *Della Valle* a écrit une Relation de la Géorgie, de la Mingrelie, &c. comme aussi *Arshangelo Lamberti*, & *George Herfson*. *Chardin* du Royaume d'Imirette & de la Mengrelie, & *Olearius* de la Circassie; comme ont fait aussi *Bronjof*, *Ananias*, le Baron d'*Herberstein*, *Jean de Luques*, *Sorenza* & un certain Auteur anonyme qui se trouve à la fin des Voyages de *Tavernier*, qui tous ont traité de ces Pays.

Pour l'Inde, les meilleurs sont *Finsb*, *Terry*, *Linschoten*, *Jarric*, *Sanutus*, *Mafsei*, le Chevalier *Rouv*, *Herbert*, *della Valle*, *Mandesto*, *Bondaye*, *de Goux*, *Bernier*, *Tavernier*, *Tuvist*, *Tossi*, *Neuhof*, *Thevenot*, *Ogleby*, *Fryer*, *Ovington*, *Gemelli*, & autres; le *Enbers*, de *Chumant*, de *Ghoist*, *Tuchard*, & les six Jésuites pour

Siam ; *Borri* pour la *Cochinchine* , *Balbi* pour le *Pegu* , *Tavernier* pour le *Tunquin* .

Pour la *Chine* , les meilleures sont *Maillaans* , *Ogleby* , le *Comte* , *Navarette* , *Gemelli* , &c.

On trouve dans *Purchas* , pour la *Tartarie* , *Marc Paul* , *Guillaume de Rubriques* , les *Relations* de divers *Tartares* , le voyage *Jenkinson* à *Boghar* , & celui de *Bronovius* dans la *Tartarie Crimée* ; il y a aussi les *Voyages* de *Gruber* & *Dorville* , de la *Chine* dans l'*Inde* en passant par le *Tanzut* : les *Voyages* du *Prince Tartare* , d'*Herat* en *Perse* au *Catbai* , que l'on trouve dans la *Collection* de *Thevenot* ; *Verbi* est dans la *Tartarie orientale* ; *Jacovvitz Boicovv* de *Moscon* à la *Chine* au travers des *Mogols* ; le *P. Avril* & les derniers *Voyages* d'*Isbrand Ides* *Ambassadeur* du *Czar* de *Moscovie* à l'*Empereur* de la *Chine* , & d'*Adam Brand* *Secrétaire* de l'*Ambassade* ; ces deux dernières *pieces* sont les meilleures *Relations* que l'on ait jusqu'à présent de ce vaste *Pays* , & l'on attend que *M. Witzen* qui a publié une *Carte* de ce *Pays-là* , veuille bien faire plaisir au public d'en donner l'*Histoire* , à laquelle ce *Magistrat* travaille depuis 20 ans , comme le rapporte *M. Luyts* ; outre cela les derniers *Plans* que les *Missionnaires* à la *Chine* ont levés dans cet *Empire* là & dans la *Tartarie* , nous éclairciront de quantité

de choses, quand ils paroîtront en Europe.

Quant aux Isles de l'*Asie*, il y a *Scnox*, *Ribuero* & *Baldaus* pour *Ceylan*; la Conquête des *Philippines*, & *Gemelli* pour ces Isles; *Candidius* & *Pfalmanazar* pour celle de *Formosa*, *Argentola* pour les *Molucques*; *Pyrard de Laval* pour les *Maldives*. On trouve quantité de Relations des Isles de *Borneo*, *Java*, *Sumatra* & autres de moindre importance dans les Voyages des Indes Orientales.

L'*Afrique* n'est ni si bien connue, ni si fréquentée que l'*Asie*; les Historiens généraux sont *Leo*, *Marmol*, *Metellus*, *Gramaye*, *Livio Sanato*, *Dapper* que l'on compte pour le meilleur aujourd'hui, & son abbreviateur *Ogleby*. On a déjà parlé de ceux qui ont voyagé sur le Nil, l'intérieur de la *Barbarie*, du *Zaara*, du *Biledulgerid* & de l'*Ethiopie* inferieure, sont presque entièrement inconnus.

Quant à l'*Abyssinie* ou l'*Ethiopie* supérieure, il y a les Voyages du Patriarche *Bermuda*, *Almeida*, *Pierre Pays*, les lettres des *Jesuites*; *Ludolfe*, le Voyage de *Paul Lucas* aux *Cataractes*, *Poncet* & autres; mais la Relation la plus complete que nous en ayons est *Historia del Estropia* per *Telles*, qui est une collection de tous les Auteurs dont nous avons parlé, à un ou deux près; la traduction en vient de paroître dans un

des deux volumes de voyages in 4°. que l'on a publié il n'y a pas long-temps.

Pour le *Maroc* il y a *Moquet*. *Movett*, *S. Olon*, & l'*Etat des Royaumes de Barbarie*; *Frejus* pour la *Mauritanie*, *Janequin* pour la *Lybie*, &c.

Il y a quantité de differens Voyages au *Cap verd* & à ses Isles; le Voyage de *Jobson* à la Riviere de *Gambie*, pour la découverte du commerce de l'or : la description de la *Guinée* par *Bosman* est une des meilleures pour ce Pays-là.

Pigafetta, *Michael Angelo*, & *Denis Carli*; *Meralla da Sorrenta*, *Guarini*, *Almandini*, &c. pour le *Congo*.

La meilleure Relation du *Cap de Bonne-Esperance* est celle de *Ten Rein*.

Il y a l'*Histoire de Madagascar* par *Flacourt* : ce seroit un ouvrage infini que de donner un catalogue de toutes les Relations que nous avons des Pays Maritimes, les uns & les autres étant touchés ou reconnus par la plûpart des Vaisseaux qui vont aux Indes Orientales, ou qui en reviennent.

L'*Amerique* étant pour la plus grande partie en possession des Européens est passablement bien connues; les Historiens généraux sont *Lopez*, d'*Acosta*, *Herrera*, de *Liæet*, &c.

Quant aux acquisitions que les Espa-

gnols y ont faites, il y a la *Conquête du Mexique*, *Gage Relation des Indes Occidentales* appartenant à l'Espagne, *las Casas* & autres; la *Conquête du Perou* par *Augstin de Zorata*, *Vega*, *Cieza*, *Acarete*, &c. la *Description de ce Pays*; le Voyage d'*Antoine Seppé* & de *Nicolas del Techo* au *Paraguay*; l'Histoire du *Chili*, d'*Alonso de Ouales*, & plusieurs encore.

Les Anglois qui ont de grandes possessions en *Amerique* ont plusieurs Relations de leurs premières plantations en *Virginie* par *Smith* & autres; la découverte de *Lederer* depuis la *Virginie* jusqu'à l'Ouest de la *Caroline*, l'état présent de la *Virginie*, Relations de la découverte & des premiers établissemens dans la *Nouvelle Angleterre*, la *Nouvelle Yorck*, le *Maryland*, la *Pensylvanie*, la *Terre-neuve*, &c. le Voyage de *Darien*, ceux de *Dampier*, l'Histoire des *Barbades* par *Ligon*, celles de la *Jamaïque*, des *Isles Caribes*, les divers Voyages de *Colomb*, du Chevalier *Rauleigh*, de *Candish*, de *Hudson*, de *Davies*, de *Sparrey*, de *Monk* & autres.

Pour les établissemens des François, il y a une Relation des premiers Voyages François à l'*Amerique Septentrionale*, *Champlain*, *Gencius* & *Mont* à la *Nouvelle France* ou *Canada*; *Fernand Soto* & *Nava-*

rez à la Floride ; de la Salle , de la Hontan & Hennepin au Nord de cette dernière.

Il y a *Neuhoff* pour les acquisitions des Portugais & des Hollandois dans le Bresil , & peu de chose davantage.

Outre cela il y a beaucoup de Voyages à la Mer Pacifique , comme ceux de *Magellan* , de *Sebald de Vvert* , *Spilbergen* , *Cornelison* , &c. ceux qui ont été au Déroit de *Magellan* sont , le Chevalier *Narborough* , *Cook* , *Vwood* , & autres.

Voyant le monde si bien rempli de Livres de cette espece , n'est-il pas étonnant que la Géographie n'en ait pas été plus améliorée ? mais le général s'attache uniquement à l'Histoire naturelle & morale ; & *Misson* dit dans la Préface de son Voyage , que les nouvelles découvertes d'un siècle entier , pourroient à peine remplir un fort petit volume ; car tous ces voyages de la *Terre sainte* , de la *Perse* , de l'*Inde* & de la *Chine* ; ne sont que des repetitions perpétuelles de ce que l'on nous a donné auparavant.





SENTIMENT SUR VILLON
& sur Desportes.

VOUS voulez sçavoir mon sentiment sur Villon & sur Desportes, le voici, avec un extrait de leurs Poësies que vous m'avez aussi demandé.

Le genie aisé qui paroît dans les ouvrages de Corbueil, dit Villon, me fait regretter que son expression soit si Gauloise : c'est qui a créé, pour ainsi dire, notre ancienne Poësie, en la tirant du cahos où elle étoit avant lui; ce qui a fait dire à Despreaux,

*Villon sçut le premier dans les siècles grossiers,
Débroûiller l'art confus de nos vieux romanciers.*

Il a mis la Balade en vogue, & il a ébauché l'art de badiner élégamment, que Marot a perfectionné. Sa naïveté & son enjouement percent, & se font sentir à travers son vieux langage; c'est dommage qu'il soit sans élévation, & qu'il ne sorte jamais de la sphere de Vaurien, où il est toujours renfermé.

* *L'esprit se sent toujours des bassesses du cœur.*

L'épitaphe qu'il a faite de lui même,

• Boileau.

quand.

quand il se vit à la veille d'être pendu,
montre qu'il meritoit bien le sobriquet de
Villon, qui veut dire en bon François
Maître fripon,

*Je suis François, dont ce me poise,
Né de Paris, emprès Pontoise:
Or d'une corde d'une toise,
Sçaura mon col que mon cul poise.*

Il n'y a qu'un coquin déterminé qui puisse
plaisanter sur un si vilain sujet; on peut par-
ler de lui, comme le bon Clement par-
loit de son valet:

*Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant le meilleur fils du monde.*

Il rime fort richement, en quoi tous
nos anciens Poètes l'ont imité. Voici quel-
ques lambeaux de ses Poësies que j'ay
trouvé les plus François.

Vers tirés d'une Balade contre l'Amour.

*Pour ce, aimez tant que vous voudrez,
Suyvez assemblées & fêtes,
En la fin ja mieux n'en vaudrez,
Et si n'y romprez que vos têtes,
Folles amours font les gens bêtes:
Salomon en idolatria,
Samson en perdit ses lunettes,
Bienheureux est qui rien n'y a.*

C

25 LE MERCURE

David ly Roi Prophete
 Crainte de Dieu en oublia ,
 Voyant laver femme bien faite ,
 Bienheureux est qui rien n'y a.

Herodes (, pas ne sont sornettes)
 Saint Jean-Baptiste en decola ,
 Pour danses , sauts & chansonnettes ,
 Bienheureux est qui rien n'y a.

**Vers extraits d'une Balade sur la mort
 de Maître Jean Cotard.**

Pere Noé qui plantâtes la vigne ,
 Vous aussi Loth qui bâtes au rocher ,
 Par tel parti , qu'Amour qui gens * engigne ,
 De vos filles si vous fit approcher ;
 (Pas ne le dy pour vous, le reprocher.) . . .

Prince , il n'eût fût jusqu'à terre cracher ,
 Toujours crioit , haro la gorge mard ,
 Et si ne sçut onc la soif étancher ,
 L'ame du bon feu Maître Jean Cotard.

Ce Vers, toujours crioit, haro la gorge mard,
 a été employé par la Fontaine dans le
 conte du Païsan qui avoit offensé son
 Seigneur.

* C'est à dire qui a les gens par engins ou
 par adresse.

DE MAY.

Bref il en fut à grand peine au douzième,
Que s'écriant, havo la gorge mard.

Vers extraits d'une Balade sur son appel
au Parlement.

Cuidez-vous que sous mon capel
N'y eut tant de Philosophie,
Comme de dire, j'en appel'.
Si avoir, je vous certifie,
Combien que point trop ne m'y fie.
Quand on me dit, present Notaire,
Pendru serez, je vous affie.
Etoit-il lors tems de me saire.

Prince, si j'eusse eu la pepie,
Pieça je fusse où est Cloaire,
Aux champs debout comme un gé pie.
Etoit-il pas tems de me saire. . . .

Vers extraits d'une Balade qui a pour titre,
la Requête que Villon bailla à
Monseigneur de Bourbon.

Le mien Seigneur & Prince redouté,
Fleuron de lys, Royale geniture,
François Villon, que travail a domté,
Vous supplie par cette humble écriture
Que lui fussiez quelque gracieux prêt,
Si ne doutez que bien ne vous contente,
Sans y avoir domrage ne interêt,
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

Marot a trouvé ces derniers Vers si jolis, qu'il a bien voulu les adopter dans l'Épître à un sien ami sur le propos qu'il avoit été dérobé, & qu'il avoit écrit au Roy pour lui emprunter de l'argent.

*Puisque le Roy a desir de me faire
A ce besoin quelque gracieux prêt,
J'en suis content : car j'en ai bien à faire,
Et de signer ne fus onques si prêt.
Par quoi vous prie, sçavoir de combien c'est
Qu'il veut cedule, afin qu'il se contente,
Je la ferai tant sûre, si Dieu plaît,
Qu'il n'y perdra que l'argent & l'attente.*

On voit par là que le Plagiairisme parmi nos Poètes est aussi ancien que notre poésie ; Au reste Marot a été reconnoissant, & s'il ne l'a pas épargné sur ses mœurs, il a fait l'éloge de son esprit par ces Vers :

*Prou de Villons pour decevoir,
Peu de Villons en bon sçavoir.*

Desportes est un grand Poète, selon moi, & s'il a été bien payé * de ses Vers,

* Il eut du Roi Henri III. qu'il accompagna huit cens écus d'or, & trente mille livres pour mettre ses ouvrages au jour. L'Amiral de Joyeuse, beaufreere de ce Prince, lui donna une Abbaye de dix mille écus de rente pour un Sonnet.

il l'a bien mérité ; car il en a fait qui sont les plus beaux du monde : en vérité on ne doit pas y avoir de regret. Je m'étonne qu'il soit si fort tombé dans l'oubli, & je suis fâché que Despreaux, qui a tant loué Malherbe, n'ait parlé de lui qu'en passant, & qu'il ait dit seulement à propos de Ronfard :

*Ce Poëte orgueil'eux trébuché de si haut,
Rendit plus retenus Desportes & Bertaut.*

Je vous dirois bien à l'oreille l'inclination particulière que j'ai pour ce Poëte, & je vous apprendrois qu'il a frayé le chemin que Malherbe a tenu, qu'il a trouvé le premier le moule des beaux vers, Villon, Marot & Saint Gelais, qui l'avoient précédé, n'en ayant fait que de jolis, & que la Langue lui a plus d'obligation qu'on ne pense ; j'oserois même ôter quelques feuilles des lauriers qui couvrent la tête de l'un, pour en orner le front de l'autre, mais vous en parleriez dans le monde, & cela me broüilleroit avec les partisans de Malherbe : j'ajouterais pourtant, quoi qu'il en puisse arriver, que Desportes est presque aussi François que lui dans bien de ses ouvrages, & qu'il est par-tout plus ingénieux, & souvent plus raisonnable, qu'il est non seulement versificateur, mais qu'il mérite encore le nom de Poëte.

50 LE MERCURE

qu'il est varié, délicat, doux, facile & tendre, quoi qu'il dise un peu de mal des femmes, & qu'il a beaucoup de sentiment & d'élevation; mais ce que j'en aime le mieux, il ne se louë jamais, & tous ses écrits sont marquez au coin de l'honnête-homme: aussi l'étoit-il, comme il le paroît par la réponse qu'il fit à ceux qui avoient composé un Livre contre lui, intitulé La conformité des Muses Italiennes & Françoises. Il leur dit que s'il avoit sçu qu'ils eussent eu dessein d'écrire contre lui, il leur auroit fourni des Memoires, & qu'il avoit beaucoup plus pris chez les Italiens qu'ils ne lui reprochoient. On ne peut rien de plus galant pour un Poète. Comme j'aime Desportes, & qu'il est peu lû aujourd'hui, je vais en donner un extrait assez long: ses Vers ont en quelque façon l'agrément de la nouveauté, & en vaudront bien d'autres.

Commençons par ses Stances contre le mariage; elles me paroissent toutes si belles & si pleines de traits, que je ne scaurois en omettre une seule, quoi qu'elles soient au nombre de vingt-cinq: surtout je les trouve très purement écrites pour le tems où il vivoit, à quelques mots près, que j'ai eu soin de souligner, & quelques transpositions qu'il faut lui passer.

STANCES DU MARIAGE.

I.

DE toutes les fureurs dont nous sommes pressés
 De tout ce que les Cieux ardemment courroussés
 Peuvent diriger sur nous de tonnerre & d'orage,
 D'angoisseuses langueurs, de meurtre ensanglanté,
 De soucis, de travaux, de faim, de pauvreté,
 Rien n'approche en rigueur la loy de mariage.

II.

Dure & sauvage Loy, nos plaisirs meurtrissant :
 Qui fertile a produit un hydre renaissant ;
 De mépris, de chagrin, de rancune & d'envie :
 Du repos des humains l'inhumaine poison,
 Des corps & des esprits la cruelle prison,
 La source des malheurs, le fâle de notre vie.

III.

On dit que Jupiter ayant pour son péché,
 Sur le dos d'un rocher Prométhée attaché,
 Qui servoit de pâture à l'Aigle insatiable,
 N'eut le cœur assouvi de tant de cruauté ;
 Mais voulut, pour montrer qu'il étoit irrité,
 Rendre le genre humain de tout point misérable.

IV.

Il envoya * la femme aux mortels ici-bas,
 Ayant dedans les yeux mille amoureux appas,
 Et portant en sa main une boîte féconde,
 Des semences du mal, les procès, le discord,
 Le souci, la douleur, la vieillesse & la mort ;
 Pour doüaire elle avoit tout le malheur du monde.

* Pandore.

LE MERCURE

V.

Venus dessus son front mille beautez sema,
Pithon d'autant d'attraits sa parole anima,
Vulcan forgea son cœur, Mars lui donna l'audace;
Bref le Ciel rigoureux si bien la déguisa,
Que l'homme épris de flamme aussi tôt l'épousa,
Plongeant dans son malheur toute l'humaine race.

VI.

De là le mariage eut son commencement,
Tyran injurieux, plein de commandement,
Que la liberté suit comme son adversaire:
Plaisant à l'aborcée, à l'œil doux & riant;
Mais qui sous beau semblant, traître, nous va liant
D'un lien que la mort seulement peut défaire.

VII.

Il tient dessous ses pieds le repos abbatu,
De cordages & fers son corps est revêtu,
Le soin est à côté, le travail le regarde;
La peur, la jalousie, & le mal inconnu,
Mal par opinion
Puis vient le repentir chef de l'arrière garde.

VIII.

Le deuil & le courroux après le vont suivant,
Amour fuis, le voyant, léger comme le vent,
Bien que le nom d'Amour masque sa tyrannie;
Car ce puissant vainqueur, & des Dieux & des
Rois;
{ Magistrat souverain, } n'est point sujet aux Loix,
Et de toute sa cour la contrainte est bannie.

I X.

Hélas ! grand Jupiter, si l'homme avoit erré,
 Tu devois le punir d'un mal plus modéré,
 Et plutôt l'assommer d'un éclat de tonnerre,
 Que le faire languir durement enchaîné,
 Hôte de mille ennuis, au deuil abandonné,
 Travaillant son esprit d'une immortelle guerre.

X.

On parle des enfers où les maux sont punis ;
 Un cruel magasin de tourmens infinis ;
 Du chien toujours béant, des Sœurs pleines de rage,
 Des douleurs de Titye & des autres esprits ;
 Mais je ne puis penser que ce soit rien au prix,
 Ni qu'il y ait enfer si grand que mariage.

X I.

Languir toute sa vie en obscure prison,
 Passer mille travaux, nourrir en sa maison
 Une femme bien laide & coucher auprès d'elle :
 En avoir une belle, & en être jaloux,
 Craindre tout, l'épier, sa gêner de courroux,
 Y a-t-il quelque peine en enfer plus cruelle ?

X I I.

Je tais tant de regrets, de soucis & d'ennuis,
 Tant de jours ennuyeux, tant de fâcheuses nuits,
 Tant de rapports semés, tant de plaintes amères ;
 Qui les pense nombrer, aura plutôt conté
 Les fleurettes de May, les moissons de l'été,
 Et des plaines du Ciel les flambeaux ordinaires.

XIII.

Hé quoi ! parmi ces maux que n'avons-nous des
yeux

Pour connoître en autrui la vengeance des Dieux,
Evitant sagement notre perte assurée ?

Mais au fort du fer l nous nous allons ruer,
Nous forgeons, malheureux, le fer pour nous tuer,
Et buvons la poison par nos mains préparée.

XIV.

Si d'un sommeil de fer nos yeux n'étoient pressés,
Le rapce seulement nous apprendroit assés
Quel heur & quel repos son lien nous apprête :
Le son des tambourins, les flambeaux allumés,
L'appareil, la rumeur, les bruits accoutumés,
Sont un préjuge sûr de prochaine tempête.

XV.

Ecoutez ma parole, ô mortels égarés,
Qui dans la servitude aveuglément courés,
Et voyés quelle femme au mains vous devés prendre
Si vous l'épousés riche, il se faut préparer
De servir, de souffrir, de n'oser murmurer,
Aveugle en tous ses faits, & sourd pour ne l'en-
tendre.

XVI.

Dédaigneuse & superbe elle croit tout sçavoir,
Son mari n'est qu'un sot, trop heureux de l'avoir :
En ce qu'il entreprend elle est toujours contraire,
Ses propos sont onisans, haustains & rigoureux :

*Le forçai misérable est beaucoup plus heureux
A la rame & aux fers d'un outrageux Corsaire.*

XVII.

*Si vous la prenez pauvre, avec la pauvreté
Vous épousés aussi mainte incommodité:
La charge des enfans, la peine & l'infortune,
Le mépris d'un chacun vous fait baisser les yeux,
Le soin rend vos esprits chagrins & soucieux,
Avec la pauvreté toute chose importune.*

XVIII.

*Si vous l'épousés belle, assurés-vous aussi
De n'être jamais franc de crainte & de souci;
L'œil de votre voisin comme vous la regarde,
Un chacun la desre, & vouloir l'empêcher,
C'est éгалer Sisyphé & monter son rocher;
Une beauté parfaite est de mauvaise garde.*

XIX.

*Si vous la prenez laide, à dieu toute amitié,
L'esprit tenant du corps est plein de mauvâstie;
Vous aurés la maison pour prison ténébreuse,
Le Soleil désormais à vos yeux ne luira:
Bref, on peut bien penser s'elle vous déplaira,
Quand la plus belle femme en trois jours est fâcheuse.*

XX.

*Celui n'avoit jamais les nocces éprouvées,
Qui dit qu'aucun secours contre amour n'est trouvé;
Depuis qu'en nos esprits il a fait sa racine;
Car lorsqu'une beauté vient nos cœurs embrâser,*

*La voulons-nous haïr, il la faut épouser ;
Qui veut guérir d'amour, c'en est la médecine.*

XXI.

*Mille fois Jupiter d'amour tout égaré,
Pour les yeux de sa sœur a plaint & soupiré ;
Toutes fois il la hait dès qu'il l'a épousée,
Et lui déplaît si fort, que pour s'en * étranger,
En bête & en oiseau ne feint de se changer,
Ne trouvant rien fâcheux pour la rendre abusée.*

XXII.

*C'est un étrange cas, que le Palais des Dieux
Ne s'est pu garantir des débats furieux
Naissans du mariage, auteur de toutes plaintes,
Et que ce Jupiter que tout l'Univers craint,
Epié de Junon, cent fois s'est vu contraint
De cœuvrir sa grandeur sous mille étranges feintes.*

XXIII.

*La nocce est un fardeau si fâcheux à porter,
Qu'elle a fait à un Dieu son empire quitter.
Elle lui rend le Ciel un enfer de tristesse,
Et trouve en ses liens tant d'infelicité,
Qu'il aime mieux servir en terre une beauté,
Que jouir dans le ciel d'une épouse Déesse.*

XXIV.

*A l'exemple de lui qui doit être suivi,
Tout homme qui se trouve en ses laqs asservi,
Doit par mille plaisirs alléger son martyre,
* C'est-à-dire, éloigner.*

*Aimer en tous endroits, sans captiver son cœur,
Et chasser loin de lui toute jalouse peur.
Plus un homme est jaloux, plus sa femme on desire.*

X X V.

*O supplice infernal en la terre transmis
Pour gêner les humains, gêne mes ennemis,
Qu'ils soient chargés de fers, de tourmens & de
flames,*

*Mais fuis de ma maison, n'approche point de moi,
Je hais plus que la mort ta rigoureuse loi,
Aimant mieux épouser un tombeau qu'une femme.*

A ce langage on reconnoît un bel esprit
qui soutient l'honneur du célibat.

*Vers extraits d'une Elegie du même Auteur.
Contre les Femmes.*

*Source de tous malheurs, superbes déguisées,
D'orgueil, d'ire, de rage & d'envie embrasées,
Qui portés dans le cœur l'inconstance pour loi,
Sans amour, sans raison, sans conseil & sans foi,
Pleines de trahisons, temeraires, cruelles,
Es des tristes humains les pertes éternelles. . . .*

Vers tirés d'une autre Elegie.

*La bouche étoit du cœur l'assuré témoignage,
On ne s'amusoit point à farder son langage,
Ses yeux, sa contenance, & sans dissimuler,
Qui plus avoit d'amour, mieux en sçavoit parler.*

40 LE MERCURE

compariés ses vers avec ceux de Desportes,
& que vous jugiés si j'ai eu tort d'avancer
que ce dernier étoit presqu'aussi François
que lui, par-tout plus ingénieux, & tou-
vent plus raisonnable.

*Aujourd'hui nous est amenée
Cette Princesse, que la foi
D'amour ensemble & d'hyménée
Destine au lit de son Roi ;
La voici la belle Marie,
Belle merveille d'Etrurie,
Qui fait confesser au Soleil,
Quoique l'âge passé raconte,
Que du Ciel depuis qu'il y monte,
Ne vint jamais rien de pareil.*

*Le sceptre que porte sa race,
Où l'honneur aux merites est joint ;
Lui met le respect en la face,
Mais il ne l'enorgueillit point ;
Nulle vanité ne la touche :
Les grâces parlent par sa bouche,
Et son front, témoin assuré
Qu'au vice elle est inaccessible,
Ne peut que d'un cœur insensible,
Être vu sans être adoré.*

*Quantesfois lorsque sur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit,*

Neptune

Ma prise & ta victoire au vrai s'y voit écrite,
 C'est le papier journal des maux que j'ai soufferts.
 Ceux qui ne s'ont connu, sinon par oui dire,
 Ne doivent, curieux, s'arrêter à les lire;
 Aux seuls vrais amoureux ce livre est réservé,
 Les autres ne croiroient tant d'étranges allarmes.
 Las ! si n'ai-je rien dit que je n'aye éprouvé,
 Et chacun de ces vers me coûte mille larmes.

AUTRE SONNET.

Mari jaloux, qui me défend la vue
 De la beauté si bien peinte en mon cœur,
 De tes fureurs mon desir prend vigueur,
 Et mon amour plus forte continue.
 Plus une place est cherement tenue,
 Plus elle acquiert de louange au vainqueur:
 Plus tu seras vers moi plein de rigueur,
 Plus tu rendras ma constance connue.
 Quand on ne peut un cœur froid allumer,
 Il faut sans plus lui défendre d'aimer:
 Tout aussi-tôt le voila plein de flamme:
 Donc si tu veux vivre bien assuré,
 Ferme les yeux, ne garde point ta femme,
 Le bien permis est le moins désiré.

Vous me permettrés de mettre ici quelques strophes choisies d'une des plus belles * Odes de Malherbe, afin que vous

* C'est l'Ode présentée à Sa Majesté à Aix l'année 1600.

40 LE MERCURE

compariés ses vers avec ceux de Desportes,
& que vous jugiés si j'ai eu tort d'avancer
que ce dernier étoit presqu'aussi François
que lui, par-tout plus ingénieux, & sou-
vent plus raisonnable.

*Aujourd'hui nous est amenée
Cette Princesse, que la foi
D'amour ensemble & d'hyménée
Destine au lit de son Roi ;
La voici la belle Marie,
Belle merveille d'Etrurie,
Qui fait confesser au Soleil,
Quoique l'âge passé raconte,
Que du Ciel depuis qu'il y monte,
Ne vint jamais rien de pareil.*

*Le sceptre que porte sa race,
Où l'honneur aux merites est joint,
Lui met le respect en la face,
Mais il ne l'enorgueillit point ;
Nulle vanité ne la touche :
Les graces parlent par sa bouche,
Et son front, témoin assuré
Qu'au vice elle est inaccessible,
Ne peut que d'un cœur insensible,
Être vu sans être adoré.*

*Quantesfois lorsque sur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit,*

Neptune

DE MAY.

41

Neptune en ses caves profondes
Plaignoit-il le feu qu'il sentoît ?
Et quantesfois en sa pensée,
De vives atteintes blessée,
Sans l'honneur de la Royauté
Qui lui fit celer son martire,
Eut-il voulu de son empire
Faire échange à sa beauté ?

La voici, peuples, qui nous montre
Tout ce que la gloire a de prix :
Les fleurs naissent à sa rencontre
Dans les cœurs & dans les esprits :
Et la presence des merveilles
Qu'en oyoiēt dire nos oreilles,
Accuse la temerité
De ceux qui nous l'avoient décrite,
D'avoir figuré son merite
Moindre que n'est la verité.

O toute parfaite Princesse,
L'étonnement de l'Univers,
Astre par qui vont avoir cesse
Nos tenebres & nos hyvers,
Exemple sans autres exemples,
Future image de nos temples,
Quoi que notre faible pouvoir
En votre accoust' ose entreprendre,

D

Dût il esperer de vous rendre
Ce que nous vous allons devoir.

Ce fera vous qui de nos villes
Ferez la beauté refleurir,
Vous qui de nos haines civiles
Ferez la racine mourir :
Et par vous la paix assurée
N'aura pas la courte durée
Qu'esperent infidèlement,
Non lassés de notre souffrance,
Ces François qui n'ont de la France
Que la langue & l'habillement.

Par vous un Dauphin nous va naître,
Que vous-même verrez un jour
De là terre entière le maître,
Ou par armes ou par amour,
Et ne tarderont ses conquêtes,
Dans les Oracles déjà prêtes,
Qu'autant que le premier caton,
Qui de jeunesse est le Message,
Tardera d'être en son visage,
Et de faire ombre à son menton.

O combien lors aura de veuves
La gent qui porte le turban !
Que de sang rougira les fleuves
Qui lavent les pieds du Liban !

*Que le Bosphore en ses deux rives
 Aura de Sultanes captive!
 Et que de meres à Memphis,
 En pleurant diront la vaillance
 De son courage & de sa lance
 Aux funeraïlles de leurs fils.*

S U I T E

*De ce qui s'est passé à Rome depuis la
 mort de N. T. S. P. le Pape
 Clement XI.*

POUR être mieux au fait de ce qui nous reste à dire sur ce qui s'est passé à Rome depuis la mort de N. T. S. P. le Pape Clement XI, il est à propos de recourir à ce que nous en avons donné dans le Mercure précédent.

Le Vendredy 28 Mars, jour auquel le Cardinal Zondodari officia, le Sieur Cornaro Ambassadeur de la Republique de Venise, accompagné d'un nombreux cortège, se rendit à Saint Pierre; il fit au sacré College qui y étoit assemblé dans la Sacristie, les complimens de condoléance sur la mort du feu Pape, de la part de sa Republique.

Le lendemain matin Samedi 29, le Cardinal Scotti celebra la Messe avec les ceremonies ordinaires, après laquelle les quatre plus anciens Cardinaux Prêtres, de ceux qui étoient presens, revêtus des habits Pontificaux, allerent processionnellement avec le Celebrant au catafalque que nous avons dit être au milieu de l'Eglise de Saint Pierre, & vis-à-vis la Chapelle du Saint Sacrement : on a compté jusques à 1024 tant flambeaux que cierges, servant à l'illumination du catafalque. Sur les gradins étoient les Chevaux-Legers, avec leurs casques rouges & leurs manteaux noirs ; tenant en main une torche ardente, ainsi qu'ils étoient les jours précédens autour de la representation dans la Chapelle du Chœur des Chanoines.

Ces quatre Cardinaux, conjointement avec le Celebrant, firent l'un après l'autre les cinq absoutes, conformément au ceremonial Romain, dit *majoris potentie* ; chaque Prêtre en faisant une.

Le même jour le Cardinal d'Althan, chargé des affaires de l'Empereur, complimenta au nom de S. M. I. le Sacré College, sur la mort du feu Pape ; & dans son discours il insista principalement, sur les ordres qu'il avoit reçus, d'affirmer les Cardinaux, de la part de son Maître, d'une protection particuliere pour les

maintenir dans la liberté où ils doivent être pour l'élection d'un Souverain Pontife.

Sur le soir arriva à Rome le Cardinal Spada, Evêque d'Osimo, il alla loger chez le Marquis Botini.

Le Dimanche 30 l'on celebra la dernière Messe de *Requiem* à l'ordinaire, & toujours dans la Chapelle du Chœur des Chanoines de Saint Pierre. Le Cardinal Spinola officia, & les Cardinaux Fabroni, Priuli, Conti & Bussi, firent l'absoute conjointement avec le Celebrant, & de la même manière que le jour précédent. Ensuite de quoi le sieur Lucchesini, Camerier d'honneur, & Secrétaire des Lettres Latines, prononça l'Oraison funebre en présence du Sacré College. Le Chevalier de Saint Georges y assista avec son Epouse, dans une Tribune qu'on leur avoit préparée à cet effet, de même que pour toutes les autres fonctions dont nous avons parlé.

Lundi 31 les obseques du feu Pape étant finies, les Cardinaux s'assemblerent dans la même Chapelle du Chœur des Chanoines de Saint Pierre, où le Cardinal Tannara, Doyen, chanta la Messe du Saint Esprit, pour l'ouverture du Conclave: toute la Prelature y assista. A la tête étoit le sieur Ruspoli, en qualité de Gouver-

neur du Conclave. La Messe dite le Celebrant entonna le *Veni, Sancte Spiritus*; ensuite il se deshabilla, & dès qu'il eut pris sa place, le sieur Mari Evêque d'Aleria monta en chaire, & fit l'exhortation Latine pour l'élection du Souverain Pontife. Il avoit le Rochet, la Chappe rouge, & la Mitre de toile blanche.

Le Discours fini, les Musiciens de la Chapelle du Pape entonnerent le *Veni Creator*; cependant les Cardinaux marchoient deux à deux & se rendirent processionnellement à la Chapelle du Vatican, dite Pauline, où après que le *Veni Creator* fut achevé, le Cardinal Doyen dit l'Oraison *Deus qui corda Fidelium*, &c. l'on fit aussitôt sortir le monde qui avoit suivi en foule, & la Chapelle fermée, on y lut les Bulles & les Constitutions Apostoliques, que tous les Cardinaux jurèrent d'observer; après quoi quelques-uns retournerent chez eux, les autres entrerent au Conclave.

Après le dîné le Prince Chigi; Maréchal du Conclave, se rendit en grand cortège à l'appartement qui lui est destiné à Saint Pierre, attendant la porte du Conclave, dont il a la garde, pour la faire ouvrir & fermer selon le besoin.

Il est à remarquer que dès qu'il arrive à Rome un Cardinal de dehors, la Com-

pagnie des cent hommes que le Maréchal leve à ses dépens, se range en ordre devant la porte de son Palais en Place Colonna, où il fait sa résidence ordinaire.

Le même jour on donna tous les ordres nécessaires pour le bon gouvernement de la Ville, où l'on voit distribués en différens quartiers des postes & des sentinelles. Le sieur Ruspoli pour mieux contenir la populace, fit dresser au milieu de la Place de Saint Pierre un poteau avec la corde, & une potence.

Environ les cinq heures du soir les Proto-Notaires Apostoliques, les Patriarches, les Archevêques, les Evêques, les Auditeurs de Rote, le Maître du Sacré Palais, les Clercs de Chambre, les Votans de signature, le premier Conservateur, & autres qui ont la garde des * Tours du Conclave, prêterent le serment d'observer les Constitutions Apostoliques touchant les obligations de l'emploi qu'on leur confie.

Vers le soir les Ambassadeurs & Ministres des Couronnes & Princes Etrangers, les Princes & Seigneurs Romains, se rendirent en grand cortège au Vatican, pour y saluer les Cardinaux. Cette fonction

* Ces Tours servent à passer le dîné & le souper des Cardinaux, & les autres choses dont ils pourroient avoir besoin.

dura jusqu'à environ minuit qu'on ferma les portes.

Tous les Cardinaux qui en étoient sortis s'y trouverent rentrez, à l'exception du Cardinal Marefcotti, qui ne s'y rendra, dit-on, que des derniers, à cause de son grand âge, & du Cardinal Scotti, qui se trouvoit extrêmement enrhumé.

Le même soir le Cardinal de Rohan arriva à Rome, il alla descendre au Palais d'Altemps. Le Cardinal Bentivoglio, Legat de Romagne, y arriva le même soir.

Le Mardi matin premier Avril, commencerent les Processions tant des Paroisses que des Maisons Religieuses : elles vont toutes à Saint Pierre. Ces Processions se font depuis l'ouverture du Conclave jusqu'à l'élection du nouveau Pape, une le matin & l'autre le soir, pour demander à Dieu son assistance dans l'élection du Souverain Pontife. Les Musiciens de la Chapelle Papale chantent tous les jours la Messe du Saint Esprit dans une Chapelle que l'on a fait dresser exprès sur l'escalier du Conclave ; ils se rendent ensuite à l'appartement du sieur Ruspoli, qui leur fait preparer des rafraichissemens. Le même jour commencerent aussi les Processions des Confrairies qui vont visiter les Eglises où est exposé le Saint Sacrement :

crement : elles y vont tour à tour, l'une le matin, & l'autre le soir.

Le 31 Mars le Cardinal Pico de la Mirandole, Evêque de Siniglagle, arriva à Rome, & le lendemain premier Avril les Cardinaux de Rohan & de Bentivoglio entrèrent dans le Conclave ; le premier se servit des carrosses de l'Ambassadeur de Portugal, qui lui envoya sa Maison pour lui faire corlege.

Le Cardinal Paracciani Vicaire de Rome, pour éviter toute occasion d'émeutes & d'assemblées populaires, a du consentement des Cardinaux Chefs d'Ordres, défendu qu'à l'occasion des Fêtes, Processions, & autres fonctions, on ne fit aucun feu d'artifice, qu'on ne tirât aucunes boîtes, ni qu'on ne se servît d'aucunes armes à feu, sous peine pour les Seculiers de vingt-cinq écus d'amende ; à l'égard des Ecclesiastiques contrevenans, la peine est réservée à la discretion du sieur Cardinal Vicaire.

Jeudi 3 au matin le Cardinal Spada, Evêque d'Osimo, entra au Conclave, & le soir le Cardinal Pico de la Mirandole. Le même jour les Cardinaux Buoncompagni Archevêque de Boulogne, & le Cardinal Patrice, Legat de Ferrare, arriverent à Rome, & le lendemain Vendredi 4, ils entrèrent au Conclave avec le Car-

E.

dinal Orighi, qui étoit arrivé le même jour de sa Légation de Boulogne.

Par les soins & la vigilance du sieur Falconieri Gouverneur de Rome, tout y est dans une parfaite tranquillité.

On a avis que le Cardinal Fiescho, Archevêque de Genes, âgé de 79 ans, ne se rendra point au Conclave à cause de son grand âge.

Le rhume du Cardinal Scotti, qui l'avoit empêché d'entrer au Conclave, est tourné en goutte, ce qui l'empêche encore pour le présent de pouvoir s'y rendre.

Samedi 5 Avril, le Cardinal Ruffo, Evêque de Ferrare, & le Cardinal Gozzadini d'Immola, arriverent à Rome; le premier s'arrêta à *Villa Pinciana*, (c'est une maison de plaisance du Prince Borghese toute proche de Rome,) le second alla descendre aux Religieux Carmes de la Transpontine, & le lendemain Dimanche 6, ils se rendirent tous deux au Conclave sur les 5 heures du soir; ils y furent reçus à l'entrée, & à l'endroit où est la statue de Constantin, par le sieur Ruspoli Gouverneur du Conclave, accompagné de son Maître de Chambre, de ses quatre Massiers portant leurs masses d'argent & leurs casques violettes, & de sa garde d'Archers, il les conduisit ainsi jusqu'à la porte du Conclave; ce cérémonial

s'observe à l'égard de tous les Cardinaux qui-y entrent.

Le même jour Dimanche sur le soir, le Cardinal Barbadigo, Evêque de Brescia, arriva à Rome, & alla descendre au Monastere de S. Romuald, & le lendemain Lundi sur les 5 heures du soir il se rendit à S. Pierre pour entrer au Conclave, où il fut reçu avec les cérémonies ordinaires.

Le Lundi 7, sur les 5 heures du soir, le Cardinal Alberoni arriva à Rome; il alla descendre chés le Sieur Ferrari son Agent; le lendemain 8 il entra au Conclave. Le Cardinal Piazza, Evêque de Faenza, y entra aussi sur les 8 heures du soir; il étoit arrivé le même jour à Rome.

Ledit jour 8 au matin, l'Ambassadeur de Venise se porta avec tout son cortège au Vatican, pour avoir audience des Chefs d'ordres. Les Cardinaux Paulucci, Acquaviva & Imperiali en faisoient les fonctions; car il est à remarquer que pendant le Conclave, les Cardinaux, selon leur rang, & selon l'ordre où ils sont, font chacun à leur tour les fonctions de Chefs d'ordres: les audiences se donnent à la porte dont le Maréchal a la garde.

L'on compte jusqu'à present 40 Cardinaux renfermés dans le Conclave, & ainsi pour faire un Pape, il faut 27 suffrages,

52 LE MERCURE
par ce que pour l'élection il en faut les
tiers & un de plus. Ce sont les Cardi-
naux suivans.

Cardinaux Evêques.

Tanara , Giudice , Paulucci , Barberini,

Cardinaux Prêtres.

Buoncompagni , Sacripanti , Corsini ,
Acquaviva , Ruffo , Spada , Gualtieri ,
Vallemani , Paracciani , Fabroni , Priuli ,
Conti , Gozzadini , Pico , Piazza , Zon-
dadari , Bussi , Corradini , Rohan , Tolo-
mei , Patrizzi , Nicolo Spinola , S. Agne-
se , Bentivoglio , Barbadigo , d'Althan ,
Salerno.

Cardinaux Diacres.

Pamfili , Otthoboni , Imperiali , Altie-
ri , Colonna , Albani , Orighi , Olivieri ,
Alberoni.

Le Cardinal Albani Camerlingue ayant
eu avis que les Laboureurs , & autre gens
faisant valoir les terres de la campagne
de Rome & des autres territoires de l'E-
tat Ecclesiastique , n'avoient point semé
la quantité de grains necessaires , à cause
de la mortalité des bêtes de labour , fit

publier un Edit en datte du 2. Avril , par lequel il ordonna expressement à tous ceux qui font valoir des terres , soit par eux-mêmes ou autrement , de rapporter dans dix jours , pardevant le Sieur Prefet de l'Annona pour les tenanciers de la campagne de Rome , & dans 20 jours pour les tenanciers des autres territoires , pardevant les differens Gouverneurs Ecclesiastiques , un état des semences qu'ils ont faites pour la recolte prochaine , & de colles qu'ils doivent faire pour la recolte de 1721 , avec sermens de dire la verité , le tout afin de pourvoir aux besoins presens & à venir.

Le 23 du même mois , il fit publier des défenses à toutes personnes , de quelque état & condition qu'elles soient , de rien enlever de tout ce qui est dans le Conclave , soit devant , soit après l'élection du Pape , notamment de ce qui se trouvera dans la Cellule du Cardinal qui sera élu : Fait pareillement défenses de rien détourner de ce qui peut appartenir à la Chambre Apostolique.

Dès le 4. Avril , les Conservateurs de Rome avoient ordonné aux Caporaux de leur Milice , de leur rendre compte tous les jours de ce qu'ils auront vû & observé , soit de jour soit de nuit , dans la ville , en y faisant leur ronde.

Le vendredi 11 au soir, le Cardinal Borroméo arriva à Rome, & alla descendre au Palais du Duc Ruspighiosi.

Le Samedi matin 12, le sieur Falconieri Gouverneur de Rome, alla pour la première fois, depuis le rétablissement de sa santé, au Vatican, pour y rendre compte au Sacré College de l'état de la Ville & de tout ce qui s'y fait. On assure n'avoir jamais vû de Conclave se passer d'une manière plus tranquille. Il fut reçu au Tour qui est à l'escalier de Constantin, & dont le premier Conservateur de Rome a la garde: ce fut-là que les Cardinaux Barberini, Ruffo & Altieri qui étoient Chefs d'ordres ce jour-là, conjointement avec le Cardinal Albani Carmerlingue, donnerent audience au Sieur Falconieri.

Le même soir, environ les 7 heures, le Cardinal Scotti, qui se trouve remis de son indisposition, entra au Conclave.

Pendant tous les jours de la semaine Sainte, les Cardinaux n'ont pas discontinué d'aller au Scrutin; ils y ont même été le jour de Pâques.

Le Lundi 14 Avril, le Cardinal Salerno se trouvant attaqué d'un mal de poitrine, sortit du Conclave par l'avis des Médecins.

Le même jour après le dîner, l'on montra au peuple, dans l'Eglise de Saint

Pierre, les Reliques à la maniere accoutumée ; ce qu'on omettoit pourtant de faire pendant la vacance du Siege, pour éviter le trop grand concours de peuple qui s'y rend ; mais le bon ordre & la bonne police d'aujourd'hui est cause qu'on n'a point usé de cette précaution.

Le même jour sur les 7 heures du soir, le Cardinal Borromeo entra au Conclave où il fut accompagné d'un nombreux cortège. Ce Cardinal remplaçant le Cardinal Salerno qui en est sorti, il s'y trouve actuellement 41 Cardinaux.

Le Mardi au soir 1, Avril, le Cardinal Odescalchi, Archevêque de Milan, arriva à Rome, son frere le Duc de Bracciano alla au devant de lui, & le conduisit en son Palais.

Depuis le jour des Rameaux jusqu'à celui de Pâques, les cérémonies de la Chapelle ont été faites au Vatican par le sieur Olivieri Sacristain du feu Pape ; ce fut lui qui porta le S. Sacrement dans la Chapelle Pauline ; tous les Cardinaux assistèrent à la Procession ayant chacun un cierge à la main. De tous les Cardinaux, aucun n'est tombé malade au Conclave, que le Cardinal Salerno, le sieur Chiapponi premier Maître des cérémonies, qui y étoit entré incommodé, fut obligé d'en sortir ; il mourut la nuit de la seconde

26 LE MERCURE

fête de Pâques ; un Conclaviste du Cardinal Orthoboni est aussi tombé malade. Le Cardinal Bussi vient de s'y trouver attaqué d'un erezipelle.

Le Mercredi 16, le Cardinal Odescalchi, Milanois, du titre de S. Alexis, & Archevêque de Milan, entra au Conclave.

Le Jeudi 17, le Cardinal Caraccioli, Evêque d'Aversa, arriva à Rome dans les carrosses du Prince de Caserte, & alla descendre au Palais du Cardinal Imperiali.

Le Vendredi 18 au matin, le Cardinal Orsini, Religieux de l'Ordre des Prêcheurs, Sous-doyen du Sacré College, & Archevêque de Benevent, arriva à Rome, & après avoir dit la Messe à l'Eglise de S. Philippe de Nery, il se rendit au Palais de l'Inquisition proche le Vatican, où s'étant habillé, il alla droit à Saint Pierre, pour y faire sa priere à la Chapelle du S. Sacrement, à celle de la Vierge & à celle des Apôtres, & tout de suite sur le tombeau du feu Pape Clement XI, après quoi il prit le chemin du Conclave, accompagné d'un nombreux cortege & d'une grande foule de peuples qui l'avoit suivi. Il fut reçu à l'entrée du Conclave par le Sieur Ruspoli à la maniere accoutumée, & au dedans par tous les Cardinaux qui vinrent au devant de lui pour l'embrasser.

Le même jour sur le soir, le Cardinal Cienfuegos, Jesuite, arriva à Rome dans les carrosses du Cardinal Althan, il alla descendre au Palais du Marquis Astalli, où il reçut sur le champ la visite du Prince Borghese Viceroy de Naples, tout récemment nommé à la place du Cardinal Schratrembach, qui doit se rendre au Conclave : Le Prince Borghese partit le même soir pour aller le recevoir au passage à la maison de Frascati.

Le même jour le Cardinal Cornaro, Evêque de Padouë, arriva à Rome dans les équipages de l'Ambassadeur de Venise. Le Sieur Foscarini, Venitien, Auditeur de Rote, avoit aussi envoyé au devant de lui ; il alla descendre au Palais de Saint Marc.

Le Samedi 19 du courant le Prince Borghese nommé par *insérim* Viceroy de Naples, à la place du Cardinal Schratrembach, qui venoit au Conclave, partit de Rome après avoir été voir ses filles qui sont Religieuses au Monastere des SS. Dominique & Sixte, & rencontra en chemin proche de Velletri, sur les six heures du soir, le Cardinal Schratrembach : ils descendirent tous deux de carrosse, & après les complimens ordinaires, ayant quelque temps conféré ensemble, ils se separerent : le Prince de Borghese continua son che-

min vers Naples, & le Cardinal s'achemina vers Frefcati, où s'étant arrêté tout le Dimanche 20, il se rendit à Rome le lendemain avec trois carrosses à six chevaux, grand nombre de calèches & de chariots de bagage, & un gros de Cavaliers qui l'accompagnoient. Il alla descendre directement chez l'Abbé Battistini son Agent, proche du Palais Farnése; où il reçut le même jour des complimens de la part de tous les Cardinaux & des Princes. Monsieur Falconieri Gouverneur de Rome alla le complimenter en personne, ce que firent aussi plusieurs autres Prelats.

Le Cardinal Inigo Caraccioli, Evêque d'Averfe; entra au Conclave le Samedi 19 sur les six heures du soir.

Le même jour 19 le Cardinal Cornaro arriva à Rome entre une & deux après midi, & alla descendre au Palais de Saint Marc chez le Seigneur André Cornaro, Ambassadeur de Venise, qui lui donna un dîner splendide. Son Eminence envoya aussi-tôt l'Abbé Brizzi, Secretaire des Memoriamaux de l'Ambassadeur, donner avis de son arrivée aux trois Cardinaux Chefs d'Ordre, qui se trouverent être ce jour-là les Cardinaux Paulucci, Vallemanni, Orighi, & au Prince Chigi Maréchal du Conclave: sur les sept heures du soir elle se rendit au Conclave dans les carrosses

de l'Ambassadeur, & y fut reçüe avec les ceremonies ordinaires.

Le Cardinal Alvaro Cienfuegos, Evêque de Catane, arrivé de Vienne à Rome le Vendredi 18, entra le Dimanche 20 au Conclave.

Le Sacré College ayant fait prier l'Ambassadeur de Venise de se rendre à la porte du Conclave pour quelques affaires importantes qu'on avoit à lui communiquer, son Excellence s'y rendit en grand équipage le Lundi 21. Le Maréchal du Conclave ayant ouvert la petite fenêtré par laquelle les Cardinaux donnent audience, l'Ambassadeur trouva les Cardinaux Chefs d'Ordre qui l'attendoient : il complimenta plusieurs Cardinaux, & entre autres le Cardinal de Rohan, à qui il fit son compliment en François.

Le même jour deux Nobles Venitiens, qui vont joindre l'armée de la Republique à Corfou par la voye d'Otrante, arrivèrent à Rome & allerent descendre au Palais de Saint Marc, où l'Ambassadeur de la Republique les retint, voulant les loger & les défrayer pendant leur séjour.

Le Cardinal Augustin Cusani Milanois, du titre de Sainte Marie Del Popolo, & Evêque de Pavie, étant arrivé le même jour fort tard à la porte del Popolo, qu'il trouva fermée, fut obligé de s'y arrêter

jusqu'à ce qu'on eût apporté les clefs ; de sorte qu'il étoit près de minuit quand il entra dans Rome , il alla descendre chez le Marquis Lanci , à la place Colonne.

Le Dimanche 20 d'Avril on exposa dans l'Eglise des Peres Capucins le corps de la Duchesse Bonelli de la Maison de Gonzague , morte à l'âge de 98 ans.

La Duchesse Salviati est accouchée d'un fils , ce qui a causé une grande joie à toute la Maison.

Le Mercredi 23 d'Avril , M. M. Falconieri Gouverneur de Rome , Cibo Auditeur General de la Chambre Apostolique , Colligola Tresorier General , & autres Ministres , allerent à l'audience du Sacré College , & à la Rote des Seigneurs-Conservateurs.

Le même jour sur le midi arriva à Rome le Cardinal Jean Antoine Davia Bolois , du titre de Saint Calixte , Evêque de Rimini : il alla descendre chez les Peres Carmes de la Transpontine , d'où le même jour sur les six heures du soir , après avoir été à l'Eglise de Saint Pierre , il entra dans le Conclave.

Il fut suivi peu de temps après du Cardinal de Schrattembach Allemand , du titre de Saint Marcel , Evêque & Prince d'Olmütz.

Le lendemain Jeudi le Cardinal Au-

gustin Cusani, du titre de Sainte Marie del Popolo, Evêque de Pavie, entra aussi au Conclave, & ce jour-là il se trouva 49 Cardinaux présens au Conclave, desorte que pour faire un Pape il falloit 33 suffrages.

L'Evêque de Cisteron, Ministre de la France à Rome, ayant scû que quelques-uns de ses domestiques avoient reçu quelque gratification, trouva moyen d'en tirer l'aveu d'eux-mêmes, sous pretexte de vouloir remercier ceux à qui ils en avoient l'obligation, & après leur avoir fait une severe reprimande sur cela, avec une défense absolüe de rien recevoir de personne, il les obligea à rendre ce qu'ils avoient reçu. Cependant quelques jours après il les dédommagea amplement de ce qu'il leur avoit fait rendre, en leur donnant à chacun un quadruple d'or, ce qui étoit plus que ce qu'ils avoient reçu.

Le Jeudi 24, les Seigneurs Conservateurs du peuple Romain ayant commencé leur marche par le Cours, firent leur tournée par les rues de Rome avec une suite de neuf Carosses precedez de leurs Officiers. Le Chef des Connétables avec les autres Capitaines escortoit le premier Carosse avec la Milice du Capitole, qui accompagnoit les Carosses sur deux files, le fusil sur l'épaule, & ayant leurs Officiers à leur tête.

Il y avoit dans le premier Carosse avec

le Seigneur Pierre Vitelaschi Prieur des Chefs de quartier, les Seigneurs Tiberio Cenci, Ferdinand Bolognetti, & Camille Capranica, tous Cavaliers tirez du nombre des Quarante; & dans les autres les Seigneurs Fontana, Tomasi, Alfaroli, Polidori, Incoronati, Moroni, Gaballini & plusieurs autres, destinez à la garde de la Ville.

Le 25 au matin M. Cervini Archevêque de Thebes, & Vicegerent, celebra dans l'Eglise Collegiale de S. Marc, une Messe basse, après quoi s'étant revêtu des habits pontificaux, il alla de cette Eglise à celle de S. Pierre avec la Procession de tout le Clergé Seculier & Regulier, qui a coutume de se faire tous les ans. La Procession passa par les Cours du Vatican, dans l'une desquelles le Vicegerent s'étant arrêté avec le Chapitre de Saint Jean de Latran, se mit à genoux, & entonna le *Veni Creator*. Etant de là descendu à Saint Pierre, un Acolythe de cette Basilique donna le Benitier à un Diacre qui assistoit en dalmatique le Vicegerent, & qui après s'être donné de l'Eau-benite à lui-même, en donna au Chapitre de S. Pierre & à tout le peuple.

Le Samedi 26, arriverent à Rome les Seigneurs Gradenigo Procurateur de Saint Marc, & Capello, Nobles Venitiens, qui allerent descendre chez l'Ambassadeur de

la République. Comme ils arriverent fort tard, ils furent obligez d'attendre qu'on eût été prendre au Conclave les clefs de la Porte del popolo, qui ne fust ouverte qu'à minuit. Ces Seigneurs s'arrêteront à Rome jusqu'à l'exaltation du nouveau Pape, afin de se trouver presens à cette Ceremonie.

Le Dimanche 27 au matin partit de Rome pour Naples avec l'agrément des Cardinaux de Schrattembach & d'Althan, le Seigneur Hector Caraffe Duc d'Andrie sur la nouvelle qu'il avoit reçue de la maladie de la Duchesse sa mere.

Le même jour sur les cinq heures du soir arriva à Rome le Cardinal de Bissi, François, Evêque de Meaux, qui prit son logement chez les Seigneurs d'Angeli proche l'Eglise de l'Ange Gardien.

Le Comte François Ferdinand de Kinski Conseiller d'Etat de Sa Majesté Imperiale, & Chancelier de Bohême, arriva le même soir à Rome avec le caractère d'Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur auprès du Sacré College. Le Cardinal d'Althan avoit envoyé ses Carosses audevant de lui.

Comme le feu Pape Clement XI d'heureuse memoire s'étoit aggregé dès le tems qu'il étoit Chanoine de S. Pierre, à la Confrerie des Cent Prestres de Saint Michel, proche le Seminaire de S. Pierre; l'Abbé

Oward Chanoine de S. Pierre, se trouvant Prieur de cette Confrerie, lui fit faire le lundi 28 un Service magnifique avec une tres-belle musique, & une representation superbe. M. Cenini Vicegerent de Rome & Archevêque de Thebes, officia pontificalement à cette ceremonie.

Le même jour, après le Scrutin du matin, le Cardinal Paracciani du titre de Saint Anastase, & Vicaire de Rome, s'étant trouvé indisposé sortit du Conclave avec ses Conclavistes; mais son indiposition n'a pas eu de suite.

Le mardy 29 d'Avril le Cardinal de Biffi entra au Conclave sur les six heures du soir, ayant été accompagné jusqu'à la porte par un grand nombre de Prelats & de Nobleffe François.

Le Cardinal Sacripante se trouvant dans la Cellule num. 34. où est la fameuse Chapelle de S. Pierre Martyr, fit orner magnifiquement cette Chapelle le mardy 29^e jour auquel l'Eglise honore sa memoire. Tous les Cardinaux y vinrent faire leurs stations, & quelques-uns y dirent la Messe.

Le même jour en l'honneur du même Saint, les Consultants du Saint Office assisterent dans l'Eglise de Sainte Marie sur la Minerve à la Messe, qui fut celebrée par le R. P. Louis Lucini Commiffaire du Saint Office.

Le

DE MAY. 63

Le 30, les Cardinaux Ursini, Priuli & Pamphili finirent leurs fonctions de Chefs d'ordre, & le lendemain les Cardinaux Giudice, Conti & Otthoboni entrèrent en leur place.

*Noms & âges de tous les Cardinaux
aujourd'hui vivans.*

<i>Noms</i>	<i>Âges</i>
EVEQUES	
Tanara	71
Orsini	73
Giudice	74
Paulucci	70
Pignatelli	70
Barberini	59
PRESTRES	
Marescotti	94
Buoncompagni	69
Sacripante	80
Cornaro	63
Noailles	70
Corsini	69
Fieschi	79
Acquaviva	56
Ruffo	58
Spada	62
Gualtieri	62
Vallemani	73
Saffonia	55

F

66 • LE MERCURE.

<i>Noms</i>	<i>Âges</i>
Paracciani	75
Fabroni	70
Priuli	53
Conti	68
Gozzadini	71
Picò	53
Davia	61
Cufani	66
Piazza	59
Zondadari	56
Buffi	64
Corradini	63
Rohan	47
De Cunha	56
Schrattembach	61
Tolomei	68
Odescalco	42
De Biffi	64
Innico Carraccioli	79
Scotto	65
Nicolo Carraccioli	63
Patrizi	63
Nicolo Spinola	63
Borromei	50
Cfacki	43
Potier de Gesvres	64
De Mailli	63
Giorgio Spinola	54
Bentivoglio	54
De Bouffu de Chimay	42

Barbadigo	63
Belluga	58
Pereira	59
D'Althan	39
salerno	51
Borgia	58
Cienfuegos	65

D I A C R E S.

Pamfli	68
Othoboni	54
Imperiali	70
Altieri	50
Colonna	56
Albani	39
Origo	65
Pöignac	60
Schonborn	45
Olivieri	63
Marini	55
Alberoni	57

Nombre des suffrages necessaires pour l'Élection d'un Pape, en supposant le nombre des Cardinaux entrez au Conclave, depuis soixante-neuf jusqu'à quarante.

<i>Le tiers de</i>	<i>sont</i>	<i>Election à</i>
69	23	47
68	22	46
67	22	45
66	22	45
65	21	44

<i>Le tiers de</i>	<i>sont</i>	<i>Election d'</i>
64	21	43
63	21	42
62	20	42
61	20	41
59	19	40
58	19	39
57	19	39
56	18	38
55	18	37
54	18	37
53	17	36
52	17	35
51	17	35
50	16	34
49	16	33
48	16	33
47	15	32
46	15	31
45	15	31
44	14	30
43	14	29
42	14	29
41	13	28
40	13	27





*Lettre de M. Laurisol de de Laures,
Medecin à Sainte Luirade d'Age-
nois, écrite à M. Charbel ancien
Officier de Marine, sur la Peste,
& sur les moyens de s'en préserver.*

QUELQUE envie que j'aye,
Monsieur, de faire tout ce que
vous souhaitez de moy, il n'est
pas en mon pouvoir de vous
satisfaire, sur la maladie contagieuse qui
fait de si cruels ravages en Provence, &
qui alarme toute l'Europe. Comme je n'en
suis informé que par les bruits vagues &
confus qui sont parvenus jusqu'ici, je vous
prie d'attendre que des relations détaillées
& exactes m'ayent mis en état d'en porter
un jugement; en attendant, je vais vous
dire ce que je pense de la peste en general,
& vous indiquer les preservatifs dont on
se peut servir pour n'être point attaqué
d'une aussi cruelle maladie.

La Peste est une maladie Epidémique;
contagieuse & accompagnée d'un nombre
infini de symptômes, comme * bubons,
charbons, & parotides, laquelle emporte:

* Caracteres de la peste.

ceux qu'elle attaque en un , deux , ou trois jours , *morbis epidemicus est , & contagiosus innumeris symptomatis , bubone nempe , carbunculo , nec non parotide comitatus , omnes penes jugulando , curriculum suum primo , vel secundo , vel tertio die ad summum terminans*. L'On ne distingue la peste de la fièvre pestilentielle , & la fièvre pestilentielle de la fièvre maligne , qu'en ce qu'il en meurt plus de la moitié de la fièvre pestilentielle , moins de la fièvre maligne , & que de ceux qui sont frappés de la peste , il en meurt plus des trois quarts.

Vous aurés peut-être oïr dire , Monsieur , que la peste vient ou de la malignité d'un air infecté , ou par la communication que l'on a avec des corps dans lesquels des molécules contagieuses se sont nichés. Dans l'un ou l'autre de ces deux cas , elle ne se fait pas moins sentir par tout où elle est répandue ; cependant dans le dernier , elle peut ne pas s'étendre loin ; ainsi on l'a vuë souvent terminer sa violence dans une contrée , quelquefois même ne pas sortir de l'enceinte d'une Ville * : il en est autrement quand le Seminaire pestilenciel se forme dans l'air , des exhalaisons de la terre , ou qu'il y est porté par les vents des minieres d'arsenic ou de vitriol ; alors il est très rare qu'il ne se répande :

* Vuillis c. de pesti.

dans les lieux circonvoisins ; & de ceux là plus avant , jusqu'à infecter des Provinces & des Royaumes entiers , sans qu'on puisse l'arrêter. Toutefois de quelque maniere que ce mal si redoutable nous vienne , il n'est pernicieux au genre humain , & aux animaux de toutes les especes , que par la coagulation absoluë , ou par la dissolution entiere , dans l'une desquelles le sang tombe ; alors infailliblement l'effet du venin est de faire crouler le liquide , de consumer le feu central ou de l'étouffer , & de porter le cangrenisme dans les solides d'où s'ensuit la mort.

En effet , le sang dans un état de dégeneration , devient ou plus fluide ou plus épais ; & dans le cas de poison , tel qu'est le germe * pestiferé , il se dissout ou se coagule absolument à son approche , sans pouvoir l'éviter ; & par des effets ainsi opposés , il est certain qu'on ne put juger de la nature de la peste ni de la cause , que par la coagulation ou la dissolution du liquide ; mais on peut toujours vous dire que le germe pestilentiel étant un poison , il est certainement (pour causer ces deux effets formellement opposés) ou arsenical ou vitriolique alkoolize , & qu'ainsi different en especes , sous quelque regne qu'il

* La cause de la peste est arsenicale ou vitriolique.

LE MERCURE

puisse paroître, il imprime dans une action univoque au sang, ce caractère mortel de dissolution ou de coagulation.

Il est donc plus d'une cause, & sçavoir quelle des deux à present agit en Provence avec tant d'empire, pour prendre les justes mesures dans l'application des remedes, & pour se servir avec succès des preservatifs; vous êtes hors de peine, du moment que vous regardés que c'est l'esprit arsenical ou vitriolique alkoolize, qui cause la degradation entiere du sang dans ce tems de calamité; on en peut si peu douter, (a) qu'une vapeur arsenicale passant par la respiration, porte dans le sang l'incendie, & les funestes effets d'une totale dissolution, dans le tems que le vitriol cohobé & rectifié, poussé dans les veines, ou respiré dans des lieux (b) profonds & glacés, vous suffoque sur l'heure par la fixation entiere de la masse liquide. Fondé sur des principes si solidement établis, vous n'aurez plus de difficulté dans le parti que vous aurés à prendre; mais auparavant que d'en venir là, vous exigerés de moy que je m'explique tant au sujet de la peste par-

a Lettre de M. Labrosse sur la fièvre maligne dans le Merc. Gal. Novembre 1695.

b Relation au sujet d'un accident arrivé aux Fauxbourgs de sainte Sabine de Troyes, dans le Merc. Gal. de Mars 1694.

ticuliere

ticuliere que generale, comme quoi souvent elle ne sort pas de l'enceinte d'une Ville, d'une contrée, que d'autres fois elle s'étend loin; & qu'enfin, ce qui est très singulier, elle peut nous être portée des pais étrangers; je vay vous satisfaire sur tous ces points.

Pour commencer, je dis, (que la peste (a) nous soit portée ou non) qu'il peut se nicher dans des ballots, ou s'accrocher aux habits & dans des hardes, (de même que la poussiere) des corpuscules arsenicaux ou vitrioliques, extraordinairement rafinez, qui suivant le caractere mal faisant d'un air disposé à les revigorer, se lancent brusquement, & font sentir à ceux qui les reçoivent par la respiration, les brusques & mortelles attaques d'un venin consommé; mais de quelque maniere qu'il en soit, que le seminaire pestilenciel s'eleve des entrailles de la terre, ou qu'il soit poussé par les vents, des minieres d'arsenic ou de vitriol, il ne manque jamais d'agir ou comme ferment particulier, ou comme ferment universel; & par là devenant une cause particuliere ou une cause generale, fait que la peste s'arreste en certains endroits, comme dans son centre, ou qu'elle se répand par tout; & voici comme cela se fait.

* La peste est generale ou particuliere.

Supposons, comme il est vrai, qu'une infinité de colonnes d'air pesent de concert sur une ville, sur quelque autre endroit; que ces colonnes soient inflexibles par rapport à celles qui les avoisinent, & ne plient que par rapport à elles-mêmes: cela posé, je dis, soit qu'il s'élève du sein de la terre des sels & des souphres différemment combinez, pour prendre une tournure à dissoudre ou à coaguler; ou que ces corpuscules, ces embrionemens soient portés par les vents ou par des marchandises ou autres effets; que les colonnes d'air ne donnant point sur les voisines, & l'atmosphère se trouvant dans le calme, les exhalaisons des sels & des souphres sont sous leur pesanteur, alors infiniment plus élastiques, comme dans un feu de reverbere, qui par des cohobations & des calcinations les affine & les spiritualise: cohobations & calcinations à la vérité très-insensibles par rapport à nous; mais en revanche très-sensibles & très-vives, par rapport aux seminaires pestilenciels, à l'occasion de quoi il est plus alkoolisé, par cet endroit rendu plus sel, plus mineral, & plus en état de tout fracasser. De là il n'est pas surprenant que ceux d'une ville, d'une contrée, périssent subitement. On est entre deux fers, & le venin plus ferré & plus

* Raison de la peste particulière.

pressé par la stabilité des colonnes d'air, est plus leur dans son action, *vis unita fit fortior.*

Mais du moment le calme cessé, que les * colonnes d'air perdent leur concert par les secousses d'un vent impetueux, la débânde prévaut, les colonnes voisines cedent, le germe pestiferé enfile les vuides; & suit le penchant. Voila pourquoi le mal se communique d'un lieu à un autre, plus avant, selon qu'il trouve plus ou moins de résistance, par le plus ou le moins de fermeté de la part des colonnes d'air qu'il rencontre sur son chemin; & laissant ainsi par tout les funestes effets de la contagion, devient une peste generale.

J'en aurois pour longtems, Monsieur, si je suivois cette idée; mais pour ne pas passer les bornes que je me prescriis toujours dans mes lettres, je me tais sur brest des choses, pour ne plus vous entretenir que des moyens d'éviter cet épouvantable mal; & pour y réussir avec plus de succès; comme tout est équivoqué dans tout ce qu'on prétend devoir présager la peste, & (b) qu'on ne peut rien assurer sur de tels signes, puisqu'on les voit tous arriver les uns après les autres, ou plusieurs ensemble, sans être suivis de mauvais événement,

❖ Raïson de la peste generale.

❖ Point de signes assurés pour présager la peste.

G ij

76 LE MERCURE

il faudroit sur-tout sçavoir quel est l'état du sang sous ce fleau , chaque degeneration demandant une maniere particuliere de pratique qui lui est convenable , soit pour l'éviter , ou pour le vaincre , dès qu'on se trouve pris : dans cette vûe , je dis que si le sang tombe dans la dissolution , qui est l'effet univoque d'une vapeur arsenicalé , répandue dans l'air , on doit employer les (a) rafraichissans pour guerir , ou pour être préservé ; au lieu que si l'acide coagulateur tient le Bureau , le sang prenant alors une degradation opposée , on ne peut se dispenser d'user de volatiles & de fondans , pour prevenir le mal , ou pour l'assujettir , pour s'en garantir , ou pour s'en délivrer.

Et pour faire les choses avec methode & selon ma connoissance , voici le point décisif dans tous les cas , sur lequel tout doit rouler ; c'est sur le (b) pouls , qui est la boussole pour nous conduire à bon port , & sans le perdre de vûe , soit dans la dissolution , soit dans coagulation ; il est mauvais & mortel dans la coagulation (c) , sitôt qu'il devient petit & pressé , de même que dans la dissolution , du moment qu'il est plein & vigoureux ; car comme le pouls bien cadencé , fort & semblable à celui de

a Idée pour la pratique.

b Le point décisif pour la vie ou pour la mort.

c Signes pour faire ou ne pas faire des remedes.

l'état sain , est un signe d'un entier atterrement de forces dans la dissolution , le pouls petit & pressé dans la coagulation est une marque infallible d'une prompte mort ; & de fait , si dans la dissolution , la cadence du pouls prouve l'épaississement du sang débaumé ; sa petitesse & son abaissement dans la coagulation nous est d'une preuve que la masse liquide est dans une fonte achevée ; ainsi qu'on le voit dans le lait caillé à l'excès , qui passe tout en *serum*, effets tres-funestes dans tous les cas toujours devancés par une mortelle indifférence & une insensibilité pour toutes choses de la part des malades ; ce qui doit faire sentir qu'il n'est point de remedes (a) à faire que dans des cas opposés ; c'est pourquoi dès les premiers momens , les forces étant bonnes dans la dissolution , on ne sauroit manquer , si on se sert d'une ou de deux fortes saignées au bras (b) , toujours soutenues par des juleps rafraichissans , & des tisanes incrassantes prises à grands verres ; alors il n'est pas question de purger , moins encore de pousser par le vomissement ; on ne le doit faire qu'après le danger , qui est ce tems qu'on appelle l'état de la maladie ; autrement ce seroit le

a Pratique la plus conforme à la raison & la plus assurée.

b Sydenham. c. de pest.

78. LE MERCURE

véritable endroit de consumer dans le sang un reste de feu centrique, & d'anéantir l'esprit de régénération; il n'en est pas de même dans le tems de coagulation, si le poulx est plein, les forces ne sont pas absolument dissipées, & dans le moment on doit saigner au pied, s'il ne paroît ni vomissement, ni cours de ventre (car alors il n'est point de remède) & appuyer sur le champ cette opération par l'émétique doux & modéré, ou par le purgatif, suivant le besoin, soutenant le tout par des verres de potions cordiales, absorbantes & atténuantes, & non à cuillerées, *ocasso præceptis*; & selon le bon effet de ces remèdes, repurger ou émétiser, ou longues tisanes laxatives, suivant que l'occurrence du tems le demande.

Mais ce n'est pas sur quoi il faut le plus se fonder, il est question de ne pas tomber entre les mains du Médecin, & de se prémunir contre un mal si dangereux: vous le ferez utilement, si tous les matins dans le cas de dissolution, vous prenez un grand * verre de Limonade à deux heures après midi, un second & un troisième en vous couchant; il s'agit de bien cimenter le sang, & de le tenir dans une étroite tiffure; les amandes, les avens, l'usage des citrons, dans tout ce

* Preservatif dans le cas de dissolution.

que l'on mange ; les groseilles , le vin d'une bonne consistance , & en general tous les acides moderés , sont dans cette rencontre de fort bon aloi. De plus , il faut ne se communiquer que rarement , se reposer & être réglé dans le manger ; ne faire aucun exercice violent ; ne pas lâcher la bride à ses passions , & sur-tout ne pas craindre ; loin de nous cette terreur panique , si ordinaire dans cette occasion. d'en avoir , c'est être à demi batu ; * enfin , il est bon de se parfumer , & le lieu où l'on est , avec du souphre ou de la poudre à canon , & flatter souvent de l'esprit de vitriol , d'alun , de souphre ou du vinaigre.

Il n'en est pas de même dans le tems de coagulation ; ce qui est excellent dans le cas precedent , joueroit dans celui-ci de mauvais tours ; & par là au lieu d'incrassans , on doit mettre en usage les délayans ; pour cet effet , il faut prendre tous les matins une forte prise de Theriaque * avec un verre de Quinquina , infusé dans l'eau de chardon benit ; une heure avant le disner , un bon gobelet de café bien chargé ; après le disner , un second , & au coucher , une grosse dose d'extrait des bayes de genevrier , & souvent

* Vuillis c. de pest.

* Preservatif dans le cas de coagulation.

80 LE MERCURE

une tasse de chocolat. Au reste, point de viandes grossières ; s'abstenir de boire à la glace ; prendre de tems en tems les orges narcotiques , pour empêcher le relâchement des premières voyes dont les suc n'ont pour l'ordinaire que trop de penchant dans le cas de coagulation. Après cela , il est bon par-dessus le tout , de parfumer toutes les avenues des appartemens & aux fenêtres , avec de l'encens , de l'estorax , d'aloës , de benjoin , de mirrhe , tantôt de l'un , tantôt de l'autre , & avec des branches de genévrier qu'il faut faire brûler devant les portes des maisons & sous les cheminées ; & au défaut , on employe toutes les autres plantes odoriférantes : flairer souvent de l'esprit volatil de sel armoniac ; & à l'alternative , de baume du Pérou & de l'Eau de la Reine d'Hongrie.

Ce n'est pas que je ne puisse encore vous faire part à ce sujet d'une eau antipestilentielle , que je tiens de bon endroit , expérimentée en bien des occasions avec un heureux succès , sur-tout dans la nécessité où l'on se trouve souvent de se produire pour vaquer à ses affaires ; je me réserve à vous en apprendre la composition à notre première vûë , pour ne pas vous lasser davantage par la lecture d'une lettre qui vous paroît déjà trop longue , quoique très succincte.

Après cela, que me reste-t-il à vous dire, que je ne vous aye dit ? je me suis enfermé dans mon cabinet ; j'y ai veillé ; j'ai ouvert & fermé mes livres, pour travailler à la conservation de votre vie, qui m'est plus chere que la mienne : Je souhaiterois être plus habile, afin de vous donner des conseils plus salutaires, & qui pussent égaler l'attachement sincere avec lequel je suis :

VOTRE, &c.



RENTRE'E DES ACADEMIES.

LE 22 Mars 1721 l'Academie des Inscriptions & Belles Lettres, fit sa rentrée ; dans laquelle le P. Dom Bernard de Montfaucon presida. M. de Boze Secrétaire perpetuel de cette Academie, & de l'Academie Françoisé, y lut deux éloges : le premier fut celui de feu M. l'Abbé Renaudot, celebre par sa grande érudition dans les Langues Orientales : le second éloge roula sur le merite & la capacité de feu M. Foucault Conseiller d'Etat, Intendant à Montauban, puis à Pau, & enfin à Caën.

Mon sieur Lancelot lut une Dissertation sur les sept merveilles du Dauphiné. L'Auteur après en avoir fait des descriptions

22. LE MERCURE

exactes, prouva dans sa Dissertation qu'elles ne sont rien moins que des merveilles.

M. Racine fit ensuite lecture d'une Dissertation sur la Poësie ; dans laquelle il prouva que l'enthousiasme est de l'essence de la Poësie, & que ce que les Anciens regardoient comme une inspiration des Muses, n'étoit autre chose qu'un mouvement subit & violent des esprits animaux, excitez par les passions d'amour, de gloire, de colere, &c.

Le 23 l'Academie des Sciences fit sa rentrée, M. de Fontenelles y lut un Eloge de feu M. le Marquis de Dangeau, dans lequel il fit beaucoup valoir le caractère galant & poli de ce Seigneur, sur-tout son talent pour le jeu, & son Algebre naturelle qui lui faisoit saisir les instans heureux de la fortune, pour l'empêcher de jouer en dupe, quoi qu'il jouât en honnête homme. Après cet Eloge, M. de Fontenelles lut celui de M. des Billettes, associé Mechanicien. C'étoit, dit M. de Fontenelles, un excellent Inventeur de Machines. Un seul jour de la vie de M. des Billettes étoit semblable à tous les autres par sa pieté, sa grande simplicité, & par son amour extrême pour le bien public.

M. Helvetius fils, lut ensuite une Dissertation Anatomique sur les trois membranes des intestins.


 DISSERTATION

de M. Petit, sur les luxations ou
déplacemens de quelques membres.

LEs os démis ou cassez font un genre de maladie Chirurgicale, auquel on a remedié de tout temps; mais ce n'a pas été avec le même succès, les Chirurgiens d'apresent ont porté leur Art si loin, qu'ils pourroient reprocher au public la prévention pour les Bailleurs, si les personnes capables de juger sainement ne leur rendoient justice. Ces Juges. éclairés sont persuadés que par ignorance, ou par malice, les Renommeurs Charlatans font passer pour fracture de simples contusions, & les moindres detorses pour des os démis, & que c'est par là qu'ils se sont acquis cette frauduleuse reputation qu'on ne détruira jamais, puisque leur mauvaise foi lui a donné naissance, & que l'ignorance & la crédulité du peuple l'entretiennent.

La Chirurgie qui se pratique sur les os, ne demande pas moins de science que celle qui se pratique sur les chairs, il faut sçavoir parfaitement l'Anatomie, & avoir du moins une teinture des Mechaniques

pour entreprendre de remettre les os fracturés ou démis ; cette opération s'exécute par trois mouvemens qui sont l'Extension, la contre-Extension, & la Conformation.

Pour faire l'Extension on tire le membre démis en l'éloignant du corps.

Pour faire la contre-Extension il faut tenir fixes le corps & la partie d'où l'os est sorti.

La confirmation est le mouvement qui conduit l'os démis dans son lieu naturel ; on ne le fait que lors que l'Extension & la contre-Extension sont achevées, & l'on n'est pas toujours obligé de le faire, parce que les deux premières opérations étant bien faites, l'os se replace souvent comme de lui même par la seule contraction des muscles.

Pour exécuter les deux premières opérations, les mains de plusieurs personnes placées (comme il convient) sont quelquefois suffisantes, & tirent assez ; d'autres fois on applique des liens, dont on multiplie les branches pour multiplier les mains, & par conséquent les forces ; mais comme il y a des fractures & des luxations pour lesquelles les mains, les lacs ou liens sont insuffisans, on a eu recours aux machines. Il y en a une dans les Mémoires que j'ay donnée en 1716, mais depuis, l'expérience m'a fait connoître plu-

seurs défauts, & j'ay cru faire plaisir au Public en lui faisant part des corrections que j'y ay faites. Je l'ay rendu plus portative, plus facile à manœuvrer, & plus propre à executer les opérations auxquelles elle est destinée.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a inventé des Machines pour la reduction des os. Nous avons l'Ambi & le Banc d'Hippocrate, dont on s'est servi pendant plusieurs siècles, & qui ont été perfectionnez par une infinité de grands Chirurgiens; feu Monsieur Michau avoit mieux réussi qu'aucun, mais sa machine ne remplissoit pas encore toutes les intentions qu'on peut avoir.

En 1702 je travaillay à corriger le Banc d'Hippocrate, avec quelque succès, malgré cette correction j'y reconnus tant de défauts dans l'épreuve que j'en fis sur une luxation de la cuisse; que je me déterminay à construire une nouvelle Machine; je la donnay au Public en 1705, avec un Traité des maladies des os. Dans un Cours public que je fis à Saint Cosme en 1706, j'exposay cette Machine que j'avois corrigée pour la seconde fois, elle m'a servi avec succès pendant plusieurs années, mais les reflexions sur une pratique continuelle m'y firent faire nombre d'observations, & je la croyois à son dernier

degré de perfection, lorsqu'en 1710 une luxation du bras, ancienne de six mois, me résista, je connus la cause de cette résistance, j'ajoutay une piece qui me fit réussir le lendemain.

En 1716 je la donnay à l'Academie, elle est dans les Memoires de cette année, je m'en suis servi avec satisfaction jusqu'à ce que de nouvelles difficultez se soient presentées dans des cas que je n'avois pu prévoir, ce qui m'a fait faire de nouvelles corrections dans celle que je presente aujourd'hui; elle rassemble les proprietes de la premiere, & beaucoup d'autres que je détailleray dans la démonstration que j'en vais faire sur le sujet même.

Toutes ces corrections successives font bien voir qu'il faut passer par des degrez pour arriver à la perfection, & que le parfait dans les ouvrages des hommes n'est qu'une chose relative: je ne liray point la Description, de peur d'ennuyer.

Cette Machine n'a point les defauts du Banc d'Hippocrate, elle est portative, & le Banc d'Hippocrate fait la charge de deux hommes; le malade n'est point effrayé par un bruit de ferraille dont le Banc d'Hippocrate est construit; celle-ci a bien plus de force, & l'on se rend maître de cette force par une rouë à rochet ou dentelée, qui semble en mesurer les

dégrez; cette force agit & se partage également tant pour tirer l'os démis, que pour retenir ou repousser la cavité d'où l'os est sorti, & on peut la proportionner à la force ou à la foiblesse des sujets, & à celle des muscles ou tendons des parties que l'on veut remettre. Elle sert aux fractures & luxations, à celles où les membres sont allongez, comme à celles où ils se trouvent raccourcis.



Extrait de la Dissertation de M. Delisle premier Géographe du Roy, sur l'expédition du jeune Cyrus, contre son frere Artaxerxés, & sur la retraite des dix mille.

Lue à l'Académie le 23. Avril.

LE Roy dans le progrès de ses études étant arrivé à la lecture de Xenophon, les personnes illustres, qui ont soin de l'éducation de Sa Majesté ayant demandé à M. Delisle une Carte où l'on pût suivre cet Historien plus exactement que sur les Cartes ordinaires, il a eu l'honneur d'en

présenter au Roy une de sa façon qui n'a pas encore été publiée, & dont il donne un précis à l'Académie, accompagné des raisons qui l'ont déterminé à s'éloigner de l'opinion commune.

Xenophon qui nous a décrit l'expédition de Cyrus étant du nombre des dix mille Grecs qui servirent ce Prince contre son frere Artaxerxés, & étant même devenu un de leurs premiers Chefs sur la fin de leur retraite, on ne peut pas raisonnablement revoquer en doute l'exactitude de ce qu'il rapporte sur les distances des routes que l'armée a parcourues, ni sur l'étendue des Pays qu'il a traversez, d'autant plus que ses descriptions sont très bien circonstanciées. Il marque avec soin la nature du pays, il décrit les plaines, les montagnes, les deserts & ce qui s'y trouve; il marque les Villes, les Châteaux & les moindres villages dont il spécifie toutes les particularitez: Il donne même la largeur des rivières, & les distances d'un lieu à l'autre, non seulement par le tems que l'armée avoit employé à s'y transporter, mais aussi en spécifiant ces distances en stades, qui étoient la mesure des Grecs, & en parasanges qui étoient & qui sont encore les lieues de Perse. D'ailleurs les distances totales qu'il donne des endroits les plus éloignez, s'accordent si bien avec les

les distances particulieres de ses journées, qu'on ne doit pas le soupçonner d'erreur.

M. Delisle trouve aussi ces distances proportionnées à l'étendue de ces Pays Orientaux déterminées par les observations Astronomiques.

Il rapporte ces observations, dont la plupart sont de feu M. Chazelle de l'Académie Royale des Sciences, qui eut en 1693 un ordre du Roy de passer au Levant pour y faire les observations nécessaires, pour perfectionner en même-tems l'Astronomie & la Géographie. Il observa la hauteur du Pole d'Alexandrete, & donna le moyen d'en déterminer la longitude si essentielle à la Géographie & à la Navigation, cette ville étant située à la partie la plus orientale de la mediterrannée. Il détermina aussi la hauteur du Pole de Rhodes, la longitude & la latitude de Constantinople.

M. Delisle rapporte aussi les Observations du P. Feuillée faites à Smyrne, & celles du P. Beze à Trebizonde, les unes pour la longitude de cette premiere ville, & les autres pour la latitude de la dernière.

C'est par la comparaison que M. Delisle a faite de toutes les observations avec la route des dix mille décrite par Xenophon, qu'il a reconnu la conformité de

H

leur résultat avec les distances rapportées par cet Auteur ; car il trouve que la distance d'Ephese , lieu du départ de Parmée , jusqu'aux portes de Syrie , est égale , suivant Xenophon , à celle de ces portes jusqu'à Babylone , & il trouve aussi par les Observations de l'Académie , autant de distance entre Smyrne près d'Ephese & Alexandrete près des portes de Syrie , qu'il y en a entre cette dernière ville & Bagdad , située dans le voisinage de Babylone.

Il est vrai que nous n'avons d'observations en cette ville que la latitude observée par les Astronomes Arabes ; mais Texeira premier Géographe du Roy de Portugal , y supplée par la route qu'il a faite & qu'il décrit exactement depuis Bagdad jusqu'à l'extrémité de la Syrie.

Il en est de même de la route des dix mille après la mort de Cyrus ; car M. Delisle trouve que les distances particulières de cette fameuse retraite se rapportent , eu égard aux détours du chemin , aux latitudes observées de Bagdad & de Trébisonde , cette dernière place étant sans difficulté l'ancienne Trapezus , la première Colonie Grecque que l'armée trouva en sortant des terres ennemies.

Il reste une grande difficulté qui consiste en ce que ces distances comparées avec

les observations exigent un rapport avec le degré très éloigné de celui que l'on a supposé jusqu'à présent.

Mais M. Delisle leve la difficulté, en supposant que les anciennes mesures des stades & des parasanges étoient beaucoup plus petites dans la haute antiquité, que du tems des Romains.

Il appuye son opinion par la mesure de la Terre donnée par Aristote, qui vivoit 300 ans avant l'Ere Chrétienne, & qui se rapporte à sa supposition.

M. Duval, Géographe du Roy, avoit publié en 1653, une Carte de l'expédition de Cyrus, mais il avoit étendu les Pays soumis à l'Empire des Perses au double de la grandeur qui résulte de ces observations. Suivant cet Auteur, l'armée auroit fait 500 lieues plus qu'elle n'en a fait effectivement, & l'Asie mineure contiendrait 1500 lieues quarrées au lieu de 600 qu'elle doit avoir par les Observations faites à Constantinople, à Trebisonde, à Smyrne & à Alexandrete qui sont aux 4 extrémités du Pays.

Nos critiques trouvent aussi beaucoup de difficulté à décrire exactement les environs du lieu où s'est donnée la bataille dans laquelle Cyrus fut tué.

En effet, il est d'autant plus difficile de se former une juste idée de la situa-

tion du fossé que le Roy Artaxerxés avoit fait creuser exprés pour arrêter l'armée de Cyrus, des murs de Medie qui avoient été construits pour mettre les Babylonniens à couvert des insultes des Medes, dans le tems que ces deux peuples étoient ennemis, & des 4 canaux tirés du Tigre; que ces sortes-d'ouvrages étant sujets au changement, on en trouve rarement des traces dans les tems posterieurs.

Mais M. Delisle en ayant trouvé des vestiges dans ce que Zozimé & Ammian Marcellin rapportent à l'occasion de l'expédition de Julien l'Apostat dans les mêmes endroits.

Il s'est trouvé en état par ces recherches & par celles qu'il a faites dans les Auteurs Arabes, d'expliquer à la lettre la route de Cyrus dans ces endroits, ce qu'on n'avoit pû faire jusqu'ici.

Une autre difficulté roule sur les rivières principales que l'armée Grecque trouva sur sa route. Car suivant les notions que nous avons eues jusqu'à present des sources & du cours de l'Eufrate, du Tigre & du Phasis, il auroit fallu, en suivant Xenophon, que les dix mille eussent été chercher la source du Tigre au dessus d'Amide, nommée aujourd'hui Diarbekir, de là celle de l'Eufrate près d'Erzerom; de là enfin la riviere de Phasis en Colchide.

C'est ainsi que M. Duval a exprimé cette route sur sa Carte ; mais cette explication est non seulement hors d'apparence , mais tout à fait contraire aux distances & aux autres particularitez rapportées par Xenophon.

Car les dix mille ne pouvoient aller de l'entrée des Carduques , qui sont les Curdes d'aujourd'hui , jusqu'à ces sources du Tigre , qu'ils ne tournassent vers l'occident ; au lieu que Xenophon les mene au septentrion ; & des sources de l'Euftrate pour gagner les Colonies Grecques situées sur les bords du Pont Euxin , ils n'avoient pas besoin d'aller en Colchide chercher le Phasis , pour aller attraper la ville de Trebisonde , d'autant plus qu'il leur auroit fallu revenir sur leurs pas.

M. Delisle ayant examiné dans les Auteurs antérieurs & postérieurs à Xenophon , pour voir s'il n'y avoit rien d'équivoque sur les sources & sur le cours de ces Rivières , a trouvé que Ptolemée dans sa description de l'Armenie décrit une branche de l'Euftrate autre que celles que nous connoissons près d'Erzerom , & dont il met la source éloignée d'environ 50 lieues des premières vers l'orient d'hyver. C'est cette dernière source qui lui paroît être celle dont il s'agit dans Xenophon , d'autant plus qu'elle est au septentrion des Carduques , comme cet Auteur l'indique.

M. Delisle prouve par Herodote, *liv. 5.* qu'il en est de même du Tigre, dont la source que nous connoissons ne convient pas non plus à la route des dix mille. Car cet Auteur décrivant la route de Sardes à Suse, Capitale de l'Empire des Perses, dit qu'on passe l'Euphrate, au lieu où il separe la Cilicie de l'Armenie. Qu'après cela traversant l'Armenie, le premier fleuve que l'on passe est le Tigre; que le second & le troisième portent aussi le nom de Tigre, quoiqu'ils ne soient pas les mêmes, & qu'ils ne viennent pas d'une même source. M. Delisle a reconnu ces deux dernières branches du Tigre dans le Geographe de Nubie, quoique sous d'autres noms, & le plus oriental de ces trois Tigres lui a paru être celui dont Xenophon nous parle, d'autant plus qu'il est précisément situé à l'endroit où il est designé par la route de l'Armée.

L'impossibilité d'expliquer la même route par le Phasis de Colch de a engagé pareillement M. Delisle de chercher une seconde Riviere de Phasis. Il croit l'avoir trouvée dans Procope & dans les œuvres de l'Empereur Constantin Porphyrogenete.

En effet, ce Prince rapporte que le Phasis coule dans le voisinage de la ville de Theodosiopolis.

Or comme Procope met cette ville à 42

flades ou une grande lieue au midy des sources de l'Euftrate, & que l'Empereur Constantin ajoute que le Phasis servoit de bornes entre son Empire & l'Iberie ; que d'ailleurs ce fleuve portoit aussi le nom d'Erax ; la proximité de ce nom avec celui d'Araxe, & les autres particularitez rapportées par ces deux Auteurs, dont aucune ne convient au Phasis de Colchide qui tombe dans la Mer Noire, détermine M. Delisse à croire que le fleuve Araxe qui tombe dans la Mer Caspiene, est la même Riviere que Xenophon appelle Phasis, d'autant plus que ce passage si difficile à entendre dans cet Auteur, s'explique par là à la lettre, & que dans le voisinage de la même Riviere, les Grecs en passerent une autre nommée Harpasus, que nos Voyageurs connoissent encore aujourd'huy sous le nom d'Harpasou, & qui separe les Terres du Grand Seigneur de celles du Roy de Perse.

M. Delisse prouve ensuite la situation des autres Rivieres, comme de celle de Zabatus, où les Capitaines de l'Armée Grecque furent massacrez par la trahison de Tissaphernés, celle de l'Araxe de Mesopotamie, & celle de la Riviere de Chalus sur les bords de laquelle étoient situez les Villages appartenans à la Reine Parysatis mere de Cyrus.

Il passe de là aux autres difficultez qui se trouvent dans Xenophon sur la situation des Pays que les Grecs ont traversés, sçavoir de la Phenicie, de la Syrie, de l'Arabie, du desert d'Arabie, de la Colchide & de la Paphlagonie.

Il parle ensuite des peuples auxquels l'Armée Grecque eut affaire, & en determine la situation par la route des dix mille, entr'autres celle des Carduques, qui furent ceux qui leur firent le plus de peine, quoiqu'indépendans & ennemis des Perses, celle des Tibarenes qui sont nommez dans la distribution que Darius fit de son Empire en 20 Satrapies ou Gouvernemens, & celle des Chalybes, que Xenophon dit être les plus braves de tous les Barbares qu'ils virent.

Enfin il finit par les recherches qu'il a faites sur la situation de la Ville Royale d'Ecbatane, d'où le frere naturel de Cyrus amena des troupes au secours du Roy, & fut rencontré par les Grecs près de la Ville d'Opis.

L'opinion commune est que la ville d'Ecbatane répond à celle de Tauris, qui est aujourd'hui si considerable en Perse. Nos plus exacts Voyageurs, Chardin, Olearius, Herbert & autres, sont de cette opinion, qui a été aussi adoptée par les plus celebres Geographes. M. Delisle prouve qu'elle

qu'elle ne peut subsister, si l'on a égard à tout ce que les Anciens nous ont dit sur la situation de la Medie, & aux distances qu'ils nous ont données de cette Capitale aux autres Villes de ce pays. D'ailleurs, si Ecbatane avoit été à la partie septentrionale de la Medie, comme est la ville de Tauris, elle n'auroit pas été à portée d'envoyer du secours à Babylone, comme le dit Xenophon, & auroit aussi été trop éloignée vers le nord, pour avoir été sur la route d'Alexandre, qui alloit d'Opis aux Portes Caspiennes, comme il paroît par les Historiens qui ont décrit les Expéditions de ce Prince. Ces particularitez reviennent parfaitement à la situation de la ville d'Amadan, qui est aujourd'hui la seconde ville de Perse pour la grandeur; ce qui est d'autant plus vraisemblable, que lorsque l'Ecriture Sainte parle d'Ecbatane, la version Syriaque rend le nom de cette Ville par le nom d'Amathan, très-approchant du nom d'Amadan.

D'ailleurs Ptolemée met Ecbatane au milieu de la Medie, ce qui ne peut convenir qu'à Amadan; & il marque dans la partie septentrionale de ce pays une ville nommée Gabris, qui convient fort bien à la situation de Tauris, que les Arabes appellent Tabris, nom derivé de celui de Gabris.

ON vend chez Jacques Etienne, Libraire rue Saint Jacques, à la Vertu, une Traduction nouvelle du Traité de *Naturâ Deorum*, qui est un des plus beaux ouvrages de Cicéron. Cette Traduction est de M. l'Abbé d'Olivet, connu cy-devant sous le nom d'Abbé Thoulié, de qui nous avons déjà la Traduction des *Catilinaires* de Cicéron, & des *Philippiques* de Demosthène, qui furent si bien reçues du Public, lorsqu'il les donna il y a plusieurs années sous le nom de feu Monsieur de Maucroix; il les revendique aujourd'hui comme il paroît par sa Lettre à M. le Président Bouhier, où il promet d'en donner bien-tôt une nouvelle édition. Comme le Traité de *Natura Deorum* contient trois livres, le Traducteur a partagé cet ouvrage en trois Volumes in 12, qui contiennent chacun un des trois livres. Il a intitulé l'ouvrage, *Entretiens de Cicéron sur la Nature des Dieux*, parce qu'effectivement la dispute se fait par forme d'entretiens. On a mis dans cette édition la traduction Française tout de suite, avec des Notes au bas des pages pour les endroits qui demandent de l'explication. Le Texte de Cicéron vient après, & est suivi de Remarques de M. le Président Bouhier

sur le texte Latin, qui étant pleines de recherches très sçavantes & très curieuses, ne seront pas d'un petit relief pour tout l'ouvrage. Outre les remarques abrégées que le Traducteur a mises au bas des pages, il a encore donné à la fin du troisième Volume des Remarques plus étendues sur la Theologie des Philosophes Grecs, par rapport à l'ouvrage de Cicéron, à l'explication duquel il se borne précisément dans ce qu'il dit de cette Theologie. On peut dire en general de tout cet ouvrage que la Traduction en est nette & élégante, que les Notes en sont élégamment sçavantes & judicieuses, menagées à propos & sans affectation d'érudition; de sorte qu'il y a tout lieu d'esperer que ce Livre qui est d'ailleurs imprimé avec beaucoup de soin, sera bien reçu du Public.

A Petersbourg le 23 Fevrier 1721.

LE Prince de Moldavie vient de mettre la dernière main aux importans ouvrages auxquels il a travaillé plusieurs années: l'un a pour titre *Incrementa & Decrementa Imperii Ottomanici*; & l'autre *Dacia vetus & nova*. Tout est déjà écrit au net, de maniere que ces deux ouvrages pourroient être mis sous la presse dès à present.

I ij

335125

Pour la composition du premier ouvrage, le Prince s'est servi de quelques Manuscrits Turcs les plus accreditez à Constantinople : il y a ajouté *ex propriâ & certâ scientiâ*, la Religion, la Politique, toutes les Charges de la Cour, du Ministère, & de la Guerre, tout ce qui s'est passé de remarquable dans ce vaste Empire, & avec les Etats voisins ; comme aussi les anecdotes du Serail & du Divan. Il a ajouté à l'Histoire de chaque Sultan leurs portraits tirez fidelement sur les originaux du Cabinet de Sa Hauteſſe, leurs qualitez personnelles, mariages, ſucceſſions, exploits, &c.

Dans la Preface le Prince donne l'origine veritable du nom & du peuple Turc, & en particulier de la famille qui regne à preſent, comme aussi la comparaiſon de leur chronologie avec la chretienne contre Leonclave, Ricciol & autres Auteurs de l'histoire Turque, qui ayant travaillé sur des Memoires que les Sçavans en Turquie regardent comme fabuleux, peu exacts, & peu fideles, ont commis des fautes inſignes.

Au Traité de *Daciâ veteri & novâ*, son Alteſſe a fait une Carte très exacte, elle a fait outre cela sur les lieux mêmes des découvertes dans le pays, tant pour l'ancien que pour le moderne, lesquelles jusqu'ici

n'ont été connus à personne.

Le Règlement de la Marine, imprimé ici in 8°, en Langue Russe & Hollandoise, a été distribué parmi les Mariniers. On assure que Sa Majesté Czarienne l'a composé elle-même, & tiré le plus nécessaire des quatre Puissances maritimes.

On rapporte dans les deux Prefaces mises à la tête de ce livre les raisons pourquoi la navigation a été si long-tems négligée en Russie. On examine si en 861 on peut avoir eu des Bâtimens à Novogorad ou sur la mer Baltique en Russie, & à quelle occasion l'inclination pour la Marine est venuë à Sa Majesté Czarienne, & ce qu'elle a fait depuis 26 ans pour arriver à l'état florissant où sa flotte se trouve aujourd'huy.

On examine aussi quels peuvent avoir été les $\frac{1}{10}$ voiles ou bâtimens que Zonaras & les autres Grecs appellent *Maxoni*, avec lesquels les Russes & les habitans de l'Ukraine naviguerent sur la Mer Noire, & firent le Siege de Constantinople, d'où ils furent repoussés tant par les vents contraires que par la résistance de l'Empereur Roman. Quelques-uns disent que ce fut l'an 907. D'autres 941, 959. *Vid.* Joh. Cluver. hist. pag. 141, qu'on a cité dans la même Preface, où l'on dit ensuite que pendant les tems malheureux où la Russie

102 LE MERCURE

a été agitée & tourmentée par les Tartares & les faux Demetrius, tout a été dans un si grand desordre, qu'on n'a pas eu le loisir de songer à la Marine.

Que le Czar Alexius Michaelowitz, grand pere de Sa Majesté Czarienne d'à present, avoit fait venir de Hollande plusieurs constructeurs de Vaisseaux, & commencé en 1669 avec leur assistance la navigation sur la Mer Caspienne; mais que les Cosaques rebelles du Don sous Stephan Raczin, avoient brûlé ces Bâtimens, tué ou chassé les Mariniers Russes jusqu'en Perse; de maniere que la navigation qui n'avoit jamais été bien établie en Russie, avoit été réservée aux glorieux soins du Czar Pierre.

Qu'après les deux voyages que Sa Majesté Czarienne avoit faits à Archangél en 1693 & 1694, & la prise d'Asoph en 1696, elle avoit fait venir de la Grece, de Venise, & de Hollande à Archangel & à Veronitz des Constructeurs de Vaisseaux, Machinistes, Mariniers, & autres ouvriers pour sa Flotte sur la Mer Blanche & Noire, & enfin que Sa Majesté Czarienne s'étoit perfectionnée elle-même en 1698, tant en Hollande qu'en Angleteree, en mettant elle-même la main à l'œuvre dans les Chantiers des Amirautez. Ces Prefaces & les Ordonnances contiennent des choses

fort particulieres qu'on ne trouve pas ailleurs.

Le menu peuple en Russie accourumé d'appeller les Images des SS. leurs *Bogi* ou Dieux, & de leur rendre plus de culte que n'en veut l'Eglise Grecque & Latine, n'est pas fort content du nouveau Catechisme Russe, publié par le P. Theophan Procopowitz Archevêque de Plescow, fort estimé en Cour à cause de son érudition. Il condamne ces abus & superstitions, & fait connoître fort amplement le bon usage des Images des SS. & qu'il a été pratiqué dans la primitive Eglise, & autorisé par les SS. Peres.



*LA PRUDE DEMASQUÉE
& Coquette reconnüe.*

Fin Belise, dont on vous a tant parlé, vient d'être démasquée. La voilà coquette reconnüe. Il n'y a pas jusqu'à son mary qui ne soit obligé de la tenir pour telle. C'est une Comedie dont il faut que je vous regale : Elle vous réjouïra d'autant plus qu'elle n'est pas longue : Elle n'a que cinq Scenes, dont la moindre vaut bien un Acte. Il est bon d'abord de vous faire connoître les

Acteurs de la piece. Commençons par Belise qui en est l'heroïne, & qui amene necessairement tous les autres. Elle est belle, & n'a que vingt ans. Tous les dehors sont pour elle : Elle ne met point de rouge, & en verité ce seroit conscience ; car la nature lui a donné des couleurs plus vives que tout le vermillon d'Espagne. Son visage est si doux, son air est si modeste, & l'exterieur de sa conduite si regulier, que si on pouvoit sagement répondre de la vertu d'une femme sur la phisionomie & sur les apparences ; on seroit volontiers caution pour la sienne : mais elle n'est rien moins que ce qu'elle paroît être, & elle n'est si telle qu'aux bienséances. Elle a voulu cacher sa vie coquette sous un voile de pruderie, mais on a reconnu la fourberie : elle a justifié la regle generale, & malgré toute son adresse elle n'a pû couvrir son jeu un an entier. Il n'y a que dix mois qu'elle est mariée, & chacun sçait aujourd'hui qu'elle a eu trois Amans sur son compte en même-tems, Damis, Dorante & Philinte, sans parler de Clitandre son mary, qui à la rigueur auroit pû faire le quatriéme, puisqu'il a la sottise de filer le parfait amour avec sa femme. Notre prude coquette conduisoit si adroitement son intrigue, que chacun de nos Amans se croyoit aimé ou en chemi

de l'être , & ne pensoit pas même avoir un rival. Son air de vertu leur impoſoit de façon qu'ils n'oſoient brûler qu'en ſecret , & qu'ils ſ'eſtimoient heureux de la moindre faveur.

Damis eſt un Magiſtrat ſuranné , à qui elle avoit permis de lui témoigner ſa paſſion reſpectueuſe par des preſens diſcrettement donnez.

Dorante eſt un bel eſprit de qui elle daignoit recevoir des Vers, des Chanſons & des Lettres galantes qu'elle liſoit , quand elle ne pouvoit pas gouter les ſolides converſations de Philinte , qui eſt un fort aimable Cavalier qu'elle favorifoit tête à tête.

Pour Clitandre , il étoit ſi prévenu de ſa prétenduë ſageſſe , que je doute qu'il ſoit encore bien deſabulé après tout ce qui ſ'eſt paſſé , & il l'aimoit ſi follement qu'il ne pouvoit ſe raffaſſier du plaſiſr de la voir , & qu'il la quittoit rarement. Un amour ſi hors de ſaiſon étoit à charge à la Dame , & la gênoit ſi fort qu'elle auroit voulu de bon cœur en être haïe ; cependant elle feignoit ſi bien , qu'on auroit dit , à la voir , qu'elle étoit pleine de tendreſſe pour lui , & qu'elle étoit charmée de tous les ſoins impertinents qu'ils lui rendoient : c'eſt cet emprefſement ridicule qui a donné occaſion aux deux premières Scenes , & qui

a préparé le dénouement, comme vous allez voir.

Damis avoit envoyé un colier de perles très fines à Belise, par l'entremise d'une Revendeuse à la toilette, avec de très-humbles prieres de ne point éconduire son amoureux Client, ou qu'il regarderait son refus comme un Arrêt qui lui donneroit la mort. Elle se montra pitoïable, & après quelques façons elle prit le colier, pour ne pas, dit-elle, faire mourir ce pauvre homme de douleur. Son époux entra comme elle l'avoit entre les mains, & lui demanda d'où lui venoit ce colier ? c'est, répondit-elle, sans paroître déconcertée, un colier de hazard qu'on vient de m'apporter, & que j'ay voulu garder pour vous le faire voir, les perles en sont d'une fort belle eau, & si l'argent avoit été moins rare, le bon marché me l'auroit fait prendre. Peut on en sçavoir le prix, dit alors Clitandre ? le prix est de cent pistoles, repliqua-t'elle ; les voilà, reprit le genereux mari, en lui donnant sa bourse, c'est une galanterie qu'il faut que je vous fasse. Il ne sçavoit pas qu'il ne faisoit que payer ce qu'un autre avoit déjà donné.

Peu de jours après, Dorante écrivit à notre fausse prude. A peine avoit elle lu sa Lettre, qu'elle fut encore surprise par son époux éternel, qui rodoit toujours

autour d'elle, & qui lui dit fort respectueusement ; peut-on sçavoir, Madame, ce que vous lisez-là ? Mon petit mari, repliqua-t'elle, avec son sang froid & sa presence d'esprit ordinaire, vous ne le devineriez jamais : Je lis un billet doux qu'on m'envoie par gageure. Dorante voulut hier parier dix Louïs contre moy que je n'aurois pas le courage de vous montrer un poulet de sa façon, où il dauberait un peu les maris, s'il s'avisait de me l'écrire. Moi, dont je crois que la vertu vous est connue, & qui connois aussi vos sentimens pour ceux d'un galant homme, je ne balançai point, j'acceptai le pari. Voilà le poulet en question, lisez. Clitandre le prit, & dans le tems qu'il en faisoit la lecture, elle se tourna vers le porteur, qui attendoit la réponse, avec ces paroles : allez dire à votre Maître qu'il apprenne à l'avenir qu'on ne gagne rien à parier contre moy. Le porteur s'en alla, riant tout bas de l'artifice de Belise, & disant tout haut : Voilà qui est fort bien, Madame.

Clitandre donna une seconde fois dans le panneau, mais il ne fut pas content du stile de Dorante, il fut très mal édifié de la façon cavaliere dont il traitoit les maris dans sa Lettre, qui étoit conçue en ces termes.

» Il est bien cruel, Madame, de ne
 » pouvoir vous témoigner ce qu'on sent
 » pour vous que par écrit : Vous me direz
 » que c'est une faveur dont bien d'autres
 » se contenteroient. Cela est vrai, mais
 » à ne vous point mentir, j'entage de
 » voir que la passion incommode de vo-
 » tre mari empêche les honnêtes gens de
 » faire mieux, & qu'il vous obsède à tel
 » point qu'on ne trouve jamais l'occasion
 » de vous parler, il ne convient pas à un
 » mari d'aimer ainsi la femme, & si j'é-
 » tois à votre place, je ferois un amant
 » pour le punir, mais un amant favorisé.
 » Vous me répondrez encore que je ne
 » dois pas le souhaiter, que votre choix
 » pourroit tomber sur tout autre que sur
 » moi, & que je ne ferois que changer
 » de rival : n'importe, j'en veux bien cou-
 » rir les risques, & rival pour rival, j'ai-
 » me mieux un amant qu'un mari.

DORANTE.

Clitandre déchira la lettre, & pria sa
 chaste moitié par tout l'amour qu'il avoit
 pour elle, de n'en plus recevoir de pa-
 reilles, sous quelque prétexte que ce fut.
 Belise répondit qu'elle n'auroit jamais crû
 qu'il eut pû soubçonner une femme com-
 me elle, ni se défier d'une galanterie dont
 elle l'avoit fait confident, & qu'elle avoit
 regardé cela comme un jeu, mais que

puisqu'il le prenoit sérieusement, elle seroit à l'avenir si bien sur ses gardes, qu'il n'auroit rien à dire : elle accompagna ce discours de quelques larmes. Son mari en fut si touché, qu'il se jeta à ses genoux & qu'il lui demanda pardon en l'assurant qu'il rendoit justice à sa vertu, & qu'il n'y avoit que la façon d'écrire de Dorante qui lui avoit déplû.

Belise qui avoit le cœur pris ailleurs, & qui fit attention que ce dernier n'avoit que du papier à gâter pour elle, résolut dès ce moment de rompre tout commerce avec lui, & de ne plus recevoir de ses billets qui pourroient lui nuire, & qui ne sçauroient lui profiter ; ce qu'elle executa. Dorante en fut piqué, & comme il avoit toute la folie d'un Poete, & qu'il étoit naturellement malin & *rancunier* quand on l'avoit offensé, il ne fut pas long tems sans marquer son ressentiment à notre prude : il commença par étudier sa conduite, & découvrit à la fin que Belise souffroit les presens de Damis, & qu'elle voyoit secrettement Philinte chés Dircé. Le chagrin d'avoir des rivaux qui lui étoient preferés, le portèrent à se venger au plutôt en vers & en prose ; il répandit contre elle une satire libre qui avoit pour titre le nom de Belise même. Vous serés peut-être bien aise de la voir ;

210 LE MERCURE
elle est courte & raisonnablement pi-
quante.

BELISE,
Ou la Prude Coquette.

*D*Éfiez-vous de cet œil hypocrite
Où l'on croit lire la vertu ;
Pénétrés jusqu'à l'âme & percés la conduite ,
Vous y verrez la fourberie écrite.
Sous un front innocent de pudeur revêtu ,
Et sous un air de Penelope ,
Vous trouverez le cœur d'une Rodope ,
Qui sçavante dans l'art de cacher finement
Une intrigue secrète ,
Paraît prude publiquement ,
Pour être sûrement coquette.

Dorante n'en demeura pas là , il se dé-
chaîna contre Belise dans toutes les mai-
sons où il fréquentoit , & ses discours fi-
rent bientôt juger que l'ouvrage venoit
de lui , sur tout un jour qu'il étoit dans
un cercle où Damis se trouva , on recon-
nut à la malignité de sa prose tout le venin
de ses vers. Ce Magistrat zélé pour les in-
terests de Belise , dit que l'Auteur de cette
Piecce meritoit la peine dûe aux calomnia-
teurs , & que c'étoit noircir la vertu mê-
me que d'attaquer des mœurs aussi pures
que celles de cette Dame. On voit bien,

rep'iqua brusquement Dorante, que vous êtes couché sur l'état des Amants clandestins de Belise, & qu'elle vous a donné permission de vous ruiner pour elle, toutesfois sans éclat, & avec la discretion qu'exige une femme de son caractere, & qui convient à un homme de votre profession & de votre âge ; sans cela, vous ne prendriés pas son parti avec tant de chaleur, & vous avoueriés avec moi qu'il y a plus d'art que de sagesse dans sa conduite ; je ne veux qu'un trait pour en convaincre la compagnie. A ce propos il conta la scene du billet qu'il avoit sçûe du porteur à qui il l'avoit donné, ensuite il ajouta, en s'adressant à notre homme de robe : Vous voyés bien par là, Monsieur, que vous n'êtes pas le seul de qui elle daigne écouter les vœux ; mes vers & mes poulets ont été aussi bien reçûs que vos bijoux : cette beauté severe s'est même quelquefois humanisée jusqu'à y répondre & jusqu'à m'appeller son épistolier favori & son aimable chansonnier ; mais j'ai démêlé son caractere, & à travers sa pruderie j'ai vû tout le raffinement d'une coquette qui trompoit l'amant comme le mari, & j'ai découvert qu'elle devoit non seulement la main à vos presens, mais encore l'oreille aux fleurettes de Philinte, & qu'elle le voyoit en tapinois chés Dirce

Piqué de me voir ainsi joué, j'ai pris la résolution de la faire connoître à toute la terre pour ce qu'elle est, de vanger la vertu à qui elle fait affront, en me vengeant moi-même, & je la timpanifetai si bien, que je veux qu'on la montre par-tout au doigt.

La maligne éloquence de notre bel esprit embarassa d'abord la gravité de Darnis, puis elle le persuada, & il fut si honteux d'avoir été la duppe d'une femme, qu'il apprit à tout le cercle la scene du colier, qu'il tenoit de Belise même.

Tandis que l'hypocrisie de notre fausse Prude commençoit ainsi à être dévoilée, Dorante qui étoit toujours alerte sur ses demarches & sur les allûres de son Favori, apprit qu'elle étoit partie pour la campagne, & que Philinte n'étoit pas chez lui. Il se douta d'abord que le galant l'y avoit suivie, & pour mettre le dernier trait à sa vengeance, il fut trouver Clitandre qu'une affaire retenoit à la ville, & le harangua de la sorte: Je sçai, Monsieur, que vous êtes un parfaitement honnête homme; c'est ce qui m'oblige de venir ici, pour vous apprendre que vous avez une femme indigne de vous; vous la croyez fidelle & pleine de vertu, desabusez-vous: depuis dix mois que vous vivez ensemble, elle a eu de ma connoissance

trois

trois Amans cachez qu'elle a mis à differens usages. Si vous souhaitez sçavoir qui ils sont, c'est Damis, Philinte, & moi qui vous parle. Car j'ai eu l'honneur de faire quelque tems le troisiéme. Damis est pour l'utile, & c'est lui qui avoit fait present à votre moitié du collier que vous eûtes la generosité de payer cent pistoles. Philinte est pour l'agréable; & ce beau Cavalier est occupé au moment que je vous entretiens, à desennuier votre femme à la campagne, & à la consoler de votre absence. Pour moi j'étois son pis-aller; elle me regardoit sans consequence, me donnoit ses heures perdues, & lisoit alors les billets doux que je lui écrivois, non pas par gagûre, mais parce qu'elle le vouloit bien; quelquefois même y faisoit réponse, témoin ce billet que je vous laisse, & dont vous ferez la lecture, si bon vous semble. Adieu, j'ai dit.

Clitandre fut si étonné d'une visite si extraordinaire, & d'un discours si inoui, qu'il fut prés d'un quart d'heure sans mouvement; puis il prit d'une main tremblante le billet que Dorante lui avoit laissé, & y lut ces mots avec précipitation.

J'aime vos vers & votre prose, sur-tout quand vous dites du mal des maris. Il est bien fâcheux d'être obligée à leur être fidelle. Si l'on n'étoit retenue par le devoir & par la

K

vertu dont on fait profession, en verité je ne sçai ce que l'on feroit.

Il fut si frappé de ce billet, qu'il prit sur le champ le chemin de sa maison de campagne; il entra dans le jardin, & les premiers objets qui s'offrirent à ses yeux furent Belise & Philinte, qui étoient assis dans un Berceau* fait comme celui qu'ont célébré Bachaumont & Chapelle. Il frissonna à cette vûe, puis il s'avança d'un pas chancelant vers le Berceau fatal, & il entendit qu'ils se parloient ainsi tous les deux; Qu'il est doux de s'aimer en cachette. Ce duo lui déplut infiniment; mais ce qui le perça jusqu'au fond du cœur, il aperçut en entrant Philinte qui baisoit amoureusement la main de sa femme.

J'en connois à qui il auroit pris une envie Espagnole de les poignarder l'un & l'autre; mais Clitandre étoit trop bon pour faire mal à personne; il se contenta de dire à sa femme: Je vois bien, Madame, que vous ne m'attendiez pas. Nos deux Amans étoient si occupez de leur tendresse, qu'ils ne virent Clitandre que lorsqu'il eut parlé. Belise parut d'abord un peu embarrassée, mais elle reprit bientôt ses esprits,

* *Sous ce Berceau qu'Amour exprès
Fis pour blesser quelque inhumaino.*

Voyage de Bachaumont & de Chapelle.

& dit à son mari d'un air à le lui faire croire : C'est ainsi que vous surprenez les gens ! Ne soyez pas scandalisé de ce que vous venez de voir ; c'est une Scene de Comedie que nous repetions tous deux pour nous desennuier ; vous sçavez qu'on est descœuvré à la campagne & qu'on s'amuse de tout. Si cela est , répartit Clitandre , il faut avouer que vous jouez bien naturellement , & que je n'ai jamais vu de meilleurs acteurs. Cependant voyons si le baiser est de la Piece , ajouta-t-il en se saisissant d'un petit livre qui étoit à côté de Belise. Il vit en l'ouvrant ce titre , *Satire contre les Maris*. Il est vrai , reprit-il , en rougissant de colere , je n'en saurois douter , vous jouez la Comedie , mais c'est à mes dépens , & c'est moi qui reçois ici toutes les nazardes. Vous m'en ferez raison , perfide , continua t'il en apostrophant sa femme , je vois à present toutes vos fourberies , & je vous punirai comme vous le meritez. Il pria en même tems Philinte de sortir au plûtôt de chez lui. Cela est trop juste , répondit ce dernier en s'en allant , mon rôle est fini , & je n'ai que faire où vous êtes.

Dès qu'il se vit seul avec l'hypocrite , il exhala toute sa bile , il lui reprocha sa perfidie , il lui fit entendre qu'il étoit instruit de l'avanture du collier , & de

celle du poulet ; que l'un étoit un présent , & que l'autre n'étoit rien moins qu'une gagüre , & qu'il avoit entre ses mains un écrit qui la convaincroit de sa coquetterie. Belise nia le tout effrontément , & dit que Dorante étoit un scelerat qui lui avoit ourdi cette piece , offensé du mépris qu'elle lui avoit toujours témoigné ; que le Billet étoit contrefait , & que puisqu'elle étoit injustement soupçonnée , elle étoit résolue de se retirer dans un Couvent. Non , non , Madame , repliqua son époux , vous n'aurez pas d'autre Couvent que cette maison-ci ; je prétens y vivre solitaire avec vous , jusqu'à ce que le tems ait éclairci toutes choses. Clitandre a tenu sa parole jusqu'ici , il est toujours seul à la campagne avec elle , & sa passion au défaut de son esprit a trouvé le plus cruel supplice dont on puisse punir une Coquette.

*De l'ancienneté de la Charge de Capitaine
des Gardes de la Porte du Roy.*

UN Auteur moderne* dans sa nouvelle Description de la France , parlant de la Charge de Capitaine des Gardes de la Porte du Roy , dit » que l'on prétend » que cette Charge est une des plus ancien-

* M. Piganiol.

» nes de la Maison du Roy, & que même
» l'on ajoute qu'elle a été possédée par un
» Beaufrere du Roy Charles le Chauve;
» mais, continue-t-il, on n'en rapporte
» point que je sache la preuve.

Parler ainsi, c'est dire à peu près que la chose doit passer pour fausse, & que c'est une tradition mal fondée; car il s'agit ici d'un fait, & d'un fait tres-ancien, qui ne doit être reçu qu'autant qu'il est appuyé sur de bons témoignages de l'antiquité. L'Auteur pouvoit prévoir qu'une telle proposition blesseroit les personnes qui peuvent avoir intérêt à maintenir l'honneur de cette Charge; on se contentera d'indiquer les preuves de l'ancienneté de cette Charge, qu'on tirera du témoignage des anciens Auteurs de notre Histoire.

Il est certain que nos anciens Rois ont eu une Garde; c'est une chose qu'on ne peut contester. Cette Garde étoit pour la sûreté & pour la dignité de leurs personnes, selon l'usage de toutes les nations qui s'étoient donné un Souverain. La fonction de ces Gardes étoit de les accompagner, quand ils sortoient du Palais, & de les garder quand ils y étoient.

Une partie de cette Garde au moins étoit à la Porte du Palais, pour en empêcher l'entrée à ceux dont on pouvoit se défier. C'étoit le poste le plus important, & il l'a

toujours été pour la fureté de la Personne du Prince.

Ces Gardes avoient leurs Officiers & leurs Chefs, & c'étoit leur Capitaine qu'on a appellé depuis *Capitaine des Gardes de la Porte*, & ce qui a fait dire & exprimer dans les Lettres Patentes que ces Gardes ont touchant leurs rangs, *que les Gardes de notre Porte sont les plus anciens Gardes de notre Maison.*

J'ai dit que le Chef de cette Garde est aujourd'hui appellé Capitaine des Gardes de la Porte; je dis plus, & j'ajoute qu'il avoit ce titre dès ce tems-là; que ces Gardes s'appelloient deslors en latin *Ostiaarii*, qui signifie en François Portiers, & qui étant donné à des Gardes du Roy, ne peut être bien traduit que par le nom de Gardes de la Porte.

Le nom d'*Ostiaarius* est donné à ces Gardes par Gregoire de Tours, liv. 8. chap. 11. & liv. 9. chap. 9. & même le titre de Portier leur a été donné de tout tems, & on le leur donne encore dans les Etats des Tresoriers de la Maison du Roy.

Dans les Annales d'Eginart * Secrétaire de Charlemagne, leur Capitaine est qualifié de Maître des Gardes de la Porte. » Après la Diète d'Attigny, dit cet Auteur, l'Empereur Louis le Debonnaire vint chasser

* Eginart ad annum 822.

» dans la Forest d'Ardenne , & envoya son
 » fils Lotaire en Italie avec le Moine *Vala*
 » son parent, & frere de l'Abbé Adelar, &
 » Geronge* Maître des Gardes de la Porte,
 » afin qu'ils l'aidassent de leurs conseils dans
 » le gouvernement de sa Maison & de
 » l'Etat.

Les Annales de S. Bertin s'expriment de la même maniere, en parlant du même voyage du Prince Lotaire en Italie. Enfin, cette Charge étoit si considerable, que l'Empereur Charles le Chauve ne la crut point au dessous du Duc Bozon son beau-frere, & frere de l'Imperatrice, auquel il la conféra avec celle de Chambellan ou de Chambrier. C'est Aymoin* qui le rapporte en ces termes, *Carolus autem Bozonem fratrem uxoris ejus Camerarium, & Ostiariorum Magistrum instituit.*

On ne peut pas mieux prouver l'ancienneté de cette Charge & de cette Garde de nos Rois, qu'en les montrant aussi clairement marquées dans nos Histoires de la premiere & de la seconde Race. On ne trouve nulle part qu'elle ait jamais été ni supprimée ni rétablie; & comme la Charge subsiste encore avec ses prérogatives & dans l'exercice actuel de la Garde de la Porte du Palais du Roy, on peut assurer qu'elle a

* Gerungum Ostiariorum Magistrum.

* Aymoinus lib. 3. cap. 27. p. 319.

toujours été sur pied depuis son institution ; & que c'est avec raison & vérité que nos Rois dans les lettres Patentes dont on a déjà parlé , disent » que les Gardes de la » Porte sont les plus anciens Gardes de la » Maison du Roy. Le Roy leur donne la qualité d'Ecuyer , & les exemte des taxes de franciefs pour les biens nobles qu'ils peuvent avoir.

La Charge de Capitaine des Gardes de la Porte a toujours été possédée par des personnes de naissance , comme l'ont toujours été tous les Commandans des Corps de la Maison du Roy , & entre autres en 1617 François de la Grange d'Arquien , Seigneur de Montigny , Maréchal de France , & Chevalier des Ordres du Roy , étoit à la tête de cette Compagnie.

Enfin , les provisions du Capitaine des Gardes de la Porte , sont dans la même forme , que celles des autres grandes Charges de la Maison du Roy , en ce qu'on y fait le denombrement des services qu'il a rendus à l'Etat , parce qu'étant pour la garde du Prince , cela suppose dans le Chef de la Garde la valeur & la prudence que demande une si importante fonction.

Provisions



PROVISIONS

*De Colonel General de l'Infanterie
Françoise & Estrangere, pour Mon-
seigneur le Duc de Charvres.*

L OUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. Depuis notre avenement à la Couronne, Nous avons à l'exemple des Rois nos predecesseurs, regardé le Corps de notre Infanterie comme le soutien le plus solide de cette Monarchie, & pour ne rien negliger de tout ce qui pouvoit en relever la force, Nous avons toujours eû une attention singuliere à y maintenir l'ordre & la discipline; mais après avoir rendu plusieurs Ordonnances dans lesquelles Nous avons rassemblé tout ce qui Nous a paru le plus convenable pour remplir un objet aussi important, Nous avons remarqué que le moyen le plus sûr pour y parvenir, étoit de réunir le Commandement de ce Corps sous un Chef, qui joignant l'autorité à une naissance & des qualitez superieures, eût un caractere tel qu'il convient pour y conserver le concert & la subordination,

L

LES LE MERCURE

& qui pût par une application suivie à connoître le mérite, les talens & les services des Sujets dont il est composé, Nous mettre en état de leur distribuer les graces dans un esprit de justice & d'équité, sans lequel l'expérience ne fait que trop connoître que l'évaluation ne peut pas se soutenir. Les avantages que notre Cavalerie, nos Dragons, & les Suisses & Grisons employez à notre service, ont retirés jusqu'à présent de l'établissement des Colonels Generaux auxquels ils sont subordonnez, sont même une preuve sensible de la nécessité dont il est d'en établir un sur notre dite Infanterie. Après avoir meurement examiné sur qui nous pouvions nous reposer de l'exercice d'un Emploi aussi important, Nous nous sommes déterminés en faveur de notre tres-cher & tres-amé Oncle le Duc de Chartres, persuadez que les liens de parenté qui l'attachent à notre Personne, l'affection singuliere que sa naissance lui inspire pour le bien de l'Etat, & la valeur & le courage hereditaire dans le Sang dont il a l'honneur d'être issu, sont de leurs garans de la conduite que Nous lui pouvons désirer dans les fonctions dont Nous jugeons à propos de le charger. Sçavoir faisons que pour ces causes & autres bonnes considerations à ce Nous mouvans, de l'avis de notre tres-cher & tres-amé Oncle

DE MAY 1639

Le Duc d'Orléans Regent, & de notre pleine puissance & autorité Royale, Nous avons par ces Presentes signées de notre main, fait, constitué, ordonné & établi notredit Oncle le Duc de Chartres, faisons, constituons, ordonnons & établissons Colonel General de tous les Regimens & Compagnies de gens de pied, François & Estrangers, étant de present & qui seront ci-après à notre solde, à l'exception toutefois du Regiment de nos Gardes Françaises, qui continuera d'être commandé directement sous notre autorité par le Colonel qui en est actuellement pourvû, à l'égard duquel Nous n'entendons rien innover, soit dans les lieux de notre séjour, ou dans ceux où il pourroit être en quartier. Voulons cependant que lorsque notredit Oncle le Duc de Chartres se trouvera dans nos Armées, ledit Regiment ou les Bataillons détachés d'icelui, qui auront ordre d'y servir, luy soient sans difficulté subordonnez. N'entendons pareillement rien innover à l'autorité du Colonel General des Suisses & Grisons entretenus à notre service, lequel continuera de l'exercer, ainsi & de la même manière que par le passé. Avons donné & donnons à notredit Oncle plein pouvoir & autorité speciale pour conduire & exploiter en notre nom lesdits Regimens & Compagnies; commander aux Chefs, Ca-

pitaines, Lieutenans, Enseignes & autres Officiers & Soldats d'iceux, ce qu'il jugera convenable pour notre Service; Nous rendre compte des Sujets qu'il croira les plus propres à remplir ceux desdits Emplois qui se trouveront vacans, pour sur son avis y être par Nous pourvû, ainsi que Nous le jugerons à propos; Nous presenter des Etats & Memoires de ceux à qui il conviendra d'accorder des Congez, Reliefs ou Recompenses, soit utiles ou honorables; & generalement Nous proposer ce qu'il estimera utile & necessaire pour le plus grand avantage dudit Corps d'Infanterie, & pour le bien de notre Service, Voulons que tous les Officiers generalement & sans exception, qui ont été jusqu'à present, ou qui seront à l'avenir pourvûs de quelque Charge que ce soit dans notredite Infanterie, soient tenus de prendre des Lettres d'attache de notredit Oncle, pour estre en vertu d'icelles reconnus à l'avenir en leurs qualitez dans les Regimens où ils sont employez. Voulons pareillement qu'à commencer de ce jourd'huy, les Colonels desdits Regimens, comme subordonnez au Colonel General, ne prennent plus d'autre qualite que celle de Mestre de Camp; que la Compagnie Colonelle de chaque Regiment soit appellée Compagnie Mestre de Camp; qu'elle ne soit reputée que la se

23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700
 701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750
 751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800
 801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850
 851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900
 901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950
 951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000
 1001
 1002
 1003
 1004
 1005
 1006
 1007
 1008
 1009
 1010
 1011
 1012
 1013
 1014
 1015
 1016
 1017
 1018
 1019
 1020
 1021
 1022
 1023
 1024
 1025
 1026
 1027
 1028
 1029
 1030
 1031
 1032
 1033
 1034
 1035
 1036
 1037
 1038
 1039
 1040
 1041
 1042
 1043
 1044
 1045
 1046
 1047
 1048
 1049
 1050
 1051
 1052
 1053
 1054
 1055
 1056
 1057
 1058
 1059
 1060
 1061
 1062
 1063
 1064
 1065
 1066
 1067
 1068
 1069
 1070
 1071
 1072
 1073
 1074
 1075
 1076
 1077
 1078
 1079
 1080
 1081
 1082
 1083
 1084
 1085
 1086
 1087
 1088
 1089
 1090
 1091
 1092
 1093
 1094
 1095
 1096
 1097
 1098
 1099
 1100
 1101
 1102
 1103
 1104
 1105
 1106
 1107
 1108
 1109
 1110
 1111
 1112
 1113
 1114
 1115
 1116
 1117
 1118
 1119
 1120
 1121
 1122
 1123
 1124
 1125
 1126
 1127
 1128
 1129
 1130
 1131
 1132
 1133
 1134
 1135
 1136
 1137
 1138
 1139
 1140
 1141
 1142
 1143
 1144
 1145
 1146
 1147
 1148
 1149
 1150
 1151
 1152
 1153
 1154
 1155
 1156
 1157
 1158
 1159
 1160
 1161
 1162
 1163
 1164
 1165
 1166
 1167
 1168
 1169
 1170
 1171
 1172
 1173
 1174
 1175
 1176
 1177
 1178
 1179
 1180
 1181
 1182
 1183
 1184
 1185
 1186
 1187
 1188
 1189
 1190
 1191
 1192
 1193
 1194
 1195
 1196
 1197
 1198
 1199
 1200
 1201
 1202
 1203
 1204
 1205
 1206
 1207
 1208
 1209
 1210
 1211
 1212
 1213
 1214
 1215
 1216
 1217
 1218
 1219
 1220
 1221
 1222
 1223
 1224
 1225
 1226
 1227
 1228
 1229
 1230
 1231
 1232
 1233
 1234
 1235
 1236
 1237
 1238
 1239
 1240
 1241
 1242
 1243
 1244
 1245
 1246
 1247
 1248
 1249
 1250
 1251
 1252
 1253
 1254
 1255
 1256
 1257
 1258
 1259
 1260
 1261
 1262
 1263
 1264
 1265
 1266
 1267
 1268
 1269
 1270
 1271
 1272
 1273
 1274
 1275
 1276
 1277
 1278
 1279
 1280
 1281
 1282
 1283
 1284
 1285
 1286
 1287
 1288
 1289
 1290
 1291
 1292
 1293
 1294
 1295
 1296
 1297
 1298
 1299
 1300
 1301
 1302
 1303
 1304
 1305
 1306
 1307
 1308
 1309
 1310
 1311
 1312
 1313
 1314
 1315
 1316
 1317
 1318
 1319
 1320
 1321
 1322
 1323
 1324
 1325
 1326
 1327
 1328
 1329
 1330
 1331
 1332
 1333
 1334
 1335
 1336
 1337
 1338
 1339
 1340
 1341
 1342
 1343
 1344
 1345
 1346
 1347
 1348
 1349
 1350
 1351
 1352
 1353
 1354
 1355
 1356
 1357
 1358
 1359
 1360
 1361
 1362
 1363
 1364
 1365
 1366
 1367
 1368
 1369
 1370
 1371
 1372
 1373
 1374
 1375
 1376
 1377
 1378
 1379
 1380
 1381
 1382
 1383
 1384
 1385
 1386
 1387
 1388
 1389
 1390
 1391
 1392
 1393
 1394
 1395
 1396
 1397
 1398
 1399
 1400
 1401
 1402
 1403
 1404
 1405
 1406
 1407
 1408
 1409
 1410
 1411
 1412
 1413
 1414
 1415
 1416
 1417
 1418
 1419
 1420
 1421
 1422
 1423
 1424
 1425
 1426
 1427
 1428
 1429
 1430
 1431
 1432
 1433
 1434
 1435
 1436
 1437
 1438
 1439
 1440
 1441
 1442
 1443
 1444
 1445
 1446
 1447
 1448
 1449
 1450
 1451
 1452
 1453
 1454
 1455
 1456
 1457
 1458
 1459
 1460
 1461
 1462
 1463
 1464
 1465
 1466
 1467
 1468
 1469
 1470
 1471
 1472
 1473
 1474
 1475
 1476
 1477
 1478
 1479
 1480
 1481
 1482
 1483
 1484
 1485
 1486
 1487
 1488
 1489
 1490
 1491
 1492
 1493
 1494
 1495
 1496
 1497
 1498
 1499
 1500
 1501
 1502
 1503
 1504
 1505
 1506
 1507
 1508

LE MERCURE
 minences & facultez susdites, & à tous
 Messres de Camp, Lieutenans Colonels,
 Capitaines, Lieutenans, Chefs & Condu-
 cteurs de nosdits Gens de Guerre, & au-
 tres que besoin sera, qu'ils ayent à lui
 obéir & entendre bien diligemment es cho-
 ses concernant les fonctions de Colonel
 General, comme ils feroient à notre propre
 Personne: Car tel est notre plaisir. En té-
 moin de quoy Nous avons fait mettre no-
 tre Seel à celdites Presentes. Donné à Pa-
 ris le 12^e jour de May l'an 1721. & de
 notre Regne le sixième. Signé **L O U I S.**
 & plus bas: Par le Roy, le Duc d'Orleans
 Regent present. **LE BLANC.**

La Sagesse necessaire dans un Souverain.

O D E.

A Monsieur le Maréchal de Villeroi.

Quels traits, quelle magnificence
 Offre à nos yeux la Majesté d'
 Son pouvoir, son indépendance,
 Amiens de Divinités.
 Mais le Sceptre, ni la Couronne,
 Ni l'éclat qui les environne,
 N'ont rien qui puisse me flatter.

Si je ne vois un Prince sage
De qui la vertu nous engage
Au respect qu'il sçait mériter.

C'est sur vos pas, Sagesse aimable,
Que doit marcher le Souverain ;
Sans vous il devient intraitable ,
Avec vous il se rend humain :
Quand vous relevez sa foiblesse ,
Il vit dans la paix sans molesse ;
Il combat sans ambition ;
Cesserés-vous de le conduire ?
Bientôt il ira se détruire
Par sa vaine présomption.

Quelque grand qu'un héros puisse être,
S'il n'a la vertu pour soutien,
La valeur qu'il fera paroître,
Ne sera pour lui qu'un faux bien.
Un Roy ne peut rien de lui-même ;
Sans cette sagesse suprême,
En vain croit il se maintenir ;
Que sert le poids d'une Couronne,
Si la même main qui la donne
N'aide pas à la soutenir.

J'aime à voir Titus débonnaire,
Toujours prudent en ses projets,
Rendre chaque jour tributaire
Des biens qu'il donne à ses sujets.

128 LE MERCURE

Humain, genereux, équitable,
 Il devint par là respectable
 A ceux qui connurent sa voix,
 Et ce pere de la patrie
 Fit que cette fille chérie,
 Après lui regreta ses Loix.

Mais César que le peuple vante,
 Et qu'un crime heureux couronna
 Malgré sa valeur éclatante,
 N'est qu'un autre Catilina:
 L'ambition le sollicite,
 Son superbe démon l'agite,
 Il remplit ses villes d'horreur;
 Ce n'est que meurtres, que carnages,
 A-t'il assés fait de ravages?
 Jusqu'où doit aller sa fureur?

Si tu, Prince sanguinaire,
 On t'eût érigé des autels,
 Si ton ame moins meurtriere
 Tu fais moins haïr des mortels:
 Quittant cette humeur indocile,
 Tu rendois la route facile
 Pour attirer les cœurs à toy;
 Et dans le temple de la gloire,
 En éternisant ta memoire,
 On t'auroit reconnu pour Roy.

L'heroïsme, ce bien si rare,

Qu'avec peine on sçait acquérir,
 Ne provient pas d'un sort bizarre
 Qu'un soudain revers fait périr,
 Mais les passions étouffées
 Elevent d'éternels trophées
 A ceux que la sagesse instruit :
 Un Roy qui s'est vaincu lui-même,
 Attache un prix au diadème,
 Que le temps n'a jamais détruit.

Loin d'ici l'aveugle vulgaire,
 Dont les préjugés toujours faux,
 Dans un Prince auquel il veut plaire,
 Encensent jusqu'à ses défauts ;
 Ckés lui tout paroît legitime ;
 Dans son esprit le plus grand crime
 Souvent prendra l'air d'équité.
 Il sçait canoniser le vice,
 Rarement dans son fier caprice
 Apperçut-on la vérité.

Fille des Cielz, sage Minerve,
 Vous rendez les héros parfaits ;
 Votre prudence leur réserve
 Le prix qui couronne leurs faits ;
 Vous parlés, tout leur est facile ;
 Votre expérience subtile
 Fait trouver les périls légers.
 Avec vous le fils de Laërtes
 * Ulysse.

ÉPIQUE LE MERCURE

*Voyageant sur les mers désertées,
Évita les plus grands dangers.*

*Toi, qu'une prudence achevée
Guida vers l'austère vertu,*

*VILLEROY, dont l'âme élevée
Fait rougir le vice abbaïu :*

MENTOR du nouveau TELÉMAQUE,

*De ta sagesse notre ITHAQUE
Va tirer sa félicité,*

*Et les sentimens qu'on voit naître
Dans le Monarque notre Maître,
T'assurent l'immortalité.*

ELOGE DE MITONNETTE.

Chienne de Madame ***

J Amais bête ne fut mieux faite
Que la charmante Mitonnette,
Pour vous chanter, belle Lourette,
Je ne veux point d'une stampette ;
Mais je vais prendre ma musette,
Quel est l'Auteur ou le Poète,
Qui put trouver une épigramme
Pour vanter votre honneur folâtre,
Votre petit nés de bréchet,
Avec votre mine doucette ?

Avec votre taille fine,
 Si vous aviez une corvée,
 Vous vaudriez une fillece :
 Il seroit plus d'une Lisette
 Qui voudroit être aussi parfaite.
 Non, ce n'est point une sergente,
 Vous descendés au légis droit
 De cette ipamontelle plavante
 Qu'on lorgne avec une lunette.
 Quoi que vous soyez de couleur,
 Certes, je crois que les pucierres
 Troqueroit bien à l'aveuglette
 Contre sa céleste toilette,
 Votre petite maisonnette.
 Oui, je le dis & le repète,
 Jamais bête ne fut mieux faite
 Que la charmante Miconnette.
 Ni plus ni moins qu'une Civette,
 Par tout elle répand l'ambrette :
 Au loin sa petite chambre
 N'exhale que la violette ;
 Toujours belle, toujours propre,
 Ne mange jamais sans serrette,
 Et toujours daffée avec affète,
 Biscuit, macaron, tartelote,
 Tous autres avec elle rejette.
 Lorsqu'on veut lire la gazette,
 En personne sage & discrète.

131 LE MERCURE

Se tait, étoupe sa sonner.
 O trop heureuse Mitonnette!
 Que votre fortune est complète!
 De Philis vous êtes sujette,
 Quand pour lui servir d'amulette
 Tous de même qu'une chevrette,
 Vous faites des bords à courbette.
 Quand vous nichés dans sa pochette,
 Et que de sa main blanche & nette
 Elle vous paigne & vous vergette,
 Qu'elle vous baise en godinette;
 Qui ne voudroit être Leurette
 Qu'un Doguin d'humeur indiscrette
 Ne te trouve jamais senlette,
 Et ne souille point ta couchette.
 C'est ce que pour toi je souhaitte:
 Or, voila ma besogne faite.
 Tu dois en être satisfaitte.
 Pour récompense, épie & guette
 Si mon rival vient en cachette
 Voir ta maîtresse à sa toilette:
 Prends bien ton zèle & sur lui ta jettite
 Mords-le, déchire sa manchette,
 Ne souffre point qu'il la muguette.
 Si tu me vois, deviens muette,
 Qu'on n'entende point ta clochette.
 Quand je lui comparai fleurlette,
 Sans moi près d'elle d'interprète:

Dés lui qu'une flamme secrète
 Me brûle comme une allumette,
 Et que sans cesse je regrette
 Ces doux momens où sur l'herbette,
 Par quelque tendre chansonnette,
 Je lui contois mon amourrette.

Le mot de la première Enigme du mois
 passé étoit la Canne, & celui de la seconde,
 La Pierre à fusil.

E N I G M E .

Presqu'aussitôt que je suis née,
 Je cours le monde & me vois destinée
 A passer ma jeunesse entre les mains d'autrui.
 Pour m'y faire valoir, j'ai votre sçavoir faire,
 Coquettes, qu'on voit aujourd'hui
 Si sçavantes en l'art d'amuser & de plaire.
 Je cours à l'artifice, & m'en pare si bien,
 Que sous ce faux dehors, & piquante & jolie,
 Je suis de mille gens, comme vous, accueillie;
 Mais pour moi tous ces gens ne sentiroient plus rien,
 Le croirés-vous, si toute nue
 Je m'offrois seulement un instant à leur vûe.

A U T R E .

J'ay de mon nom plusieurs parens,
 Mais nos emplois sont differens;

134. LE MERCURE

Ici ma voix égale à celle du tonnerre.

Effraye au réjouir la terre.

Là pour donner à la beauté

Et la fraîcheur & la santé,

D'un insinuant petit frere

J'emprunte le doux ministère :

Pour l'embellir, ou pour sa guérison ;

Et font que le ruse la prenne en trahison.

Autrefois j'étois à la mode ;

Et n'étoit ni Baron, ni Comte, ni Marquis,

Qui sans moi pût être bien mis,

Mais on m'a planté là comme trop incommode.

Lorsque les buveurs sont en train,

Dans un repas mon bachique refrain

Célèbre les faveurs du charmant Dieu du vin :

Mais changeant de ton & de mode,

Et de maxime & de méthode,

Je deviens grave & sérieux,

Et c'est de mes emplois tout le plus glorieux.

~~LE MERCURE EST UN DIEU~~

CHANSON.

Menuet.

I.

*L*Assé des rigueurs de ma belle,

Mon cœur jura qu'il ne l'aimeroit plus ;

Pour être à ses sermons fidelle ;

Je fus d'abord me vouer à Bacchus

teurs

is.

ou...

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

I I.

Le Dieu qui fait aux cœurs la guerre
Sçut mon dessein, il devança mes pas :

Le traître empoisonna mon verre,
Ha, me dit il, Bois suive que tu voudras.

I I I.

Ce fier dût me piquer l'ame,
Je crus boire, & je ne bus pas feu ;
Je crus éteindre ainsi ma flame,
Mais chaque coup étoit un trait de feu.

I V.

Que de ce Dieu l'acte est cruelle !
Je brûle, & j'aime, hélas ! plus que jamais.
Quand on veut rompre avec sa belle,
Au traître on a des cachots de tels projets.

B E N E F I C E S D O N N E Z.

DU 30 Avril l'Abbaye Commenda-
taire d'Aunay, Ordre de Cîteaux,
Diocèse de Bayeux, qui a vaqué par le
décès de M. Huet, ancien Evêque d'A-
vranches, a été donnée à Messire René-
François de Froullay de Teflé, fils du Ma-
réchal de ce nom, Chevalier de l'Ordre
de Saint Jean de Jerusalem, Clerc Ton-
suré du Diocèse de Paris.

Du 8 May, l'Abbaye de Saint Sulpice

de Rennes, Ordre de Saint Benoît, qui a vaqué par le décès de Madame de la Forest Darmaille, a été donnée à Dame Olive de Lesqueu de la Villemeneue, Religieuse professe du même Ordre.

Dudit jour l'Abbaye Commendataire d'Ambie, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Coutance, vacante par le décès de M. l'Abbé de Melmes, à Messire Nicolas Joffe le Pelletier de la Houffaye, Clerc Tonsuré du Diocèse de Paris.

Du 17 May, l'Evêché d'Elne ou de Perpignan, vacant par le décès de Messire Jean Hervieu Bazan de Flamenville, à Messire Antoine Jérôme de Boyvin du Vauroüy, Prêtre du Diocèse de Paris.

L'Abbaye Reguliere de Saint Michel de Cuixa, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Perpignan, à Dom Sauveur de Copons, Religieux profès du même Ordre.

L'Abbaye secularisée de la Real, dans la Ville de Perpignan, à Messire Antoine Jérôme du Vauroüy, nommé à l'Evêché de Perpignan.





JOURNAL DE PARIS.

LE 28^e du mois dernier, la Diligence de Lyon fut arrêtée dans le *Morvan*, Province du Bourbonnois, dans la Forest d'Empogne, voisine du Bourg de Saulieu, par six Cavaliers masquez. Le Postillon, qui voulut faire d'abord quelque resistance, fut le seul maltraité. Ces Cavaliers firent descendre ceux qui étoient dans le carosse les uns après les autres, & leur ayant volé argent, montrés, tabatieres & épées, ils leur firent mettre ensuite ventre à terre, quatre d'entr'eux les observant le pistolet à la main, pendant que deux autres cherchoient l'or porté sur la feuille du Cocher. Ils ont enlevé 44000 livres en or, & 12000 livres que l'un des Voyageurs avoit autour de lui dans une ceinture; ainsi on compte qu'ils peuvent avoir volé 20000 écus, y compris les différentes nippes des Particuliers.

Le 29. M. le Vicomte de Tavannes vint prendre congé du Roy, pour prendre ensuite la route de Bourgogne, & y tenir les Etats en l'absence de M. le Duc.

Le premier May 1721, les nouveaux Drapeaux des Regimens des Gardes Fran-

M.

coises & Suisses, furent portez par les Soldats vêtus de neut, précédés de leurs Officiers, à l'Eglise Métropolitaine, où ils furent benis suivant la coutume par M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris.

Le même jour, le Roy donna le Brevet de Colonel à quatre Exempts des Gardes du Corps; sçavoir, à M. le Vicomte de Suzi, & M. de Champéron, de la Compagnie de Noailles; à M. le Marquis de Cavrière de la Compagnie de Villeroy, & à M. le Marquis de Vertrieux, de la Compagnie de Charost.

Le 3. le Roy accompagné de Monsieur le Duc d'Orleans, de M. le Duc de Chartres, & de M. le Maréchal Duc de Villeroy, Gouverneur de Sa Majesté, fit dans la Plaine des Sablons la Revüe des Gardes Françoises & Suisses. Le Roy monta à cheval, passa dans les rangs, & vit ensuite défilér toutes ces Troupes.

M. Hersan, Maître de la Garde-Robe du Roy d'Espagne, pour les habits François, étant mort, Sa Majesté Catholique a accordé la survivance de cette Charge à M. Hersan son fils.

Le 7 on arrêta à Versailles le sieur Guillaume Law, frere du sieur Law qui est à Venise, d'où il fut conduit à la Bastille. Quelques jours après il fut trans-

été à Versailles, pour être présent à la levée du scellé que l'on a mis sur ses effets.

Madame Law est présentement logée dans l'Hotel de Luyne, rue du Colonnier, Faubourg Saint Germain; Elle s'est reduite à une femme de chambre & à un laquais. M. le Duc de Mazarin doit venir occuper à la Saint Jean prochain la maison où demouroit le sieur Law.

Le département des Routes & rampemens des Troupes qu'avoit M. de Puillegur, Lieutenant General des Armées du Roy, & Inspecteur d'Infanterie, a été donné à M. le Blanc Ministre de la Guerre.

M. de la Jarrie, Lieutenant de Roy des Invalides, étant mort; M. de Baujeu, ancien Officier, a été nommé pour le remplacer, & a obtenu un Brevet de survivance de Gouverneur de cet Hôtel Royal, en cas de mort de M. de Beauveau, qui est actuellement en Exercice de cette Charge. Le Cordon rouge de M. de la Jarrie, de 3000 livres de rente, a été donné à M. de la Billarderie l'aîné, Lieutenant des Gardes du Corps.

M. le Cardinal de Noailles a donné le Sacrement de Confirmation à quatre cens Invalides, dont il y en avoit un âgé de 87 ans.

M.ij

Le 9 l'Ambassadeur Turc alla rendre visite à M. le Marquis de Cannillac, Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires Noirs. Madame de Cannillac, qui avoit épousé en premières nûces M. Girardin, Ambassadeur de France à Constantinople, reçut cette Excellence à la maniere des Turcs. On lui jeta d'abord en entrant le voile de Mouffeline, & on le parfuma : Ensuite on servit à l'Ambassadeur une collation & des rafraîchissemens à la mode du pais ; après quoy son Excellence se retira fort satisfaite de toutes ces attentions.

Le 10 l'Ambassadeur Turc assista aux Intermedes du Ballet du Roy : Cette Excellence vit représenter dans la Salle des Machines la Comedie de *Dom Japhet d'Armenie*, Le Roy ne dansa point dans les Intermedes, mais seulement un certain nombre de jeunes Seigneurs de la Cour. Tout le monde sçait le malheur qui arriva avant la représentation de ce Ballet, à M. le Chevalier de Fenelon, Sous-Lieutenant dans le Regiment des Gardes Françoises. Ce jeune Officier ayant voulu passer d'une loge dans l'enceinte où se met le Roy & la Cour, le pied lui manqua, & il tomba sur les fiches de ses de cette enceinte : Une de ces fiches lui entra dans l'aîne, & lui perça la veine.

ave; l'autre lui entra dans le côté droit, d'où le sang sortoit à gros boüillons. On n'eut que le tems de le porter chez un Chirurgien, où il expira deux heures après.

Le 13 M. Fremin, Sculpteur du Roy, partit avec la permission de Sa Majesté pour Madrid, où il fera quelques ouvrages pour le Roy d'Espagne.

Le Gouvernement de Ham en Picardie, de 15000 livres de rente, vacant par la mort de M. le Comte de Serignan, a passé à M. le Comte de Grammont, qui en avoit la survivance.

Le 11 les Chambres du Parlement s'étant assemblées au sujet de M. Bergeron de la Goupillere, Conseiller au Parlement, qui par une alienation d'esprit s'étoit donné le 12 un coup de pistolet dans la tête; il fut décidé qu'il seroit inhumé.

Le 14 M. le Comte de Bielke, Envoyé extraordinaire du Roy de Suede, eut son audience de congé du Roy.

Monsieur l'Abbé de Mongault a été nommé Secretaire des Commandemens de M. le Duc de Chartres, & en même tems Secretaire de ce Prince pour les Attaches des Emplois de l'Infanterie: M. Alexandre a été choisi pour occuper la place de premier Commis des Bureaux de M. le Duc de Chartres.

M. le Bailly de Mesmes, a présenté au

Roy les oifeaux de chasse dont le Grand Maître de Malte a accoutumé de faire présent à S. M. chaque année.

M. l'Abbé de Vertot, qui travaille à l'histoire de Malte, a obtenu de M. le Bailly de Mevres une pension de 1000. livres sur son Prieuré de Saint Denis de l'Etrée.

Le 13. après midi, le Roy eut avis par un Courier extraordinaire que le 8 de ce mois le Cardinal Conti avoit été élu Pape, avec le concours & à la satisfaction de tout le Sacré College & de toutes les Couronnes. Il a pris le nom d'Innocent XIII. Le Cardinal Conti est le seizième Cardinal, & le quatrième Pape de sa famille.

Le Canonicat de M. du Vaurouy, nommé à l'Evêché de Perpignan, a été donné à M. l'Abbé le Maure, Chapelain du Roy; & Sacristain de la Chapelle du Louvre.

M. le Camus, Premier President de la Cour des Aydes, s'est accommodé avec M. de Breteuil Maître des Requêtes, & Intendant à Limoges, de la Charge de Prevôt & Maître des ceremonies de l'Ordre du Saint Esprit, moyennant une somme de 300 mille livres, dont M. de Breteuil payera le tiers dans deux ans, & les deux autres tiers de deux ans en deux ans; mais comme le Cordon de M. le Camus

doit passer auparavant sur la tête de M. le Pelletier de la Houffaye, Controlleur General des Finances, ce Ministre obtint le 18 l'agrément de sa Majesté de le porter.

Le Vicaire de Saint Cyr a présenté au Roy un Globe avec tous ses ressorts, qui marquent les heures des jours & des nuits dans tout l'Univers. Il y a un réveil qui y est attaché. Un Singe tire un pistolet & allume la bougie à l'heure que l'on veut se réveiller. La machine a été trouvée très juste & fort ingenieuse.

M. le Marquis de Fervaques, qui garde le Gouvernement du Maine, s'est accommodé avec M. le Chevalier de Bullion son frere, de la survivance de la Charge de Prevôt de la Ville de Paris.

Le Roy a accordé des Lettres de Conseiller d'honneur au Parlement à M. Seguain du Breuil.

Le Mercredi 21 May, l'Ambassadeur Turc vint dîner chez M. le Maréchal de Villeroy, dans l'Appartement qu'il a au Palais des Tuilleries. Il le conduisit auparavant dans l'Appartement du Roy, où il eut l'honneur de saluer Sa Majesté, qui eut la bonté de le conduire elle même dans la Galerie où elle lui avoit donné ci devant Audience publique, & lui fit remarquer dans les belles Tapisseries des Gobelins qui y sont tendues, les principaux traits de

l'histoire du feu Roy Louis XIV. que l'Ambassadeur admira, & dit qu'il esperoit que dans quelques années la vie du Roy fourniroit des sujets à faire encore de plus belles Tapisseries. Ensuite le Roy le fit passer dans son Cabinet, où il admira plusieurs curiositez, qu'il eut la bonté de lui faire voir. Ensuite ayant pris congé de Sa Majesté, il passa dans l'Appartement de M. le Marechal de Villeroy, où il se mit à table avec les personnes suiyantes en cet ordre : L'Ambassadeur contre la cheminée entre Mesdames les Marquises de Villeroy & d'Alincourt, l'Interprete à la droite ; ensuite M. le Marechal de Villeroy, Madame la Duchesse de Ventadour, Madame la Duchesse de la Ferté, Madame la Marechale de Boufflers, M. l'Evêque de Frejus, M. Hop Ambassadeur d'Hollande, M. le Marechal de Tallard, M. le Duc de Lauzun ; à la gauche de l'Ambassadeur, M. son fils, M. le Marquis de Biron, M. le Chevalier d'Asfelt, M. le Prince de Tingry, M. de Cely. Conseiller d'Etat, & le Gentilhomme ordinaire attaché auprès de l'Ambassadeur. Le repas fut servi magnifiquement à plusieurs services ; l'Ambassadeur y mangea de tout fort proprement à la maniere Françoise ; il ne but que du Cidre, & son fils de la Biere, à la santé de toute la compagnie en particulier. Après le repas, ses Officiers

lui laverent les mains & les savonerent à l'usage des Turcs, qui en font un point de Religion. Après avoir fumé, il passa dans le Cabinet de M. le Marechal de Villeroy, où le sieur Rondet Jouaillier de la Couronne, avoit étalé sur une grande table tous les diamans de la Couronne, qui par leur quantité & leur beauté charmerent à tel point l'Ambassadeur, qu'il avoua que le Grand-Seigneur, son Maître, n'en avoit pas de plus beaux : de là il fut conduit par M. le Chevalier d'Asfelt, Directeur General des Plans & Fortifications, dans la grande Gallerie des Plans où Sa Majesté se trouva, & voulut elle-même lui faire remarquer les Plans de toutes les Villes fortes de son Royaume, & des conquêtes du feu Roy; après quoi ayant pris congé de Sa Majesté, il s'en retourna à son Hôtel très rempli & reconnoissant de l'accueil honorable qu'il avoit reçu en cette occasion, où Sa Majesté, par égard à son seul mérite personnel, avoit bien voulu passer sur le cérémonial toujours observé à l'égard des Ambassadeurs Orientaux, qui ne voyent jamais le Roy qu'aux Audiencés publiques.



N



PENSIONS ACCORDEES.

Monsieur le Duc de Lorges a obtenu une Pension de 6000 liv. sur celle de feu M. Chamillart.

Madame la Marquise de Mezieres, une de 4000 liv. qui passera après la mort sur la tête de ses enfans.

M. le Chevalier de Conflans, Enseigne de Vaisseau, une de 1200 livres sur l'Evêché Dupuis, auquel M. l'Abbé de Conflans son frere a été nommé.

Le Roy a conservé à M^c de Maupertuis la Pension de 8000 liv. que S. M. faisoit à feu M. de Maupertuis, cy-devant Capitaine Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires.

M. le Chevalier de Brissac, frere de M. le Duc de Brissac, qui avoit une Pension de 8000 liv. vient d'obtenir du Roy une augmentation de 4000 liv.

Le Roy a accordé à M. le Marquis de Maillebois une Pension de 8000 liv. une autre de 4000 livres à M. le Baron de Châteauneuf son frere, & une de 4000 liv. à M. le Chevalier Desmarests.

M. d'Harrouis, Maître des Requêtes honoraire, a obtenu une Pension de 6000 liv.

M^e la Marquise de Louvois, une autre de 6000 liv.

Messieurs d'Argenson, une de 9000 liv. chacun, & M^e de Colandre qui en avoit déjà une de 4000 livres, une autre de 5000 liv.



NOUVELLES ETRANGERES

A Varsovie le 10 May 1721.

LE Roy qui partit de Dresde le 25 du mois de Mars arriva en cette Ville le 2 Avril dernier, & Sa Majesté fut reçue avec les ceremonies ordinaires; elle avoit indiqué la tenuë du Conseil des Senateurs au 15 du mois dernier, & quoiqu'ils ayent reçu de sa part deux Lettres Circulaires pour les inviter à s'y rendre, plusieurs d'entre eux refusent de partir, & le Grand General de l'Armée de la Couronne mécontent de n'avoir point encore obtenu la satisfaction qu'il demandoit au sujet du Commandement des Troupes Etrangères, dont le Comte de Flemming a été revêtu jusqu'à present, ne veut point assister à ce Conseil; ce qui a fait prendre au Roy la resolution de ne l'assembler qu'au mois de Septembre prochain; il y a

N ij

248 LE MERCURE

Esperance que dans ce tems les esprits des principaux de ce Royaume seront plus disposés à se prêter aux propositions que Sa Majesté pourra leur faire pour le bien de l'Etat, puisqu'Elle les a contentez depuis quelques jours au sujet du Commandement des Troupes Etrangères, qu'Elle a partagé entre le Prince de Lubomirski & le Comte de Denfop; il y a aussi lieu de croire que Sa Majesté aura quelque égard aux représentations que quelques-uns des Palatinats de ce Royaume lui ont faites au sujet de l'affaire du Prince de Zanguesko, & qu'Elle pourra donner à ce Seigneur un équivalent raisonnable pour la Forteresse de Dubno, dont il s'est emparé, en cas qu'il ne veuille pas attendre que les Troupes de la Couronne la lui fasse abandonner. L'Evêque de Neutra, Ambassadeur de l'Empereur en cette Cour, tomba en apoplexie le 20 du mois de Mars dernier; le bruit qui avoit couru de sa mort s'est trouvé faux, sans cependant qu'on ait encore de nouvelles certaines que ce Ministre soit tout-à-fait hors de danger. Il avoit hazardé il y a quelques mois d'avancer des propositions au sujet du mariage de la Duchesse Douairiere de Curlande nièce du Czar, avec le Prince Alexandre de Wirtemberg, actuellement Gouverneur de Belgrade, & S.M. Czarienne

auroit souhaitté d'appuyer du consente-
ment de la Nation Polonoise le dessein
qu'il a de mettre sa nièce en possession
paisible du Duché de Curlande ; mais les
Starostes & les Magnates de cette Pro-
vince ayant trouvé extraordinaire que
l'Ambassadeur de l'Empereur se chargeât
d'une semblable negociation, ce Ministre
prit le parti de n'en plus parler, & de
laisser agir sur cette affaire ceux qui sont
chargez des pouvoirs de Sa Majesté Cza-
rienne ; mais le Roy depuis son retour a
dépêché un Courier à Riga, avec des
Lettres très-pessantes au Czar, pour l'en-
gager à la restitution du Duché de Cur-
lande, & à ordonner l'entiere évacuation
des Troupes Moscovites qui y sont encore.

A Riga, le 26 Avril 1721.

LE Czar partit le 27 du mois dernier de
Petersbourg, & arriva en cette Ville le
30 du même mois, il fut reçu au bruit
d'une salve generale d'artillerie, par la
Bourgeoisie sous les armes depuis la porte
de la Ville jusqu'au Palais que Sa Majesté
a fait marquer pour son logement. La
Czarine n'arriva que le 3 de ce mois, ac-
compagnée de la Duchesse Doüairiere de
Curlande & du Duc d'Holstein, qui étoient
allez au-devant d'elle jusqu'à deux lieües

hors de la Ville , elle fit encore une entrée plus magnifique que celle du Czar son époux ; le Duc d'Holstein lui donna la main à la descente de son carosse , & la conduisit jusques dans son appartement, où il resta jusqu'après le souper. Ce Prince reçoit icy tous les honneurs imaginables , le Czar lui donne le titre d'Altesse Royale, & a nommé un de ses Officiers des Grenadiers avec quarante Cavaliers pour la garde. Cet accueil favorable semble confirmer les bruits qui ont courru du futur mariage de ce Prince avec la Princesse Anne Petrowina fille de leurs Majestés Czariennes, & l'on ajoûte que les ceremonies s'en doivent faire à la fin de la Campagne prochaine , pour laquelle le Czar n'a point encore abandonné ses projets , malgré la Conférence indiquée à Nystadt pour la suspension d'armes avec le Roy de Suede : la flotte Moscovite qui doit mettre à la voile dans peu , sera composée de vingt-sept Vaisseaux du premier & second rang , de dix-sept du troisième, de deux cens huit Galeres , & de trois cens Barques à voile : les Vaisseaux de guerre seront commandez par le Prince Menzicof , & les Galleres & Barques par l'Amiral Apraxin. On veut même que le Czar soit dans le dessein de monter lui-même cette Flotte, & que pendant qu'il

sera en Mer, la Czarine son épouse, la Princesse Douairiere de Curlande & le Duc d'Holstein iront à Revel pour y attendre le succès de la Campagne.

A Stokholm le 12 May 1721.

LE Comte de Lelienstedt & le Baron de Stromfeld Plenipotentiaires de S. M. à la Conference de Nystadt, qui avoient été retenus par les glaces à Griefselhom, arriverent à Abo en Finlande le 10 du mois dernier, & ils y resteront jusqu'à ce que la Cour ait reçu des nouvelles certaines du départ des Plenipotentiaires que le Czar a nommés pour la même Conference. S. M. prend toutes les précautions nécessaires pour s'opposer aux entreprises des Moscovites : Dans l'incertitude où l'on est ici sur ce que le Czar a dessein d'entreprendre pendant la Campagne prochaine, la Cour a résolu de former un Camp de trente mille hommes aux environs de cette Ville, mais comme le tems ne permet pas encore aux Troupes de pouvoir camper, on a fait entrer ici quinze mille hommes d'Infanterie, & quoique les Bourgeois soient obligés de les loger, pas un d'eux ne murmure de l'embaras que ces logemens leur causent, parce qu'ils sont persuadés que la proxi-

mité de ces Troupes est nécessaire pour leur propre seureté. A l'égard de la Flotte tous les ordres sont donnés pour qu'elle puisse être en Mer à-peu-près dans le même-tems que l'Escadre Angloise sera entrée dans la Mer Baltique : on a mis sur les Galeres les meilleurs Rameurs qu'on a pû ramasser, & l'on a envoyé des ordres du Roy dans toutes les Places Maritimes de ce Royaume & dans les Ports Etrangers, pour rassembler le plus grand nombre de Matelots qu'il sera possible. Sept Vaisseaux de Guerre qui étoient à Carelsron sont sortis de ce Port pour aller courir l'Isle de Bornholm, dans laquelle il y a lieu de craindre que les Moscovites n'ayent dessein de faire une descente à l'ouverture de la Campagne. D'autres Vaisseaux de Guerre qui ont hyverné aux environs de cette Ville, doivent appareiller dans peu pour aller croiser sur les Vaisseaux des Moscovites à la hauteur de Danzick, ou pour les observer quand ils seront en Mer.

A Copenbague le 20 May 1721.

LA cérémonie du Mariage du Roi avec la Duchesse de Slewich fut celebrée le 4 du mois dernier par le Docteur Claassen, Sur-Intendant general des Ecclesiastiques

du Holstein : il y eut ensuite un magnifique festin où se trouva la Famille Royale. L'anniversaire de la naissance de la nouvelle Eponse du Roi occasionna le 16 du même mois de nouveaux divertissemens à Frederisberg où la Cour étoit, & le Roi lui fit présent d'un bel attelage de Chevaux blancs, avec lequel elle alla se promener en Caleche pour se faire voir au Peuple : Le Roi signala aussi sa joye par une creation de dix nouveaux Chevaliers de l'Ordre de Dannebroc : on a rendu public l'Etat des Troupes que S. M. a encore sur pied, tant dans ce Royaume, que dans celui de Norwegue & dans le Holstein, & cet Etat monte à soixante-huit mille sept cens quarante-cinq hommes, sans compter treize Compagnies d'Artillerie, & un Corps particulier de neuf cens hommes d'Infanterie, qui est en quartier dans le Nort Jutland. Les Officiers de ces Troupes ont reçu ordre de joindre leurs Regimens ; l'Ordonnance que S. M. a renduë à cette occasion s'exécute à la rigueur, & ceux d'entre eux qui s'absentent plus de tems que ne le porte leur congé, perdent la moitié de leurs appointemens. S. M. a remis entre les mains du Prince Charles, & à la Princesse Sophie Hedwige ses frere & sœur les biens que la feuë Reine leur a

154. LE MERCURE

laissés par son testament, & leurs Altesses Royales qui se sont retirées de la table du Roi depuis son mariage, iront faire leur résidence à Charlembourg, le Roi leur ayant accordé une pension de douze mille Risdalles pour leur table.

A Vienne le 10 May 1721.

L'Empereur, l'Imperatrice & les jeunes Archiduchesses partirent le 25 du mois dernier pour Laxembourg, où l'Imperatrice restera jusqu'au 15 de ce mois qu'elle doit partir pour les Bains de Carlsbalst en Boheme, avec les Comtes de Colovrat, de Werzel, de Trantmansdorf & de Harac, qui ont été nommés pour accompagner S. M. en qualité de Gentilshommes de la Chambre. On n'a point encore discontinué la levée des Soldats nécessaires à recruter les Regimens qu'on destine à la défense des Frontieres, en cas que les Turcs ayent dessein de faire quelques entreprises sur les Terres de S. M. Imperiale, & les Gouverneurs des Places de Hongrie & de Servie font travailler en diligence aux réparations des Fortifications qui n'avoient point été rétablies depuis la dernière Paix de Passarowitz. On attend ici un Aga Turc que le Grand Seigneur a dépêché en cette Cour, pour assurer l'Empereur que tous

les préparatifs de la Porte ne regardent point S. M. Imperiale, & qu'elle n'en doit prendre aucun ombrage. On prétend que le Duc de Mekelbourg n'est plus dans des dispositions de se conformer au Decret Imperial, & que dans l'attente où il est d'un corps considerable de Troupes Moscovites, il vient de refuser à la Noblesse de son País de tenir l'assemblée dont on étoit convenu, & dans laquelle on devoit travailler serieusement à rétablir la tranquillité dans ce Duché.

De Londres le 20 May 1721

L'Escadre que S. M. Britannique a fait équiper cette année pour la Mer Baltique, partit de la Buoy du Nord le 25 du mois dernier avec un vent favorable, & on a reçu avis qu'elle estoit arrivée à la rade de Coppenhague le huit de ce mois. On a mis depuis trois semaines neuf Vaisseaux de guerre en Commission pour garder les côtes de ce Royaume; sçavoir, deux à Plymouth, trois à Portsmouth, trois à Charan & un à Sheernff: outre ces Navires on a fait encore équiper une petite Escadre composée d'un Vaisseau de quatre-vingts pieces de Canon, de cinq de soixante-dix, d'un de soixante, & de deux de cinquante.

LE MERCURE

sur lesquels on doit faire monter trois mille six cens vingt-cinq hommes d'équipage ; mais on n'a point encore rendu publique leur destination. Le Roi a donné ordre au Grand Chancelier de ce Royaume de faire faire par les Juges de Middlesex & de Westminster des recherches très-exactes contre quelques jeunes gens de cette Ville qui ont formé depuis quelque tems des Sociétés , dans lesquelles ils attaquent les plus sacrés mysteres de la Religion, & le Lord de Brok fit ces jours passés un discours à la Chambre des Seigneurs à ce sujet, & proposa ensuite un Bill pour reprimer l'irreligion de ces Sociétés ; ce Bill qui fut lu pour la première fois, & dont la seconde lecture fut ordonnée, porte entre autres choses que ceux qui seront trouvés coupables de crimes dont on va faire la recherche, seront mis en prison, & qu'ils y resteront jusqu'à ce qu'ils aient prononcé & signé la Declaration suivante : *Je confesse solennellement, & je crois sincerement qu'il n'y a qu'un seul & veritable Dieu, & que dans l'unité de ce Dieu, il y a trois personnes d'une même Essence, de même pouvoir & de même éternité, le Pere, le Fils & le saint Esprit, & je reconnois que les Ecrits du vieux & du nouveau Testament sont divinement inspirés.* Ce Bill paroit-

soit fort nécessaire pour reprimer l'impie-
té qui regne aujourd'hui dans ce País ;
cependant à la pluralité de soixante voix
contre trente-une , on en a renvoyé l'exa-
men au mois de Juin prochain.

A Cadix le 21 Avril 1721.

L arriva icy le 20 un Navire d'Avis
de la Nouvelle Espagne , par lequel
on a appris que tous les Navires de la
Flotte du General Chacon étoient arrivés
à la *Vera-Cruz* le 26 Octobre 1720 , &
que le Vaisseau de Diego Sanchés y étoit
pareillement arrivé peu de jours avant le
départ du Navire d'Avis. Que le Viceroy
du Mexique avoit voulu tenir la Foire des
Marchandises de la Flote dans la Ville de
Jalapa , au lieu de le faire à la *Vera-Cruz* ;
mais que les Deputez du Commerce des
Indes & ceux d'Espagne n'ayant pû con-
venir de leurs faits , il avoit été décidé
que chacun tiendroit une Foire en son
particulier. Le General Ferdinand Cha-
con avoit fait publier qu'il devoit partir
pour l'Espagne le 15 Avril 1721. Le Na-
vire d'Avis apporte un million d'effets
en 500 barils de cochenilles & jalap , &
200 mille piastres en argent , & autres
Marchandises.

Il y a des nouvelles de Lima du 20

Août 1720, qui nous apprennent que l'Inquisiteur Don Gomez, & Don Jean-Baptiste Urueta, Alcade de Corte, y étoient morts au commencement de ce mois. Que depuis Buens-Aires jusqu'à la Ville del Cusco, il y avoit eu une maladie épidémique dans les naturels du Pays, qui en avoit enlevé plus de 150 mille. Que dans les environs de la Ville de Zania dans le Perou, il y étoit tombé une pluye si abondante durant 15 jours, suivie d'éclairs & de tonnerre, que la riviere étant sortie de son lit plus d'une demi-lieuë de chaque côté, elle avoit entraîné la Ville entiere, avec quantité de bestiaux qui étoient à la campagne. On fait monter cette perte à plusieurs millions de piastres. Que le Viceroy du Perou faisoit preparer un Navire d'Avis, dont on devoit donner le commandement à un nommé Girardin François, pour porter 300 mille piastres au Roy d'Espagne, & que ce Navire devoit partir au mois d'Octobre 1720. On devoit aussi armer un Navire pour transporter le Prince de Santo-Bono au Port de Capulco,

A Rome le 10 May 1721.

ON a appris par un Courier extraordinaire dépeché de Rome, & qui

arriva icy le 27 de ce mois, les nouvelles
 suivantes. Le Cardinal Paracciani est mort
 le 9 May, lendemain du jour de l'élection
 du nouveau Pape. Le S. Pere a fait Se-
 cretaire d'Etat le Cardinal Georges Spi-
 nola ; le Cardinal Corradini, Dataire ; le
 Cardinal Orighi, Préfet de la Congrega-
 tion du Concile ; le Cardinal Ruffo, Legat
 de Boulogne ; le Cardinal Paulucci, Vi-
 caire de Rome ; le Cardinal Olivieri, Se-
 cretaire des Brefs ; l'Evêque de Terrassine,
 frere du S. Pere, Grand Penitencier ;
 l'Abbé Maréfoschi, Auditeur du Pape ;
 l'Abbé Riviera, Secretaire des Chiffres ;
 l'Avocat Coramboni, Soudataire ; l'Abbé
 Ruspoli, Secretaire des Memoriaux ;
 l'Abbé Passionnei, Secretaire des Lettres
 Latines aux Princes ; l'Abbé Doria,
 Maître de Chambre ; l'Abbé Scaglioni,
 Secretaire des Brefs aux Princes ; M. Fal-
 conieri, Gouverneur de Rome ; M. Col-
 ligola, Tresorier de la Chambre ; l'Abbé
 del Giudicé, Major-d'Homme du Pape.
 Le S. Pere a accordé à Don Charles Al-
 bani, neveu du feu Pape, les traitemens
 de Prince du *solio*.





MORTS DE PARIS.

Dame Henriette-Marguerite le Breton de Villandry, épouse de Messire Louis François Comte d'Aubigné, Maréchal de Camp, Inspecteur general de l'Infanterie, & Gouverneur du Saumurois, mourut le 15 Avril, âgée de 32 ans.

Dame Louise le Goulx-Maillard, épouse de Messire Marc-Antoine Turgot, Maître des Requêtes, & Intendant de la Generalité de Soissons, mourut le 16 Avril.

Dame Judith de Cocherel de Bourdonné, veuve de Messire Philippe de Fouilleuse, Marquis de Flavacourt, Lieutenant General des Armées du Roy, & Gouverneur de Gravelines, mourut le 22 Avril, âgée de 38 ans.

Messire Eugene-Marie de Bethisy, Marquis de Mezieres, Lieutenant General des Armées du Roy, & Gouverneur des Villes & Citadelle d'Amiens & de Corbie, & grand Bailly dudit Amiens, mourut le 24 Avril.

Messire Pierre Musnier, Seigneur de Mauroy & de Saint Augustin, ancien Correcteur des Comptes, mourut le premier May.

Messire

Messire Armand-Charles de Bonigalle, Maître des Comptes honoraire, mourut le 3 May.

Messire Nicolas Desmarests, Marquis de Maillebois, de Blevy, de Rouvray, Baron de Châteauneuf-en-Thimerais, Seigneur & Baron de Bourbonne-les-Bains, Seigneur de Couvron, Sors, Ursel, &c. Ministre d'Etat & Commandeur des Ordres du Roy, qui avoit été nommé Contrôleur General des Finances en Fevrier 1708, mourut le 4 May en sa 73 année.

Messire Henry de Mesmes de la Valroy & de Hambie, mourut le 6 May.

Messire Marc-René de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, l'un des Quarante de l'Académie Française, mourut à Paris le 8 May 1721, dans la soixante-neuvième année de son âge. La supériorité & la délicatesse de son génie l'ont fait admirer dans les différentes Charges & emplois qu'il a toujours remplis avec distinction. Le feu Roy récompensa les services qu'il lui avoit rendus dans la Charge de Lieutenant de Police, en le nommant Conseiller d'Etat; & Monsieur le Regent le plaça à la tête des Finances, le nomma Garde des Sceaux de France le 28 Janvier 1718, & lui donna la Charge de Chancelier Garde des Sceaux de l'Ordre Royal du Militaire de St. Louis.

1754 L E M E R C U R E

Le Roy a donné cette dernière Charge à Messire Pierre-Marc-René de Voyer de Paulmy, Comte d'Argenson, second fils du défunt, Maître des Requêtes, cy devant Lieutenant de Police, & Intendant à Tours, & S. M. en a accordé les honneurs à M. le Marquis d'Argenson l'aîné Conseiller d'Etat & Intendant de Maugeuge. Le 18, M. le Marquis d'Argenson prêta serment de fidélité entre les mains du Roy, en présence de Monsieur le Duc d'Orléans, pour la Charge de Chancelier-Garde des Sceaux de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

Messire Guillaume de Lort, Comte de Serignan, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, Maréchal de Camp, ancien Lieutenant Aide-Major des Gardes du Corps du Roy, & Gouverneur des Ville & Château de Ham, mourut le 8 May, âgé de 93 ans.

Messire Michel-François le Tellier, Marquis de Courvenaux, de Villequier & de Creuzy, Comte de Tonnetre & de la Forté-Gauches, Baron de Montmiral, d'Ancy-le-Franc, &c. Capitaine-Colonel de la Compagnie des cent Suisses de la Garde ordinaire du Corps du Roy, mourut le 12 May en sa 58 année, à Ancy-le-Franc, d'une attaque d'apoplexie. Par sa mort M. le Marquis de Montmiral son petit-fils,

âgé seulement de trois ans, lui succede dans cette Charge, par la survivance qu'il en avoit eue l'an passé à la mort de M. le Marquis de Louvois son père; mais attendu son enfance, il a été décidé par Sa Majesté que pendant la minorité le Commandement sur la Compagnie & les Officiers, leur nomination en cas de mort ou de vente, la prestation de leur serment, & l'ordre de la bouche du Roy immédiatement, ainsi que faisoit M. le Marquis de Courtenvaux, est deféré de droit à M. de Bogue, Lieutenant François de la Compagnie,

Messire René de Mornay de Montchevreuil, nommé à l'Archevêché de Besançon, & cy-devant Ambassadeur en Portugal, mourut le 10 May.

Dame Benigne de Maux du Fouilloux; veuve de Messire Paul d'Escoubleau, Marquis d'Alluye & de Sourdais, Gouverneur de l'Orleanois, Pays Chartrain & Bliisois, mourut le 14 May, dans un âge fort avancé.

Messire Charles-Denis de Bullion, Marquis de Galardon, Bonnelles, Esclimont, &c. Prevôt de Paris, Gouverneur du Maine, Perche & Comté de Laval, mourut le 20 May.



MORTS ETRANGERES.

LE 25 Mars dernier mourut à Gironne Don Michel-Jean Taverner & Ruby, Archevêque de Tarragone, âgé de 74 ans & demi. C'étoit un Prelat recommandable par sa vertu. Il avoit été long-tems Premier President du Conseil Souverain de Barcelonne, qu'on appelle Chancelier de Catalogne; & dans cet employ il avoit signalé sa fidelité & son zele pour le Roy d'Espagne, qui le pourvut de l'Evêché de Gironne, qu'il a gouverné durant près de 21 ans. Il n'y avoit que quatre mois qu'il avoit eü ses Bulles pour Tarragone, dont il fit prendre possession par Procureur le 20 Mars, étant resté à Gironne pour y sacrer son neveu & successeur en cet Evêché. Don Joseph Taverner est d'Ardennes. Il en devoit faire la ceremonie le 27 Avril.

Henry de Polham, oncle du Duc de Newcastle, mourut à Londres le 12 Avril.

N. Chiapponi, premier Maître des Ceremonies du Conclave, y étant tombé malade, mourut le 15 Avril, peu de temps après en être sorti.

Leopold Charles Comte de Cauriani,

Seigneur de Walterstorff & de Seiberstorff, Chambellan de l'Empereur, mourut le 15 Avril, âgé de cinquante quatre ans.

N. Prince d'Anhalt Bernbourg, mourut le 22 Avril.

Jean-Estienne Grunwald, Agent du Conseil Imperial Aulique de Guerre, mourut à Vienne le 22 Avril, âgé de 73 ans.

Dom Alonso Carnero, Doyen du Conseil Suprême des Indes, mourut à Madrid le 22 Avril, âgé de quatre-vingts treize ans.

Dom Louis de Valdes, Conseiller du Conseil des Finances, mourut à Madrid le 22 Avril, en sa soixante-quatrième année.

Dom Bernard de Portugal, fils unique de Dom Louis de Portugal de Gama, mourut à Lisbonne le 22 Avril, en sa deuxième année.

Robert Trockmorton, Baronet d'Angleterre, Chef de sa maison, Seigneur de Coughton, Oversley, Weston, &c. mourut Catholique le 22 Avril.

N A I S S A N C E.

Le 26 Avril la Princesse de Galles accoucha à Londres d'un Prince.

MARIAGE.

Wolfgang Sigismond des Ursins, Comte de Rosenberg, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & Maître d'Hôtel héréditaire du Duché de Carinthie, épousa le 23 Avril Marie-Anne Comtesse de Hohenfeld, Dame de l'Imperatrice.

CHARGES ET DIGNITEZ.

LE Avril, le Roy d'Angleterre nomma le Sieur Robert Walpole, premier Commissaire de la Trésorerie, à la place du Comte de Sunderland, & Chancelier de l'Echiquier à la place du Sieur Aislabic.

N. Pelham frere du Duc de Newcastle, fut nommé second Commissaire de la Trésorerie, à la place dudit Sieur Aislabic.

Horace Walpole, frere dudit Sr Walpole, fut nommé Secetaire de la Trésorerie, à la place du Sieur Charles Stanhope, qui fut nommé Trésorier de la Chambre.

Le fils du Vicomte de Townshend, Ministre & Secetaire d'Etat, fut nommé Cornette du Regiment de Cavalerie du Major General Wade.

Sa M. donna aussi au Lord Charmichael fils du Comte de Hindfort, la Lieutenance

de la Compagnie des Grenadiers à Cheval
de la Garde.

Le Comte de March fut fait Guidon de
la même Compagnie.

Quelques jours après, Sa M. donna le
Gouvernement de l'Isle des Barbades, va-
cant par la mort de N. Ingrant Lord Irwin,
qui étoit aussi Colonel d'un Regiment
de Cavalerie, au Lord Belhavan, Gentil-
homme de la Chambre du Prince de
Galles.

Et le Regiment de Cavalerie au Lord
Cobham

Le Comte de Liffa frere du Duc d'Argile,
fut nommé Garde du petit Sceau du Royau-
me d'Ecosse.

Le Avril, le Roy de Dannemartk
donna le Gouvernement general de Nor-
wege à N. Gabert, Conseiller d'Etat;

Et au Sieur Gabel, son Chambellan, la
Charge de Commissaire general de la Ma-
rine, avec celle de Directeur general de
tous les Arsenaux & Forteresses, la pre-
miere desquelles vaquoit par la démission
du Baron de Rapszau.

Le Avril, l'Empereur nomma à l'E-
vêché de Neustadt, vacant par la mort de
N. Baron de Rovera, N. Comte de Sinzen-
dorff, fils du grand Chancelier de Sa
Majesté.

Et donna le titre de Comte de l'Empire

(27239)

à N. Baron de Mikosch.

Le 21 Avril, le Marquis de Ledesma prit possession de la Grandesse d'Espagne de la première classe, en se couvrant devant le Roy avec les cérémonies ordinaires.

Quelques jours après, S. M. Catholique accorda les honneurs du Conseil Royal de Castille, avec l'ancienneté de cette place, à Dom Thomas de Sola, Fiscal du Conseil des Indes ;

Donna la Présidence de la Chancellerie de Valladolid, à Dom Juan de Valcarcel, qui en étoit Fiscal.

La Charge de Fiscal de la Chancellerie de Valladolid à Dom Pierre Afan-de-Ribera, Regent du Conseil de Navarre.

La Charge de Conseiller du Conseil des Finances, à Dom Barthelémy de Badaran.

Et la Charge de Maréchal des Logis de la Cour, à Dom Jean-Antoine de Oviedo.



ARRESTS,



ARRESTS, EDITS & Declarations.

A RREST du Conseil du 9 Fevrier 1721, par lequel S. M. remet aux Actionnaires de la Compagnie des Indes, qui n'ont pas fourni l'Emprunt par Action, ordonné par les Arrêts des 7 Novembre & 9 Janvier derniers, la peine de nullité de leurs Actions, portée par lesdits Arrêts : Permet S. M. à ladite Compagnie de continuer ledit Emprunt, ainsi & de la maniere qu'elle jugera la plus convenable : Et sous la peine seulement de la privation d'une ou plusieurs années des Dividendes des Actions, de ceux desdits Actionnaires, par lesquels ledit Emprunt n'aura pas été fourni dans le délai qui aura été fixé par ladite Compagnie.

ARREST du Conseil du 13 Fevrier 1721, par lequel S. M. ordonne qu'il sera delivré à chaque Compagnie de Traitans Generaux d'affaires extraordinaires, en avance envers S. M. une Ordonnance de Remboursement des sommes portées par les Estats finaux de leurs Comptes, dont le Payement sera fait par le Garde du Tresor Royal en Exercice, sur la simple Quittance du Traitant, sous le nom duquel le Resultat a été arrêté au Conseil, visée de deux Cautions du Traité nommez à cet effet par Délibération expresse de la Compagnie ; Sçavoir en leurs Billets solidaires retirez par

P

le Garde du Tresor Royal, & le surplus en une Quittance de Finance au nom dudit Traitant, portant interet au Denier Cinquante, dont le fonds sera fait annuellement dans les estats des Finances de S. M. de laquelle Quittance de Finance, ledit Traitant sera tenu de faire sa declaration au profit de chacun des Cautions du Traité, à proportion de son interet, suivant la repartition qui en sera faite entr'eux en la maniere accoutumée, desquels Payemens mention sera faite par les Secretaires du Conseil, & autres depositaires desdits Comptes, sur les Minutes & doubles d'iceux : Et en rapportant par le Garde du Tresor Royal les Quittances desdits Traitans, les Estats finaux de leurs Comptes, Copie collationnée de la mention qui sera faite desdits Payemens, il en demeurera bien & valablement quitte & déchargé : Et en cas qu'il survienne quelque contestation au sujet du present Arrêt, circonstances & dépendances, entre lesdits Traitans generaux & autres, S. M. en a attribué la connoissance ausdits Sieurs Commissaires Generaux nommez par l'Arrêt du 2 Novembre 1717, & icelle interdite à toutes ses autres Cours & Juges.

ARREST du Conseil du 14 Fevrier 1721, par lequel S. M. sans s'arrêter aux Requetes & demandes de quelques Négocians de la Ville de Lyon, declare que les Billets & promesses, passés par Marchands au profit de Particuliers non Négocians, ne sont point assujettis à être payés en Escritures en Banque, conformément aux Arrêts des 26 Juillet, 26 Decembre 1720, & 23 Janvier dernier.

ARREST du Conseil du 28 Fevrier 1721., par lequel S. M. ordonne que les Bordereaux

qui doivent être fournis suivant l'Article III de l'Arrêt du Conseil du 26 Janvier dernier, par les Porteurs & Propriétaires des Effets qui seront représentés, tant à Paris devant les Sieurs Commissaires de son Conseil, que dans les Provinces devant les Sieurs Intendants & Commissaires départis & leurs Subdeleguez, Ensemble les Memoires qu'il est Enjoint par l'Article IV du même Arrêt ausdits Porteurs & Propriétaires d'Effets d'y joindre, pour déclarer ou indiquer à quel titre ils possèdent lesdits effets, quelle valeur ils en ont fournie, & d'où provenoient les deniers qu'ils ont employez à leur acquisition, seront sur du Papier simple & non timbré: Permet S. M. aux Notaires de certifier au pied desdits Bordereaux & Memoires, & d'y faire les mentions qui seront nécessaires pour ceux des Propriétaires & Porteurs d'Effets qui auront déclaré ne sçavoir écrire ni signer, dérogeant S. M. pour cet effet seulement à tous Edits, Declarations & Reglemens concernant la formale, lesquels Elle veut être au surplus executez selon leur forme & teneur & sans tirer à consequence.

ARREST du Conseil du 4 Mars 1721 concernant les Comptes en Banque de la Ville de Lyon, par lequel S. M. ordonne que les Bulletins, qui pour le payement des Lettres de Change, Billets de Commerce & ventes de marchandises en gros, montant à la somme de cinq cens livres & au dessus, ont été donnez entre Marchands & Négocians par les Debitteurs à leurs Creanciers, qui les ont acceptez avant la publication de l'Arrêt du 26 Decembre dernier, seront écrits & vüez, si fait n'a été, sur les Livres des Comptes en Banque de ladite Ville, après que lesdits Bulletins auront été paraphés par le Prevôt des Marchands. Or-

donne aussi S. M. que les Viremens cy-devant faits par anticipation, ou pour dettes autres que celles énoncées dans l'Arrêt du 14 Fevrier dernier, seront & demeureront nuls, & qu'ils seront incessamment rétablis au Crédit des Débiteurs, si ce n'est que les Créanciers n'ayent accepté lesdits Viremens, & remis à leurs Débiteurs leurs Titres de Créance. Ordonne en conséquence S. M. que les Livres des Comptes en Banque qui ont été déposés en l'Hôtel de Ville, seront remis és mains des Directeurs des Comptes en Banque, pour être lesdits Viremens faits & parachevez en présence dudit Prevôt des Marchands, ou en son absence, d'un des Echevins de ladite Ville de Lyon, dans le délai le plus court que faire se pourra, & au plus tard dans trois semaines à compter du jour de la publication du present Arrêt, & qu'après ledit terme passé & la délivrance faite des Certificats aux Propriétaires des Comptes en Banque, les Livres & autres Papiers concernant lesdits Comptes en Banque seront batonnés & remis és Archives de l'Hôtel de Ville, pour y avoir recours en cas de besoin,

ARREST du Conseil du 14 Mars 1721, par lequel S. M. ordonne que les Arrests de son Conseil d'Etat des 26 Decembre 1720, & 23 Janvier 1721, seront executez selon leur forme & teneur: fait Sa Majesté tres expresse inhibitions & défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'y contrevenir, sous quelque pretexte & à quelque occasion que ce soit, soit par l'envoi & signature de Memoires de la nature de ceux ci-dessus énoncez ou autrement, sous peine de desobeissance, même d'être procedé extraordinairement contre ceux qui pourroient à l'avenir user de telles voyes.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

LE ROY s'étant fait représenter en son Conseil l'Arrêt rendu en icelui le 23 Janvier dernier, par lequel S. M. auroit ordonné que tous les Recepissez y énoncez, faits par les Directeurs des Monnoyes des Provinces ou leurs Commis, seroient convertis en Rentes sur les Aydes & Gabelles avant le premier du present mois : Et S. M. étant informée que cette operation a été suspendue, faute de connoître au Tresor Royal les différentes signatures desdits Billets : Ensorte qu'il est nécessaire de proroger le délai, pour assurer par un Visa des Sieurs Intendans & Commissaires départis dans lesdites Provinces la qualité & quantité desdits Billets, même de renvoyer devant lesdits Sieurs Intendans la connoissance & le Jugement de quelques Procès intentez contre lesdits Directeurs & leurs Commis pour le paiement de Recepissez ou Billets, lesquels les Porteurs prétendent avoir été faits à l'occasion d'affaires particulières : A quoi voulant pourvoir : Oûi le Rapport, &c. Sa Majesté étant en son Conseil, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a Prorogé & proroge jusqu'au premier jour du mois de May prochain le délai porté par l'Arrêt du 23 Janvier dernier pour la Conversion en Rentes sur les Aydes & Gabelles des Recepissez & Billets des Directeurs des Monnoyes ou de leurs Commis, mentionnez audit Arrêt. Veut S. M. qu'il n'en puisse être reçu dorénavant aucun des Monnoyes des Provinces au Tresor Royal, qu'après avoir été visé par le Sieur Intendant de la Province ou Generalité dans laquelle il a été fait : Et que les contestations mûes ou à mouvoir entre les Particuliers & lesdits Directeurs ou Commis des Monnoyes sur la quali-

ré desdits Recepisséz. & Billets, soient portés devant lesdits Sieurs Intendans pour être ordonné ce qu'il appartiendra, S. M. leur en attribuant à cet effet toute Jurisdiction & connoissance, l'interdisant à tous autres Juges, ausquels Elle defend d'en connoître, à peine de nullité des Jugemens & de dommages & intérêts des Parties. Fait au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Paris le dix-huitième jour de Mars mil sept cens vingt un.
Signé, PHEEPPAUX.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

Du 18. Mars 1721.

LE ROY s'étant fait représenter les Arrests rendus en son Conseil les 26 Janvier & 16 Fevrier de la presente année, par le premier desquels S. M. a entre autres choses ordonné que dans deux mois du jour de sa publication, tous les Contrats, Papiers & autres effets qui y sont mentionnez, seront representez; sçavoir à Paris devant les sieurs Commissaires deputez à cet effet, & dans les Provinces & Generalitez pardevant les sieurs Intendans & Commissaires départis pour l'exécution de ses ordres, & leurs Subdeleguez. Et qu'après ledit delai de deux mois expiré, tous les effets qui n'auroient pas été representez, demeureroient nuls, éteints & supprimez, sans qu'on en pût prétendre ni repeter dans la suite aucune valeur: Et par le second S. M. avoit plus particulièrement expliqué ses intentions, sur la forme en laquelle la representation, examen & Verification desdits Effets doivent estre faits devant les sieurs Commissaires de son Conseil à ce commis par l'Arrest du 30 Janvier precedent. Et Sa Majesté étant informée que quelques diligences qui ayent été faites pour arranger et

travail, il n'a cependant pas été possible d'ouvrir à Paris les Bureaux à ce destinez avant le 10 du present mois de Mars, en sorte qu'on n'a pu encore expedier qu'un petit nombre de Parties qui se sont presentées; & Sa Majesté desirant accorder aux Proprietaires desdits Effets un temps suffisant pour les représenter, en sorte qu'ils ne puissent imputer qu'à leur negligence l'extinction desdits effets, dans laquelle ils tomberoient; faute d'avoir satisfait à ladite representation dans ce nouveau delai: & voulant aussi S. M. abreger le travail en dispensant les proprietaires des Billets de la Banque Royale, de certifier au dos de chacun de ces Billets qu'ils leur appartiennent, & d'en rappeler les Numéros dans les Bordereaux qu'ils doivent joindre à leurs effets; Ouy le Rapport du sieur le Pelletier de la Houffaye, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil de Regence pour les Finances, Contrôleur General des Finances Sa Majesté étant en son Conseil, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a prorogé & proroge jusqu'au 26 May de la presente année le delai de deux mois indiqué par l'Article VI de l'Arrest du 26 Janvier dernier, pour la representation qui doit être faite, tant à Paris devant les sieurs Commissaires de son Conseil à ce deputez, que dans les Provinces & Generalitez du Royaume devant les sieurs Intendants & Commissaires départis & leurs Subdeleguez, des Contrats, Papiers, & autres Effets mentionnez ausdits Arrests: Passé lequel temps, Ordonné S. M. sans esperance de nouveau delai, que tous ceux desdits Effets qui n'auront pas été representez, demeureront nuls, éteints & supprimez, sans que sous quelque pretexte que ce soit, on en puisse pretendre ni repeter aucune valeur. Dispense S. M. les Proprietaires ou Porteurs des Billets de la Banque Royale de certifier au dos de chacun de ces Billets, qu'ils leur appartiennent.

nent, & de les détailler par Numero dans les Bordereaux qu'ils joindront aux Effets par eux representez ; à la charge néanmoins que lesdits Billets de la Banque Royale seront enliassez par paquets avec des laces dont les deux bouts seront cachetez par l'un des sieurs Commissaires, & qu'il sera mis sur chacun desdits paquets un Bordereau contenant seulement le nombre desdits Billets, & la somme totale à laquelle ils monteront, lequel Bordereau sera paraphé par l'un desdits sieurs Commissaires. Ordonne en outre Sa Majesté, que la liquidation qui doit estre faite des Effets representez, ne pourra l'estre que suivant l'ordre des Numero inscrits sur la Note imprimée & paraphée, qui sera delivrée aux Porteurs desdits Effets, laquelle Note chacun desdits Porteurs sera tenu de représenter conjointement avec lesdits Effets, à peine de demeurer déchu de la liquidation desdits Effets. Ordonne au surplus Sa Majesté que lesdits Arrests des 26 Janvier & 16 Fevrier dernier seront executez suivant leur forme & teneur.

ARREST du Conseil du 29 Mars 1721. Registré en la Cour des Aydes le 5 Avril, portant rétablissement du Droit annuel sur les Vendans vin & autres Boissons dans la Ville & Fauxbourgs de Paris.

ARREST du Parlement du 2 Avril 1721, qui homologue l'avis de la Communauté des Maîtres Graveurs, au sujet du nombre des Maîtres qui doivent être appellés aux Assemblées generales, & aux Elections de Syndic & Jurés.

ARREST du Conseil du 7 Avril 1721, par lequel le Roy, sans s'arrêter au désaveu formé par la Compagnie des Indes le 27 Fevrier dernier, de tout ce que ses Directeurs ont pû fai-

fé au préjudice de la Délibération du 22 Fevrier 1720 : Et fans avoir égard à l'opposition formée par ladite Compagnie à l'exécution de l'Arrêt du 26 Janvier dernier dont S. M. l'a déboutée , a Ordonné & ordonne que l'Arrêt du 24 Fevrier 1720 datté par erreur du 23 Fevrier dans les Exemplaires imprimez , ensemble ledit Arrêt du 26 Janvier dernier , seront exécutez selon leur forme & teneur : Ce faisant que dans un mois pour toute préfixion & delay , ladite Compagnie des Indes en la personne de ses Directeurs sera tenuë de compter par Estat au vray au Conseil de la Recette & Dépense , tant de ladite Compagnie , que de la Banque y jointe , sinon & à faute de ce faire dans ledit tems , & icelui passé , lesdits Directeurs y seront contrainsts à la poursuite de Maître Tartel Contrôleur General des Restes , que S. M. a Commis pour cet effet ; le tout sans préjudice des prétentions de ladite Compagnie pour les trois parties de deux cens soixante-seize Millions , de vingt neuf Millions trois cens quatre vingt-dix-huit mille cent trente six livres neuf sols : Et de deux Millions sept cens mille livres , concernant l'achat & les négociations d'Actions ; lesquelles trois parties seulement elle pourra employer dans la Dépense dudit Etat au vray , sauf le débat , pour y être pourvû par S. M. en statuant sur ledit Etat au vray , ainsi qu'il appartiendra.

ARREST du Conseil du 7 Avril 1721 , par lequel S. M. ordonne que par les sieurs Trudaine , Fagon , Ferrand & de Machault Conseillers d'Etat , conjointement ou séparément , il sera dressé procès verbal , & fait inventaire des Registres , Papiers & Effets de ladite Compagnie & Banque y jointe , dont les Sieurs Deshayes & Bourgeois Caissiers de ladite Compagnie &

Banque demeureront chargez comme dépositaires & gardiens : Et en feront leurs soumissions, pour être ensuite les Effets de ladite Compagnie regis & administrez par des personnes expérimentées au fait du Commerce, qui seront incessamment commis & proposez par S. M. pour cet effet, jusqu'à ce que sur la connoissance plus exacte que S. M. aura de l'état des affaires de ladite Compagnie, & de l'impossibilité où elle se trouvera d'acquiter son debet, S. M. puisse pourvoir à la seureté & à l'interet desdits Actionnaires légitimes, par l'Etablissement d'une nouvelle Compagnie dans la forme qui sera jugée la plus convenable : Veut & Entend S. M. que ce qui sera ordonné par lesdits sieurs Commissaires pour l'exécution du present Arrêt, circonstances & dépendances, soit executé nonobstant oppositions ou empêchemens quelconques, pour lesquels ne sera differé, & dont si aucuns interviennent, S. M. s'en reserve la connoissance & à son Conseil, & icelle interdit à toutes les Cours & autres Juges.

DELIBERATION DE MESSIEURS les Fermiers Generaux.

Du huitième Avril 1721.

LA Compagnie par sa Délibération du 14 Fevrier 1721, concernant le passage des Captures, Confiscations & Amendes des Gabelles, a accordé différentes gratifications aux Employez des Fermes, par lesquels lesdites Captures seroient faites.

Mais ayant été informée que quelques Marchaussions avoient fait des Captures, Elle leur a accordé des gratifications : Et voulant regler la maniere dont il en sera usé avec les Maré-

chauffées qui en feront à l'avenir pour les engager à se porter au Service des Fermes, & à le favoriser en toute occasion; Elle a arrêté, que lors qu'une Maréchaussée fera seule une capture, toutes les rétributions accordées aux Employez des Fermes par les Articles 1, 2, 3, 4, 5, & 8, de la Délibération du 12 Fevrier 1721 seront payées à la Maréchaussée; & dans les Captures qui seront faites par les Maréchaussées, conjointement avec les Employez desdites Fermes, toutes les gratifications mentionnées aux Articles cy dessus, seront partagées par teste entre les Maréchaussées & les Employez: Et outre ce partage, la Compagnie accorde aux Maréchaussées deux parts dans les trois qu'elle s'est réservées par les Articles I & V de ladite Délibération; & dans ces cas, ce qui lui devoit revenir, sera réduit à une part, à condition néanmoins qu'il lui sera toujours compté du tout; & qu'au surplus la Délibération du 12 Fevrier 1721, sera exécutée. *Signé, des Vieux, Maloy, Hocquart, de Salins, Cane, le Monnier, Mazade, Bergeret, la Live, du Vaucel, de Beaufort, le Riche & Grimod Dufort.*

ARREST du Conseil du 3 Avril 1721, par lequel S. M. ordonne, que jusqu'au premier du mois de Juin prochain, les Certificats ordonnez par l'Arrêt dudit jour 14 Fevrier dernier, signez, visez, certifiez, & redigez dans la forme portée par ledit Arrêt, pourront être délivrez aux Particuliers qui étoient Propriétaires d'Ecritures en Comptes en Banque le 16 de Janvier dernier, pour être lesdits Certificats regis pour les Emplois indiquez par les Arrêts desdits jours 26 Decembre 1720, & 23 Janvier 1721. Fait S. M. défenses aux Directeurs des Comptes en Banque, tant de la Ville de Paris, que des autres Villos du Royaume, à

commencer du jour de la publication du présent Arrêt, de faire aucun Virement sous quelque prétexte, & sous quelque nom que ce soit, même en conséquence de Jugemens ou Sentences rendues & obtenues avant ledit jour de la publication du présent Arrêt; Et qui n'ont point été exécutées, ou qui pourroient être rendues par la suite, à peine contre lesdits Directeurs d'en répondre en leur propre & privé nom.

ARREST du Conseil du 8 Avril 1721, qui défend aux Procureurs postulans, & autres faisant la fonction de Procureurs, de faire aucunes poursuites ni procédures, avant de s'être présenté sur le Registre des Présentations, & de présenter aucuns Placets pour les causes qui doivent être mises au Rôle, & aux Greffiers de les enregister, que les Exploits & la présentation n'y soient dattés; le tout à peine d'interdiction, & de 300 livres d'amende pour chacune contravention; Défend pareillement aux Greffiers d'expédier & délivrer aucuns Arrêts, Sentences ou Jugemens, qu'il ne leur soit apparu de la présentation sur les mêmes peines, & aux Procureurs de retirer, & aux Greffiers de rendre aux Procureurs les Placets sur lesquels les Causes auront été appelées, à peine de pareille amende de 300 liv. & condamne plusieurs Procureurs & Greffiers chacun en 300 liv. d'amende, pour chacune des contraventions par eux commises.

ARREST du Conseil du 22 Avril 1721, qui ordonne que dans le dernier May 1721, sans esperance d'aucun autre délai, tant les anciens Adjudicataires des Courtiers - Jaugeurs, qui n'ont point reçu de Billers de Jacques l'Heritier, que les porteurs desdits Billers, seront

tenus de recevoir leur payement en Billets de Banque.

ARREST du Conseil du 27 Avril, portant que les Propriétaires ou Acquéreurs des Rentes, soit perpetuelles, viageres ou sur les Tailles, pourront comprendre dans leurs Declarations les rentes pour l'acquisition desquelles ils ont remis des effets au Tresor Royal, & ce, quoique les Contrats & Quitrances de Finance n'en soient pas encore expediés : Et qu'il ne sera payé à l'Hôtel de Ville aucuns arrerages desdites rentes, qu'après que les Propriétaires auront représenté lesdits Contrats visés.

ORDONNANCE DU ROY,

*Portant Réduction de ses Troupes, tant
d'Infanterie, que de Cavalerie &
de Dragons.*

DE PAR LE ROY.

 A MAJESTÉ ayant résolu, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, de faire une diminution dans la plus grande partie de ses Troupes, & jugeant necessaire d'expliquer ses intentions sur le pied qu'elles seront entretenues à l'avenir, S. Majesté a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. Qu'à commencer du premier jour du mois de May prochain, les Compagnies du Regiment de ses Gardes Françoises, à la reserve

de celles des Grenadiers, seront réduites du nombre de cent cinquante hommes dont elles sont presentement composées, à celui de cent vingt-six : Les trois Compagnies des Grenadiers dudit Regiment devant rester à cent dix hommes chacune comme elles sont.

II. Que tous les Bataillons d'Infanterie Française, à commencer du jour que la réduction aura été faite (non compris les cinq du Regiment Royal Artillerie) demeureront à neuf Compagnies chacun, en réduisant les huit Compagnies ordinaires du nombre de quatre vingt-un hommes à celui de soixante-neuf; en conformité de l'Ordonnance du 6 Avril 1718 : Et que les Compagnies de Grenadiers desdits Regimens resteront sur le pied de cinquante hommes : L'intention de S. M. étant que les Directeurs & Inspecteurs Generaux en faisant cette réduction, distribuent les Soldats qui se trouveront surnumeraires dans les autres Compagnies des mêmes Regimens qui en auront besoin, ou dans celles des Bataillons de la Garnison, ou des Places les plus voisines, pour y être incorporez dans les Compagnies où il en manquera, & y servir à l'avenir, avec défenses de les quitter sans Congé, sur peine d'être traittez comme déserteurs.

III. Comme par cette distribution les Compagnies seront rendues complectes sans que les Capitaines fassent aucune dépense pour les Recrues, S. M. ne se trouve plus obligée de faire les fonds qu'Elle avoit accordés pour tenir lieu d'Estappe ausdites Recrues pour l'année dernière 1720.

IV. S. M. voulant indemniser les Capitaines des Compagnies qui auront fourni des hommes surnumeraires aux autres Compagnies, a ordonné & ordonne que par les ordres des Directeurs & Inspecteurs Generaux il leur sera donné la

Somme de trente liv. pour chacun desdits hommes, par les Capitaines des Compagnies où ils seront entrez : Et en outre, ce que lesdits Directeurs ou Inspecteurs auront réglé pour l'habillement & armement de chacun desdits hommes, suivant l'état où ils se trouveront.

V. A l'égard des Regimens d'Infanterie Etrangere, S. M. ordonne qu'à commencer du jour que la réduction aura été faite, les Compagnies des Regimens Suisses de Villars, Brendlé, Castellas, Helly, Daffry, Dhemel, Diesbac & Courten, qui sont de deux cens hommes, seront réduites à cent soixante hommes chacune, les Officiers compris, en conservant aux Capitaines les mêmes avantages qu'ils ont reçus lorsqu'ils ont eu leurs Compagnies complètes ; Entendant S. M. que les Soldats surnumeraires soient congédiés pour retourner en leurs Pais, au moyen d'un mois de leur solde qui leur sera payé des fonds de l'Extraordinaire des Guerres, & marcheront sur les Routes qui leur seront délivrées, pour que le simple logement leur soit fourni.

VI. Que les Compagnies des deux Bataillons du Regiment d'Infanterie Allemande d'Alsace, & celles des Regimens de Saxe cy devant Sparre, Lamarck, Lenck & Royal-Baviere qui sont composées de cent hommes chacune, seront réduites à quatre vingt.

VII. Que les douze Compagnies du Regiment Royal d'Infanterie Italienne qui sont de soixante-sept hommes, seront réduites à cinquante.

VIII. Quant aux Troupes de Cavalerie & de Dragons, S. M. ordonne que du jour que la réduction aura été faite, toutes les Compagnies de Cavalerie, même celles des Carabiniers & des Regimens Hussarts, seront composées de vingt-cinq Maîtres chacune, compris deux Brigadiers, le Trompette & le Timbalier où il y

en a, lesquels Cavaliers seront choisis par les Directeurs & Inspecteurs Generaux entre ceux qui seront le plus en état de servir, avec les meilleurs Chevaux qu'il y aura dans les Regimens, observant de faire remplacer dans les Compagnies les Cavaliers & Chevaux qui y manqueront, par ceux qui seront surnumeraires dans les autres Compagnies : Et de faire donner par les Capitaines de celles où ils entreront la somme de cent cinquante liv. fixée pour le dédommagement dû au Capitaine qui fournira le Cavalier & le Cheval ; le surplus des Chevaux de la Compagnie devant rester à la disposition du Capitaine pour lui tenir lieu de la remonte de l'année dernière 1720, à l'exception néanmoins des six Chevaux de remonte que S. M. a fait fournir par Compagnie aux cinq Brigades de son Regiment de Carabiniers, & à plusieurs autres Regimens de la Cavalerie, lesquels les Capitaines seront tenus de payer à raison de trois cens cinquante liv. pour chaque Cheval, pour les éгалer à ceux qui n'ont point eu lesdits six Chevaux de remonte : Vou-lant S. M. qu'après que toutes les Compagnies seront rendues complètes de vingt-cinq Maîtres bien montez & équipéz, les Cavaliers qui seront surnumeraires soient congédiez avec leurs habits, ceinturons & épées seulement, laissant leurs autres armes pour être remises par les soins des Commissaires des Guerres dans les Magazins des Places.

Que le décompte soit fait ausdits Cavaliers congédiez de tout ce qui leur sera dû de leur solde, en présence du Commissaire des Guerres : Et qu'il leur soit delivré à chacun, du fonds de l'Extraordinaire des Guerres, la somme de dix livres pour leur donner moyen de retourner chez eux.

IX. A l'égard des Regimens de Dragons, S.
M.

M. entend que toutes les Compagnies desdits Regimens soient smises à vingt-un Dragons montez, & vingt à pied, compris deux Brigadiers & un Tambour : Et que pour cet effet les Directeurs & Inspecteurs Generaux de la Cavalerie s'employent, chacun dans leurs Départemens, à ce qui leur est prescrit par l'Instruction particuliere que S. M. leur a fait expedier pour ce qui concerne lesdits Regimens de Dragons : Et qu'après que les Chevaux necessaires pour monter les troisiemes Escadrons auront été tirez, le surplus des Chevaux qui se trouveront dans les Compagnies au delà du nombre de vingt-un, restent à la disposition des Capitaines pour leur tenir lieu de remonte de l'année 1720.

Mande & Ordonne S. M. aux Gouverneurs & ses Lieutenans Generaux en ses Provinces, aux Gouverneurs & Commandans dans ses Villes & Places, aux Intendants en seldites Provinces & sur ses Frontieres, aux Directeurs & Inspecteurs Generaux sur ses Troupes, aux Commissaires de ses Guerres & à tous autres ses Officiers qu'il appartiendra, de tenir la main à l'Execution de la Presente. Fait à Paris le vingt-huitième jour d'Avril mil sept cens vingt-un. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, LE BLANC.

ARREST du Conseil du 30 Avril 1721, par lequel S. M. ordonne, qu'à commencer du jour de la publication du present Arrêt les menues Espèces seront réduites dans tout le Royaume aux prix cy-après; Sçavoir, les sols de Cuivre à dix-huit deniers au lieu de vingt deniers, les deniers & quarts desdits sols à proportion : Les Pieces dites de six deniers à neuf deniers au lieu de dix, & les Liards de France à quatre deniers & demi au lieu de cinq, sur lequel pied lesdites Espèces continueront d'avoir cours jusqu'à

Q

se qu'il en soit autrement ordonné par S. M.

ARREST du Conseil du 30 Avril 1721, par lequel S. M. interpretant en tant que besoin est, ou seroit, l'Arrêt du Conseil du 8. du present mois d'Avril, a déclaré & declare que les dé-
fenses portées par icelui de faire aucun Vire-
ment de Comptes en Banque, se regardent que-
les Débiteurs qui se presenteroient, à l'effet
d'en faire faire pour le compte de leurs Crean-
ciers en vertu de Sentences des Juges & Con-
suls qui auroient déclaré les offres en Comptes
en Banque faites par lesdits Débiteurs, bonnes
& valables. Ordonne S. M. aux Directeurs des
Comptes en Banque, tant de la Ville de Pa-
ris, que des autres Villes du Royaume, de fai-
re à la requisition des Débiteurs, Propriétaires
de Comptes en Banque, des Viremens de Par-
ties au nom de leurs Creanciers, lorsque les
dits Débiteurs seront porteurs de Jugemens des
dits sieurs Commissaires du Conseil qui l'auront
ainsi ordonné.

ARREST du Conseil du 2. May 1721, par lequel S. M. ordonne que le sieur Nicolas Di-
recteur du Bureau des Dépôts rendra aux Pro-
priétaires, tant les Actions non remplies que
les Actions remplies qui ont été déposées en
exécution desdits Arrêts, & fera mention sur
chacune desdites Actions non remplies, qu'elle
a été délivrée du dépôt volontaire sans être
convertie, & signera les Actions nouvelles,
dites remplies, scellées d'un Sceau, avec men-
tion du nom du Propriétaire & du Numero &
Folio du Registre où elles sont inscrites, pour
tenir lieu du second Sceau qui y devoit être
apposé pour justifier du dépôt desdites Actions.
Ordonne en outre S. M. que le sieur Bille ren-
dra aux Propriétaires les sept cens quatre vingts

dix-neuf Actions non remplies, & les huit cens trente-huit Souscriptions faites en execution des Arrêts des 31 Juillet & 14 Aoust 1720, & fera mention que l'Action ou la Soucription qui a été déposée pour être convertie, & quelle a été rendue en execution du present Arrêt; Au moyen dequoy lesdits Effets énoncez ci dessus pourront être visez par les Commissaires qui ont été nommez par l'Arrêt du 30 Janvier, & celui du 23 Fevrier dernier.

ARREST du Conseil du 18 May 1721, par lequel S. M. proroge jusqu'au dernier du mois de Juin prochain inclusivement le délai qu'elle avoit accordé par ledit Arrêt du 18 Mars dernier, pour la Representation qui doit être faite, tant à Paris devant les sieurs Commissaires à ce deputez par les Arrêts de son Conseil des 30 Janvier & 23 Fevrier derniers, que dans les Provinces & Generalitez du Royaume devant les sieurs Intendants & Commissaires départis & leurs Subdéléguez, des Contracts, Papiers & autres Effets mentionnez dans les Arrêts des 26 Janvier & 16 Fevrier de la presente année, & conformément à celui du 18 Mars dernier: Passé lequel tems, & à compter du premier de Juillet prochain, ordonne S. M. que ceux desdits Effets qui n'auront pas été ainsi representez, seront & demeureront reduits, en vertu du present Arrêt, aux deux Tiers de la valeur qu'ils pouvoient avoir avant ledit jour premier Juillet: Et ne pourront même être representez & visez sur le pied de cette Reduction d'un Tiers, que jusques & compris le 15 dudit mois de Juillet: Et qu'à commencer du 16 dudit mois de Juillet, ceux desdits Effets qui n'auront pas été representez, seront & demeureront diminuez des deux Tiers: Ensorte qu'ils ne pourront être representez & visez pendant les 16 derniers jours de Juillet, que

Qij.

sur le pied du Tiers de la valeur qu'ils pouvoient avoir avant ledit jour premier Juillet. Veut S. M. qu'au premier d'Aoust prochain, tous ceux desdits Effets qui n'auront pas été representez à Paris ausdits sieurs Commissaires de son Conseil, & dans les Provinces aux sieurs Intendants & Commissaires départis ou à leurs Subdeleguez, demeurent nuls, éteints & supprimez sans esperance d'aucun autre délai, & sans que l'on puisse en pretendre ni repeter dans la suite aucune valeur.

Avertissement pour les Maladies de l'œil.

Monsieur de Woolhouse (Gentilhomme Anglois, & Oculiste de Pere en Fils depuis quatre Generations) continue (depuis plus de 30 années) ses Cours de Pathologie, & de Chirurgie Oculaire, avec ses Revues & Demonstrations generales, d'environ de 230 diverses maladies de l'œil sur des Sujets vivans. Il enseigne (aux Errangers) plus de 55 differentes Operations Ophthalmiques, aussi aisées qu'utiles, & seures, pour la guerison Radicale des maux de la veue, auxquels les soi-disans Oculistes employent (mal a propos) certaines Eaux, Poudres, Fumigations, & autres petits secrets hazardez, des Coureurs, Empiriques Femmelettes, &c. qui minent, sappent, fondent ou corrodent la tissure compacte & serrée de l'œil par la suite du tems en penetrant, gonflant, relachant & affoiblissant les parties saines de ce tendre Organe, sans discernement, ni distinction spécifique d'avec ses parties déjà alterées de sorte que ces maladies deviennent incurables à la fin, tant par rapport à ces Remedes impropres, qu'en égard à la perte irreparable

du tems : mais les Instrumens délicats portez sur la partie de l'œil avec l'adresse & experience d'un habile Oculiste, ne scauroient produire semblables défordres & ravages.

Monsieur de Woolhouse emporte toutes les Taches, Nuages, Tayes, Perles, Toiles Mailles, Cicatrices; Onglets, & le reste des Ulceres & d'Abscess, mauvaises Empreintes de la petite Verole, de la Rougeole, & d'Inflammations inveterées; ou des Escrouelles, des Coups, du Feu & des Corps Etrangers (qui ont blessé la Visiere) en quinze jours d'espace, pourveu qu'on ne les ait pas abreuvéés & imbues de liqueurs Etrangères d'une vertu Caustique & Brulante, ni touché avec le feu potentiel; ce qui les rend incurables à jamais, en Cauterisant la transparence du *Miroir*, comme on voit ici à Paris arriver tous les jours à des personnes mal adressées.

Monsieur de Woolhouse declare à veue d'œil la nature du mal en question, & s'il est guerissable, en combien de tems, & par quels Remedes ou Operations. Il entreprend même de les guerir à forfait par des Medicamens prompts, seurs & doux, quand la Chirurgie spécifique n'y est pas absolument necessaire.

Mais comme la Cataracte adherante (interieurement à l'Iris) du côté de la Temple, a toujours éludé la pointe de l'aiguille qu'on passe précisément de ce côté de la Prunelle, il a découvert nouvellement un expédient certain, & aisé pour vaincre cette difficulté, qu'on étoit obligé ci-devant d'abandonner comme insurmontable : en sorte qu'en huit jours d'espace ledit sieur de Woolhouse garentit (sans retour) toutes sortes de Cataractes simples.

Et quant à la vraie Fistule Lacrymale (avec Carie ou Callosité, qu'il est impossible de guerir par les injections ou d'applications des Medi-

caments Topiques,) Monsieur de Woolhouse l'a guéri (sans-récidive) par une methode à lui particulière qui ne lui a jamais manqué depuis plus de vingt années qu'il l'a pratiquée, sans se servir du feu : comme on a annoncé dans le Journal des Sçavans du Lundy 22. Fevrier 1712.

Depuis 32. années que Monsieur de Woolhouse pratique (dans ce Royaume,) il a porté les re-veues generales, ses recherches & découvertes Oculaires à tel point de perfection, qu'on y peut apprendre de lui dans une seule journée, plus qu'on ne sçaurait autrement approfondir pendant le cours ordinaire de la vie d'un homme.

Les différentes especes de Gouttes Sereignes des Cataractes, de Glaucomes du Cristalin, & de la Vitree, des Chancres & d'Ulceres de la Cor-née, des Fistules Lacrymales simples & compliquées, des Obstructions des points lacrymaux, du Conduit nasal & de la Hernie du Sac, de Longlet & Tâye de l'œil, d'avec l'Eneanthis & la Pannicule, de l'albugo ou perle incurable, d'avec les Taches, Mailles & Cicatrices guerif-sables, & beaucoup d'autres Maladies qu'aucun Auteur n'a pas encore bien démêlez, s'y démon-trent très évidemment.

Le Grand Duc de Toscane, les Rois de Prusse & d'Angleterre, & bien d'autres Puissances de l'Europe ont chargé Monsieur de Woolhouse de leur former de sçavans Eleves pour le sou-lagement de leurs Peuples; & S. M. Czarienne lui fit l'honneur de lui voir faire l'operation de la Cataracte, laquelle maladie a suscite une vive dispute parmi les Sçavans depuis l'année 1706, qui n'a été decidée que par la publica-tion (en François & en Latin) d'un ouvrage de Monsieur de Woolhouse sur ce sujet, dont le Journal des Sçavans du Lundy quatrième Mars 1720 a donné un Extrait, comme les Ephemerides d'Allemagne de l'année 1717, &

Le *Mercuré Galant* du mois de Novembre 1718 ont fait mention des diverses Operations sub-tilés que Monsieur de Woolhouse enseigne & pratique sur les yeux. Les Envieux ont fait courir differens faux bruits touchant la mort, l'aveuglement & l'abandon prétendu que Monsieur de Woolhouse a fait de sa Profession d'Opticien, & ils font même apposter des Gens pour détourner (par des supercheries & des médifances) les Etrangers qui viennent de toutes les Parties de l'Europe ici à Paris pour le consulter.

On le trouvera constamment dans l'Hôpital Royal des Quinze-Vingts, à la Porte Cochere de la grande Aumosnerie, à côté de Monsieur Rossignol, fameux Maître Ecrivain.

A P P R O B A T I O N.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier *Le Mercuré pour le mois de May 1721*, & j'ay cû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris ce 25 May 1721.

HARDION.

T A B L E.

§ VI. Quelques Remarques sur les Voyageurs, où l'on fait voir leur négligence & leur défaut dans les Relations qu'ils nous donnent, avec un Catalogue des meilleurs qui ont traité des parties de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique.	33
Sentiment sur Villon & sur Desportes.	24.

<i>Suite de ce qui s'est passé à Rome depuis la mort de N. T. S. P. le Pape Clément XI.</i>	43
<i>Lettre de M. Laurisot de de Laures, Medecin à Sainte Luitrade d'Aginois, écrite à M. Charbel ancien Officier de Marine, sur la Peste, & sur les moyens de s'en préserver.</i>	69
<i>Rentrée des Academies.</i>	81
<i>Dissertation de M. Petit, sur les luxations ou déplacements de quelques membres.</i>	83
<i>Extrait de la Dissertation de M. Delisle, premier Geographe du Roy, sur l'expédition du jeune Cyrus, contre son frere Artaxerxés, & sur la retraite des dix mille.</i>	87
<i>A Peterbourg le 23. Fevrier 1721.</i>	99
<i>La Prune demasquée & coquette reconnüe.</i>	103
<i>De l'ancienneté de la Charge de Capitaine des Gardes de la Porte du Roy.</i>	116
<i>Provisions du Colonel General de l'Infanterie Françoise & Etrangere, pour M. le Duc de Chartres.</i>	121
<i>Ode à M. le Maréchal de Villeroy.</i>	126
<i>Eloge de Mitonnette, chienne de Madame ***</i>	130
<i>Ensgmes.</i>	133
<i>Chanson.</i>	134
<i>Benefices donnez.</i>	135
<i>Journal de Paris.</i>	137
<i>Pensons accordés.</i>	146
<i>Nouvelles Etrangeres.</i>	147
<i>Morts de Paris.</i>	160
<i>Morts Etrangeres.</i>	164
<i>Naissance.</i>	165
<i>Mariage.</i>	166
<i>Charges & Dignitez.</i>	ibid.
<i>Arrests, Edits & Declarations.</i>	169
<i>Avertissement pour les maladies de l'air.</i>	188

F I N.

LE
MERCURE
DE
JUN & JUILLET.

Deux Volumes. 40 sols.

PREMIERE PARTIE.



A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
La Veuve de PIERRE RIBOU, Quay des
Augustins; à l'Image S. Louis.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, rue
S. Jacques, à la Fleur-de-Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint
André, Place de Sorbonne.

M DCC. XXI.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

A V I S.

On prie ceux qui adresseront des Lettres
en Paquets d'en affranchir le Port,
comme cela s'est toujours pratiqué, sans quoi
on ne les recevra point.

L'Adresse generale pour toutes choses sera
à Monsieur Moreau, Commis au Mercure,
chez Monsieur le Commissaire le Comte,
vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris.

Ceux qui pour leur commodité, vou-
dront remettre leurs Paquets cachetez aux
Libraires qui vendent le Mercure à Pa-
ris, pourront se servir de cette voye pour
les faire tenir, en adressant toujours à
M. Moreau.

L'abondance des Matieres nous a obligés
de faire deux Volumes de ces deux mois.
A l'avenir le Mercure paroîtra les premier
de chaque mois, en un Volume, au prix or-
dinaire de 25 sols.

On donne avis que le fonds des Mer-
cures de feu M. Buchet, se trouve actuelle-
ment chez Mrs. Buchet ses freres, Cloître
S. Germain l'Auxerrois, où ils continueront
de les vendre, en gros ou en détail, avec
l'Abregé de la Vie du Czar.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requestes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Nos bien amez les Sieurs Du FRENY, DE LA ROQUE, & FUSELLIER, Nous ont fait remontrer qu'ils souhairoient faire imprimer & donner au Public tous les mois un Ouvrage qui a pour titre, *Le Mercure*, s'il Nous plairoit leur accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaire ; A CES CAUSES voulant favorablement traiter lesdits Sieurs Exposans, Nous leur avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou separément, & autant de fois que bon leur semblera, & de le faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le temps de douze années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes, à condition neanmoins que chaque Volume porte a son Approbation expresse de l'Examineur qui aura été commis à cet effet, & que lesdits Sieurs Exposans ne pourront ceder ni transporter ce qu'entre eux, & non à d'autres le present Privilege, lequel en cas de decès d'aucun d'iceux appartient de droit en entier au survivant. Faisons deffenses à toutes sortes de personnes de quelque qualite & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Libraires Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre cy dessus exposé en tout ou en partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit desdits sieurs Exposans, ou de ceux qui auront droit d'eux, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers auxdits Sieurs Exposans, ou de ceux qui auront droit d'eux, & de tous depens, dommages & interests. à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur les Registres de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date

d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en bon papier & en beaux caractères , conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant de l'exposer en vente , le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de Copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où les Approbations y auront été données , es mains de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Daguesseau , & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans celle de notre très-cher & feal Chancelier de France le Sieur Daguesseau , le tout à peine de nullité des Presentes ; du contenu desquelles vous enjoignons de faire jouir lesdits sieurs Exposans , ou leurs ayans cause , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble & empêchement. **VOULONS** que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour dûment signifiée , & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires soy soit aôtée comme à l' signal. **COM-MANDONS** au premier notre Huissier ou sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant Clameur de Haro , Charte Normande & Lettres à ce contraires : **EN** tel est notre plaisir. **DONNÉ** à Paris le troisième jour du mois de Juillet l'An de grace mil sept cent vingt-un , & de notre Règne le cinquième. *Signé*, Par le Roy en son Conseil, **DE SAINT-HILAIRE.**

Et à côté est écrit :

Il est ordonné par l'Edit du Roy du mois d'Aoust 1686 & Arrêt de son Conseil , que les Livres dont l'impression est permise par Privilege de Sa Majesté , ne pourront estre vendus que par un Libraire ou un Imprimeur.

Registré sur le Registre quatrième de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris , page 748, N° 811 conformément aux Arrêts & Reglemens , & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13 Aoust 1703. A Paris le 4 Juillet 1721. Signé , DELAULNE , Syndic.



AVERTISSEMENT.

NOus annonçons au Public que plus d'un Auteur est à present chargé de la composition du Mercure. Il n'est pas de ces Livres qui ne doivent absolument être redigés que par la même plume : il peut rassembler autant d'Ecrivains qu'il rassemble de matieres : elles sont si indépendantes les unes des autres & si opposées, que loin d'exiger de l'égalité dans le stile, elles y demandent un contraste perpetuel. Ainsi on gardera la forme des derniers Mercurés, qui, dégagée des liaisons, paroît la plus convenable à un Recueil. Cette forme est d'autant plus sensée qu'elle admet une commode distribution de travail, ce que chacun, en suivant la route differente qui lui est destinée, se trouve sans embarras & sans contestation au bout de sa carrière.

Le choix des transitions souvent absurdes, presque toujours forcées dans un ouvrage qu'on n'a jamais le loisir de limer, n'est qu'une delicatesse inutile qu'il faut rejeter entierement du Mercure, aussi bien que le stile épistolaire qu'il a si long-tems affecté. Ce stile répandroit trop d'uniformité dans notre Journal, & y amene-

vj.

roit infailliblement toutes les phrases fastidieuses que le compliment traîne à sa suite. La lecture d'un Recueil diversifié par les expressions comme il l'est par les matières, sera plus amusante que celle d'un Livre qui viendrait tous les mois repeter au Public le même langage. Il est réservé à bien peu d'Auteurs de faire souvent imprimer sans y perdre. Pour nous si nous ennuyons ce ne sera pas tout-à fait notre faute. Non-seulement nous avons résolu de preferer tous les Ouvrages qu'on nous envoie au nôtre, & de leur deferer les honneurs de l'impression ; mais encore nous ne nous en rapporterons pas-toujours à notre jugement dans le choix que nous ferons des Pièces dignes d'être mises au jour. Nous avons des amis sçavans, judicieux, éclairés qui veulent bien nous soulager dans un emploi plus pénible que brillant, & qui occupe plus le discernement que le génie; leur secours nous aidera dans l'examen de cette multitude prodigieuse de Manuscrits que l'on envoie de la Ville & des Provinces aux Auteurs du Mercure.

Nous prions tous les gens de Lettres avec qui nous ne sommes pas encore liés, de nous accorder leurs conseils & leurs Productions. Il n'est pas nécessaire d'avertir que nous ne recevrons point toutes

Les Pièces qui seront envenimées par la jalousie & la haine. L'émulation doit seule exciter les Auteurs ; une critique amère & offensante décrie plus celui qui la produit , que celui qu'elle attaque , ce qui choque l'honneur de l'Ecrivain censuré ne prouve pas la méchanceté de son Ouvrage ; des injures ne sont pas des Démonstrations.

Nous aurions tort d'exhorter les Auteurs à moderer leurs passions , si nous nous abandonnions aux nôtres. Nous regardons le Mercure comme un Cirque que nous sommes obligés d'ouvrir sans préférence aux Athletes ingénieux , qui cherchent à se distinguer par des combats Litteraires : nous nous contenterons d'être les témoins de leurs Exploits , nous n'en seront jamais les Juges. Le Mercure doit être toujours neutre , & ne jamais entrer dans les confederations de la cabale. Quelle honte pour luy , lorsqu'il épouse des querelles mal soutenues , & lorsqu'après avoir avancé temerairement sa décision , elle se trouve démentie par le Public équitable ! L'impartialité sera le premier de nos devoirs ; Si nous les remplissons, nous nous flatons que notre Journal sera bien reçu de toutes les Nations différentes de la République des Lettres. Les doctes Sectateurs de l'Antiquité ne

nous accuseront pas de n'être que la trompette des talens modernes , mais aussi nous espérons que leur équité nous permettra d'admirer quelquefois des beautés qui ne seront pas copiées d'après celles d'Homere , & de sentir des graces qui ne seront pas nées d'Anacreon & de Catulle ; nous espérons même qu'ils daigneront nous enrichir de leurs veilles , & mêler les fruits meurs de leur profonde érudition aux fleurs naissantes des nouveaux génies.

On ne rougira pas d'être loué par le Mercure , dès qu'il ne louera pas également les Virgiles & les Bavius ; on lui pardonnera ses procès critiques , dès qu'il en sera le Rapporteur & non l'Avocat. Que les Auteurs ne se lassent pas de plaider , le patrimoine de Minerve n'y perd rien , leurs chicanes mêmes sont utiles à l'esprit , & quelquefois à la raison. Quant à nous nous ne défendrons que notre cause , & c'est assez entreprendre : nous avons à combattre des Censeurs opiniâtres , qui regardent l'ennuy & le dégoût comme les attributs incontestables du Mercure ; ne voudront-ils jamais rien rabattre de cette opinion ? Il en est même qui s'obstinent encore à lui compter pour un défaut la variété qui constitue son caractère. Ignorent-ils que ce Journal est fait pour tout le monde , & qu'il doit des mets à

tous les goûts? Effectivement le Mercure n'est-il pas le Secrétaire perpétuel des Arts & de Sciences ? Les morceaux de Littérature qu'il peut rassembler sont lûs par les Partisans de l'érudition ; n'est-il pas le Confident des Muses ? & n'a-t'il pas droit en cette qualité de divertir ceux qui ne cherchent dans la lecture que les agrémens de la Poësie , ou les prestiges du Roman ? N'est-il pas sur-tout l'Agent infatigable de l'Histoire ? Ne va-t'il pas pour elle à la recherche des événemens ? Il est vrai qu'il ne sert pas les Nouvelles dans la primeur : peut-être y gagne-t'il ? Les Nouvelles débitées précipitamment sont rarement exactes , & quand le fonds en appartient à la vérité , l'erreur se saisit du moins des circonstances : le temps seul dissipe les nuages de la prévention , & nous apprend à trier les détails qui peuvent satisfaire cette curiosité sage , plus avide de la certitude des faits que de leur nouveauté. Nous ne supprimerons pas cependant avec une severité trop scrupuleuse toutes les Nouvelles qui nous paroîtront controuvées ; les plus graves Historiens même ont recüeilli quelquefois les bruits publics. Tacite n'a pas rejeté de ses *Annales* les prodiges, enfans de la credulité de la populace Romaine , & le sincere Mezerai n'a pas banni de son Histoire tout

^ce qu'il a trouvé d'apocriphé dans les Archives de la France.

Les Arts qui n'ont pas encore paru dans les anciens Mercurès seront très bien reçus dans le nôtre. Journalistes de la Poësie & de l'Eloquence, nous le ferons aussi de la Musique & de la Peinture; nous tâcherons d'instruire le Public de tout ce qui pourra contenter son goût. On lui annoncera tous les Livres nouveaux, les Tableaux des bons Maîtres, les Estampes des plus habiles Graveurs, les Statuës des Sculpteurs distingués, enfin les Fabriques des plus fameux Architectes. Nous rendrons un compte fidele des ouvertures des Academies & de leurs travaux. Nous n'oublirons pas les Programmes des Professeurs, & les Theses choisies des quatre Facultés. Les esprits les plus delicats ne refuseront pas de jeter les yeux sur ces sortes d'ouvrages, depuis que Descartes a conduit la raison dans les Colleges.

A l'égard des Théâtres, nous ne vantons que les Ouvrages applaudis. Chronologistes sinceres du succès & des chûtes de Melpomene & de Thalie, nous ne tromperons pas les Provinces & les Pays Etrangers en leur exagerant l'excellence & la richesse des Poëmes Dramatiques qui n'auront fait qu'une fortune mediocre; les loüanges prodiguées deshonnorent le

Panegiriste, sans illustrer ceux qui les reçoivent, & qui souvent les mandient. Le **Mercure** se fait siffler lorsqu'il contredit le **Parterre**.

Voilà quel est notre plan general. Nous joindrons aux Pièces differentes qui nous seront confiées, les **Nouvelles Galantes**, **Politiques** & **Litteraires**. Chacun dans le **Mercure** apprendra les mouvemens de la sphere qui l'interesse. Celui qui n'aime que le bien de sa Patrie s'instruira de sa destinée dans la suite des **Nouvelles Etrangères** & **Politiques**; celui qui n'aime que son propre bien, connoîtra l'état de ses affaires par l'ordre suivi des **Edits**, **Arrests** & **Declarations**: le **Sçavant** & le **Curieux** découvriront le progrès des **Lettres** & des **Arts** dans les **Dissertations**, les titres & sujets des **Livres** qui s'impriment journallement, & les descriptions des **Ouvrages nouveaux**, des **Peintres**, **Sculpteurs**, & **Architectes**; l'**Amant** verra peut-être dans les **Poësies** & les **Historiettes Modernes** la décadence de l'empire de l'**Amour**.

Nous ne pouvons mieux finir qu'en aprenant au **Public** la plus glorieuse prérogative du **Mercure**; il a l'honneur d'être lu au **Roy**. Ce jeune **Monarque**, formé par les **Sciences** mêmes, veut bien examiner tous les mois dans le **Mercure** les essais de leurs **Elevés**. Quelle gloire pour les

Sçavans d'avoir occupé les premiers regards de cet aimable Prince !

L'ordre que nous nous prescrivons dans l'arrangement des matieres, dont ce Livre sera composé, c'est d'en reduire quelques-unes à certains chefs, & de les diviser par articles. A l'égard des Pièces détachées & fugitives d'une juste grandeur, qui ne pourront être rangées sous aucun des articles suivans, & qui regarderont les Sciences & les belles Lettres, elles seront toujours mises au commencement, telles que celles qu'on va lire.





MERCURE

DE

JUIN & JUILLET.

LA PORTE OTHOMANE.
Explication de ce terme, par Mon-
*sieur de la R****



VOUS avez raison, MONSIEUR, de vous plaindre des Voyageurs du Levant, qui dans leurs Relations si fort multipliées, ont cependant omis plusieurs choses dignes de leur attention, & de notre curiosité : Telle est la signification, & l'origine du terme dont vous me demandez l'explication, à l'occasion de l'Ambassadeur du Grand Seigneur, qui est actuellement à la Cour de France. Vous pouvez comprendre dans

M E R C U R E D E
votre plainte les Editeurs * du Dictionnaire Historique, & l'Autheur de la Bibliothèque Orientale, dont vous n'avez pas l'ouvrage, & que vous me priez de consulter sur ce terme; il ne nous apprend rien là dessus; car ce n'est rien apprendre de ce que vous voulez sçavoir que de dire, » comme a fait M. d'Herbelot. Porte dans » tout l'Orient signifie la Cour d'un Prin- » ce, le seuil même de la porte se prend » pour la même chose; on y ajoute sou- » vent quelque epithete de noblesse, de » hauteur, ou de bonheur.

Je ne sçay même, M O N S I E U R, si on peut passer à l'Autheur que la Porte signifie dans tout l'Orient la Cour d'un Prince; car je ne trouve point cela dans tout ce que j'ay lû touchant les Indes, la Tarterie, &c. On ne le trouve pas non plus dans tous les Memoires, qui sont venus à ma connoissance, qui regardent la Cour des Princes des autres parties de l'Asie, à l'exception seulement de celle du Roy de Perse, dont nous parlerons plus bas.

Le Palais où le Roy d'Yemen tient sa

* Les Editeurs du Dictionnaire de Morery se sont contentez de nous dire que *Porte, elou l'iddo*, que les Turcs attachent à ce terme, signifie la Cour du Grand Seigneur, paroles dignes de remarque, & qui instruisent beaucoup un Lecteur.

JUIN & JUILLET.

Cour, s'appelle, comme je l'ay rapporté
* ailleurs, le *palais des Dons & des Graces* :
l'Empereur, ou le Roy d'Ethiopie, celui
de Maroc, & les autres Puissances d'Afrique,
n'ont jamais donné à leur Cour le
nom de Porte.

Porte enfin, que les Arabes appellent
Bab, les Turcs *Capi*, & les Persans *Der*,
ne signifie presque autre chose hors de son
sens propre dans tout l'Orient qu'une en-
trée, un passage, un détroit, une ouver-
ture : c'est en ce sens que les premiers ap-
pellent le Déroit de la Mer rouge *Bab al*
Mondoub, le-Déroit des pleurs; & que
les Turcs nomment l'ouverture du Mont
Caucase, qui est sur le bord de la Mer Cas-
pienne, *Demir Capi*, la Porte de fer; les
Persans lui donnent le nom de *Derbend*,
qui signifie porte close, ou passage fermé.
C'est ce que les Européens ont nommé
après les Anciens les Portes Caspiennes.

Quoi qu'il en soit, il est certain,
MONSIEUR, que nous sommes en pos-
session d'appeller la Porte la Cour du Grand
Seigneur, sans en sçavoir autrement la rai-
son, & que cette possession nous vient des
Turcs mêmes, qui nomment ainsi la Cour
de leur Empereur, les Sultans eux-mêmes
se servant de ce terme dans les Expéditions
les plus importantes, & sur tout dans les

* Voyage de l'Arabie Heureuse.

A ij

4 MERCURE DE

Lettres, qui sont envoyées de leur part aux autres Puissances.

Soliman II. écrivant à François Premier les deux Lettres que vous avez vûes dans mon cabinet, dont l'une est l'original Turc, dit à ce grand Prince, V^ôtre Majesté sçaura que nous ayant fait connoître par l'Ambassadeur que vous avez cy-devant envoyé à nôtre Porte de felicité, &c. terme que je trouve encore employé, avec d'autres epithetes plus fortes, dans deux Traitez que j'ay aussi entre les mains, le premier fait entre le Roy Henri IV. & le Sultan Achmet I. Empereur des Turcs, du mois de May 1604, & le second entre le feu Roy de glorieuse memoire, & le Sultan Mehemet IV. du mois d'Avril 1673. A la fin de ce dernier Traité il y a deux Lettres écrites au Roy sur le même sujet, la premiere du Sultan, qui se sert de ces termes, » V^ôtre Majesté sçaura que » le Marquis de Nointel, que vous avez » envoyé pour resider à nôtre sublime & » inébranlable Porte, &c. & la seconde du Grand Vizir, qui dit au Roy, » Le très- » puissant & invincible Empereur, le Grand » Seigneur mon Maître, a reçu la Lettre » que vous avez envoyée à sa Haute, Su- » blime, Heureuse, Puissante & Imperiale » Porte, &c.

Il s'agit donc seulement de sçavoir l'origi-

JUIN & JUILLET. §

gine de cette expression. Si nous en croyons Monsieur Pitton de Tournefort, (a) l'un de nos plus habiles Voyageurs, & des plus modernes, c'est de la Porte qui fait la principale entrée du Serrail de Constantinople, que l'Empire Othoman a pris son nom. C'est ainsi qu'il en parle à M. de Pontchartrain, dans la XII. Lettre de son Recueil. Il est d'autant plus surprenant qu'un homme aussi éclairé ait pris le change en cette occasion, qu'après avoir décrit cette principale entrée, il assure lui-même qu'elle ressemble plutôt à un Corps de Garde, qu'à l'entrée du principal Palais de l'un des plus grands Princes du Monde. Un autre habile Voyageur, (b) qui a même donné un dessein de la grande Porte du Serrail, dont il est ici question, avoit déjà dit, » cette Porte est un gros pavillon carré, » percé de quelques fenêtres, & qui ne » ressemble pas mal à l'entrée de quelque » vieux Monastere éloigné des Villes.

Quelques Voyageurs ont dit, mais assez gratuitement, qu'il y a une certaine Porte dans l'intérieur du Serrail, où l'on s'arrête pour presenter les Requêtes & les Placets, & où on vient les recevoir avec leur réponse; & que c'est de cette Porte que tout

(a) Relation d'un Voyage fait au Levant par ordre du Roy, &c. imprimé à Paris en 1717.

(b) Grelot. Voyage de Constantinople.

MERCURE DE

le Palais, ou la Cour du Sultan a pris son nom : ce qui ne se trouve point vrai, car nos meilleures relations de Constantinople, & celles qui parlent le mieux du Serrail, ne disent rien de cette Porte, & on sçait d'ailleurs que les Requêtes ne se donnent que de deux manières, ou au Sultan lui-même quand il se fait voir en public, & sur tout les Vendredis en allant à la Mosquée, ou aux Ministres qui composent le Divan, où l'on rend journallement la Justice.

Je vous avoüe, M O N S I E U R, que je n'ay rien appris là-dessus de particulier dans mon voyage du Levant ; mais votre curiosité vient d'exciter la mienne ; & après quelques reflexions, & quelques recherches, voici ce qu'il me semble qu'on peut conjecturer avec quelque fondement.

Tout le monde sçait jusqu'à quel point de grandeur & de puissance les * Califes, successeurs de Mahomet, ont porté leur domination, & quelle a été la vaste étendue de leur Empire : on n'ignore pas non plus quel a été l'orgueil fastueux de la plupart de ces Monarques, qui joignoient en leur personne la double qualité de Pontifes & d'Empereurs, ou de Souverains Chefs de la Religion & de l'Empire des Musulmans, ce qui exigeoit des Peuples qui leur

* Calife, dans le langage des Mahometans, signifie Vicaire de Dieu, & successeur de Mahomet.

JUIN & JUILLET. 7

Étoient soumis , des respects excessifs. La Politique de ces Princes qui trouvoit son compte à se faire , pour ainsi dire , adorer par leurs Sujets , croyoit ne pouvoit jamais rien outrer à cet égard.

Mostadhem , ou Mostazem , le dernier Calife de la race des Abbassides , de la première Dynastie , les surpassa tous sur cette matière : il fut le plus riche , le plus puissant & le plus respecté de tous les Califes de sa Maison , quoique sa fin ait été extrêmement tragique. Les Historiens Orientaux rapportent que lors que ce Prince sortoit de son Palais de Bagdet , où étoit le siege de son Empire , il portoit un voile sur son visage , pour s'attirer un plus grand respect des peuples qu'il n'estimoit pas dignes de le regarder , & dont la foule étoit pourtant si grande que les rues & les places étoient trop étroites , & que l'on leüoit fort cherement les fenêtres & les balcons des maisons qui étoient sur le chemin par où il devoit passer. Ces Auteurs ajoutent que sur le seuil de la principale porte de ce Palais il avoit fait enchasser un morceau de la fameuse pierre * noire du temple de

* Cette pierre , selon les Mohometans , fût envoyée du Ciel à Abraham , comme il bâtissoit la Maison de Dieu , ou le fameux sanctuaire de la Mecque : elle est devenuë noire , disent-ils , de blanche qu'elle étoit , par le péché des hommes , &c.

MERCURE DE

la Mecque, pour rendre cette Porte plus respectable à tous ses Sujets. Ce seuil étoit assés élevé, & on n'entroit qu'à genoux, ou prosterné, après avoir plusieurs fois appliqué le front & la bouche sur cette pierre prétenduë sacrée.

De plus au Fronton, ou au lieu le plus éminent de cette Porte, il y avoit une piece de velours noir attachée, qui pendoit presque jusqu'à terre, à laquelle les plus grands de l'Empire, & tous les Seigneurs de la Cour rendoient tous les jours, aussi bien qu'à la pierre noire, des honneurs excessifs, se frottant les yeux sur l'une & sur l'autre, & les baisant avec le plus profond respect : & lors même qu'on n'avoit aucune affaire au Palais, on venoit exprès à cette porte pour y rendre les honneurs que nous venons de dire & faire par là leur Cour au Calife. La Porte s'appelloit la Porte du Calife, & la piece de velours n'avoit point d'autre nom que la Manche du Calife.

Je vous laisse à juger, MONSIEUR, si une Porte si venerable, & si respectée, n'a pas dû être aussi appelée la Porte par excellence, & par ce nom seul faire entendre, dans l'usage ordinaire, le Palais, la Cour, la demeure du Prince en faveur de qui se faisoient toutes les ceremonies. C'est de quoi je ne crois pas qu'on doive

JUIN & JUILLET. 9

douter, quand les Historiens contemporains ne l'insinueroyent pas. Je ne doute pas non plus que d'autres Princes Mahometans, inferieurs en dignité & en puissance, mais aussi ambitieux que les Califes, n'ayent affecté la même expression & le même usage, en parlant de leur Palais ou de leur Cour.

J'en suis, dis-je, tout-à-fait persuadé à l'égard des Sultans Turcs, lesquels, après de foibles commencemens, suivis de succès heureux, & rapides; Ont enfin, comme vous sçavés, détrôné ces Monarques Pontifes, & ont ainsi succédé à toute leur puissante autorité spirituelle & temporelle, en fondant un grand Empire du debris de celui des Califes, & par l'extinction de l'Empire Romain dans l'Orient. Cette succession n'est proprement arrivée que sous les Empereurs de la Maison Othomane, & lors que Selim premier, Pere du Grand Soliman, après avoir ébranlé la puissance des Rois de Perse, & après avoir tout-à-fait détruit celle des Sultans d'Egypte & de Syrie, par la conquête de ces Royaumes, retourna triomphant à Constantinople, emmenant avec lui le dernier des Califes, lequel tenoit son siege au grand Caire, où les Sultans d'Egypte ne lui laissoient déjà plus qu'une ombre d'autorité temporelle,

* An 1516.

le reconnoissant seulement pour Chef souverain de la Religion Musulmane.

C'est cette dernière qualité si éminente, & si respectable aux Mahometans, jointe à une vaste puissance temporelle, que les Sultans Othomans se sont depuis toujours attribuée, & qui est reconnüe en eux par tous les Mahometans * Sunnites, ou prétendus Orthodoxes, qualité qui n'a servi qu'à augmenter le faste de ces Sultans, affectant dans toutes leurs manières, & sur tout dans les expressions qui regardent leur personne, & leur Palais, d'imiter les Califes, qu'ils croyent représenter.

Au reste, M O N S I E U R, les Empereurs Turcs ne sont pas les seuls Monarques Orientaux, qui à l'imitation des Califes ont donné à leur Cour le nom de Porte; les Rois de Perse se servent encore de ce terme dans la même signification. Vous sçavez que leur Monarchie est encore une portion considérable de l'Empire des Califes, à la dignité desquels ils prétendent aussi avoir succédé, & à meilleur titre que les Sultans Turcs, qu'ils traitent d'usurpateurs, comme n'étant point issus de

* Ce sont ceux qui outre le texte de l'Alcoran, reçoivent encore la *SUNNA*, ou le corps des traditions des faits, & dits de Mahomet; on les appelle Sunnites, ou Traditionnaires, ils composent le plus grand nombre dans le Mahometisme, & se disent les Orthodoxes.

la Maison de leur Profete.

De plus il y a assez près du Palais de ces Rois, à Hispaham, une fameuse Porte nommée la Porte d'Aly, laquelle peut avoir donné lieu à cet usage : Voici ce que c'est que cette Porte, selon M. Thevenot, Voyageur également exact, & intelligent.

» Un peu plus loin, dit-il, en conti-
 » nuant sa Description d'Hispanie, est la
 » Porte d'Aly, nommée *Aly Copy*, qui est
 » une grande porte toute simple, au dessus
 » de laquelle il y a un beau & grand Di-
 » van; le Roy vient souvent prendre le
 » frais en cet endroit. Entrant par cette
 » Porte l'on va par une grande allée à une
 » autre grande Porte, qui a pour seuil un
 » pas de pierre, auquel les Persans portent
 » grand respect, & c'est cela qu'on appelle
 » proprement la Porte d'Aly. Tout crimi-
 » nel qui peut se sauver dans une cour
 » qui est au delà, est en un azike inviola-
 » ble. Personne n'oseroit mettre le pied
 » sur ce pas, que plusieurs baisent par de-
 » votion, & cette Porte est gardée par
 » des Sofis, ou Religieux Persans, dont
 » il y en a toujours grand nombre. On
 » entre par la Cour qui est au delà, dans
 » la Maison du Roy, &c.

Vous sçavez, MONSIEUR, que tous les Persans en general sont les Sectateurs d'Aly, cousin & gendre de Mahomet,

qu'ils rendent à ce personnage des honneurs presque divins, & qu'ils sont traités de schismatiques & d'heretiques par les autres Mahometans qui se disent Orthodoxes. Ce n'est pas ici le lieu de vous expliquer en quoi consiste précisément ce schisme & cette heresie, laquelle partage tout le Mahometisme en deux sectes principales, chacune subdivisée en d'autres sectes particulieres: mais le sujet que je traite m'engage d'observer que cette fameuse Porte est d'autant plus respectable aux Persans, que la famille Royale, qui regne aujourd'hui en Perse, descend en droite ligne du grand Schah Ismael, surnommé Sefi ou * Sofi, lequel selon les Persans descendoit d'Aly par la branche de Houssein son second fils, qui avoit pour mere, aussi bien que Hassan son aîné, Fatime fille unique de Mahomet, & d'Aischah.

Il est même vrai-semblable que cette Porte n'a été bâtie, & n'a été ainsi nom-

* C'est ce surnom de Sofi, mal entendu par les Européens, qui a fait appeller le Roy de Perse par plusieurs de nos Ecrivains, le Sophy de Perse, ou le grand Sophy. Ce surnom fut donné à Schah Ismaël, parce que son Pere & son Ayeul faisoient profession d'être de la Secte des Sofis ou Religieux mystiques, & contemplatifs, & qu'Ismaël lui même se servit heureusement de ce nom pour monter sur le trône de Perse.

JUIN & JUILLET. 19

mée que sous les Rois de la Dynastie, dont Schah Ismael est le fondateur, pour honorer la memoire du fameux Aly leur Ayeul, & peut-être aussi pour opposer au faste orgueilleux des Califes Abbassides, dont les Persans ont toujours contesté la succession & l'autorité, n'en reconnoissant point de legitime, hors de la Maison d'Aly, lesquels Califes faisoient rendre à la Porte de leurs Palais les honneurs excessifs dont nous avons parlé. Quoiqu'il en soit, j'ay vû une Lettre de Schah Hussein, Roy de Perse, aujourd'hui regnant, écrite au Roy Louis X I V, laquelle confirme presque tout ce que nous venons de dire à l'égard des Persans. La Lettre commence ainsi.

* I L E S T

Le Royaume est à Dieu.

Le Roy mon Pere dont Dieu illumine
le tombeau,

Dieu est ma confiance.

Le serviteur du Roy de la Sainteté,

Hussein 1112.

Il suit quatre Vers Persans, dont le sens
litteralement rendu, est :

* Il est. Ces deux premiers mots s'entendent
de Dieu.

Quiconque n'est pas dans le party d'Aly :

Quel qu'il puisse être je ne l'aime point ;

Quiconque n'est pas comme la terre devant la
Porte ;

Quand ce seroit un Ange , que la terre soie
sur sa tête.

L'ordre Royal est &c. Ecrit pendant
la premiere Lune de Zilcadé , l'année
1112 (a) de l'Hegire de Mahomet , &c.

Dans cette Lettre , qui n'est que de ce-
remonie , & de complimens , le Roy de
Perse en parlant de sa Cour , l'appelle tou-
jours la Porte (b) &c.

Voilà donc , M O N S I E U R , l'usage du
mot de Porte bien établi chez les deux
principales Puissances de l'Orient , pour
signifier le lieu où elles tiennent leur Cour :
Voilà aussi ce qu'il me semble qu'on peut
dire de plus plausible sur l'origine , & sur
la signification de ce terme , qui convient
d'ailleurs au genie des Orientaux , fécond
en expressions figurées , & métaphoriques.
J'ajouteray en finissant que ce genie a in-
trôduit un autre terme dans le Levant ,
qui revient à celui dont nous venons de
parler , & dont on se sert pour signifier le
Palais d'un moindre Prince , ou de quelque

(a) C'est l'année 1700 de notre Epoque.

(b) Les Persans ajoutent ordinairement cette
formule , *Porte sur laquelle roule tout l'Univers.*

JUIN & JUILLET. 15

personne de qualité; les Inferieurs qui leur parlent, ou qui leur écrivent, sont obligez de leur dire, je suis venu à votre *Etrier* pour vous rendre mes respects, ou pour vous demander une telle grace, ou pour une telle affaire. Cette formule s'exprime par ces deux mots *Ricab humayou*. Ricab est un mot Arabe, qui signifie non seulement un Etrier; mais encore un banc de pierre, & toute autre chose, qui sert à monter à cheval commodément, & qu'on ne manque jamais de trouver à la porte des Palais, & de la plupart des Maisons distinguées dans l'Orient,

Je suis, MONSIEUR, &c.





REFLEXIONS

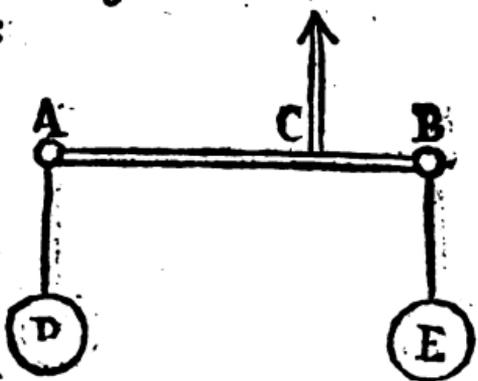
Sur une proposition de Statique, où l'on démontre qu'il n'y a point de précision dans la manière dont on se sert ordinairement pour corriger les Balances qui ne sont point justes.

ON ne propose point cecy comme une nouvelle decouverte, & l'on ne répond pas qu'il n'en soit parlé dans quelque Traité de Mecanique ou de Statique ; mais comme ces sortes de Traitez ne sont lûs que de fort peu de personnes , on a crû pouvoir inserer cette remarque dans un Ouvrage comme celui-cy , qui peut tomber entre les mains de tout le monde , afin qu'elle puisse venir à la connoissance de ceux qui ne l'ont jamais faite , & les détromper peut-être d'une fausse verité capable de séduire les personnes du meilleur esprit.

Tout le monde sçait que , si aux deux extremittez d'une balance horizontale on applique deux poids qui soient entr'eux reciproquement comme leurs distances du point d'appuy , ils seront en équilibre.

Par

Par exemple :
 soit la balance
 AB divisée au
 point d'appuy
 C, en sorte que
 AC soit triple
 de BC ; si l'on
 applique à l'ex-



tremité A le poids D , & à l'extremité B le
 poids E , & que le poids E soit triple du
 poids D ; ces deux poids seront en équi-
 libre.

Delà il suit :

1°. Qu'une balance horizontale étant di-
 visée en deux parties inégales au point d'ap-
 puy, si l'on applique à l'extremité du bras
 le plus court un poids quelconque, il ne
 sera en équilibre qu'avec un moindre poids
 appliqué à l'autre extremité.

2°. Que si deux poids appliquez aux
 extremités d'une balance, divisée comme
 l'on voudra au point d'appuy, sont en
 équilibre, ils y seront encore en leur ad-
 joutant de nouveaux poids, pourvû que
 les derniers ayent entr'eux le même rap-
 port que les premiers & non autrement :
 mais il faut que le plus grand soit ajouté
 au plus grand, & le plus petit au plus
 petit.

Ce principe est si connu dans la Statique
 & par l'experience, & les consequences

B

que l'on vient d'en tirer sont si évidentes, que l'on se croit dispensé d'en donner icy la démonstration.

Cela supposé, il est aisé de concevoir comment une balance chargée de ses bassins peut être fausse, quoiqu'elle soit en équilibre étant vuide. Il n'y a qu'à faire que les deux bras de la balance soient inégaux, & que les poids des bassins avec leurs cordes soient entr'eux reciproquement comme les longueurs des bras; car il est évident par le principe qu'on a établi, que ces bassins seront en équilibre étant vuides, & par le second corollaire qu'ils y seront encore étant chargez de poids inégaux qui soient entr'eux comme les poids des bassins.

Il est clair par le premier corollaire que si un Marchand qui vend au poids mettoit la marchandise dans le bassin qui pend à l'extrémité du bras le plus long, il y auroit du profit pour lui; & qu'il y perdrait au contraire s'il mettoit la marchandise dans le bassin qui pend à l'extrémité du bras le plus court.

Voicy le moyen dont on se sert assez communément pour sauver au Marchand & à l'acheteur la perte qu'ils pourroient faire s'il y avoit une quantité considerable de marchandise à peser, sur tout si c'étoit une marchandise de prix. On par-

usage la pesée totale en différentes pesées égales en nombre pair, & l'on change alternativement de bassin le poids & la marchandise.

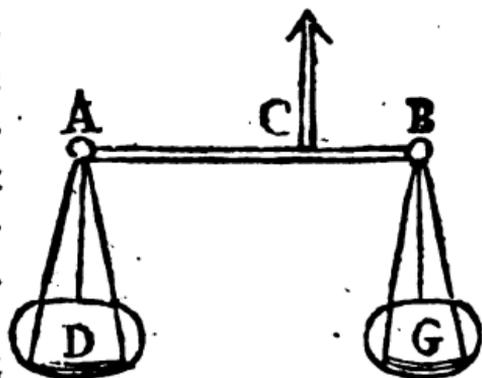
Je ne sçay s'il n'est pas naturel de croire que par ce changement alternatif il se fait une exacte compensation de la perte & du gain, & que par ce moyen la marchandise est toujours livrée à l'acheteur à juste poids.

On se tromperoit ; car cela n'arrive jamais. Et ce qui est à remarquer, c'est que la perte est toujours pour celui qui livre la marchandise.

On ne prétend point blâmer ici une pratique qui est d'un si grand usage dans le négoce, pour suppléer au défaut d'une balance qui peut n'être pas parfaitement juste ; car il est certain que si l'on n'arrive jamais par là à l'exacte précision, du moins on en approche beaucoup, & l'on sçait bien que la lezion ne sçauroit être considérable, à moins que les deux bras de la balance ne fussent fort inégaux : or cette inégalité se reconnoîtroit aisément, & il est à croire que l'on ne se serviroit pas d'une Balance qui auroit un défaut si remarquable ; mais la principale utilité de cette reflexion est de faire connoître qu'il y a des choses que l'on croit voir avec évidence, & qui ne sont point telles qu'on les croit.

Il faut donc démontrer que plusieurs pesées égales & alternatives en nombre pair équivalentes à la pesée totale, n'empêchent pas qu'il n'y ait toujours de la perte pour le Marchand.

Soit la Balance AB, divisée au point d'appuy C en deux parties inégales AC, CB. soient deux bassins D & G



suspendus aux deux extremitéz A & B, en forte que les poids de ces bassins avec leurs cordes soient entr'eux reciproquement comme leurs distances du point de suspension C, c'est-à-dire que le poids du bassin D soit au poids du bassin G comme CB à AC; il est clair par le principe que l'on a établi, que ces deux bassins seront en equilibrium.

Maintenant si l'on propose de peser avec cette balance une certaine quantité de marchandise : soit nommé $2P$ le poids que l'on demande de cette marchandise ; soit partagée la pesée totale en deux pesées égales ; le poids P sera celui avec lequel on fera chacune de ces deux pesées. Mettant donc d'abord le poids P dans le bassin D, & la marchandise dans l'autre & faisant : comme

CB à AC ; ainsi P à $\frac{AC \cdot P}{CB}$; cette quantité $(\frac{AC \cdot P}{CB})$ sera , par le principe & le second corollaire , l'expression du poids de la marchandise que donnera la première pesée. Ensuite changeant de bassin le poids P & la marchandise , & faisant ; comme AC à CB ; ainsi P à $\frac{CB \cdot P}{AC}$; cette quantité $(\frac{CB \cdot P}{AC})$ exprimera le poids de la marchandise que donnera la seconde pesée. Le resultat des deux pesées sera donc $(\frac{AC \cdot P}{CB} + \frac{CB \cdot P}{AC})$ & cette quantité qui exprime le poids de la marchandise livrée est plus grande que $2P$, qui est le poids que l'on demande ; ce qu'il est aisé de connoître en comparant ces deux grandeurs ; car en les reduisant à même dénomination , & divisant tout par P (ce qui ne change point leur rapport) on aura $AC^2 + CB^2$ au lieu de $(\frac{AC \cdot P}{CB} + \frac{CB \cdot P}{AC})$ & $2AC \cdot CB$, au lieu de $2P$. Or $AC^2 + CB^2$ qui est la somme des quârez de deux grandeurs inegales est plus grande que $2AC \cdot CB$, qui est la somme des deux rectangles de ces mêmes grandeurs. Donc $(\frac{AC \cdot P}{CB} + \frac{CB \cdot P}{AC})$ est plus grand que $2P$. Ce qu'il falloit démontrer.

Cette verité se reduit à une autre tres-simple , qui est : Que la somme de deux fractions qui ont les mêmes termes , mais dont l'une a pour numerateur le denominator de l'autre , est toujours plus

22 MERCURE DE

grande que le nombre 2. Ainsi $\frac{3}{4}$ & $\frac{4}{5}$ font $\frac{25}{12}$, qui surpasse 2 de la quantité $\frac{1}{12}$. De même $\frac{5}{8}$ & $\frac{8}{9}$ font $\frac{32}{9}$, qui surpasse 2 de la quantité $\frac{2}{9}$ & ainsi des autres.

Si l'on retranche 2P de la quantité $(\frac{AC \cdot P}{CB} + \frac{CB \cdot P}{AC})$ le reste $(\frac{AC^2 - 2AC \cdot CB + CB^2 \cdot P}{AC \cdot CB})$ fera l'expression generale de la perte que fait le Marchand. C'est à-dire, qu'il faut multiplier la moitié du poids que l'on demande, par une fraction qui ait pour numérateur le quarré de la difference des deux parties AC, CB, de la balance, & pour dominateur le rectangle de ces deux parties.

Pour verifier tout eecy par quelques exemples :

Soit AC à CB, & le poids du bassin G au poids du bassin D, comme 2 à 1, & qu'il faille peser avec la balance AB, 100 livres de marchandise ; la premiere pesée donnera 100 livres, & la seconde 25 livres : cela fait en tout 125 livres ; ainsi ce sont 25 livres que le Marchand perd.

Si AC est à CB, & le poids du bassin G à celui du bassin D, comme 9 à 8, & qu'il faille peser 100 livres de marchandise ; on aura par la premiere pesée 56 livres $\frac{2}{4}$, & la seconde pesée donnera 44 livres $\frac{4}{2}$. Cela fait pour la pesée totale 100 livres & $\frac{2}{3}$. Ainsi ce sont $\frac{2}{3}$ de livre que le Marchand donne de trop.

Ce seroit la même chose si, au lieu de partager la pesée totale en deux pesées seulement, on la partageoit en un plus grand nombre de pesées, pourvû qu'elles fussent alternatives & en nombre pair, comme on l'a dit, sçavoir, 4, 6, 8, &c. & l'on auroit toujours le même resultat.



LES VOYAGES DE ZULMA,
DANS LE PAYS DES FÉES.

P R E F A C E.

JE demande grace au Lecteur en faveur de mon âge, je n'ai pas encore vingt ans, mon état & ma condition ne me mettent point à portée de vivre dans cette sorte de monde qui polit la jeunesse, & qui donne à la conversation un tour libre qui la rend plus agreable, j'ay évité par cette raison de m'étendre dans celles que j'ai été obligé de faire, je me suis attaché simplement aux aventures que j'ai rendues plus frequentes, parce que l'imagination me manque moins que le stile.

Je ne sçaurois donner de raison pour avoir fait les Fées filles du Destin & de la Terre, ce n'est pas que je ne sçache bien

que les Payens croioient le Destin fils de la Terre, comme l'on peut tout hazarder dans un ouvrage tel que celui-ci, j'ay suivi mon idée sans scrupule.

J'ay crû que je pouvois mêler la Cabale avec la Feerie, il m'a paru naturel que les Feez eussent autorité sur les esprits élémentaires, je n'ay point voulu entrer sur cela dans une explication trop sçavante ou trop longue pour les femmes qui ordinairement sont plus curieuses que les hommes de ces fortes de contes.

Il me reste à dire pour quelle raison j'ai mis au milieu de mon Livre une espee de nouvelle qui ne tient rien de merveilleux.

J'ai senti que de pareilles histoires délassent le Lecteur dans Dom Guichotte & le Roman Comique, dont l'un n'est que Chevaleries ridicules, & l'autre une plaisanterie continuelle; ce n'est pas que je sois assés vain pour m'imaginer que l'on peut faire une comparaison qui soit juste des contes que je donne au Public, & que je soumets avec humilité à sa censure, à deux Livres qui sont parfaits dans leur genre; je lui rends seulement un compte naïf de ce qui m'a passé dans l'esprit, je me corrigerai dans la suite de cet ouvrage, si je trouve que le même Public qui ne me connoît point, & qui en portera un jugement plus naturel, par cette raison juge que cette
histoire.



PARODIE

SUR LES CARACTERES
de la Danse.

1^{er} **D**ans son Temple un jour
L'Amour

Vint dire aux mortels
Qui lui dressoient des Autels,
Formez des vœux,

Je veux
Voir si votre ame inconstante
Sera contente,

Profitez, Amants, jeunes beautez
Des dons qui vous sont présentés.

COURANTE.

2^e Amour
Malgré le froid de l'âge,
Dans ce séjour
Je viens vous rendre hommage
Je sens vos feux ;
Une jeune beauté m'engage
Et je suis joyeux,
Quoique je sois bien vieux.
Mon cœur
Pour ses beaux yeux soupire,

F

66 M E R C U R E D E

De mon ardeur

Elle ne fait que rire ;
 Sans la charmer ,
Amour de toi je ne desire
Que de croire aimer.

M E N U E T .

3^e A peine j'ay douze ans ,
 Et je ressens
Mille confus mouvements ;
Quel bonheur si les plaisirs
Répondent aux desirs !
 Petit Amour ,
Fais si bien en ce jour
Que ma méchante Maman
S'endorme un petit moment ,
Quand viendra mon Amant.

B O U R E E .

4^e Pour moy sans danger
 Je vois mon Berger ,
 Mais hélas !
J'ay beau faire il ne m'entend pas :
 Dieu propice aux Amans
 Peins luy mes tourments ;
Dis luy , redis luy tout ce que je sens :
 En vain mes yeux
 Montrent mes feux ;

En vain dessus l'herbette
 Je fais de mon mieux,
 Il ne voit pas sa conquête ;
 Epargne à mon cœur,
 Dieu vainqueur,
 L'aveu d'une ardeur
 Qu'il devoit tâcher
 Du moins de m'arracher ;
 Avec des traits charmans
 Peins luy mes tourments,
 Dis luy, & redis luy tout ce que je sens.

C H A C O N N E.

5^e Je suis beau, bien fait,
 J'ay de l'esprit & du caquet ;
 Je suis beau, bien fait,
 Je suis badin, je suis follet,
 J'affecte des airs étourdis,
 Mes habits sont tout des mieux choisis ;
 Je suis bien poudré,
 Je fais souvent l'homme d'affaire ;
 Pourtant par envie
 On dit
 Que de moy l'on rit
 En tous lieux :
 Quoique je publie
 On ne me croit pas toujours heureux.

J'ay de beaux yeux
 Bleus ;
 J'ay des talents
 Grands
 Et des dents
 Et la tresse brune ;
 Cependant
 Je suis fans bonne fortune.
 Amour ,
 Mets donc mes attraits au jour ,
 Je suis content
 Sans les cœurs
 Et les faveurs ,
 Pourvû
 Qu'on me croie bien reçû.

SARABANDE.

6° Ha ! malgré moi , Je vois bien
 Que Themire est parjure ;
 Helas ! tout m'en assure ,
 Et quand elle veut , je n'en crois rien.
 Dieux ! de ma credulité
 Faut-il qu'elle jouisse !
 Qu'elle ait moins d'artifice ,
 Amour , ou qu'elle ait moins de beauté ;

JUIN & JUILLET. 69

G I G U E.

7^o Je ris , je danse , je chante ,
Je suis contente ,
Je saute toujours ,
Je vais , je cours ;
De nouveaux sujets , Dieu d'Amour ,
Chaque jour
Je grossis ta Cour ;
Dans les plaisirs & dans les fêtes
Je fais des conquêtes ;
Ma vivacité
Range tous les cœurs de mon côté :
Puissant Dieu , sois-moy favorable ;
Qu'un Berger aimable
Sans trop se lasser ,
Puisse aussi long tems que moi danser.

R I G A U D O N.

8^o Moi je suis tres-content ,
Pour mon argent
Jetrouve des beautez à choisir ,
Sans soupirer ni sans languir :
Et c'est mon plaisir ,
Mon seul desir.
C'est un Abbé qui les fait trop rechercher
Amour , par ton moyen trompé ,
Qu'il soit attrapé.

MERCURE DE
P A S S E P I E D.

9^e Depuis que mon Amant .
Connoit mon tourment ,
Il est moins tendre :
Mes soupirs se font entendre
Vainement.
Tres-souvent je le voi
Sous une autre loi ;
J'ai beau m'en plaindre ;
Amour , j'ai besoin de feindre ,
Aide - moi .
Il faut un aussi bon soutien
Que le tien ,
Pour feindre un moment ,
Pour voir son changement
D'un œil indifférent .
Mais peutêtre ma froideur
Rallumera son ardeur .

G A V O T E .

20^e J'ai perdu tous mes plaisirs ;
Ah ! que de soupirs
M'a coûté Philène !
Quelle peine !
Je l'ai forcé de fuir ce séjour ,
Craignant son amour .
Quand je pense
A la longue absence .

Ce souvenir

Me fait mourir.

Fais que plein des mêmes feux

Philène amoureux ,

Loin de moi s'afflige.

Mais que dis je ?

Non , qu'il ne souffre pas le tourment

Que mon cœur ressent.

Qu'il revienne en ces lieux ,

Ce sont tous mes vœux.

L O U R E.

11^e J'aime à boire ,

Fais , Dieu des amours ,

Par ton secours ,

Que je boive toujours ;

Il y va de ta gloire ;

Bien souvent

L'Amour vient en bûvant.

M U S E T T E.

12^e Mon Amant

Est tendre & constant ;

Les plaines ,

Les bois , les fontaines ,

Les oiseaux heureux ,

Tout retrace mes feux.

Charmé

Du plaisir d'être aimé ;

Themire

Possède un Empire

Plus beau que celui des Rois ;

Les cœurs sont sous ses loix.

Dans tous les lieux

Ce Berger suit mes traces.

Je ne viens point faire ici de vœux ;

Je viens te rendre graces ;

J'ai sçu me faire aimer ,

Quels vœux puis je former :

Les noirs soupçons ,

Les trahisons , ;

Les plaintes ,

Les troubles & les craintes ,

Les tristes regrets

Habitent les Palais :

Mais dans nos bois ,

Quand une fois

L'on aime ,

Quel bonheur extrême !

Jamais un Berger

Ne crût qu'on qu'on pût changer :



SUR

SUR DES VAPEURS

d'une très aimable Dame qui n'a pas
 toujours été heureuse.

T Emeraires mortels , profanes jugés mieux
 De l'état où Phillis se trouve ;
 Non , ce n'est point l'effet des vapeurs qu'elle
 éprouve ;
 C'est un sommeil divin , elle est avec les Dieux.
 L'éclat de sa beauté m'annonce leur présence ,
 Et doit de vos fraieurs calmer tous les transports,
 Dans ces momens sacrés leur juste complaisance
 Des vertus à ses yeux ouvre tous les trésors.
 C'est là qu'elle a puisé ce superbe courage
 Qui du sort si long-temps a soutenu l'outrage ;
 Et chaque jour s'éleve aux plus nobles efforts.
 Ciel ! de quels dons brillans au printemps de son
 âge
 Ta main voulut en elle honorer ton ouvrage ,
 L'Amour lui-même admirant tant d'attraits ,
 Déposa dans ses mains sa puissance & ses traits ,
 Mais quel Demon jaloux en a conduit l'usage,
 Et vint troubler des jours alors purs & serains.
 Que dis-je ? respectons les décrets souverains
 Dans les divers malheurs au milieu des alarmes
 Dont le cœur de Phillis se trouva combattu ,
 Les Dieux n'éprouvoient sa vertu
 Que pour l'égalier à ses charmes.

G

~~LA VERTU : LA BIEN : LA JUSTICE~~
E N I G M E.

SI vous n'entendés par mon nom
Que ce que les Sçavans m'ont fait par leur caprice,
 Quoique je sois une maison ,
 Je ne suis pas un édifice.
 Si par mon nom vous entendez ,
 Ce que je suis par ma nature ,
Quoique sans tête, j'ai, bras, mains de bon adgure:
 A tel pour qui par l'or mes cordeaux sont bandés.

A U T R E E N I G M E.

DE Cerés & Thetis je prens ma nourriture,
 J'étales mes trésors dans le sein de la Cour ,
 Mais je ne puis entrer dans ce pompeux séjour
 Qu'en payant le tribut qu'on doit à la nature.

Si je tiens un haut rang la mort me le procure ,
 Insensible j'inspire & la crainte & l'amour ,
 Je nais dans la bassesse & je regne à mon tour ,
 Je monte sur le Trône après ma sepulture.

La vertu la plus belle a pour moi tant d'appas ,
 Que pour la conserver je cherche le trépas ,
 Sans qu'un noble martyre honnore ma constance.

Je chers tendrement l'ombre qui l'obscurcit,
 J'en couronne ma gloire, & ma pure innocence
 N'éclate jamais mieux que quand on la noircit.

**THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.**
**ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.**

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



AIR A BOIRE.

L'Amour foumet par vous les cœurs les plus rebelles ,

Chaque jour de Bacchus j'augmente les honneurs
Iris , vous triomphés des Belles ,
Et je triomphe des Buveurs.

Il ne tient plus qu'à vous d'achever la victoire ,
Des Dieux dont nos exploits embellissent la Cour ;
Vous manqués à Bacchus & je manque à l'amour :
Je suis tout prêt d'aimer , êtes vous prête à boire ?



CHANSON NOUVELLE.

IRIS, que vos yeux doux & fins ,
Sont signalés par leurs larcins ,
Non , je ne sçaurois plus m'en taire.

Jamais la mere
Des Amours,
Ne fit de si bons tours.

96 MERCURE DE

Ces beaux & dangereux Voleurs,
Chaque jour déroberent cent cœurs,
Et la raison n'y sçait que faire.

Jamais la Mere
Des Amours,
Ne fit de si bons tours.

Aux cœurs vous ne vous bornés pas,
Prés de vous on perd ses appas,
Vous en dépouillés la plus fiere.

Jamais la Mere
Des Amours,
Ne fit de si bons tours.

Dans certain Bosquet l'autre jour,
Venus passant avec sa Cour,
Vous lui volâtes l'art de plaire.

Ah ! qu'à la Mere
Des Amours
Vous faites de bons tours !

On dit que sans ses ris charmans,
Sa Ceinture & ses Agrémens,
Elle retourna dans Cithere.

Ah ! qu'à la Mere
Des Amours
Vous faites de bons tours !

Contre vous Mars tout-aussi-tôt
 Se députa comme Prévôt,
 Mais Mars lui-même ne tint guere.

Ah! qu'à la Mere
 Des Amours
 Vous faites de bons tours!

Rendès vite à chacun son bien,
 Que vos beaux yeux ne gardent rien
 Que le vol qu'ils m'ont daigné faire.

Et de la Mere
 Des Amours
 N'imités pas les tours.





ARTICLE DES

NOUVELLES LITTERAIRES
ET DES BEAUX ARTS.

NOUS parlerons dans cet Article des Livres nouveaux d'une certaine espèce, & en general comme ces Livres ne viennent que tard à la connoissance du Public, par le moyen des Journaux, qui demandent du temps pour en composer les extraits, nous les annonçons dans notre Mercure, pour satisfaire la premiere curiosité des Lecteurs. Nous commencerons par un Projet qui doit intéresser tous les Gens de Lettres, & qui s'exécute actuellement. Nous le donnons en son entier, & tel que l'Auteur a bien voulu nous le communiquer.

Histoire de Polybe, mise en François par D. Vincent Thuillier, Religieux Benedictin de la Congregation de Saint Maur, avec des Remarques & des Notes Critiques, Politiques, Historiques & Militaires, où l'on a joint les Plans gravez des ordres des Batailles, des Combats, des Marches, des Evolutions, de l'attaque & de la dé-

JUIN & JUILLET. 79

senſe des Places, des machines des Anciens dans les différentes actions de la Guerre. Et de plus, des Observations ſur chaque ordre de Bataille, des Eclairciſſemens ſur la Milice des Anciens, & le Supplément de cette Milice : Par le Sieur de Folard, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Colonel d'Infanterie. A Paris, chez François Fournier, Libraire, rue Saint Jacques, aux Armes de la Ville. 1721.

Il eſt moralement impoſſible que les hommes, faits comme ils ſont, vivent longtems enſemble ſans ſe faire la guerre. Ainſi, quelque funeſte que ſoit cette ſcience, qui conſiſte en partie à ſe détruire les uns les autres, c'eſt un mal néceſſaire ; & un Royaume, où elle n'eſt pas cultivée, devient tôt ou tard la proie de ſes voiſins.

La Guerre peut ſ'apprendre en deux manières, par la Théorie ou par la Pratique. Celle-là eſt ſeche & rebutante ; celle-ci, outre qu'elle eſt pénible & périlleuſe, il ſ'en faut bien qu'elle ſuffiſe. De la différente ſituation des lieux, du génie de la Nation que l'on commande & de celle contre laquelle on ſe bat, & de mille autres circonſtances, naît une variété preſque infinie d'ordres de batailles, de marches & de ſtratagèmes, que la plus longue expérience ne peut épuifer. Ne vouloit apprendre la Guerre qu'en la faiſant, c'eſt

80 M E R C U R E D E

s'exposer à ne la faire jamais bien. La Théorie & la Pratique se prêtent des secours mutuels : la première forme le Capitaine, & l'autre le perfectionne.

Ces deux Méthodes prises séparément étant imparfaites, n'y en auroit-il pas une troisième, qui, sans les dégouts de l'une & les dangers de l'autre, auroit les avantages de toutes les deux jointes ensemble ?

Elle se présente naturellement : c'est de joindre à la lecture des actions militaires, des réflexions qui en fassent connoître les motifs, & d'en tirer des préceptes. Par ce moyen, la Théorie ne devient plus que l'agréable découverte des vûes, que les grands Capitaines ont suivies dans les différentes parties de la Guerre ; & la Pratique n'a plus rien d'effrayant, parce que ce sont d'autres que nous qui en courent les risques ; sans compter que cette Méthode supplée à la brièveté de la vie, en nous donnant, par une étude de peu d'années, l'expérience de plusieurs siècles.

Pour cela, il faut lire les Historiens ; mais sur tout, faire choix d'un, qui sachant lui-même la Guerre à fond, ait écrit une histoire, où l'importance des faits pique la curiosité & soutienne l'attention, & où des Generaux fameux ayent deployé toute leur habileté.

Entre tous les Historiens Grecs & Latins,

JUIN & JUILLET. 81

il n'y en a point qui méritent plus la préférence que Polybe. Né d'un sang illustre, élevé avec un soin digne de sa naissance ; exercé dans les affaires d'Etat ; ami, conseiller & compagnon inséparable du fameux Destructeur de Carthage, éclairé sur les intérêts de presque tous les Peuples, Capitaine estimé, prudent Politique, subtil & judicieux Négociateur ; rien ne lui manquoit pour écrire parfaitement l'Histoire.

La maniere dont Tite-Live commence le récit de la seconde Guerre Punique, fait voir combien ce morceau d'Histoire, que Polybe, témoin oculaire, a décrit, est curieux & intéressant. » Au commencement d'une des parties de mon Ouvrage, dit cet Auteur, je peux avancer ce que la plûpart des Historiens mettent à la tête d'un Ouvrage entier, que la Guerre que les Carthaginois, sous la conduite d'Annibal, ont eüe avec les Romains, & que je vais raconter, est la Guerre la plus mémorable qui ait jamais été faite. Jamais Républiques & Nations plus puissantes ne prirent les armes l'une contre l'autre ; & dans ces deux Etats mêmes, jamais les forces n'avoient été si redoutables. Quoique chacun des deux partis connût parfaitement les ruses de Guerre du parti opposé, & qu'elles eussent déjà été mises en usage dans la pre-

» miere Guerre Punique, la fortune ba-
 » lança tellement & les succès furent par-
 » tagez de telle sorte, que ceux qui eurent
 » le dessus, furent le plus proche de leur
 » perte. On peut même dire que la Guerre
 » se faisoit de part & d'autre avec encore
 » plus de haine que de forces : les Romains
 » étant outrez que des vaincus osassent atta-
 » quer leurs vainqueurs, & les Carthagi-
 » nois ne pouvant souffrir la hauteur &
 » l'avarice avec laquelle on leur avoit fait
 » la loy.

Les Scipions, les Amilcars, les Annibals
 & les autres Capitaines, dont Polybe rap-
 porte les exploits, sont d'excellens modeles
 de valeur & de conduite. Leurs fautes &
 leurs belles actions sont presque d'une
 égale utilité pour l'étude de la Guerre, &
 cet Auteur, en censurant les unes & en
 louant les autres, nous montre qu'il étoit
 autant homme de Guerre qu'équitable
 Historien.

La Traduction qu'en a faite M. du Rier,
 a été trop peu travaillée, pour que l'on
 dût s'en rapporter à elle. Il ne seroit pas
 honnête de remuer ici les cendres de ce
 laborieux & infatigable Traducteur. Il
 étoit habile, chacun lui rend cette justice ;
 mais vivant du travail de son esprit & de
 ses mains, l'honneur d'être bien entré dans
 le sens de son Original, n'étoit pas ce qui

Pevoit plus le toucher. Quand les besoins du corps se font sentir, il est un peu pardonnable à l'esprit de ne se donner pas tout le loisir d'être exact.

Dom Vincent Thuillier s'est chargé de faire une Traduction nouvelle. Il se sert non seulement du Texte que nous ont donné les derniers Editeurs, & qui est défectueux en plusieurs endroits, mais encore des Manuscrits de France & des autres Royaumes, d'où on lui fera tenir les différentes leçons.

Il promet plus. Comme Polybe avoit compris dans son Histoire tout ce qui s'étoit passé de considerable dans le monde, depuis le commencement de la seconde Guerre Punique, jusqu'à la ruine entière de la Monarchie Macedonienne, c'est-à-dire, pendant l'espace de cinquante ans; & que des trente-huit Livres qui contenoient ces grands événemens, il ne nous en reste plus que trois entiers; Dom Thuillier veut en quelque sorte nous consoler de cette perte, en remplissant les vuides, que le naufrage des tems a faits dans Polybe, par les autres Auteurs Grecs & Latins, chez qui les mêmes histoires se trouvent. Ces Supplémens seront distinguez, par des crochets, du Texte même de Polybe, & sur les monumens qui nous restent de ces tems-là, on continuera l'Histoire.

84 M E R C U R E D E
jusqu'où cet Auteur l'avoit poussée.

Ce sera donc comme un corps d'Histoire de cinquante ans, dans lequel, outre les affaires de l'Empire Romain, l'on verra tout ce que les Anciens nous ont appris des interets des Rois de Syrie, d'Egypte, de Macedoine, du Pont, de Cappadoce, de la Perse, & de toutes les autres Dynasties de Grece, qui, pendant cet espace de temps, ont eu quelque chose à démêler avec les Romains.

Venons maintenant au Commentaire. Quoique Polybe ait parlé de la Guerre avec plus de connoissance qu'aucun autre Historien, & qu'il soit entré, en homme du métier, dans toutes ses parties; cependant comme elles étoient connues de son tems, il n'en approfondit aucune, & ne fait souvent mention de certaines coutumes qu'en passant. D'ailleurs, les descriptions qu'il fait des Batailles, des Sieges, &c. sont souvent obscures pour ceux qui n'ont aucune teinture de la Guerre. Et quel dommage qu'un Auteur si propre à nous donner de sçavantes leçons sur cette science, fût négligé, faute d'être entendu!

Pour l'éclaircir, M. de Folard répandra sur tous les endroits où le Lecteur pourroit être arrêté, toutes les lumieres qu'une étude serieuse des Principes militaires, la lecture réfléchie des Historiens anciens &

modernes, & l'expérience de trente-six ans de service, lui ont données sur la Guerre.

On expliquera dans des Observations chaque ordre de bataille, & lorsqu'il manquera quelque chose dans la description de l'Auteur, on y suppléera par des conjectures tirées de l'expérience & de la Milice des Anciens. Il y aura des Plans gravez de tous ces Ordres; Plans exacts, faits dans les regles de la Guerre, travaillez par les Maîtres les plus renommez, & l'on ose avancer qu'ils seront infiniment audeffus de ceux des Commentaires de Cesar de Londres. Les Plans représenteront l'ordre & la disposition des deux Armées. Ils seront suivis du combat, chose pour connoître les fautes ou la bonne conduite des Generaux, à quoi l'on doit attribuer leur victoire ou leur défaite.

Après viendront des reflexions militaires sur les fautes de part & d'autre, sur la disposition des deux Armées, sur le caractère des Generaux. Enfin, l'on fera comme l'analyse de chaque Bataille; & lorsqu'on trouvera des exemples paralleles dans les Anciens ou dans les Modernes, on ne les laissera pas échaper.

Sur la fin de chaque Observation, l'on s'étendra sur les matieres qu'elle renferme, & on tâchera de les traiter avec methode, & sur des principes tout nouveaux. Quand

les choses en vaudront la peine, on ajoutera un Plan de l'ordre de bataille, selon le système du Commentateur, & ce Plan sera tiré sur la description du terrain & des lieux où l'action s'est passée.

On parlera des différens ordres de bataille des Anciens, selon les différentes sortes de terrain; de la manière de se former, des changemens ou mouvemens qu'on peut faire avant & pendant le combat, & en présence de l'Ennemi, des retraites d'Armées, des surprises & des stratagèmes.

Aux endroits où l'Auteur dit quelque chose de la Marche des Armées, on fera des Observations sur cette importante matière, & on la réduira en Méthode & en Principes.

Les mouvemens des Armées des Anciens, ou les grandes révolutions, seront expliquées par des Plans qui les mettront à la portée de tout le monde.

Le Commentateur donnera ses découvertes dans la Tactique, ou l'Art de ranger les Armées en bataille, & une Méthode toute nouvelle, fondée cependant sur l'antiquité, & sur quelques actions des plus grands Capitaines de ces derniers temps.

On s'étendra sur la Méthode dont les Anciens se servoient pour attaquer & défendre les Places. On donnera leurs Machines, toutes différentes de celles que les

JUIN & JUILLET. 87

Antiquaires modernes ont imaginées. De peur que l'on ne donnât aussi que ses imaginations, on n'a voulu s'en fier qu'à l'expérience. La Catapulte, par exemple, une des principales Machines, a été éprouvée devant un grand nombre de Sçavans & de Géometres. On découvrira par des figures les forces mouvantes de la Baliste, du Belier non suspendu, des Tours mouvantes.

On expliquera les Batteries des Anciens, leurs approches, les comblemens de fosses, les Cavaliers, les Mines, les Galeries, les Affauts, les Escalades, les Lignes de circonvallation & de contrevallation, les Ponts, leurs Machines de Batailles, leurs Retranchemens, leurs Forts de Campagne, leurs Campemens. Enfin, l'on fera voir que l'invention de la Poudre n'a rien changé dans la façon de faire la Guerre, sinon dans les Sieges, dans la maniere de fortifier les Places, & dans la Marine; que tout ce qu'il y a de bon dans notre maniere, nous l'avons tiré des Anciens, & que ce qui vient purement de nous, ne nous fait pas beaucoup d'honneur.

La Discipline Militaire, cette partie de la Guerre que l'on regarde avec raison comme le fondement de toutes les autres, sera traitée dans toute son étendue. On fera le Supplément de la Milice des Romains,

lequel est perdu. On parlera de celle des Grecs , de la Tactique de ces deux Peuples , de celle des Egyptiens & des Peuples de l'Asie.

Toutes ces matieres , & beaucoup d'autres , dont le détail seroit trop long , comme la Politique des differens Peuples , leurs Loix Civiles & Militaires , les châtimens de la Milice , &c. seront répandues çà & là. On ne suivra d'autre ordre que celui où l'Auteur en parle. Cette liberté rendra l'Ouvrage plus varié. Et pour le rendre plus commode & plus utile , on a jugé à propos de diviser les Livres de Polybe en Chapitres , un Sommaire à la tête de chacun. Ce qui ne demandera pas de longs éclaircissemens , sera mis en Note dans la marge inferieure , & accompagnera le Texte. Les Observations , qui doivent occuper plus de place , on les mettra à la fin de chaque Chapitre. De cette maniere , les Regles & les Exemples se joindront ensemble dans l'esprit sans confusion. Le jeune Guerrier n'aura pas été plutôt frappé de quelque fait , qu'il apprendra ce qu'il en faut penser ; & après la lecture d'un Chapitre , il sera tel qu'il devra être au moment d'une action militaire , où l'on n'est prudemment hardi , qu'autant qu'on se voit autorisé ou par les Regles seules , ou tout ensemble par les exemples & par les regles. ■

JUIN & JUILLET. 89

Il y aura des Cartes de tous les Pais dont l'Auteur fait mention ; une Italie, une Sicile, une Espagne, une Afrique ; une Carte de la marche d'Annibal en Italie ; les Plans des Sieges de Syracuse, de Lilybée ; l'Escalade de Carthagene ; les passages de Rivieres, les habillemens Militaires, les Armes des Anciens, les Machines & les Vaisseaux de toute espèce ; en sorte que le nombre des Planches montera à plus de deux cens.

On auroit souhaité même en donner une plus grande quantité. La plûpart des Actions Militaires ont besoin de figures pour être conçues facilement. Elles s'impriment plus avant dans la mémoire, lorsqu'on les y a fait passer par les yeux. On se sent transporté, on croit être soi-même dans la mêlée, lorsqu'on voit deux Armées, l'épée à la main, s'acharner l'une contre l'autre. La vûe de ces grands mouvemens fait une impression, qui loin de s'effacer, se renouvelle dans toutes les occasions, & ce renouvellement fait partie de l'expérience. Mais cette dépense auroit trop haussé le prix de l'Ouvrage. Cependant les Héros de nos jours pourroient procurer ce plaisir au Public sans qu'il fût surchargé : ils n'auroient qu'à fournir des Planches. On leur en feroit assez honneur, par la comparaison que l'on fera des Com-

H

bats qu'ils ont donnés avec ceux des Anciens: car on doit rendre cette justice à notre siecle, qu'on y a vû des Actions aussi bien conduites qu'aucune autre de l'Antiquité, & des Generaux qui ne cedent rien aux plus celebres des vieux tems: Mais outre cela, on mettra leurs Aimes dans la Planche, afin que le Public sçache à qui il en est redevable.

Toutes les Notes seront soutenuës de rémoignages & d'exemples anciens & modernes. Pour les sentimens, on n'en prendra aucun, qu'autant qu'il paroîtra bien fondé. Sans égard pour la simple autorité, ni pour l'événement, *qui stultorum magister est*, on n'établira de Regles que sur la raison & sur la science. L'Art de la Guerre n'est point un Art arbitraire. Il varie selon les différentes circonstances: mais cette variété n'est que dans l'exécution, & non pas dans les principes, qui sont fixes & immuables.

Comme dans ce grand nombre de Matieres que l'on traite, il y en a ausquelles on ne pourroit pas donner dans de simples Notes l'étendue qu'elles méritent, on en fera des Dissertations particulieres. Il y en aura donc une sur chacun de ces Points:

Sur nos Batailles, & sur celles des Anciens.

Sur leurs Armes, & sur les nôtres.

JUIN & JUILLET. 97

Sur leur maniere d'attaquer & de défendre leurs Places, & sur celle dont nous faisons l'un & l'autre.

Sur la Colonne, la maniere de la former, & de combattre dans cet ordre.

Sur les Machines de Guerre des Anciens.

Sur la Discipline Militaire.

Sur la Tactique, ou l'art de mettre leurs armées en bataille.

Sur leur Guerre de Mer & leur Navigation.

Sur la marche d'Annibal en Italie.

Sur les Marches d'Armées des Anciens.

Sur leurs passages de Rivieres.

Tout cet Ouvrage sera en trois Volumes *in-folio*, où l'on n'épargnera rien, pour que la beauté de l'Impression réponde à l'importance des Matieres. Et parce qu'un si grand dessein ne peut s'exécuter, sans une dépense considerable, on est obligé d'avoir recours aux Souscriptions.

Le prix de l'Ouvrage complet sera, pour ceux qui auront souscrit, deux cens livres, & trois cens livres pour ceux qui n'auront pas souscrit.

Les Souscrivans payeront à deux fois, moitié en souscrivant, & moitié lorsqu'on leur delivrera l'Ouvrage; ce qui sera, au plus tard, au commencement de l'année 1723. Terme court, si l'on fait attention au nombre & à la beauté des Planches.

Hij

Pour le payement des Souscriptions ; on prendra la peine de s'adresser à Monsieur Ballot , Notaire à Paris , rue S. Honoré , vis-à-vis la rue Traversine , près les Quinze-Vingt.

Memoires historiques de la Province de Champagne , contenant son état avant & depuis l'établissement de la Monarchie Françoise , &c. par Mr Baugier. A Paris chés. Caillau , Quai des Augustins 1721 , 8°. 2. vol.

Dans la description de la Ville de Châlons , à qui l'Auteur veut bien donner le titre de Capitale de la Champagne , il parle d'un établissement singulier , qui subsistoit » de nos jours, dit-il, dans le second Faux- » bourg de Marne , près le Pont Rupé. » C'étoit une espece de Communauté de » Moines mariez , dont les femmes de- » voient avoir l'âge de cinquante ans pour » y être reçues avec leurs maris. Ces » Moines portoient des robes grises , & » bien qu'ils eussent de bons yeux , ils ne » laissoient pas d'être appellez les Aveu- » gles ou *Aventas* , & avec cet habit & » une sonnette en main , ils avoient la per- » mission de quêter par la Ville. Ils alloient » aux Processions generales , aux Enterre- » mens , & ensevelissoient les Morts. Ils » étoient obligez de se marier six semaines

JUIN & JUILLET. 93

» après la mort de leurs femmes , à peine
» d'être mis hors de la Maison. Ils étoient
» au nombre de douze , dont l'un portoit
» le titre de Prieur. On ne sçait par qui ,
» ni en quel tems ce Couvent avoit été
» fondé : l'Eglise sous le nom de Sainte
» Pudentielle , & une partie des bâtimens
» subsiste encore aujourd'huy. Feu Mr
Vialart , à qui cet établissement ne plaisoit
pas , le supprima en 1641.

On vient d'imprimer à Geneve un *Traité de la Peste en Latin* , par Isbran de Diembroch , in 40. 1721. C'est une nouvelle édition, & un des meilleurs Ouvrages qu'il y ait sur cette importante matiere. Le grand art de se preserver de la Peste , selon cet Auteur , consiste à se tenir l'esprit tranquile dans le peril ; & quand on se sent quelque mouvement de peur , boire sur le champ trois ou quatre coups de vin pur , qui sûrement réjoüit le cœur , dit-il : au surplus se priver de toutes les viandes de difficile digestion , comme le poisson & la chair salée ; s'entretenir le ventre mediocrement libre en prenant 2 ou 3 fois la semaine avant de se coucher , une ou deux pilules , composées avec les racines de perasites , de carline , de dictame , d'angelique , d'helenium , de gentiane , de rhubarbe avec l'agarie , le scordium , la petite centauree ,

94 M E R C U R E D E
la ruë, le chardon benit, les fleurs de
stœcas, la graine de citron, d'orange, de
zedoïre, & avec l'aloës & la myrrhe, le
tout réduit en poudre & dosé avec pro-
portion, puis macéré dans du vin blanc,
& ensuite coulé par le papier gris, & éva-
poré après jusqu'à l'épaissent requise pour
en faire de pilules. On peut dans les oc-
casions dangereuses mettre dans la bouche
quelques grains de petit cardainoine pour
mâcher. Quand on se leve de grand matin,
& qu'on est obligé de frequenter des lieux
infectez, il est bon après cette premiere
operation, d'avalier vers les six heures un
peu de theriaque, ou de diascordium,
quelquefois manger un peu d'orange con-
fite, ou quelque morceau de conserve
d'helenium. Déjeûner legerement vers les
huit heures, & prendre quelquefois une
heure après un verre de vin d'absinthe;
& fumer une pipe de tabac quelque tems
après: en fumer deux ou trois après le
repas, & réiterer la fumée du tabac dans
quelque tems de la journée que ce soit
quand on se sent incommodé par la mau-
vaise odeur. Notre Auteur dit n'avoir point
trouvé de meilleur preservatif contre la
Peste que le tabac.

Dans la seconde Partie de son Ouvrage,
Mr Diemerbroch donne un Recueil d'ob-
servations de Medecine, dont il rapporte

JUIN & JUILLET. 95

un fait assez singulier d'un enfant de cinq ans, qui se plaignoit depuis plusieurs mois d'une douleur dans le ventre; il n'avoit point de fièvre, il mangeoit bien, le ventre étoit bien réglé, mais un peu élevé, le corps dessechoit de jour en jour, l'enfant se frotoit sans cesse le nez, il dormoit peu, & faisoit des songes inquiets, dans lesquels il s'éveilloit de tems en tems. L'Auteur fut appelé pour traiter cet enfant; il crut d'abord que la maladie venoit de vers, & dans cette pensée il ordonna plusieurs remèdes vermifuges, qui furent tous inutiles; les douleurs de ventre augmentèrent à un point qu'on craignit qu'elles ne causassent une descente à l'enfant, parce qu'il ne faisoit que crier jour & nuit. On tâta avec soin le ventre du malade, & l'on sentit les regumens entre l'ombilic & le pubis, un peu à gauche quelque chose de pointu & de solide, qui perçoit presque la peau; on crut que c'étoit quelque petit os que l'enfant avoit avalé; mais on fut bien surpris lorsqu'après avoir coupé la peau en cet endroit avec des ciseaux, on apperçut non un os, mais une assez grosse alaine de Cordonnier avec un peu de poix & de fil du côté où avoit tenu le manche: on tira proprement l'alaine, & l'enfant se porta bien depuis. M. Diemerbroch, après bien des reflexions sur ce fait, dit que c'est assuré-

96 M E R C U R E D E

ment le Demon qui a mis cette alaine dans le corps de l'enfant , car , ajoute-t'il , cet instrument n'auroit pû parvenir à la peau sans percer les intestins , le peritoine & les muscles de l'abdomen , s'il étoit vray que l'enfant l'eut avalé naturellement.

Entretiens de Ciceron sur la nature des Dieux. A Paris chez Jacques Etienne , ruë S. Jacques, à la Vertu 1721. 3 vol. in 12, par M. l'Abbé d'Olivet , Auteur du Recueil imprimé à Paris en 1710, sous le titre d'*Oeuvres postumes de M. de Maucroix.*

Cantates, petits Motets à une , deux & trois voix , & un Cantique nouveau à deux chœurs & simphonie ajoutée , propre particulièrement pour la Fête de Pâques , à l'usage des Eglises Cathedrales, &c. A Paris chez Pierre Witte ruë S. Jacques , à l'Ange Gardien , & à Rouen chez Ph. G. Cabut , ruë du Bec 1721 , 52 pages in folio , par M. l'Amy , Maitre de la Musique de la Cathedrale de Rouen.

On trouve dans cet Ouvrage une grande varieté de sujets à plusieurs morceaux , dont le plus considerable est le Cantique pour le jour de Pâques. On y introduit les Anges , les Fideles , Jesus-Christ même ressuscté ; & selon la remarque de l'Auteur , ce Cantique est dans le
sacré ,

facré, ce qu'un Opera est dans le profane.

Avis de précaution contre la Peste. Par Mr Pestalossi Medecin, imprimé à Lyon, en 1721. 12°.

Novitius, seu, Dictionarium, Latino-Gallicum, &c. ou, Dictionnaire Latin-François suivant la methode de Schrevelius. Qui renferme les mots des anciens Latins, sacrez & profanes, avec les étymologies, les mots synonymes & leurs opposez. Les termes d'Histoire, de Geographie, de Droit, de Medecine, de Botanique, de Mathématique, & des autres Arts, &c. Les inflexions des mots qui sont dans les Auteurs Latins, pour donner en peu de tems à toutes sortes de personnes l'intelligence de la Langue Latine, Par M. Magniez, ancien Professeur & Censeur des Maitres ès Arts. 2 vol. in 4°. à Paris chez Charles Huguier, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Sageffe, & André Cailleau, Quai des Augustins, à S. André.

L'Auteur voulant designer ce Livre par un seul mot, a choisi le titre modeste de *Novitius*. On y trouvera des corrections, des additions, & une grande facilité pour entendre les Auteurs Latins. On a corrigé un grand nombre de fautes, qui se trouvent dans les Dictionnaires imprimez jus-

qu'à présent , sans même en excepter le Thresor de Robert Etienne , corrigé par Henry Etienne. Par exemple , on a traduit (a) *compositè ambulare* de Columelle, le promener avec gravité. Cependant c'est un bœuf dont Columelle parle. *Compositis gradibus*. Virg. ayant composé sa démarche , & il s'agit d'un cheval, *Copula canum* dans Ovide , ne signifie pas une couple de chiens , mais une longe à laquelle on les attache. (b) *Inconsultus* , signifie *imprudent* , & non pas , *qu'on n'a point conseillé* , à qui on n'a point donné conseil.

Outre les mots des Auteurs Classiques, on a ajoûté tous les mots de la Bible , du Breviaire , & des Auteurs Ecclesiastiques ; les noms de Villes, de Provinces , de petits lieux ; les termes de Philosophie , de Theologie ; ce qui regarde l'Histoire & la Fable ; les noms des Grands Hommes , des Dieux , des Déeses , & des Heros de l'antiquité ; les noms des Conciles , des Heresies & des Heresiarques ; les noms des Evêchez , le tems de leur érection , des Abbayes , des Prieurez , des Monasteres , &c. & enfin plus de dix mille mots qui ne sont point dans nos Dictionnaires.

Pour faciliter l'intelligence de la Langue Latine aux enfans , aux personnes

(a) L. 6. ch. 2.

(b) Virg. *Æneid.* 3.

avancées, aux Dames mêmes ; on a levé dans ce Dictionnaire toutes les difficultez qui pourroient arrêter les commençans, en mettant toutes les terminaisons des Noms, des Pronoms & des Verbes ; celles au moins qui se trouvent dans les Auteurs, & qui peuvent faire quelque peine. Il n'est pas aisé de rappeler ces mots à leur source, à ceux qui se servent des Dictionnaires ordinaires, à moins que d'avoir étudié deux ou trois ans. En bien moins de tems, par le secours du *Novitius*, on sçaura tous les mots Latins.

Outre ces avantages, on trouvera des Observations sur les endroits difficiles ; sur la difference ou le rapport qui se trouve entre certains termes : avec des éclaircissements sur les usages des anciens Romains ; sur leur Police, leurs Magistrats, leurs Elections, leurs Loix.

Par le moyen de ce Dictionnaire, on peut donner à traduire un Auteur Latin à un commençant, dès qu'il sçait lire, & faire usage de sa raison, pour peu de connoissance qu'il ait des Declinaisons & des Conjugaisons. On a ajouté la quantité. Les personnes avancées trouveront dans ce Livre des choses qu'ils n'ont peut-être jamais apprises, ou qu'ils ont oubliées, qui leur feront plaisir. Ceux qui composent en Latin, seront bien aise d'y trouver des synonymes,

200 MERCURE DE
qui ne se présentent pas toujours à l'esprit.

Le Spectateur François. A Paris chez F. Fournier rue S. Jacques, aux Armes de la Ville. 1721. C'est une petite brochure de quinze pages d'impression, qui vient de paroître tout nouvellement. On en fait esperer une pareille toutes les semaines. L'Auteur declare d'abord qu'il n'est point Auteur : & il donne à ses Lecteurs les raisons pourquoi il ne l'est point. *Je serois fort embarrassé de le devenir, dit-il, Quoy! donner la torture à son esprit pour en tirer des reflexions qu'on n'auroit point, si l'on ne s'avisoit d'y tâcher: cela me passe, je ne sçai point créer, je sçai seulement surprendre en moy les pensées que le hazard me fait naître, & je serois fâché d'y mettre rien du mien. Je n'examine pas si celle cy est fine, si celle-ci l'est moins, car mon dessein n'est de penser ni bien ni mal, mais simplement de recueillir fidèlement ce qui me vient d'après le tour d'imagination, que me donnent les choses que je vois ou que j'entends; & c'est de ce tour d'imagination, ou pour mieux dire de ce qu'il produit, que je voudrois que les hommes rendissent compte quand les objets les frappent.*

Je viens de voir un homme, continuë le Spectateur, qui attendoit un grand Seigneur dans sa Salle; je l'examinois, parce

JUIN & JUILLET. POË

que je lui trouvois un air de probité, mêlé d'une tristesse timide : sa physionomie & les chagrins que je lui supposois, m'interessent en sa faveur. Hélas ! dis-je en moi-même, l'honnête homme est presque toujours triste, presque toujours sans bien, presque toujours humilié ; il n'a point d'amis, parce que son amitié n'est bonne à rien. On dit de lui, c'est un honnête homme ; mais ceux qui le disent, le fuient, le dédaignent, le méprisent, rougissent même de se trouver avec lui, & pourquoi ? c'est qu'il n'est qu'estimable.

En faisant cette reflexion, je voyois dans la même Salle des hommes d'une physionomie libre & hardie, d'une démarche ferme, d'un regard brusque & aisé ; je leur devois un cœur dur à travers l'air tranquille & satisfait de leur usage : il n'y avoit pas jusqu'à leur embonpoint qui ne me choquât. Celui-cy, disois-je, est vêtu simplement, mais dans un goût de simplicité, garant de son opulence ; & l'on voit à son habit que son équipage, & ses valets l'attendent à la porte.

Tout ce Livret est rempli de semblables reflexions. Je suis né de manière, dit notre Spectateur, que tout me devient matière de reflexion ; c'est comme une philosophie de temperament que j'ai reçû, & que le moindre objet met en exercice, &c. Si j'ay de l'esprit, je crois en vérité que personne ne le sçait ;

car je n'ay jamais pris la peine de soutenir une conversation, ni de défendre mes opinions, & cela par une paresse insurmontable. D'ailleurs mon âge avancé, mes voyages, la longue habitude de ne vivre que pour voir & que pour entendre, & l'expérience que j'ay acquise ont émoussé mon amour propre sur mille petits plaisirs de vanité, qui peuvent amuser les autres hommes. De sorte que si mes amis venoient me dire que je passe pour bel esprit, je ne sens pas en vérité que je fusse plus content de moi-même. L'Auteur finit son portrait & son Ouvrage par dire qu'il est né le plus humain de tous les hommes, & que les astuces qu'il découvrit dans une personne aimable dont il étoit amoureux, & qu'il croyoit très-naturelle, firent naître en lui la misantropie, qui ne l'a jamais quitté.

La belle édition des Vies de Plutarque, traduites en François par M. Dacier de l'Académie Française, avec des Notes, &c. paroît en 8 vol. in 4°. avec les testes gravées d'après les antiques du Cabinet du Roy.

L'éducation des Enfans, traduite de l'Anglois de M. Locke, par M. Coste, in 8°. considérablement augmentée, se vend à Amsterdam chez Steenhouër, Libraire.

Le Voyage & les Avantures des trois Princes de Sarendip , traduit du Persan , in 12. avec figures , chez le même Libraire à Amsterdam.

L'Academie de Bordeaux. accordera le premier May 1722 le prix ordinaire d'une Medaille d'or , à celui qui donnera l'hipothese la plus probable sur la cause & la nature de la Peste , & qui expliquera de la maniere la plus vrai-semblable ses principaux phenomenes. Les Dissertations ne seront reçues que jusqu'au premier Janvier 1722. On doit les adresser à Messieurs de l'Academie Royale de Bordeaux , ou au sieur Brun Imprimeur de cette Compagnie.

L'Academie Royale de l'Histoire à Lisbonne , a fait imprimer le Resultat de ses principales Conferences. Dans celle du 18 Mars dernier , à laquelle le Marquis d'Abrantes presidoit , les Censeurs se chargerent de reduire en deux volumes la Description de toutes les Médailles & Monnoyes qui ont été frapées depuis l'établissement de ce Royaume , & de donner un Recueil des meilleures Inscriptions qui se trouveront dans les differens monumens.

Dans celle du premier Avril , dont le Marquis d'Allegrette étoit President , le P. André de Barros , Jesuite , rapporta plu-

sieurs Memoires curieux concernant l'Evêché des *Algarvès*, & fit la lecture d'une Dissertation très recherchée sur la vie de Saint Jacques d'Espagne, dans laquelle il refute ce que le Cardinal Baronius en a écrit. Le P. Antoine Gaetano de Souza, Clerc Regulier de la Providence, fit part à l'Academie de ses recherches sur les Eglises du Bresil & des Indes Orientales, qui ont été fondées par les Rois de Portugal, & sur leurs Archevêques & Evêques, dont il a fait imprimer un Catalogue historique. Le Pere Antoine Dos-Reys, de la Congrégation de l'Oratoire, promit l'histoire de l'Evêché de Lamego, & des Evêques qui l'ont gouverné depuis sa fondation. Le P. Antoine Simon, Jesuite, donna l'extrait de son histoire de l'Archevêché d'Evo-ra. Le P. Bernard de Castello-Branco, de l'Ordre de Cister, grand Chronologiste, promit de donner dans peu une histoire complete des regnes de Pierre I. & de Don Ferdinand.

Dans l'Assemblée du 16 du même mois, le Docteur Barthelemy Laurent de Gusman, rapporta quelques Memoires concernant l'histoire Ecclesiastique de l'Evêché de Porto, dans lesquels son principal objet étoit de prouver que Saint Basile en a été le premier Evêque, &c. L'histoire du Regne de Don Sebastien, avant la proclamation du

Roy Don Juan IV, dont le Docteur Jacques Barbosa Machado avoit promis de donner des éclairciffemens, fera d'une difficile execution, parce qu'il n'a pû encore assembler aucuns Memoires certains sur la vie de ce Prince. A l'égard de l'histoire des Regnes de Don Sanche II. & d'Alfonse III, le Vicomte d'Assica qui y travaille, lut dans l'Assemblée ce qu'il a déjà écrit sur le commencement du Regne du premier de ces Princes, jusq'au mariage avec Dona Messia Lopes de Haro, &c.

Dans la Conference de la même Academie du 30 Avril dernier, que le Roy honora de sa presence, & à laquelle le Comte d'Ericeira presidoit, le Comte de Mouranto rapporta les découvertes qu'il avoit faites sur l'Histoire de l'Evêché de Portalegre. François-Denis d'Almeda fut chargé de travailler à l'histoire du Roy Don Manuel, & declara qu'il avoit dessein de suivre le plan sur lequel Damien de Goes avoit commencé de décrire les expéditions de ce Prince en Afrique & en Asie. Le Beneficier François Leytaon Ferreira, nommé pour faire l'histoire de l'Evêché de Coimbre, promit de publier incessamment deux volumes d'Annotations curieuses sur l'histoire Ecclesiastique & Seculiere de cet Evêché. Le P. Jérôme Castilho, Je-

suite, devoit aussi communiquer à l'Académie quelques Dissertations sur l'histoire du même Evêché, & sur celui de l'Evêché de Guarda, mais il s'en excusa, ayant été détourné d'y travailler par un voyage qu'il avoit été obligé de faire à Golegen par ordre de ses Supérieurs. Le P. Don Jérôme Contador de Argote, Clerc Régulier de la Divine Providence, dit qu'il avoit remis au Secrétaire de l'Académie ce qu'il avoit écrit touchant l'Archevêché de Braga; mais que cet ouvrage n'étant pas dans l'ordre prescrit par l'Académie depuis son établissement, il le retireroit pour lui donner une nouvelle forme: il rapporta seulement de vive voix ce qu'il avoit écrit en particulier pour prouver que Saint Jacques a prêché l'Evangile en Espagne, tirant sa preuve de cette nouvelle opinion d'un passage de Saint Jérôme, auquel il parut donner une interprétation vrai-semblable. Jérôme Godinho, Chevalier de l'Ordre de Christ, Grand Officier de la Secrétairerie des Graces & Recompenses, qui est chargé d'écrire en Portugais l'histoire de la descente des Maures du tems du Comte Don Henriques, déclara qu'il lui seroit plus facile de décrire leur embarquement lors qu'ils furent chassés, que leur descente & leurs exploits, parce que les Auteurs qui en avoient écrit

l'avoient fait d'une maniere si peu vraisemblable, qu'ils avoient donné lieu à un grand nombre de critiques sur lesquelles il n'y avoit encore aucun fond à faire ; ce qu'il fit voir par une critique très ingénieuse qu'il a faite contre ces critiques mêmes. La séance finit par l'élection du Docteur Henrique-François Henriques, Chanoine de Sé de Elvas, à la place d'Academicien Provincial.

Dans la Conference du 13 May, Ignace de Carvalho de Souza, nommé pour travailler à l'histoire du Regne de D. Jean II. & à celle de l'Evêché d'Elvas, remit au Secretaire un abrégé historique & chronologique des Evêques qui en ont été titulaires, & on ordonna qu'il seroit imprimé dans le Recueil des Memoires de l'Academie. Jean Conceito de Abreu de Castro, Garde Major des Archives Royales de la Tour de Tombo, promit de donner dans quelque tems l'histoire de l'Evêché de cette Ville, où l'on trouvera les Bulles, Brefs, Concessions de Privileges, & Décisions Pontificales, &c. Le P. Joseph Barbosa, Clerc Regulier de la Providence, Chronologiste de la Maison de Bragance, chargé d'écrire l'histoire & gouvernement du Comte D. Henriquez, & du Regne du Roy D. Alfonse Henriquez, qui ont duré 89 ans, declara qu'il n'avoit rien pu décou-

vrir de plus particulier que ce qu'en avoient déjà écrit deux historiens qu'il cita, mais il promet de mettre leur histoire dans un meilleur ordre. Joseph Cantador de Argote dit aussi qu'il se contenteroit de rediger les Memoires trop diffus des Historiens qui ont écrit les événemens du Regne de Don Jean III. à l'égard de l'histoire des Rois Don Denis & Don Alfonse I. Joseph de Costo Pertana, qui en est chargé, n'attend pour la publier que la communication des Archives necessaires pour verifier ce qu'il en a déjà écrit. D. Joseph Suarez de Silva, malgré les Notes qu'il a extraites de plus de cent Auteurs contemporains du Roy Jean I. declara qu'il ne commenceroit l'histoire de ce Prince, qu'après qu'il auroit comparé les faits rapportez par cette multitude d'Ecrivains, afin d'en composer un tout qui eut cette vrai-semblance. Les ordres que le Roy a donnez pour le progrès de cette Academie, s'executent avec zele par les Sçavans de son Royaume. Ils ont déjà envoyé au Secrétaire plusieurs inscriptions des anciens monumens qui sont dispersez dans les Provinces, & des copies des anciennes inscriptions, dont on doit donner incessamment un Recueil au Public.

Cette Academie de beaux esprits, qui ont pris d'abord le titre d'*Anonimes*, &

ensuite de *Los Illustrados*, fut établie à Lisbonne en 1716 : on en fit l'ouverture au mois de Decembre de la même année, par un Discours que le P. Simon de Sainte Catherine, de l'Ordre de Saint Jerôme, qui en étoit President, prononça. Il expliqua les matieres des Conferences Academiques, dans lesquelles il doit être traité de l'Art Poétique, des Regles du Poëme Epique, pour le rendre plus parfait; de la maniere de décrire l'Histoire, du Stile Epistolaire, des Pensées ingenieuses, & des Jeux d'esprit. On tient les Conferences tous les Dimanches au soir.

M. l'Abbé*** doit publier incessamment, la Traduction Françoise du Traité de Ciceron, qui a pour titre *De finibus bonorum & malorum*. C'est la premiere traduction qui en aura paru en notre Langue.

La vie de l'Abbé Suger, Abbé de Saint Denis en France, Principal Ministre d'Etat, & Regent du Royaume sous Louis VII, dit le Jeune, paroîtra bientôt. Elle est écrite par l'Auteur de la vie d'Abailard,

Le Negoce d'Amsterdam, qui traite à fond du Commerce dans toutes les Villes du Monde, avec divers Tarifs : Par le Moine de L'Epine, in 4°. nouvelle Edition,

110 M E R C U R E D E
corrigée & augmentée de plus de la moitié:
Par Monsieur Richard le fils, 1721. à
Amsterdam, chez Etienne Lucas.

Le même Libraire imprime la Relation
d'un Voyage du Pole Arctique au Pole
Antarctique, par le centre du Monde,
in 8°. avec figures.

Le premier Volume de la nouvelle Col-
lection des Lettres des Papes, entreprise
par le R. P. Dom Pierre Coustan, Reli-
gieux de Saint Germain des Prez, paroît
depuis quelque tems. Les Sçavans, & sur-
tout les amateurs de l'antiquité Ecclesiasti-
que, font un grand cas de cet Ouvrage,
qui est precedé d'une docte Preface. Le
P. Coustan avoit déjà donné d'autres Ou-
vrages qui interessent la Religion : entre
autres une belle Edition des Oeuvres de
Saint Hilaire.

Le R. P. Dom Julien Garnier, Religieux
de la même Abbaye, vient aussi de faire
paroître un premier volume de la nouvelle
Edition qu'il a entreprise des Oeuvres de
Saint Basile le Grand. C'est Coignard qui
imprime cet important ouvrage.

EXTRAIT D'UNE LETTRE
*écrite de Noyon au sujet d'une These
 de Theologie , dédiée à Madame
 D'ORLEANS Abbesse de Chelles.*

JE reçois toujours Mr. avec beaucoup de plaisir les nouvelles Litteraires dont il vous plaît de nous faire part , & sur-tout celles qui interessent la Religion. Comme je sçai que vous êtes dans le même goût , vous serez sans doute bien-aise d'être instruit de ce qui vient de se passer en cette Ville sur un sujet de cette espece.

Les RR. PP. Benedictins de l'Abbaye de Saint Eloy unie à l'Abbaye de Chelles , ont fait soutenir le 2 & le 3 de ce mois une These de Theologie , dédiée à Madame d'Orleans Abbesse de Chelles. Voici le sens du Titre & de la Dédicace de cette These.

Theses de Theologie & d'Histoire concernant l'Eglise , dédiées à Très-Chrétienne Princesse Louise-Adelaïde , Fille de Philippes de France , Duc d'Orleans , Regent du Royaume , très-digne Abbesse de l'Abbaye Royale de Chelles , par les Religieux de l'Abbaye de Saint Eloy de Noyon , de la Congrégation de Saint Maur , comme à leur Auguste Protectrice.

Cette These, dont l'Eglise est le sujet, contient quatre parties. La premiere expose la formation de l'Eglise, la seconde en designe les proprietés & les marques, la troisieme fait voir à quelle societé conviennent particulièrement les marques de cette Eglise, & la quatrieme en établit les fondemens & les principes.

Toute cette grande & importante matiere est renfermée dans un petit in 4° dont le commencement est orné du Portrait de la Princesse parfaitement bien gravé, par M. Drevet, d'après un autre portrait original peint par M. Gobert. On lit les vers suivans au bas du portrait.

Adelaïde en Dieu fixant son esperance,
 A quitté les grandeurs pour chercher le vrai bien.
 Le rang où l'élevoit son Auguste Naissance
 Ne fut pour l'arrêter qu'un impuissant lien.
 A qui contemple un Ette immense,
 Ce vaste Monde n'est plus rien.

La These a été partagée en deux Actes & soutenue l'après-dinée de deux jours consecutifs, dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint Eloy, disposée pour la ceremonie avec une noble & religieuse simplicité. On avoit élevé dans un lieu convenable une espee de Throne, qui étoit couvert d'un grand dais, sous lequel étoit le portrait en grand de la Princesse.

Le

Éc R. P. de Sainte Marthe Superieur general des Benedictins de la Congregation de Saint Maur, accompagné du Visiteur de la Province, de plusieurs Superieurs des Monasteres, a assisté à ces deux Actes. Vous jugez bien, Monsieur, que tous les Corps de la Ville invités, & plusieurs personnes de qualité & de distinction ont rendu cette Assemblée nombreuse & respectable.

Les Doyen & Chapitre de l'Eglise Cathedrale, en l'absence de M. l'Evêque de Noyon, avoient délibéré que tous les Chanoines y assisteroient en Surplis & Aumusse, ce qui a été regulierement executé. Quelques uns de ces Messieurs, qui sont Docteurs de Sorbonne, ont proposé des argumens.

L'ouverture de la These a été faite par le R. P. Dom Jean Thiroux ancien Professeur en Theologie, Religieux de l'Abbaye de S. Germain des Prez. Il commença par un compliment adressé à Madame d'Orleans Abbesse de Chelles, qui fut fort aplaudi. Je me dispense de vous parler de l'ordre & du détail de la dispute, laquelle n'a servi qu'à affermir la verité & à faire paroître l'érudition, & la solidité de la doctrine des Auteurs de la These, pour vous assurer en finissant, que toute cette ceremonie s'est passée d'une maniere digne d'un si grand sujet.

A Noyon le 4 Juillet 1721.

K

André Cailleau Libraire à Paris & ses Associés impriment enfin la véritable Histoire de Tamerlan, si long-temps attenduë; composée en Persan par un Auteur contemporain & celebre parmi les Orientaux, traduite en François par feu M. Petit de la Croix, Interprete du Roy, & Professeur en Arabe au College Royal.

On assure que l'Academie Française a adjugé le prix de Poesie à une Ode faite par M. de Saint Didier, qui remporta encore le dernier qui a été donné.

On dit que le Cardinal de Bissi établit une nouvelle Ecole de Philosophie & de Theologie, en la place de celle de M. Durieux qui finit. C'est celle qui étoit connue sous le nom des Gilotins.





LES BEAUX ARTS.

DANS cette seconde Partie des Nouvelles Littéraires qui regardent les Beaux Arts, nous renfermerons ce qui viendra à notre connoissance sur les inventions ingenieuses & les nouvelles découvertes. Nous parlerons des Arts, du Dessin, de la Mécanique, &c.

Plusieurs personnes venues d'Angleterre depuis peu de temps parlent d'un habile Peintre nommé le Blond, qui a imaginé & trouvé l'Art admirable d'imprimer des portraits & des tableaux peints à l'huile, avec la même précision, la même régularité, la même exactitude que s'ils étoient faits au pinceau. On voit publiquement à Londres plusieurs peintures de cette espèce qui font grand honneur au génie du sieur le Blond; entre autres le Portrait du Roy d'Angleterre, & du Prince Frederic; deux Tableaux d'Après Frederic Barroche, la Sainte Vierge avec l'Enfant-Jesus, & un Saint Jean - Baptiste; un autre d'après le Corregge, c'est une Madelaine, une Suzanne, une Ariadne dormante, &c.

K ij

Le premier Essai de l'Auteur c'est le petit portrait de Jesus-Christ de la Sainte Veronique. On dit qu'il se propose de donner en douze pieces une anatomie complete. Il est aisé de concevoir la grande utilité qu'on peut tirer de ce nouvel art par rapport à l'Anatomie. On pourra de même en faire un très-bon usage pour représenter bien au vrai les Plantes, les Animaux, &c. Et on ne doute pas qu'on ne puisse l'appliquer aux étoffes & aux tapisseries. Nous serons attentifs pour apprendre au Public la nouvelle maniere d'operer de ce Peintre, sans le secours du pinceau.

Eloge funebre de M. Coysévox Sculpteur du Roy, prononcé à l'Academie par M. Férmeilhuis, Docteur en Medecine, de l'Université de Paris, Conseiller honoraire de l'Academie Royale de Peinture & Sculpture. A Paris chez J. Colombat Imprimeur du Roy & de l'Academie Royale, rue Saint Jacques au Pelican.

EXTRAIT.

Antoine Coysévox, Espagnol d'origine, naquit à Lyon en 1640. La nature jeta les premiers fondemens de ce genie superieur par l'heureux assemblage du caractere de la noble gravité des Espagnols, & de la vivacité & des graces de la Nation Françoisé.

Son esprit ne fut pas long-temps à se développer, dit M. Ermel'huis. Il donna dès son enfance des marques des grands talens par lesquels il devoit acquérir dans la suite une reputation qui passeroit à la posterité la plus reculée.

Ses jeux furent une étude si solide des principes de la Sculpture, qu'à l'âge de 17 ans, il fut en état de quitter le lieu de sa naissance pour venir travailler à Paris sous la conduite du fameux M. l'Eramber, & d'autres Maîtres qui étoient alors les plus en reputation.

A l'âge de 27 ans le Cardinal de Fustemberg le fit passer en Allemagne, par une distinction honorable, pour lui confier les ouvrages dont il vouloit décorer son superbe Palais de Saverne. On auroit peine à croire sans d'assurés témoignages, qu'en quatre années de temps, il eut laissé à Saverne tant de monumens de sa grande capacité & de sa diligence dans le travail. On peut y voir la Corniche de Stuc qu'il composa pour le grand Salon, laquelle termine le plafond où sont les figures d'Apollon & des neuf Muses qu'il y a représentées. Il orna le même lieu de Termes & d'autres figures magnifiques. L'escalier du même Palais est décoré de quatre grands trophées & autres ornemens de sa façon, aussi-bien que les Jardins qui sont encore:

dépositaires de huit figures & de vingt quatre Termes en pierre de grais.

De retour en France en 1671, il s'ouvrit une brillante carrière à la faveur de sa réputation qu'il avoit acquise avec les Etrangers. Il entra en lice avec les plus habiles Sculpteurs de son temps; & fut reconnu par ses ouvrages qu'il possédoit toutes les parties de son art, tant celles qui doivent fournir la beauté du genie, que de l'exactitude dans l'exécution. Outre l'exactitude de son dessein, ses compositions étoient heureuses dans ses bas-reliefs, qui rassemblent l'art de la Peinture & de la Sculpture. La naïveté regnoit toujours dans ses expressions, repandant des graces proportionnées aux sujets qu'il traitoit, ne faisant jamais passer à l'un ce qui appartenoit à l'autre, en sorte que les beautés repandues dans ses ouvrages, ne devenoient point de choses vagues, mais de véritables caracteres. Il paroissoit toujours nouveau dans chaque composition, parce qu'il s'assujettissoit sans cesse à imiter la riche variété de la nature. Quelle ame il mettoit dans ses têtes & dans ses attitudes! Il semble qu'on entend sortir la parole de la bouche de ses figures. Toujours cette admirable unité d'action qui ne laisse point d'équivoque. Toujours noble dans les objets qui demandoient de la dignité, &

fier dans les occasions où il falloit exprimer la force, par le choix des caracteres, celui des parties & des mouvemens des muscles, qu'il rendoit toujours veritables par une étude exacte de l'anatomie : la délicatesse & l'enjouement regnoient dans les sujets où il les devoit faire sentir ; enfin il a rendu ses chairs si tendres & si flexibles que l'on oublie qu'il les tire du marbre ou du bronze. Qui a jamais poussé plus loin que lui l'exacte ressemblance dans les portraits ? Sans le secours de la couleur, mais par un seul jeu de la lumiere, il a sçu représenter sensiblement les traits de l'ame & du corps. Il a même souvent donné le change à la Peinture en l'imitant, & tirant d'elle des ressemblances parfaites en ronde bosse qu'il isoloit de tous côtez. On peut dire qu'il a été le Vandeik de la Sculpture.

Comme il avoit étudié l'Antique, pour profiter des découvertes & de l'experience des premiers Maitres de l'art, sans s'assujettir à quelques negligences qu'on y peut trouver, il a tâché de les imiter sans sortir des bornes de l'excellence des anciens monumens que les temps ont respectés, ni sans les alterer ; mais il a essayé de suplérer en les copiant, à ce qu'il a cru qui manquoit à leur perfection. C'est ce que l'on peut remarquer dans la Venus

accroupie , & la Nymphe à la Coquille qu'il a copiées en marbre : mais il a rendu exactement la Venus de Medicis , & le Groupe de Castor & Pollux que l'on peut voir dans l'étendue du Fer à Cheval à Versailles.

Lorsqu'il entreprit la Statuë Equestre en bronze du Roy Louis XIV. qui lui fut ordonnée en 1689 pour les Etats de Bretagne , il eut attention non-seulement de se faire amener quinze ou vingt des plus beaux chevaux de la Grande Ecurie , pour réunir dans le sien les beautés qui se trouvoient dispersées entr'eux ; mais plusieurs des plus habiles Ecuyers ont rendu témoignage qu'il les avoit consultés plusieurs fois. Il poussa plus loin cette étude , par la dissection de plusieurs parties de chevaux , pour y développer les ressorts des os & des muscles , afin de ne rien produire qui ne fut fondé sur des principes certains. Cette Statuë a quinze pieds de haute , & fait un effet admirable sur son pié-d'estal , qui est orné de deux magnifiques bas-reliefs, dont l'un represente la France qui conduit le char de Neptune , & l'autre l'Audience donnée par le Roy à l'Ambassadeur de Siam. Dans le dernier on voit les portraits ressemblans de tous les Seigneurs de la Cour & des Ministres , on y voit aussi celui de l'Auteur ; mais ce qu'il y a de plus singulier

singulier encore , c'est la representation d'un tableau , qui étoit dans la Salle de cette auguste assemblée , où l'on voit le mariage de Louis XII , avec Anne de Bretagne , qui fit passer cette Province sous la domination de la France.

Il fut reçu unanimement à l'Academie en 1676 , & fut placé d'abord entre les Professeurs : il parvint ensuite à toutes les Charges les plus considerables, de Recteur, de Directeur, & enfin de Chancelier Perpetuel de cette celebre Academie. Il joignit à son habileté une justice admirable envers les autres , louant le bien par tout où il le connoissoit ; poli , agréable , & sûr dans la société ; il s'acquit la bienveillance de tout le monde , Louis le Grand même l'honora de sa sienne , aussi-bien que les Princes , les Ministres , le Peuple , & ses Confreres.

Avant qu'il eût fini la Statue Equestre pour la Bretagne , il fut choisi pour en faire une Pedestre du Roy en bronze qu'on a placée dans la cour de l'Hôtel de Ville de Paris , avec les Portraits en Médaillons des Prevôt des Marchands & Echevins.

Capable des plus grandes entreprises il fut chargé de faire le tombeau de M. Colbert posé à S. Eustache , où il a représenté ce Ministre à genoux dans une parfaite ressemblance , en une attitude noble , re-

L

122 **MERCURE DE**
vêtu des ornemens de l'Ordre du Saint-
Esprit.

Dans l'Eglise du College des Quatre-Nations, de la fondation du Cardinal Mazarin, on y voit son tombeau, où M. Coysevox a représenté cette Eminence avec les marques sensible de son caractère qu'il conserva jusqu'à la mort. Le Tombeau de Ferdinand de Furstemberg en l'Abbaye de S. Germain des Prez, est encore de la façon, aussi-bien que celui de Madame la Chanceliere d'Aligre à Sainte Pelagie.

On voit avec admiration à l'Abbaye de Royaumont le Tombeau de Henry de Lorraine Comte d'Harcourt, Grand Ecuyer de France. La Figure mourante est couchée entre les bras de la Victoire.

Il y a sur la Terrasse des Thuilleries trois Groupes de lui en marbre. C'est un Faune jouant de la flûte traversière ; une Amatiade qui l'écoute avec admiration, & une Flore. On voit une gradation de caractères très-differens dans ces trois sujets. L'excellent Ouvrier a exprimé dans le Faune la vigueur & la force d'un homme champêtre ; sa physionomie répond au choix du caractère des parties & de l'action des muscles ; mais il a si bien imité la manière dont on peut tirer des sons agréables de l'instrument dont il joue, que l'on pour-

roit croire qu'il nous manque quelque chose pour l'entendre, d'autant plus que l'Amadriade qui en est proche, semble en écoutant. Celle-cy marque au contraire toute la delicateffe de son sexe; mais avec toute sa beauté, on ne laisse pas de découvrir quelque air de Satyre dans sa bouche, sans lui en faire perdre les graces. La Flore, belle & tranquille avec ses attriburs, paroît avec la serenité d'une Déesse, qui n'est occupée que des avantages qu'elle possède dans l'Empire des Fleurs, cherchant de l'œil Zephire, &c.

Sans sortir de ce superbe Jardin on peut voir au bout du Fer-à-Cheval les deux prodigieux groupes en marbre de Chevaux aîlez, qui furent faits pour Marly en 1707. L'un porte la Renommée, qui embouche la trompette & l'autre un Mercure. Ces deux morceaux de Sculpture sont comparables à ce qui nous reste de meilleur de la sçavante Antiquité. Ce qui prouve que nos Modernes ont sçu profiter des découvertes des Anciens, & ont acquis une pratique facile dans l'execution, car l'ouvrage dont nous parlons, qui auroit pû occuper toute la vie de ces premiers Maîtres de l'Art, n'a coûté que deux ans de tems à M. Coysevox.

Il se rencontre de certaines dispositions du Ciel & de la lumiere, qui font paroî-

Lij

tre ces Chevaux véritablement en l'air ; soutenus par la force de leurs aîles , dont les plumes sont si legeres , qu'elles paroissent s'y noyer ,

Celui de la Renommée est libre & vole sans rênes , pour nous montrer que rien n'est capable de l'arrêter , & qu'elle ne tient aucune route certaine , tandis que celui de Mercure est guidé par sa bride , pour nous faire comprendre qu'il doit être conduit par des principes , &c.

Chacun de ces groupes est d'un seul bloc de marbre de douze pieds de haut , sans qu'on ait été obligé de rien ajouter , même pour la trompette de la Renommée , qui a été épargnée avec une attention infinie , sans être endommagée. Nous n'entrerons point dans le reproche qu'on a fait à l'Auteur de ces Ouvrages , d'avoir donné des Chevaux aîlez à la Renommée , à qui les Poëtes ont donné des aîles , & à Mercure qui a aussi un vol & des talonnières ; la Peinture & la Sculpture ont leurs licences comme la Poësie , & ces licences sont très-permises lorsqu'elles contribuent à la perfection d'un ouvrage , & qu'elles lui donnent du brillant.

Mais ce qui a acquis le plus de réputation au celebre Artisan , dont M. Fermelhuys fait élégamment l'éloge , ce sont les quatre groupes posez aux deux bouts de

la Riviere de Marly ; deux au haut , & les deux autres en bas. Et afin de satisfaire aux regles de l'optique , les figures d'en haut sont debout , & les autres accroupies , quoiqu'elles soient d'une égale proportion , qui est environ de huit pieds.

La premiere , est une figure d'homme representant le Fleuve de la Seine , qui tient un aviron. Elle est accompagnée d'un enfant qui montre les Armées du Roy.

La Marne se voit de l'autre côté sous la figure d'une femme ; un enfant est au-devant d'elle , qui tient une urne renversée , d'où il tombe de l'eau , & un autre derriere qui porte des raisins , avec un troisième qui verse aussi de l'eau dans son urne , pour marquer que cette Riviere se répand en differens endroits , après avoir pris naissance dans un pays de vignoble.

Celles d'en bas sont admirables par leur vivacité & par leur contraste. Amphitrite est d'un côté , assise sur une coquille , avec un enfant devant elle qui tient une corne d'abondance , remplie des richesses de la Mer , dont il lui rend hommage. La Déesse y paroît contente & jouissant des avantages de la Divinité , pendant que deux autres enfans se disputent , derriere elle un poisson que l'un des deux veut arracher avec violence des mains de l'autre , ce qui fait mieux sentir la noblesse de la principale figure.

De l'autre côté est Neptune irrité comme par la présence de quelque monstre, qui épouvante le cheval sur lequel ce Dieu est monté : les crins de ce cheval sont hérissés, & il semble jeter le feu par ses yeux & par ses nazeaux. Un Triton qui termine le derrière de ce groupe anime l'action par le bruit d'une conque marine dans laquelle il souffle. La tête de Neptune est d'un grand caractère, & sa colère n'a rien de féroce ; elle marque seulement sa puissance. C'est dans ces groupes où M. Coysevox a rassemblé le beau choix des caractères, la force & la correction du dessin ; les expressions nobles & vraies, selon la différence & la dignité des personnes qu'il a voulu représenter.

Ces immenses travaux, dont nous ne rapportons qu'une partie, ne l'ont point empêché de donner ses soins à former d'excellens Elèves. C'est dans ce pénible exercice que Mrs Couston, ses neveux, ont cultivé les plus heureux talens que nous ayons aujourd'hui pour ce bel Art.

Il y a déjà quelque tems que le sieur Surague, habile Graveur à Paris, grave par souscription le grand Escalier du Château de Versailles, peint par M. le Brun en vingt quatre Planches. Il y en a presque la moitié de faites, que les Curieux pourront

voir chez le sieur du Change à Paris , où se font les souscriptions. On payera vingt-cinq livres pour les vingt quatre Estampes; la moitié en souscrivant , & l'autre moitié à la fin. Cet ouvrage sera fini au commencement de l'année prochaine. L'Escalier seul contiendra vingt Planches , & les quatre autres pour trois Plafonds , sçavoir celui du vestibule & des deux passages , & les compartimens de marbre des deux Paliers , au haut des degrez.

Nous aprenons de la Haye que le sieur Jean Hugtenburg Hollandois , fameux Peintre de Batailles , a fait graver toutes celles qu'il a peintes , & que le Prince Eugene de Savoye a gagnées , avec des explications de M. Dumont , Conseiller & Historiographe de S. M. Imperiale. Elles sont dédiées au Prince Eugene , & copiées sur les Tableaux peints en grand par l'ordre de ce Prince.

Les Tapisseries du Roy , qui ont été tendues cette année pour la Fête-Dieu , dans la Manufacture Royale des Gobelins , ont entierement satisfait la curiosité du Public. Elles consistoient en une suite de pièces qui representent des chasses. On nomme cette tenture les Chasses de Guise.

Quatre Pièces des Elémens d'après les
L. iij.

Tableaux de M. le Brun.

Une suite de l'Histoire de Psiché, d'après les desseins de Raphaël & de Jules Romain son Disciple. Ces pièces sont d'une excellente beauté; la richesse s'en distingue jusques dans les bordures, qui sont à fond d'or, & d'une execution admirable. Huit pièces d'Arabesque d'après Raphael. On appelle Arabesques les peintures & ornemens où il n'y a point de figures humaines.

La tenture des Tapisseries des Indes; ces pièces sont très-curieuses, par la diversité des animaux, des oiseaux, des fruits, & des plantes; le tout ayant été fait d'après nature.

La tenture des Grottesques à fonds rouges, d'après Raphaël.

Les douze mois de l'année, d'après les desseins de Lucas de Layde, ancien Peintre Hollandois, contemporain de Raphaël.

Une grande pièce qui represente le Parnasse, d'après M. Mignard.

Quatorze pièces des Conquêtes de Louis XIV. d'après le Brun & Vandermeule.

Deux pièces, dont l'une represente la Madelaine chez le Pharisien, & l'autre Notre-Seigneur chassant les Marchands du Temple, d'après les Tableaux de M. Jouvenet, executées par M. le Févre.

Six pièces representant des sujets de l'Ancien Testament, d'après les Tableaux

de M. Coypel, Premier Peintre du Roy, executées par M. Jans.

Un Dais en tapisserie de la même Manufacture, d'après les desseins de M. Fontenay, Peintre de Fleurs, d'une très-belle execution.

M. Framin habile Sculpteur François, est parti de Paris pour aller travailler à Madrid. Le Roy d'Espagne lui donne 4000. livres de pension.

Le Dimanche 20 Juillet
 fils de l'Ambassadeur de la Porte, se rendit chez M. Coypel Peintre de l'Academie, & fils de M. Coypel Premier Peintre du Roy & de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, où il vit avec plaisir les Tableaux representans les Avantures du fameux Sancho Panza, Ecuyer du redoutable Don Quichotte. M. Coypel fils, Auteur de ces Tableaux comiques & divertissans, a si bien mis en pratique les finesses de son Art, & si bien exprimé toutes les parties de son sujet, qu'on croit entendre moraliser le maigre Chevalier de la Triste-Figure, & lâcher des Proverbes à son credule Confident. On y reconnoît la douloureuse Princesse de Micomicon, le Bachelier Sanson Carasco, le Curé, le Barbier, enfin le décharné Rossinante, & le cher

130 **MERCURE DE**
grison de Sancho. L'habile Artiste, déjà
connu par d'autres ouvrages plus serieux,
travaille actuellement à un grand Tableau
qui représente l'Audience solennelle du
Roy accordée à Mehemet Effendi Ambas-
sadeur de la Porte Othomane. C'est par
erreur que l'Auteur des precedens Mer-
cures a mis dans celui du mois d'Avril
dernier, sur le compte de M. Coypel pere,
l'esquisse de ce Tableau. Quand il sera fini
on l'excutera en tapisserie aux Gobelins.
On travaille déjà dans cette celebre Ma-
nufacture aux Avantures réjouissantes de
Sancho Pansa.





ARTICLE DES
NOUVELLES DRAMATIQUES
DES SPECTACLES.

LE goût general que l'on a pour les Pièces de Théâtre, & l'empressement si marqué d'en voir les representations, nous persuadent que cet Article sera interessant, & que le Public nous sçaura quelque gré de nos soins, si nous lui donnons des extraits fideles des Poëmes Dramatiques, à mesure qu'ils paroîtront, qui puissent le mettre en état de former un jugement equitable, ce qui ne lui est pas toujours aisé de faire; car sans parler de l'inégalité des lumieres des Spectateurs, n'est-ce pas le plus souvent la cabale & l'entêtement qui decident du sort d'une Piece? Sera-ce sur des garans si suspects qu'on pourra juger sainement des Ouvrages nouveaux? Il seroit à souhaiter qu'il parut souvent des Dissertations exactes, qui développassent l'art, les beautés, & les defauts d'une Piece, qu'un Spectateur ne peut pas toujours saisir dans la representation. C'est d'ordinaire par des critiques sages & éclairées qu'on trouve le chemin de la perfection. Quoy que le Théâtre François ait de grands

avantages sur ceux de nos Voisins, on ne sçauroit nier cependant qu'il n'y ait bien des défauts à corriger, ce qui ne se peut faire qu'en marquant les écueils de ce genre d'écrire. Il y a lieu de croire que l'article des Théâtres, un peu étendu & circonstancié fera plaisir, sur-tout dans les Provinces, & dédommagera en quelque manière bien des gens de goût, amateurs des Spectacles, d'être privés de ceux de Paris. Il n'y a pas lieu de douter qu'il ne fasse le même effet dans les Pays étrangers. Nous voudrions bien que borné à une lecture, ce que nous leur mettrons sous les yeux, tint assez de spectacle pour les amuser agréablement.

Cette espèce de Journal comprendra les Fêtes, Ballets, Divertissemens & Spectacles qu'on donne au Roy. Les nouveautés de la Comédie Française, de l'Opera, de la Comédie Italienne, les Pièces de Théâtre & Jeux des Collèges, & les autres Spectacles populaires qu'on donne dans les tems des Foires sous le nom d'Opera Comique, avec des sants perilleux, des Danseurs de corde & des Voltigeurs.

On pourra parler aussi dans cet Article des divers spectacles qu'on voit dans les Provinces du Royaume & dans les Pays étrangers. Ce Journal commencera du jour de l'ouverture des Théâtres, après la Quasimodo de cette année.

REPRESENTATIONS
DONNÉES AU LOUVRE.

10^c. **D**OM JAPHET D'ARMENIE, *Com-
May* Médie de Scaron, réduite en trois
Actes, avec des Intermedes, des Chants
& des Danses, représentée devant le Roy
sur le Théâtre de la grande Salle des Ma-
chines du Louvre. L'Ambassadeur de la
Porte Othomane y a assisté avec toute sa
suite,

6. *Jun.* GREGOIRE, ou les incommo-
ditez de la Grandeur. Drame Heroïque ;
Par le P. D. C. J. représenté devant SA
MAJESTÉ par les petits Pensionnaires
du College de Louis le Grand, sur un
nouveau Théâtre, dressé dans la Gallerie
des Ambassadeurs du Château des Thuil-
leries. Cette Piece avoit déjà été repre-
sentée par les mêmes Acteurs & dans le
même College le huitième May.

ARGUMENT.

PHILIPPE, surnommé le Bon, Duc
de Bourgogne, ayant un jour apperçu,
en entrant dans son Palais, un homme

134 **MERCURE DE**
yvre endormi sur le pavé, le fit transporter en cet état dans un de ses appartemens, où après lui avoir persuadé à son réveil qu'il étoit Duc de Bourgogne, & lui avoir fait goûter pendant un jour ce que la grandeur a d'agréable & de fâcheux, il le fit reporter endormi dans le lieu même où il l'avoit pris.

On représente ici cette aventure comme un divertissement instructif que Philippe voulut donner à son fils, pour lui faire connoître les incommoditez & le peu de durée des Grandeurs du siècle.

Les Comédiens Italiens de l'Hôtel de Bourgogne, ont joué une Tragi-Comédie Italienne en cinq Actes le jour des Cendres dixième Fevrier 1717, où le même sujet est traité, sous le titre de *La vie est un songe*, tiré d'une Pièce Espagnole intitulée, *La vida es sueño*. Au lieu du Duc de Bourgogne, c'est Basilio Roy de Pologne, & son fils Sigismond.

PERSONNAGES ET NOMS
des Acteurs.

PHILIPPE, Duc de Bourgogne.

CHARLES ARMAND DE LA TREMOILLE.

LE COMTE DE CHAROLOIS, fils du Duc.

PAUL-LOUIS DE MORTEMAR,

JUIN & JUILLET. 135

GREGOIRE, Païfan, faux Duc de Bourgogne.

JEAN-ETIENNE DE BLANES, *de Perpignan.*

ORONTE, confident du Duc de Bourgogne.

AYMARD-JEAN DE NICOLAÏ.

CLEON, Confident du Comte de Charolois.

ARMAND LOUIS DE BETHUNE CHAROST.

VALERE, Officier des Troupes du Duc.

JEAN-B. FLEURIAU D'ARMENONVILLE.

TIMANTE, Introduceur des Ambassadeurs & Tresorier.

JEAN-VICTOR DE ROCHECHOUART DE MORTEMAR.

URANIE, Astrologue. TELAMPE, Medecin.

VICTOR MELIAND, *de Paris.*

ADRASTE, Député. FADIUS, Sçavant.

JEAN DE TOURMONT, *de Paris.*

LUBIN, Païfan, ami de Gregoire.

FRANÇOIS DE PARIS, *de Paris.*

CARMAGNOLE, Valet de Valere.

JEAN-GABRIEL DE RIQUET DE BONBEPOS, *de Toulouze.*

La Scene est dans une Ville Maritime de Flandres.

EXTRAIT DE LA PIÈCE
PREMIER ACTE.

LA difficulté que Valere Capitaine d'Infanterie trouve à fournir sa Compagnie, donne lieu à un entretien agréable entre lui & Carmagnole son Valet, sur les avantages & les desagrémens de la guerre.

PREMIERE SCENE.

VALERE.

Le métier est pourtant d'assez belle apparence ;
On vit dans les plaisirs, la joye & la licence.

CARMAGNOLE.

Belle licence Oh oui ! d'aller dans les combats
Se faire sans raison casser jambes & bras.
Puis le jarret crochu, courbé sur deux potences,
Venir éloquentement faire ses doléances.
Prôner ce qu'on a fait pour le bien de l'Etat,
Et dire, ayez pitié du pauvre estropiat. &c.

VALERE.

Tu fais le raisonneur, mais, répons, je te prie :
N'est-ce rien de se voir l'appui de sa Patrie ;
De voir ses interêts entre nos mains remis,
Pour aller par le fer dompter ses ennemis ?

CARMAGNOLE.

Rien n'est plus beau Monsieur.

VALERE

VALERE.

Quel honneur ! Quelle gloire
De revenir chargé des fruits de la victoire.

CARMAGNOLE.

C'est à dire chargé de coups d'estramaçôn ,
Encor pour le retour je voudrois caution. &c.

VALERE.

Tu crains donc bien la mort ? Ne meurt-on qu'à
la guerre ?

Mon pauvre Carmagnole, on meurt par toute terre.
On a beau se choyer pour se mieux conserver ,
La mort lorsqu'il faudra sçaura bien nous trouver.

CARMAGNOLE.

Mais elle n'attend pas qu'on devienne malade.
Elle vient brusquement vous faire une incartade
Lorsqu'on le croit le moins ; tout d'un coup gros
& gras ,

On passe d'un plein faut de la vie au trépas.
Monsieur, pensez y bien, cela n'est point commode.
Encore dans un lit on meurt avec methode ;
On trouve du secours , on s'aide , on se défend
On a des Medecins , on espere , &c.

VALERE.

C'est en quoi ta raison s'abuse lourdement.
On ne sçauroit jamais mourir trop promptement,
Et mourant tout d'un coup comme on fait à la
guerre ,
On n'a point le regret d'un homme qui s'enterre

M

138. MERCURE DE

Qui couché dans un lit , malgré de vains secours,
Voit la mort pas à pas venir trancher ses jours.

Tandis qu'environné d'une triste famille ,

Il verra fondre en pleurs , femme , enfans , fils ,
& fille.

Spéctacle mille fois plus cruel que la mort.

A l'armée, croi moi, on trouve un meilleur sort.

Tu ne sera jamais qu'un faquin.

● CARMAGNOLE.

Hé bien passe ;

Il faut s'en consoler , peur de pire disgrâce.

Tous vos dictons sont beaux & bien étudiez ,

Mais je vous soutiens , moi , qu'un faquin sur ses
pieds ,

Vaut cent fois mieux, selon ma petite lumière ,

Que dix fameux Heros couchés sur la poussière &c.

Un Payfan nommé Gregoire venant à
passer proche d'eux , Carmagnole se détache
pour l'aller enrôler ; ce qu'il fait du-
rant un entretien qu'Oronte a avec Va-
lere sur la situation présente de la Cour.

SCENE II

ORONTE.

Ne laissez pas toujours de témoigner grand zèle
A rendre votre Troupe & bien complete & belle.
Du Prince sur cela vous connaissez l'ardeur ;

JUIN & JUILLET. 139

Il se plaint tous les jours qu'on a trop de lenteur :
Pour plaire à ses desseins & flatter son courage ,
Faites bien l'empresé sans faire grand ouvrage.
Voilà le train , mon cher , qu'il faut suivre à la
Cour ;

C'est un pays couvert où tout va par détour.
Il faut cacher sa marche, & faire belle montre ;
Paroitre qu'on est pour, tandis que l'on est contre,
&c.

Vous sçavez comme moi la carte du pays :
Vous connoissez le Duc & le Prince son Fils :
Voilà les grands objets. L'un d'eux est notre maître ;

D'autre un jour le sera , peut même bien tôt l'être.
Ils demandent tous deux des soins d'autant plus
grands ,

Qu'ils sont de caractère en tout fort différents.
L'un n'aime que la paix, & l'autre que la guerre ,
L'un d'eux tranquille , égal ; l'autre un foudre ,
un tonnerre. &c.

V A L E R E.

Le Prince , j'en conviens, brusque dans ses ha-
meurs ,

Quand il suit son genie a d'étranges hauteurs :
Il est fier , emporté , prompt à se satisfaire ;
Entreprenant , hardi , violent , temeraire.
Mais enfin ces défauts conviennent à son rang ;
Et ce sont les vertus propres d'un Conquerant.

M. ij

ORONTE.

Dangereuses vertus pour un Prince, Valere.
 Ces vertus des Sujets sont toujours la misere.
 Croyez moi, la sagesse & la saine raison,
 En quelque rang qu'on soit, sont toujours de
 saison.

Mais s'il les faut en ceux qui des autres dépendent,
 Il les faut encor plus aux Princes qui comman-
 dent, &c.

Carmagnole les interrompt venant ap-
 prendre à son Maitre que le Duc de Bour-
 gogne a fait enlever dans le Palais, le Pay-
 san qu'il venoit d'entoler, & qui s'étoit
 ensuite endormi dans la Place. Le Duc
 arrivant sur cela, instruit Oronte du diver-
 tissement qu'il veut se donner en faisant
 traiter en Duc de Bourgogne le Paysan
 qu'il avoit fait enlever.

SCENE IV.

LE DUC.

Je veux bien te le dire ici confidemment.
 Voyant ce malheureux dormir paisiblement ;
 Dans la rue exposé, sans risque pour sa vie,
 Je n'ai pu m'empêcher de lui porter envie.
 Cet yvrogne, ai-je dis, couché sur le pavé
 Attend paisiblement que son vin soit cuvé,
 Et d'un profond sommeil sans trouble & sans al-
 larmes,

JUIN & JUILLET. 141

Quand il veut, comme il veut, il peut goûter les charmes.

Et moi qui regne ici loin d'un bonheur pareil,
Il faut qu'au poids de l'or j'achette le sommeil;
Et si la nuit ma garde autour de moi rangée,
En armes pour moi seul à veiller obligée,
Ne m'assure un repos qu'il trouve à peu de frais,
Je n'ose fermer l'œil au fond de mon Palais.
Cette reflexion dans mon ame tracée
M'a sur ce malheureux fait naître une pensée.
Je me suis dans mon cœur fait un plaisir malin
De troubler un bonheur où j'aspirois en vain.
Je veux en le chargeant du poids de ma Couronne
Luy faire ressentir les foudres qu'elle donne,
Et pour le rendre enfin misérable à son tour,
Luy prêter ma grandeur & mon nom pour un jour
&c.

ORONTE.

Seigneur, on voit en tout briller votre sagesse,
Et jusq' en vos plaisirs, elle vous suit sans cesse,
&c.

Sur ce que le Comte de Charolois vient se plaindre avec trop de chaleur de la nonchalance des Officiers, par rapport à la levée des Troupes. Le Duc prend occasion de lui donner des leçons de moderation en ces termes.

SCENE V.

Voilà donc le sujet, mon fils, qui vous allarme,

Mais moi ce n'est pas là ce qui fait mes frayeurs.
Plûtôt que de vous voir dans d'indignes fureurs
Vous livrer aux transports de votre ame enflammée,
J'aurois mieux, mon fils, perdre toute une armée.

LE COMTE.

Quand de vos volontés on fait si peu de cas,
Peut-on le voir, Seigneur, & ne s'emporter pas?

LE DUC.

Un Prince à qui le Ciel destine un Diadème,
Doit commencer, mon fils, par regner sur soi-même.

Comment à ses Sujets donnera-t'il la loi,
S'il ne sçait pas lui-même être maître de soi?
Mon fils, je vous l'ai dit, des Sujets sont à plaindre,
Lorsque le Souverain ne sçait pas se contraindre:
Et quand à ses fureurs en esclave livré
Il fait un vain orgueil dont il est enivré.
Il faut toujours qu'un Prince ait la raison pour
guide,

Qu'à tous ses mouvemens sa justice préside;
Et si dans ce haut rang, il peut tout ce qu'il veut,
Il ne doit pas toujours vouloir tout ce qu'il peut.

LE COMTE.

Pour apprendre à regner, Seigneur, j'ai votre
exemple;

C'est lui seul sur cela qu'il faut que je contemple.

LE DUC.

D'autres vous apprendront à donner des combats.

Mon histoire, mon fils, ne vous l'apprendra pas.
 Amateur de la paix, j'ai mis toute ma gloire
 A mépriser l'éclat d'une vaine victoire,
 A traiter mes Sujets comme mes vrais enfans,
 A les rendre plutôt heureux que triomphans.
 Que ce soin soit toujours celui qui vous occupe,
 D'un chimerique honneur ne soyez point la dupe.
 C'est ce que je voudrois pouvoir vous enseigner.
 L'art de vaincre n'est pas toujours l'art de regner.

LE COMTE.

Mais après tout, Seigneur, défendez-vous aux
 Princes

La noble ambition d'étendre leurs Provinces?
 Voulez-vous que bornez aux douceurs de la paix,
 Ils languissent obscurs à l'ombre d'un Palais;
 Et quelque fois enfin, ne peut-on pas sans blâme,
 Suivre les mouvemens qu'inspire une grande ame.

LE DUC.

Cette grande ame un jour est ce qui vous perdra.
 Jamais dans vos desseins rien ne vous retiendra.
 Et la moindre lueur d'une conquete offerte,
 Vous fera tout d'abord courir à votre perte.
 Mon fils, la grandeur d'ame est un don précieux,
 Mais, c'est sans la prudence un don pernicieux.
 Et si sur ces projets la raison ne domine,
 Bien souvent d'un Etat il cause la ruine.

LE COMTE.

On ne peut pas, Seigneur, répondre des succès,

144 LE MERCURE DE

Mais l'honneur pour un Prince a de puissants
attraits.

Et c'est à ce beau feu, si l'on en croit l'histoire,
Que le grand Alexandre a dû toute sa gloire.

LE DUC.

Oui, je sçai que l'histoire a vanté ses exploits ;
Mais, mon fils, son exemple a perdu bien des Rois ;
Et malgré tout l'éclat de sa gloire immortelle,
Pour un Prince Alexandre est un mauvais modele.

LE COMTE,

Mais quand des ennemis se liguent contre nous,
Il faut bien s'empresser de repousser leurs coups.
Aux fureurs de l'envie on ne peut se soustraire,
Et la guerre est un mal quelquefois nécessaire.

LE DUC.

Vous dites vrai, mon fils, & je ne prétends pas,
Qu'on laisse impunément ravager ses Etats.
C'est alors qu'à la gloire il faut être sensible,
Et les armes en main rendre son nom terrible.
Et moi-même, mon fils, je vous defavoüerois,
Si je vous sçavois lent à soutenir vos droits. &c.

LE COMTE.

Je ne suis point surpris avec cette sagesse,
Si de tous vos Sujets vous avez la tendresse.

LE DUC.

Et c'est le premier bien que je veux vous laisser,
Puisseis-vous en cela même me surpasser.

Le Ciel fait choix de nous pour gouverner des
hommes ;
Soignons

Songeons en gouvernant qu'ils font ce que nous
sommes,

Et mêlant la douceur avec la majesté,
D'une austere grandeur temperons la fierté, &c.

Le Duc parle ensuite à son fils d'un di-
vertissement qu'il veut lui procurer, en
disant, sans s'expliquer davantage, qu'il
sera également instructif & agreable.

A C T E S E C O N D.

P R E M I E R E S C E N E.

LE DUC.

Au fardeau de l'Etat qui nous fait succomber,
Sans honte quelquefois, on peut se dérober,
Et du suprême rang, la Majesté severe,
Ne nous interdit point un plaisir necessaire.
Mais un Prince doit être en réglant ses desirs
Et sage & moderé jusques dans ses plaisirs.
Les grands éclats de Cour, & les superbes fêtes,
Sont souvent pour cacher de fâcheuses tempêtes;
Et ces lieux où l'on voit un Prince triompher,
Marquent de grands chagrins que l'on veut
étouffer.

De ses bruyants fracas la dépense inutile,
Ne laisse bien souvent qu'un repentir sterile.
Il faut tirer du fruit d'un plaisir innocent,
Et chercher à s'instruire en se divertissant, &c.

N

Pendant que le Duc s'entretient ainsi avec le Prince son fils, sur le divertissement qu'on lui prepare, on apporte dans un fauteuil Gregoire endormi, lequel est fort surpris à son réveil de se voir revêtu d'habits magnifiques. Mais sa surprise augmente quand il s'entend traiter d'Altesse. Il reçoit en cette qualité les complimens du vrai Duc de Bourgogne, & du Comte de Charolois, qu'on fait passer pour ses Officiers. A peine commence-t'il à se réjouir de sa nouvelle grandeur, qu'un des Courtisans, contrefaisant l'Ambassadeur de l'Empereur de la Chine, lui parle en ces termes.

CINQUIÈME SCÈNE.

Mon Maître qui vous parle en ces lieux par ma voix,

Contraint de maintenir sa puissance & ses droits,
M'envoye ici, Seigneur, vous declarer la guerre.

GREGOIRE.

Declarez lui que moi je ne veux point la faire.

• • • • •
Quelle demangeaison lui prend de ferrailer ?

Et pourquoi sans raison sur rien nous chamailler ?

L'AMBASSADEUR.

Mon Maître voudroit bien ne point prendre les armes ;

Les troubles de la guerre ont pour lui peu de charmes,

Mais des raisons d'Etat l'y forcent malgré lui.

GREGOIRE.

Belles raisons d'Etat d'incommoder autrui.

L'AMBASSADEUR.

Vous tenez deux Châteaux qui sont de son
domaine ;

Il vous les redemande.

GREGOIRE.

He bien , qu'il les reprenne.

S'il n'est content , j'en baille encore un des plus
beaux ,

Et qu'il me laisse ici sans troubler mon repos.

LE DUC.

Seigneur , considérés ce que vous allez faire.

Il ne faut pas aller si vite en cette affaire.

LE COMTE.

Non, crainte de la guerre , un Prince ne doit pas

Laisser mal à propos démembrer ses Etats.

GREGOIRE.

Ce sont les miens , Messieurs , ce ne sont pas les
vôtres :

Vous avez vos raisons , & pour moi j'en ai d'autres :

J'irois pour une Ville ou bien pour un Château ,

Me faire sottement bailler sur le musiau ?

Non , non , mes chers Messieurs , je ne suis pas
si bête ;

Je ne veux point tâter d'une pareille fête.

Les Villes & les Châteaux sont faits pour nous
loger ,

N ij.

Et non point pour servir à nous entremanger, &c.
LE DUC.

Pour un Roy genereux la gloire a des appas,
Et le porte souvent à chercher les combats.

GREGOIRE.

Qu'il en cherche autre part s'il en a tant d'envie
Je ne me mêle point dans pareille folie.
Monsieur l'Ambassadeur, dites à votre Roy,
Qu'il a tout à fait tort de s'attaquer à moi.
S'il lui demange tant, & s'il faut qu'il bataille,
Qu'il se batte tout seul, ou contre la muraille.
Je me garderay bien d'aller l'en empêcher.
Du reste que chacun vive sous son clocher.
Prendre le bien d'autrui n'est pas de la justice :
Je vous baise les mains, & que Dieu vous benisse.

SCENE SIXIEME.

LE DUC.

Vous l'avez là, Seigneur, repassé comme il faut.

GREGOIRE.

Il me prenoit, je pense, ici pour un nigaut.
Dame, ç'a part de là, vous en verrez bien d'autres,
Et je sçavons un peu plus que nos patenottes.

LE DUC,

On le voit bien, Seigneur, vous en sçavez
beaucoup.

GREGOIRE.

S'il ne m'eut pas fâché, je l'eus fait boire un coup.

Oui, certes, du meilleur, & vous pouvez m'en croire.

On sçait vivre entre amis; mais à propos de boire,
Compere, dites moi, là ne pourroit-on pas,
Attendant le dîner, humecter le lampas.

LE DUC.

Seigneur, y songez-vous?

GREGOIRE.

Comment donc si j'y pense!

LE DUC.

Est-il de votre rang & de la bienséance. . .

GREGOIRE.

La bienséance! oh bon, vraiment nous y voilà.

ORONTE.

Voici des Députez.

SCENE SEPTIEME.

GREGOIRE.

Que veulent ces gens-là?

ORONTE.

Ils voudroient bien, Seigneur, haranguer votre
Altesse.

GREGOIRE.

Haranguer!

ORONTE.

Oui, Seigneur.

GREGOIRE.

Allons donc, qu'on se presse.

N iij

Hé bien , haranguez donc.

HUITIÈME SCÈNE.

LE D E P U T É .

Monseigneur , nous apportons aux pieds de votre Altesse les cœurs de toute une Province.

G R E G O I R E .

Où sont ils ?

Ce Deputé le fâche par son compliment long & ennuyeux , & Valere qui l'avoit fait enrôler , venant lui demander justice , le jette dans un nouvel embarras.

V A L E R E .

Seigneur , je viens ici vous demander justice , Contre un coquin qu'il faut condamner au supplice.

NEUVIÈME SCÈNE.

G R E G O I R E .

A-t'il tué quelqu'un ?

V A L E R E .

Non , il a deserté.

C'est un crime à punir avec severité.

Il est d'autant plus grand , qu'aujourd'huy l'Angleterre

Par un Ambassadeur vous declare la guerre.

G R E G O I R E .

Il a donc deserté , dites-vous ?

JUIN & JUILLET. 151

CARMAGNOLE.

Oui, Seigneur,

J'en suis témoin moi-même, & j'étois l'enrôleur.

GREGOIRE.

Hé bien, mon Chambrelan, qu'est-ce qu'il faut
lui faire?

LE DUC.

Seigneur, un déserteur, on le pend d'ordinaire.

GREGOIRE.

Hé! qu'on le pende donc.

CARMAGNOLE.

Il le mérite bien.

VALERE.

Je vous le garantis pour être un franc vaurien.

CARMAGNOLE.

Un yvrogne parfait & toujours prêt à boire.

GREGOIRE.

Et comment, s'il vous plaît, le nommez-vous?

CARMAGNOLE.

Gregoise.

GREGOIRE *bas.*

Ah, ah! c'est moy. Cela mérite d'y penser.

VALERE.

C'est un fripon, il faut vous en débarrasser.

GREGOIRE *bas.*

Attendez je vous prie, . . . avec toute ma gloire,

Je puis peut être un jour redevenir Gregoire,

Et je serois fâché d'aller danser sur rien.

N. iij

On le pendra , Seigneur , & vous le voulez bien.

GREGOIRE.

Ecoutez ; je suis bon , & j'aime la clemence ,

Il faut avec les gens avoir quelque indulgence.

VALERE.

Mais , Seigneur , vos Soldats , s'en vont tous déserter.

GREGOIRE.

Ah ! vous m'importunez , & c'est trop caqueter.

VALERE.

Qu'on lui coupe le nez pour le moins.

GREGOIRE. *bas.*

Je n'ai garde.

Mais d'où vient que toujours ce drole me regarde

Camagnole trouvant qu'il ressemble fort au prétendu déserteur , augmente sa peine. Gregoire pour l'engager à se taire , le fait son Ministre d'Etat.

Fin du second Acte.

Nous sommes obligés d'interrompre ici cet extrait, non pas que nous craignons qu'on le trouve trop long, les solides beautés que l'ingenieux Auteur a sçu mettre dans son ouvrage, le feront sans doute trouver trop court, mais pressez par l'abondance des matieres, sur-tout dans cet article des spectacles, nous sommes con-

JUIN & JUILLET. 153
trains de renvoyer la suite de cette piece
au mois prochain.

ATHALIE.

Tragedie de M. de Racine.

Representée devant la Cour le 10 Juin par
les Comediens du Roy, en presence de S A
M A J E S T E'.

IL y a des gens qui prétendent que cette
Piece est le triomphe de son Auteur.
Les mêmes Comediens l'avoient represen-
tée il y a 4 ans. Alors elle n'avoit jamais
paru en public. Les Demoiselles de Saint
Cyr, pour qui elle avoit été faite, en
avoient donné diverses représentations
dans l'interieur de leur Maison, en pre-
sence du feu Roy. Les Comediens en ont
retranché la plus grande partie des Chœurs
& tout le Chant.

Personnages & Noms des Acteurs.

JOAS,	LE Sr. DANGEVILLE.
ATHALIE,	LA Dlle DUCLOS.
JOAD Grand Prêtre,	LE Sr BARON.
JOSABET Femme du Grand Prêtre,	LA Dlle DANGEVILLE.
ZACHARIE, fils du Grand Prêtre & de Josabet,	LA Dame DESHAYES.

254 M E R C U R E D E
A B N E R, Le Sr P O I S S O N
M A T H A N, Sacrificateur de Baal,
Le Sr L E G R A N D: &c.

Parmi ces Acteurs & Actrices qui tous ont joué de leur mieux, le Sieur Baron s'est extrêmement distingué, par la noblesse, l'intelligence & le pathétique de sa déclamation & de ses gestes. Le Sieur Baubourg avoit joué ce Rôle quand on mit cette Tragedie au Theatre en 1717. Mademoiselle Desmares jouoit celui d'Athalie.



LE THEATRE FRANCOIS.

21. **L**es Comediens du Roy ont ouvert leur Theatre, qui avoit été fermé pendant trois semaines, à cause de la solemnité de la Fete de Pâques, par la Tragedie des Macchabées, Pièce nouvelle qu'on avoit jouée pendant le Carême, & qui avoit eu du succès. On en peut voir un Extrait fort étendu dans le Mercure du mois d'Avril.

M. de la Mothe s'est enfin déclaré l'Auteur de cette Tragedie. Il travaille à une nouvelle sous le titre de Romulus.

Les principaux Rôles des Macchabées ont été distribuez en cette maniere :

JUIN & JUILLET. 1757
LA MÈRE DES MACCHABÉES.

la Dlle. Duclos.

ANTIGONE Amante de Misael ,

la Dlle Desmares.

ANTIOCHUS , Amoureux d'Antigone ,

le sieur Poisson fils.

MISAEI ,

le sieur Baron.

Dans cette reprise la Dlle le Coureur a joué le Rôle d'Antigone , à la place de la Dlle Desmares , qui vient de quitter le Theatre , au grand regret de tout le Public , qui ne se consolera de long-tems de cette perte , à laquelle il ne s'attendoit point ; la celebre Actrice dont nous parlons étant au plus âgée de 38 ans. Elle excelloit dans les deux genres , Tragique & Comique , d'une maniere à n'être jamais oubliée des Spectateurs de bon goût. On n'avoit point encore vû sur aucun Theatre une personne aussi bien faite & aussi gracieuse , réunissant tant de talens pour la Declamation & pour le jeu de la Representation.

On a représenté le même jour à la suite de cette Tragedie la Comedie nouvelle en vers & en trois Actes de M. du Fresni , intitulée , *le faux Damis*, ou , *le Mariage fait & rompu*, qu'on voit sur le Theatre , & toujours avec le même plaisir , depuis le

156 MERCURE DE
commencement du mois de Fevrier. Il y
en a un Extrait dans les Mercurès prece-
dens.

Distribution des principaux Rôles.

DAMIS ,

le sieur Quinaut.

GLACIGNAC , Gascon de sang froid ,

le sieur Poisson fils.

LE PRESIDENT ,

le sieur d'Angeville.

LA PRESIDENTE ,

la Dlle. Chanvalon.

L'HOTESSE ,

la Dame des Hayes d'Ancour.

Ces Acteurs & les autres qui ont joué cette Pièce ont été fort applaudis , le sieur Quinaut sur-tout qui a manié son Rôle avec toute la legereté & la finesse imaginable. La Dlle Chanvalon s'y est distinguée dans son caractère de vieille Prude & Coquette, la Dame des Hayes d'Ancour dans celui de l'Hôteffe , & le sieur Poisson est parfaitement entré dans celui du froid Gascon.

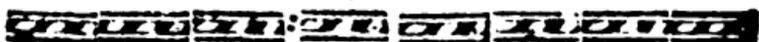
Le 22 Avril , *le Chevalier à la Mode ,*
Comédie en prose en 5. Acte , dont le Pu-

JUIN & JUILLET. 157

blic a vû la representation avec plaisir. On ne l'avoit pas jouée depuis la mort du sieur de Villiers, excellent Comedien, qui y jouoit le principal rôle. Le sieur Quinaut qui le remplace nous console de sa perte à cet égard. La Dlle. Gautier a été goutée dans le rôle de Madame Patin, quoiqu'on l'ait vû jouer excellemment par Mlle. Desbrosses, qui a quitté la Comedie il y a quatre ans; c'étoit un sujet admirable pour ces caracteres de vieilles Coquettes. La Dlle. Quinaut a joué le Rôle de la jeune Lucile, Amoureuse du Chevalier, avec toutes les graces & l'intelligence imaginable.

Cette Pièce fut suivie de la petite Comedie de la Coupe enchantée, le sieur Quinaut y joua le rôle du jeune Ecolier Ignorant qui n'a jamais rien vû, où il fut aussi applaudi que dans le rôle d'un caractere entierement opposé qu'il venoit de jouer.

Le 26 Avril, *le Flatteur*, Comedie en cinq Actes en prose de M. Rousseau. Le sieur Quinaut qui y a joué le principal rôle y a été très-applaudi. Le sieur du Chemin y a aussi fort bien joué celui de Chrifante,



ESTHER.

Tragedie de M. de Racine.

Noms des Personnages & des Acteurs.

ASSUERUS, Roy de Perse,
le sieur Baron.

ESTHER, Reine de Perse,
la Dlle. Duclos.

MARDOCHE'E, oncle d'Esther,
le sieur le Grand.

AMAN, Favori d'Assuerus,
le sieur Quinault Dufresne.

ZARE'S, Femme d'Aman,
la Dlle. le Couvreur.

&c.

3. **C**ette Pièce paroît sur le Theatre May. François pour la premiere fois. Tout le monde sçait que l'Auteur la fit pour les Demoiselles de S. Cyr, qui la representerent plusieurs fois devant le feu Roy, & les Grands de sa Cour, sur un Theatre dressé dans une Salle de la maison de S. Cyr. Elle étoit alors en cinq Actes, avec des chœurs & des chants liez avec l'action principale de la Tragedie. Les

JUIN & JUILLET. 159

Comédiens l'ont jouée en trois Actes, en ont suprimé tout le haut, & n'ont contervé que bien peu des chœurs. Le Public en a vû les representations avec grand plaisir, & quelques Connoisseurs ont remarqué que les vers de ce Poëme sont des plus beaux de son illustre Auteur.

Au reste, il n'est pas le seul Poëte de notre Nation qui ait traité ce sujet; en 1644 Du Rier a fait une Tragedie d'Esther, & en 1588 Pierre Mathieu Lionnois, contemporain de Garnier, qui selon un vieux Sonnet, étoit l'Euripide de son tems, a fait deux Tragedies, l'une sous le titre de Vasthi repudiée, & l'autre d'Aman. Dans la premiere, un Courtisan d'Assuerus lui parle en ces termes:

III. ACTE.

Montrez, Sire, montrez la vertu d'un grand
Roy;

Exercez sur Vasthi la rigueur de la Loy,
Bannissez-la d'icy, & que l'aube emperlée
Plongeant son limonier dedans l'onde salée,
Ne la trouve au Palais couchée en votre lit;

Un Edit publiera l'horreur de son délit.

Il faut pour vous' pourvoir d'une autre, qu'on
ordonne,

Qu'une plus humble emporte & aye sa Couronne,
Etc. &c.

Assuerus déterminé à repudier Vasthi,
n'écoute point sa justification, & lui dit :

Ta parole affectée en mille faux apas
Ne changera l'Edit; non, non, tu ne peux pas
Charmer ma volonté : ce pleurer crocodile,
Ces fards de passion dans le feu jettent l'huile,
Va-t'en avant qu'ici apparaisse la nuit,
Ton langager babil ne me donne qu'ennuy.

Vasthi, après avoir employé en vain les
discours les plus tendres, vomit un tor-
rent d'injures, qu'elle termine ainsi :

Voyez si seulement il me cliguera l'œil;
Voyez si seulement il s'émeut de mon deuil.
Dieux, qui tenez le foin du loyal mariage
De vos bras vangereux punissez cet outrage.

Cet Acte est terminé par un chœur;
dont voici deux strofes.

Vasthi ressemble un vaisseau
Qui sans voile ni cordage,
Sur le roide fil de l'eau
Se precipite au naufrage.

Sa Grandeur, sa Majesté,
Son port, sa beauté, sa grace,
Comme une fleur en Eté
Se fanit, se perd, se passe.

Au quatriéme Acte , Assuerus charmé
des graces & de la douceur d'Esther , lui
découvre son amour , & le dessein qu'il a
de l'épouser.

ASSUERUS.

C'est à toy , mon Esther , que tout mon cœur je
vouë ,

Je baise les œillets vermeillonnans ta jouë ,
Aux loix de ton devoir mon cœur est arrêté ,
J'admire les rayons de cette majesté
Qui brille sur ton front , & qui ores t'égale
A l'heur bien merité d'une grandeur Royale, &c.

Les Princes de la Cour d'Assuerus, après
divers complimens adressent ces souhaits
à Esther :

La concorde toujours habite votre lit ;
Loin de vous puisse aller l'ennuy & le dépit :
Que toujours puissiez-vous triompher de votre
aise ,
Que le bonheur , de vous repousse tout mal
aise , &c.

Si ces fragmens , que nous ne rapportons
que pour faire voir la grande difference
des tems pour le stile , ne déplaisent point ,
nous donnerons le mois prochain un petit
Extrait de la Tragedie d'Amant du même



Auteur, qui a encore plus de rapport à celle-cy, à la Tragedie d'Esther, qui a donné lieu à cette digression.

Le Roy de Cocagne, Comedie du sieur le Grand Comedien, en Vers en trois Actes, avec des intermedes, des chants, & des danses, & un Prologue qu'on a retranché. Cette Pièce a été jouée à la suite d'Esther, & le Public l'a revuë avec beaucoup de plaisir. Elle fut representée pour la premiere fois le 31 Decembre 1718. Elle n'eut pas un grand succès. A la verité, elle est un peu dans le goût de la Farce, mais du reste elle est très-ingenieusement imaginée, & les plaisanteries qui sont en grand nombre, excitent à chaque bout de champ des éclats de rire. Quelques couplets de Chanson sont très-jolis, & la Musique qui est du sieur Quinaut, fait beaucoup de plaisir. Le sieur Poisson y jouë le principal rôle d'une maniere inimitable. Le sieur Dufresne & la Dlle. Quinaut sa sœur y dansent une Musette avec beaucoup de graces.

25. May. *Le Grondeur*. Et la petite Comedie de *la Foire S. Laurens*. Son Excellence l'Ambassadeur du Grand Seigneur, assista à ces deux Pièces avec toute sa suite, qu'on avoit placée aux deux premiers rangs de l'Amphitheatre, ce qui faisoit un

spectacle nouveau & fort agreable à voir. L'Ambassadeur occupoit la Loge du Roy avec son fils , M. de la Baume Gentilhomme ordinaire, qui ne l'a point quitté depuis qu'il est en France , & le sieur le Noir Interprete de l'Ambassade. Dans la Loge attendant étoient les principaux de la suite de l'Ambassadeur.

13 Juin. *Pandore*, petite Comedie nouvelle, representée pour la premiere fois, à la suite de la Tragedie de Mithridate. Par un Officier de Cavalerie, qui n'a pas vingt ans. Cette Pièce, le premier ouvrage de ce jeune Auteur, a été fort bien reçue du Public.

EXTRAIT.

La Scene est à Lemnos, dans l'appartement de Venus. Elle est ouverte par ces deux fameux fils de Japhet, Promethée & Epimethée. Le dernier apprend à son frere qu'il veut se marier, mais que pour prevenir les injures du mariage, il a prié Vulcain de lui faire une Statuë que Jupiter animera, & qu'il épousera ensuite. Je crois, dit-il, qu'avec cette jeune personne, je n'auray pas à redouter le sort de Vulcain & de ses Confreres. Elle ne sçaura que ce que je voudrai bien qu'elle

sçache , & faisant recevoir à son cœur
 encore neuf , les prejugez dont il me
 conviendra qu'il se remplisse , je le ferme-
 ray aux tendres instructions que donne
 l'usage du monde , qui seul rend les fem-
 mes coquettes. Promethée lui répond que
 la Coqueterie est dans le sang , & que l'u-
 sage du monde ne sert qu'à faire appliquer
 à des objets particuliers ces leçons genera-
 les de la Nature , qui parle au cœur d'une
 jeune beauté , dès qu'elle est en âge de se
 sentir. L'Amour , dit-il , est une idée innée
 que les objets reveillent , il est vrai , mais
 qu'ils ne font point naître. En vain à l'om-
 bre des autels on croit dérober une jeune
 personne aux mouvemens de son cœur ;
 rempli de desirs , ce jeune cœur cherche
 par tout des objets qui les lui expliquent ,
 jusques aux figures inanimées des peintures
 dont on orne les temples , l'instruisent :
 elle voit dans un tableau la naissance du
 monde , l'Amour voltige au milieu du
 cahos qui commence à se débrouiller , son
 flambeau anime tout , allie tout ; les par-
 ties qui se conviennent s'unissent : dans
 un éloignement , un mortel & une mor-
 telle se donnent la main , la divine flamme
 du flambeau de l'Amour brille dans les
 regards qu'ils se jettent ; ma foy, alors notre
 Prêtresse medite & commente amoureuse-
 ment sur cette union , tandis que sa picufe

mere n'admire que l'ordre de la Nature.

Epiméthée, que les beaux discours de son frere ne persuadent point, le laisse avec Venus, qui entre sur la Scene. Elle apprend à Prométhée que la Statuë que son frere a demandée à Vulcain, est faite, & que Vulcain veut l'épouser, & se faire separer d'elle, pour avoir une femme tout à fait novice, après en avoir eu une si sçavante. Prométhée rit avec Venus de la bonté de Vulcain & d'Epiméthée, qui font honneur à l'usage du monde d'une science, dont la Nature seule fait tous les frais. Ecoutez, dit il, quelques Vers qu'on m'a appris à ce sujet.

La Nature en formant la femme,

Voulut répandre dans son ame

Ce doux penchant à coqueter.

En vain au monde, à son usage

Un mary voudroit l'imputer.

Si c'étoit une mode, un desir de passage,

On l'eût vû commencer,

On le verroit passer,

La femme est si volage !

Oùi, poursuit Prométhée, une jeune fille élevée dans un bois éloigné du commerce de tout mortel, si elle se trouve auprès d'une Fontaine, elle s'y regardera avec plaisir, elle se dira des douceurs, elle

ira cueillir des fleurs pour s'en faire présent
à elle-même, ensuite le desir viendra de
recevoir d'une autre main ce que la sienne
lui presente, d'entendre d'une autre bou-
che ce que la sienne lui dit; de ce desir
naîtra l'idée d'un Amant, idée confuse à
la verité, mais qu'un rien peut débrouïller.
Venus qui voit paroître Jupiter & Vulcain
prie Promethée de se retirer.

Vulcain, après un détail assez étendu de
la maniere dont Venus partage les momens,
prie Jupiter de consentir qu'il se separe
de cette Déesse, & qu'il épouse, lors-
qu'elle sera animée, la Statuë qu'Epime-
thée l'a prié de faire. Jupiter, au lieu
d'y consentir, lui dit qu'il veut se vanger
de l'oubli des mortels, & que pour ren-
dre leur châtiment plus sensible à Prome-
thée qui les a formez; il veut que de sa
famille même sorte le Ministre de sa ven-
geance. Après qu'Epimethée, dit-il, aura
épousé cette Statuë que je vais ani-
mer, tous les Dieux lui feront des pre-
sens, & le mien sera cette boëte fatale,
où seront renfermez tous les maux. Il
touche de son Sceptre en sortant la Statuë
qui s'anime. Vulcain reste seul avec elle.

L'étonnement, & les premiers sentimens
d'une aimable personne, que Jupiter fait
naître dans un âge nubile, offre un sujet
bien riant pour remplir cette Scene; par

l'attention de Pandore, quand elle se voit dans le miroir, par son inquiétude sur tout ce qu'elle voit sur la toilette de Venus, qui est dressée vers le fond du Theatre, & enfin par tout ce qu'elle fait à cette toilette. L'Auteur soutient fort bien le sentiment qu'il veut établir, que la Nature seule forme & conduit le cœur vers l'Amour. Si la Pièce n'a point été faite pour cette Scene, il est toujours certain que c'est la Scene de situation de la Pièce: elle est terminée par ces mots de Vulcain: Ah! Nature, Nature! Ma foy, voilà ma femme toute faite; va, je te cede volontiers à qui voudra te prendre.

Prométhée & Epiméthée viennent voir ce que Vulcain a résolu de faire de la Statue. Par les réponses ingénieuses que Pandore fait à Prométhée, elle lui marque qu'elle le voit favorablement; lui de son côté la trouve charmante, sans cependant vouloir accepter la proposition que Vulcain lui fait de l'épouser. Epiméthée consent de tout son cœur à la prendre pour sa femme, mais Pandore se défend de l'être; elle le trouve trop laid. Epiméthée est votre fait, lui dit Vulcain, épousez-le, & ne pensez plus à Prométhée qui vous tromperoit. Hé bien, il me trompera, lui répond Pandore, mais au moins pour me tromper, faudra-t'il qu'il me soit quelque chose.

Dans la sixième Scène , Venus vient pour appuyer les desseins de Jupiter , elle entend le refus que fait Pandore d'épouser Epiméthée. Laissez - moi seule avec elle , dit Venus à son mari , je sçaurai bien la reduire.

Quelques-uns ont trouvé ces deux dernières Scènes trop courtes , & que l'Auteur , par un détail coupé de demandes & de réponses , auroit pû marquer mille jolies choses qui sont confonduës & qui ne se font pas assez sentir , car l'une & l'autre de ces deux Scènes , fournissent d'elles-mêmes quelque chose d'assez agreable. La premiere, par la surprise & l'émotion d'une jeune personne qui voit un homme aimable pour la premiere fois , & qui lui dit qu'il l'aime. La seconde , par la curiosité avec laquelle cette jeune personne , qui est vêtue fort simplement , examine tous les ornemens qu'elle voit sur les habits de Venus.

Cette Déesse restée seule avec Pandore , lui fait entendre la difference qu'il y a entre un mari & un amant ; que dans ce dernier on doit chercher la figure , mais que dans l'autre le principal est de trouver une humeur complaisante , &c. Je vous prêcherai d'exemple , ajoute-t'elle ; j'ai épousé Vulcain , tandis que j'avois à choisir parmi tous les Dieux : l'ay-je épousé pour mon plaisir ? &c.

Epiméthée

JUIN & JUILLET. 169

Epiméthée vient voir si les instructions de Venus ont disposé Pandore à l'épouser; il trouve qu'elles ont eu tout l'effet qu'il en pouvoit attendre. Pandore reçoit sa main. Momus qui attendoit ce moment pour faire à Pandore les presens dont les Dieux l'ont chargé, dit au nouvel époux qu'il a des ordres de Jupiter à coimmuni-quer à sa femme, & qu'il les laisse seuls. Venus & Epiméthée se retirent. Junon, lui dit Momus, vous donne la fierté.

PANDORE.

La fierté ! Je la remercie.

MOMUS.

Prenez toujours. Minerve vous donne la Prudence.

PANDORE.

Quels tristes presens de nôce !

MOMUS.

Venus vous donne cet air piquant qui charme tous les cœurs.

PANDORE.

Ah ! Venus. . . où est elle ? que je l'embrasse.

MOMUS.

Et moy, je vous donne l'art de fournir à la conversation ; la medifance.

Momus instruit ensuite Pandore, & lui apprend comment elle doit modifier tous les presens qu'il vient de lui faire. Il reserve celui de Jupiter pour le dernier. Venez,

P

Pandore, dit-il, recevez cette boîte, mais ne l'ouvrez pas ; Jupiter le défend. Il se retire.

On conçoit que tous les mouvemens qu'inspire la curiosité remplissent ce Monologue. Enfin Pandore après avoir bien combattu n'y peut plus résister ; elle ouvre la boîte fatale. Dès qu'elle a vû ce qu'elle renferme, elle la jette de frayeur & s'enfuit. Le tonnerre gronde, & plusieurs Acteurs bizarrement habillez, figurent les maux dans le fonds du Théâtre.

A la douzième Scene, qui est la dernière de la Piece, Jupiter suivi de tous les Dieux, paroît, & dit que les maux répandus sur la terre, vont le vanger de l'oubli des mortels ; mais qu'il veut bien cependant leur laisser l'esperance pour les consoler.

L'ESPERANCE *chante,*

Mortels accourez tous,
 Celebrez ma puissance ;
 C'est de moi ; c'est de l'Esperance
 Que naissent vos biens les plus doux,
 Mon pouvoir semble ne s'étendre
 Qu'à donner des desirs ;
 Ce sont de vrais plaisirs,
 Puis qu'ils en font attendre,
 Mortels, &c.

JUIN & JUILLET. 1778

Quatre Plaisirs dansent. Prométhée,
Momus & l'Espérance chantent des couplets dont le refrain est, Perdra-t'il l'Espérance.

Premier couplet.

I.

Avec ces vieilles financières,
Guerriers ménagez les instans ;
Ce sont troupes auxiliaires,
Qu'Amour donne à Mars tous les ans ;
Lors que la Campagne commence,
Quoi que tout manque à leurs Amans,
Perdront-ils l'Espérance ?

II.

Plus d'un favori de Cithère,
Perd ses soins auprès de Philis ;
Deviendra-t'elle moins severe,
Pour cet amant à cheveux gris ?
Mais il est homme de finance,
Et Philis joue au Biribis,
Perdra-t'il l'Espérance ?

III.

Que le Parterre est redoutable,
Quand il est juge de rigueur !
Le naufrage est inévitable
Devant un si juste censeur ;
Mais s'il veut bien par indulgence,
Encourager un jeune Auteur,
Perdra-t'il l'Espérance ?

P ij

Cette Piece a été interrompue par la maladie de la Demoiselle Quinaut, qui y joue le rôle de Pandore, avec beaucoup d'agrément. On ne doute pas que le Public n'en revoie les representations avec plaisir, après les tableaux ingenieux & les traits qu'il y a remarqués. La Musique est du sieur Quinaut l'aîné, qui joue le rôle de Promethée dans la Piece.

15 Juin. *Britannicus*, Tragedie de M. de Racine. La Damoiselle Aubert, qui a été reçûe depuis peu dans la Troupe des Comediens du Roy, y a joué le rôle d'Agrippine.

19 Juin. *Esope à la Cour*, Comedie de Monsieur Boursault; c'est son dernier ouvrage, qui n'a paru qu'après sa mort, & qui fut representé pour la premiere fois en 1701, avec beaucoup d'applaudissement. Cette Piece n'avoit pas été representée depuis que le sieur Dancour s'est retiré. Il y jouoit le rôle d'Esope. Il ne paroîtra point surprenant que le sieur de la Torilliere, qui s'en est chargé, ait été beaucoup applaudi.

29. Juin *Les Horaces*, Tragedie de P. Corneille. La Damoiselle Dauflis de Morancour, y a joué le rôle de Camille. Elle

est jeune & bien faite. Sa déclamation & son jeu font esperer qu'elle deviendra bonne Actrice. C'est pour la troisieme fois qu'elle monte sur le Theatre à Paris. Elle y joua le rôle d'Athalide dans Bajazet, & celui de Monime dans Mithridate, il y a quelques années. Elle avoit déjà paru en 1708, étant encore très jeune, dans une petite Piece intitulée le Diable Boiteux, sous le nom de Sonchette.

8 Juillet. *Bajazet*, Tragedië de M. de Racine. La Damoiselle Dauslis y a joué le rôle de Roxane. Le sieur Baron a paru dans la même Piece, au grand contentement du Public, dans le rôle d'Acomat, qui lui convient parfaitement. Et la Damoiselle Lecouvreur y a joué son rôle favori d'Athalide, dans lequel, selon l'expression du Partere, elle a enchanté les yeux & déchiré le cœur. On ne fut pas peu surpris ces jours passez de lui voir jouer le rôle d'Hermione dans Andromaque, qu'on croyoit convenir si peu à sa douceur par les traits emportez dont il est rempli : Elle fit tout sentir, & dans la delicateste de son jeu, elle marqua d'une maniere sensible tous les effets de la jalousie & du desespoir. La Demoiselle Duclos, dont les graces & les talens pour les grands rôles Tragiques, sont connus de tout le monde, joua dans

174 **MERCURE DE**
la même Piece celui d'Andromaque.

18 Juillet. *scevole*, Tragedie de Pierre Du Ryer, Parisien, Historiographe du Roy, de l'Academie Françoisé, mort en 1656, âgé de 53 ans.

PERSONNAGES ET ACTEURS.

TARQUIN, Roy des Romains.
Le sieur Poisson fils.

PORSENNE, Roy d'Etrurie.
Le sieur le Grand.

ARONS, fils de Porienne amoureux
de Junie.
Le sieur Q. Dufresne.

JUNIE, fille de Brute, amante de Scevole.
La Demoiselle Duclou.

SCEVOLE, amoureux de Junie.
Le sieur Baron.

Malgré l'air gothique de cette Piece, les expressions surannées & les jeux de mots, tout-à-fait hors d'usage, elle n'a pas laissé d'être goûtée, & de faire plaisir. Les sentimens élevez & la grandeur Romaine s'y font sentir à chaque instant. C'est dommage que l'action principale & le fond du sujet soit un assassinat. Le quatrième Acte a extrêmement plu. Se sieur

Baron, qui déclame avec beaucoup d'énergie, peint dans un recit du second Acte, Rome affligée & réduite aux derniers abois par la famine, qui a été fort applaudi. Il parle à Junie.

Tarquin ne combat plus pour une Ville entiere,
 Il combat maintenant pour un grand cimetiére,
 Tant le destin de Rome est triste & malheureux !
 La famine y produit tout ce qu'elle a d'affreux ;
 Il n'est rien de funeste en toute la nature,
 Que la nécessité n'y change en nourriture :
 Bref, le peuple Romain employe à se nourrir,
 Tout ce qui peut aider à le faire mourir.
 Aussi voit-on par tout des images Tragiques,
 Et de malheurs publics & de maux domestiques.
 Là le fils chancelant de foiblesse & d'ennuy,
 Mettant son pere en terre y tombe avecque lui :
 Ici l'enfant se meurt d'une mort triste & lente,
 Sur le sein épuisé de sa mere mourante ;
 Et la mere qui voit ce spectacle inhumain,
 Se meurt en même-tems de douleur & de faim.
 Enfin, on voit par tout la mort ou son image,
 Chacun la porte au cœur ou dessus son visage,
 Et telle est ta patrie en cette extremité
 Qu'elle semble un séjour de spectres habité.
 Mais cette extremité féconde en tant de peine,
 Est encore au dessous de la vertu Romaine ;

176 M E R C U R E D E

Même le peuple souffre avecque fermeté ;
 Il veut le monument ou bien la liberté.
 Chacun sollicité d'une noble colere
 Semble avoir hérité des vertus de son pere ,
 Et veut montrer que Rome au défaut d'autres biens
 N'a pas moins de Heros , qu'elle a de Citoyens.
 On a vû des vieillards languissans & debiles ,
 Et que l'âge a rendus à la guerre inutiles ,
 On les a vûs poussez d'un vif ressentiment ,
 Aux plus jeunes Guerriers s'offrir pour aliment ;
 Comme s'ils esperoient changez en leur
 substance ,
 Estre encore de Rome & l'ame & la défense .

Cette Piece fût représentée dans sa nouveauté en 1646 par la Troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne , & eut un succès prodigieux. On nous assure que les quatre principaux rôles étoient remplis alors par Bellefleur , Blandimare , Beau-Soleil , & Bellerose , (qui jouoit Scévole) & celui de Junie , par une Comédienne en reputation pour les grands rôles Tragiques , nommée Duclos , grand mere de celle qui soutient encore aujourd'hui cette réputation avec tant d'éclat sur la Scene Françoisé. Dans des tems plus avancez ce dernier rôle fut rempli par la Demeiselle Beauval , morte depuis deux

JUIN & JUILLET. 177

ans. Celui de Tarquin, par la Torilliere le pere. Celui de Porfenne, par Cham-mélé. Et celui de Scevole par le sieur Baron, qui le jouë encore aujourd'hui avec beaucoup d'applaudissement.

Comme les Pieces de Theatre de cet Auteur sont fort dispersées, & que personne n'a jamais pris soin de les recueillir pour en former un corps d'ouvrage, je crois qu'on ne sera pas fâché d'en trouver ici un Catalogue.

En 1630. *Argenis & Poliarque, premiere journée. Tragedie.*

Argenis, deuxieme journée. Tragedie.

1632. *Lyfandre & Caliste, Tragedie.*

1636. *Acimedon, Tragedie.*

idem. Cleomedon, Tragedie.

idem. Les Vendanges de Suresne, Comedie.

1638. *Lucrece, Tragedie.*

1644. *Esther, Tragedie.*

1646. *Scevole, Tragedie.*

1650. *Nitocris, Reine de Babylone; Tragedie.*

1653. *Dynamis, Reine de Carie, Tragedie.*

Clarigene, Tragedie.

178 MERCURE DE

Alcionée, ou le combat de l'honneur
& de l'amour, *Tragedie.*

Saul, *Tragedie.*

Themistocle, *Tragedie.*

Amarillis, *Tragedie.*

Aretophilé, *Tragedie.*

Berenice, *Tragi-Comedie en prose.*

Alexandre, *Tragedie.*

Tarquin, *Tragedie.*

Les Captifs, *Comedie.*

Anaxandre, *sa derniere Piece.*

Cleophon & Lucipe, *Tragedie.*

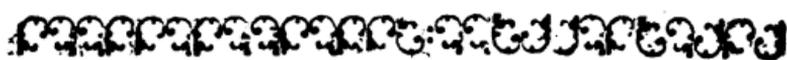
Clitophon, *Tragedie.*

Ces deux dernieres Pieces n'ont pas
vu le jour.

Au reste quoi que Richelet ait dit, &
que cela soit vrai en quelque façon, que
Du Rier travailloit pour du pain, nous ne
laisserons pas de remarquer que c'est un
des Poëtes Dramatiques du siecle passé,
qui a le plus travaillé, & sur les terres
duquel nos Auteurs modernes ont le plus
fourragé. Pour s'en convaincre, par un
exemple au moins, on n'a qu'à comparer
la Tragedie de Themistocle de cet Auteur,
avec la Tragedie moderne d'Alcibiade, on
trouvera que c'est presque la même chose.

non seulement pour la conduite totale, mais même pour quantité de Vers copiez tout de suite. Monsieur Baillet dit que Du Rier avoit du talent pour la Poësie Dramatique, mais qu'il devoit venir sur le Théâtre dans un autre tems que Corneille, pour n'en être pas effacé. Sa Tragedie de Scevole est une de ses meilleures Pieces, & la seule qui se soit conservée au Théâtre, où elle n'avoit cependant paru depuis très long-tems.

On a jointé à la suite de cette Tragedie la petite Comedie de Pandore, que le Public a été bien aise de revoir.



A P P R O B A T I O N.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier *Le Mercure des mois de Juin & Juillet 1721*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression, A Paris ce Août 1721.

HARDION.

T A B L E.

L A Porte Orhomane. Explication de ce terme, par Monsieur de la R * * *	page 1.
Reflexions sur une proposition de Statique, où l'on démontre qu'il n'y a point de précision dans la manière dont on se sert pour corriger les Balances qui ne sont pas justes.	16

Les Voyages de Zulma dans le Pays des Fées.	23
Histoire des Fées & de leur origine.	43
Poësies & Musique. Dialogue entre Apollon & Diane, au fujet de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti, qui se promene quelquefois sur le Parnasse.	60
Eloge funebre de Madame * * * par son fils.	62
Parodie sur les caracteres de la Danse.	(65
Vers sur des vapeurs d'une très-aimable Dame qui n'a pas toujours été heureuse.	73
Enigmes.	74
Air à boire.	75
Chanson nouvelle	idem.
Nouvelles Litteraires & des beaux Arts.	78
Extrait d'une Lettre écrite de Noyon, au fujet d'une These de Theologie, dédiée à Madame D'ORLEANS Abbessé de Chelles.	111
Les beaux Arts.	115
Articles des nouvelles Dramatiques des Spectacles.	131
Représentations données au Louvre.	133
Athalie, Tragedie de M. de Racine, représentée devant la Cour le 10 Juin, par les Comediens du Roy, en presence de SA MAJESTÉ.	153
Le Théâtre François.	154
Esther, Tragedie de M. de Racine,	158
Scevole, Pandore, &c.	174

Fin de la premiere Partie.

De l'Imprimerie de C. L. THIBOUST.
Place de Cambrai.

FEB 19 1931

35

Presented by

the Century Association

to the

New York Public Library

Jan. 05.

NY 100

